



# L'enseignement à l'UNIL

Guide des études  
Programme des cours

[www.unil.ch](http://www.unil.ch)

**2002-2003**

# Impressum

Ce volume a été élaboré par  
le **Service d'orientation et conseil**,  
en collaboration avec les Facultés et Écoles  
de l'Université de Lausanne.

**Réalisation**

Anne-Sylvie Diezi  
Marie-José Zuccone

**Ligne graphique**

Jérôme Grosse  
Centre Audiovisuel UNIL

**Impression**

Imprimerie Corbaz  
7000 exemplaires

**Août 2002**

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**



# Sommaire

## **Etudier à l'UNIL**

Bienvenue  
L'UNIL en bref  
Grades décernés  
S'inscrire à l'UNIL  
Etudier à l'UNIL  
Recherche, formation continue et postgrade à l'UNIL  
Les partenaires  
Calendrier académique  
Plan du site  
Adresses utiles

## **Faculté de théologie**

Définition et finalité des études  
Grades décernés  
Structure des études  
Méthodes d'enseignement et d'évaluation  
Les enseignements  
Formations complémentaires et postgrades  
Instituts et centres de recherche  
Perspectives professionnelles  
Programme des cours  
Adresses utiles

## **Faculté de droit**

Définition et finalité des études  
Grades décernés  
Plans d'études  
Méthodes d'enseignement et d'évaluation  
Les enseignements  
Formations complémentaires et postgrades  
Instituts de recherche et centres spécialisés  
Infrastructures  
Perspectives professionnelles  
Programme des cours  
Adresses utiles

## **Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)**

Définition et finalité des études  
Grades décernés  
Méthodes d'enseignement et d'évaluation  
Formations complémentaires et postgrades  
Perspectives professionnelles  
Programme des cours  
Adresses utiles

## **Faculté des lettres**

Définition et finalité des études	85
Grades décernés	85
Plan d'études	86
Structure des études	86
Structure des examens	89
Formation pédagogique pour l'enseignement	90
Formations complémentaires et postgrade	91
Les enseignements	92
Instituts et centres de recherches	96
Infrastructures	98
Perspectives professionnelles	98
Programme des cours	100
Adresses utiles	119

### **Ecole de français moderne (EFM)**

Définition et finalité des études	125
Titres décernés	125
Plan d'études	125
Structure des études	126
Structure des examens	127
Formation continue et à distance	128
Perspectives professionnelles	128
Infrastructures	128
Programme des cours	129
Cours de vacances	132
Adresses utiles	133

## **Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)**

Définition et finalité des études	137
Grades décernés	137
Plans d'études	138
Structure des études	139
Informations communes à tous les étudiants SSP	143
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	143
Les disciplines qui composent la Faculté des SSP	144
Formations complémentaires et postgrades	145
Formation pédagogique pour l'enseignement	146
Instituts et centres spécialisés	147
Perspectives professionnelles	148
Programme des cours	150
Adresses utiles	160

---

## **Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)**

Définition et finalité des études	165
Grades décernés	165
Plans d'études	166
Structure des études	166
Quatre orientations d'études	167
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	168
Formations complémentaires et postgrades	168
Département et instituts	170
Organisations affiliées	172
Infrastructures	172
Perspectives professionnelles	173
Programme des cours	175
Adresses utiles	184

---

## **Faculté des sciences**

Définition et finalité des études	191
Grades décernés	191
Plans d'études	192
Structure des études	193
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	194
Formations complémentaires et postgrades	195
Les sections et leurs instituts	196
Infrastructures	201
Perspectives professionnelles	202
Programme des cours	204
Adresses utiles	232

### **Section de pharmacie**

Définition et finalité des études	237
Grades décernés	237
Plan d'études	237
Structure des études	238
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	238
Formations complémentaires et postgrades	238
Perspectives professionnelles	239
Programme des cours	240
Adresses utiles	243

---

## **Faculté de médecine**

Définition et finalité des études	247
Grades décernés	247
Structure et durée des études	247
Plan d'études	248
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	249
Formations complémentaires et postgrades	250
Perspectives professionnelles	252
Programme des cours	253
Adresses utiles	260





**L'enseignement 2002-2003**

## Bienvenue

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne (UNIL) est aujourd'hui une institution moderne qui, avec sa voisine l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), constitue un vaste ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de pointe, de portée non seulement lausannoise et vaudoise, mais aussi romande, nationale et internationale.

Forte de sept facultés (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, hautes études commerciales, sciences et médecine), l'Université de Lausanne est une université complète. Elle accueille près de 10'000 étudiants et 2'500 chercheurs. Les contacts entre étudiants et professeurs ainsi que l'interdisciplinarité y sont favorisés.

L'Université de Lausanne est établie sur trois sites, dont celui de Dorigny, situé au bord du Lac Léman, magnifique domaine forestier et agricole dont la beauté aurait inspiré à Pieter Brueghel l'Ancien le paysage de son chef d'œuvre «Les Moissonneurs». C'est ici que sont installées les cinq Facultés des sciences humaines, ainsi que la Faculté des sciences. Afin d'exploiter au mieux les synergies, les instituts et centres de la Faculté de médecine sont quant à eux établis dans la région des hôpitaux, au cœur de la Ville de Lausanne, dans le quartier du Bugnon. Enfin les équipes de l'Institut de biochimie travaillent au Centre de recherche des Boveresses à Epalinges, sur les contreforts du Jorat, dans le voisinage de l'ISREC et de l'Institut Ludwig.

Privilegiée par sa position centrale en Suisse romande, l'Université de Lausanne adhère à un esprit de collaboration et d'ouverture :

- Ouverture au niveau lausannois et vaudois tout d'abord, où l'UNIL est associée à plusieurs institutions de recherche de renom.
- Ouverture régionale, marquée par un important programme de développement et de coopération avec l'Université de Genève et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.
- Ouverture sur les plans romand et national ensuite: l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des Hautes Ecoles suisses et participe activement à de nombreux projets fédéraux.
- Ouverture européenne et internationale enfin: l'UNIL participe à de nombreux programmes et réseaux académiques, dont UNICA, qui l'associe aux universités des capitales de l'Europe.

Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'Université de Lausanne porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échanges participant pleinement au développement intellectuel, scientifique et économique de la ville, du canton et de la région qui l'abritent.

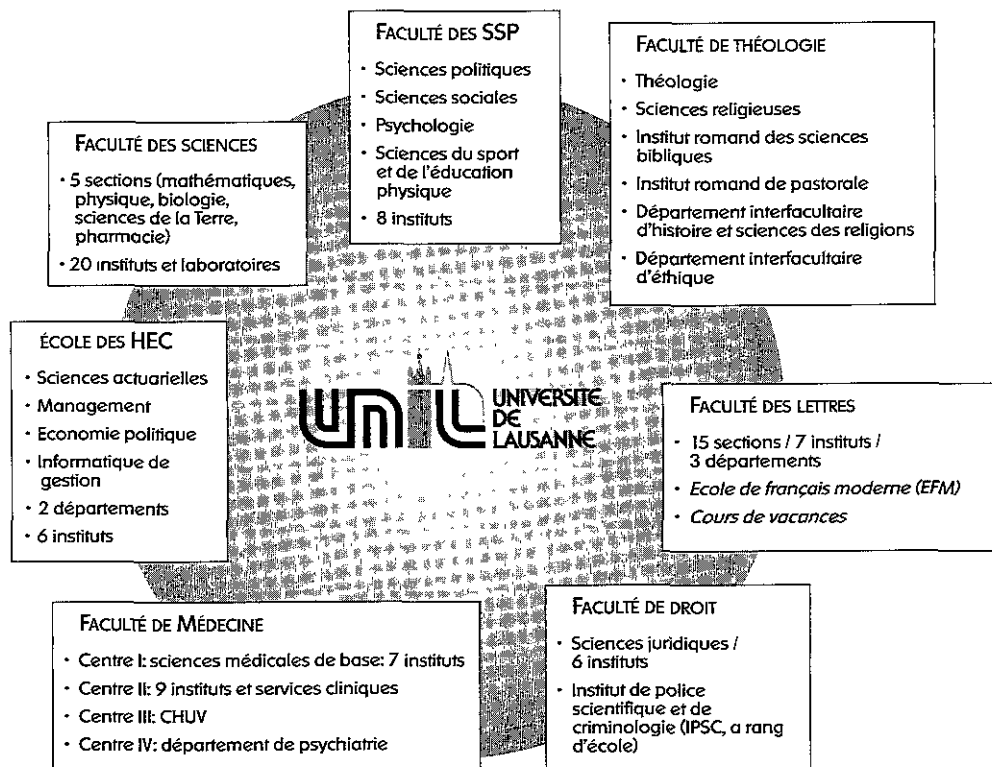
Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus stimulants et les plus agréables de Suisse.

Prof. Jean-Marc Rapp  
Recteur



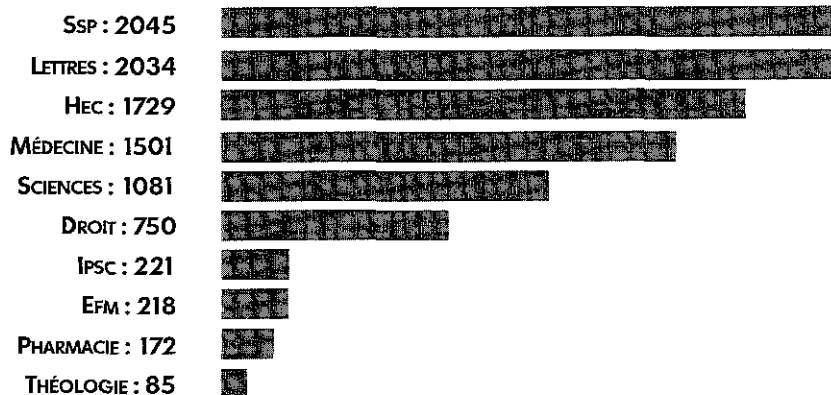
## Sept Facultés et École

Composition des sept facultés et école de l'Université de Lausanne:



## Nombre d'étudiants

En février 2002, les quelque 9800 étudiants inscrits à l'UNIL se répartissaient de la façon suivante:





## Grades décernés

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

- Faculté de théologie**
  - Licence en théologie
  - Licence ès sciences religieuses
  
- Faculté de droit**
  - Licence en droit
  - Double diplôme: Maîtrise / Licence en droit français et suisse
  
- Institut de police scientifique et de criminologie**
  - Licence en sciences forensiques
  
- Faculté des lettres**
  - Licence ès lettres
  
- Ecole de français moderne**
  - Certificat de langue et culture françaises
  - Diplôme de langue et culture françaises
  - Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère
  
- Faculté des sciences sociales et politiques**
  - Licence ès sciences politiques
  - Licence ès sciences sociales
  - Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle
  - Licence en sciences du sport et de l'éducation physique, option licence SSEP, option enseignement
  
- Ecole des Hautes Etudes Commerciales**
  - Licence en sciences économiques, mention «management»
  - Licence en sciences économiques, mention «économie politique»
  - Licence en sciences économiques, mention «sciences actuarielles»
  - Licence en sciences économiques, mention «informatique de gestion»
  
- Faculté des sciences**
  - Licence ès sciences
  - Diplôme de mathématicien
  - Diplôme de physicien
  - Diplôme de biologiste
  - Diplôme de géologue
  - Diplôme d'ingénieur géologue
  - Diplôme en sciences naturelles de l'environnement
  - Diplôme d'informaticien (en commun avec l'Université de Genève)
  
- Section de pharmacie**
  - Diplôme fédéral de pharmacien
  - Diplôme universitaire de pharmacien
  
- Faculté de médecine**
  - Diplôme fédéral de médecin
  - Diplôme de médecin de l'Université (candidats étrangers)
  - Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (candidats étrangers)

## 3<sup>e</sup> cycle

### Faculté de théologie

- Diplôme de spécialisation en théologie
- Diplôme de spécialisation ès sciences religieuses
- Doctorat en théologie
- Doctorat ès sciences religieuses

### Faculté de droit

- DEA en droit européen (LLM.) et droit international économique
- DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation
- DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies
- DESS en droit des affaires / MBL- Master in Business Law
- Doctorat en droit

### Inst. de police scientifique et de criminologie

- DESS en criminologie
- DEA en criminalistique, mention par enseignement
- DEA en criminalistique, mention par recherche avec spécialité
- Doctorat en sciences forensiques, en criminologie

### Faculté des lettres

- DEA «Langues et Littératures européennes comparées»
- DEA en sciences du langage: «Analyse des discours»
- DEA «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»
- DESS «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»
- DESS en écologie humaine: «Développement durable des espaces et sociétés à fortes contraintes»
- Doctorat ès lettres

### Faculté des sciences sociales et politiques

- Diplôme en psychologie
- Certificat d'études postgrades en Politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche
- DEA en science politique
- DEA en sociologie
- DEA pluriuniversitaire en études genre
- DEA «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»
- DESS en conseil, orientation et management des compétences
- DESS en psychosociologie clinique
- DESS «Mondes arabes, mondes musulmans contemporains»
- DESS «Globalisation et régulation sociale»
- DESS «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale
- Doctorat en sciences politiques, sciences sociales, psychologie ou sciences du sport

### Ecole des Hautes Etudes Commerciales

- Certificat d'études en management
- Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme
- Diplôme postgrade en management (MBA)
- Diplôme postgrade en sciences économiques (MSE)
- Diplôme postgrade en informatique et organisation (MBI)
- Diplôme postgrade en management international (MIM)
- Diplôme postgrade en banque et finance (MBF)
- Diplôme postgrade en économie et en administration de la santé (HEC / Médecine)
- Diplôme postgrade en gestion des technologies (MoT)
- Doctorats en sciences économiques (économie politique, finance ou management), en informatique de gestion, en sciences actuarielles, en administration publique

- Faculté des sciences**
- DEA en bioinformatique
  - DEA en sciences de la Terre
  - Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité
  - Doctorat ès sciences
  - Doctorat en médecine ès sciences (MD-PhD)

- Section de pharmacie**
- DESS en pharmacie hospitalière
  - Doctorat ès sciences pharmaceutiques
  - Doctorat ès sciences

- Faculté de médecine**
- Diplôme postgrade en économie et administration de la santé
  - Diplôme postgrade en ingénierie biomédicale
  - Diplôme de santé au travail
  - Certificat d'études complémentaires en toxicologie
  - Certificat d'études complémentaires en recherche cardiovasculaire
  - Doctorat en médecine

## **Immatriculation et inscription**

Pour s'immatriculer à l'Université de Lausanne, les candidats titulaires d'un **diplôme de fin d'études suisse** solliciteront leur inscription de préférence par Internet en remplissant le formulaire en ligne, à l'adresse suivante: [www.unil.ch/dimmat](http://www.unil.ch/dimmat). Les demandes écrites sont à adresser au Bureau des immatriculations et inscriptions.

Les candidats titulaires d'un **diplôme de fin d'études étranger** enverront une demande de dossier en vue d'une immatriculation, après avoir consulté les titres et exigences de l'UNIL. Le candidat accepté recevra une attestation d'admission à l'immatriculation, document indispensable à l'obtention d'un visa. Certains titres de fin d'études secondaires peuvent être reconnus sans pour autant être jugés équivalents à une maturité suisse: les candidats concernés doivent se soumettre, avant de commencer leurs études, à un examen d'admission qui a lieu en juin et en septembre à Fribourg pour toutes les universités suisses (5 matières: français, mathématiques, histoire, anglais et 1 sujet à choix). Les étudiants étrangers qui sont dispensés de l'examen de Fribourg, mais dont le français n'est pas la langue maternelle doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire, sauf s'ils sont titulaires de certains diplômes de français; cet examen a lieu avant le début des cours, en octobre.

Pour connaître la démarche détaillée de la procédure d'immatriculation, ainsi que les diplômes suisses et étrangers considérés comme équivalents à la maturité suisse, consultez la brochure «Conditions d'immatriculation» ou le site Internet.



Bureau des immatriculations et inscriptions  
[www.unil.ch/dimmat](http://www.unil.ch/dimmat)

**Délais** La demande d'immatriculation, en format papier ou électronique, doit impérativement parvenir au Bureau des immatriculations, dans les délais suivants:

- **Avant le 1<sup>er</sup> juin** pour les Facultés de théologie et de droit, l'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), la Faculté des lettres, l'École de français moderne (EFM), la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), l'École des hautes études commerciales (HEC) et la Faculté des sciences, y compris la Section de pharmacie.
- **Avant le 15 janvier** (semestre d'été) pour les étudiants en droit allemand uniquement.
- **Avant le 15 février** pour la Faculté de médecine: la préinscription est impérative et doit parvenir auprès du Secrétariat de la Conférence des Recteurs des universités suisses à Berne (formules disponibles auprès du Bureau des immatriculations et inscriptions).

Attention! Les délais mentionnés peuvent changer d'une année à l'autre. Se renseigner auprès du Bureau des immatriculations.



**Equivalences** Les étudiants désirant obtenir des équivalences pour leurs études universitaires antérieures demanderont la formule adéquate lors du dépôt de la demande d'immatriculation.

**Taxes d'inscription** Tous les étudiants régulièrement immatriculés sont astreints au paiement des taxes universitaires. Au début de chaque semestre, les étudiants reçoivent un bulletin de versement semestriel, qui après paiement, fait office d'attestation d'inscription.

- Droits d'inscription semestriels de Fr. 450.- (pour toutes les facultés et écoles)
  - Taxes d'examen de Fr. 50.- (sauf médecine et pharmacie)
  - Taxes semestrielles de Fr. 60.- (Bibliothèque, sports, prime d'assurance invalidité complémentaire, etc.).
- Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômes postgrades: min. Fr. 2000.- par an, environ Fr. 15 000.- pour le MBA.

## Examen préalable Admission sans maturité

Les candidats titulaires d'un diplôme non conforme aux titres exigés peuvent subir, sous certaines conditions, un examen préalable d'admission dans les facultés ou école suivantes: Faculté de théologie, Faculté des lettres, Faculté des sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, Faculté des sciences. Pour tout renseignement (conditions quant à la nationalité, l'âge ou la formation antérieure) ou inscription à cet examen, l'étudiant s'adressera directement à la faculté ou école choisie. La réussite de l'examen préalable ne donne accès qu'à la faculté ou école concernée. Aucun transfert ultérieur ne sera accepté. Les candidats déposeront, dans les délais impartis, une demande d'immatriculation auprès du Bureau des immatriculations.

-  Décanats des Facultés
- Bureau des immatriculations et inscriptions
-  [www.unil.ch/immat/conditions/sans\\_matu.html](http://www.unil.ch/immat/conditions/sans_matu.html)

## Changement de faculté ou transfert d'université

Changer de faculté ou d'université est possible uniquement au semestre d'hiver. La demande doit être transmise à l'autorité compétente dans les délais suivants:

- **Changement de faculté ou école** (étudiants déjà immatriculés à l'UNIL): le formulaire doit parvenir au Bureau des immatriculations et inscriptions avant le **31 octobre** pour les étudiants inscrits au semestre d'été précédent et avant le **15 novembre** pour les nouveaux étudiants (délais spéciaux pour les transferts en médecine, en pharmacie et en sciences du sport).
- **Changement de section ou diplôme**: une demande écrite est à adresser au doyen de la faculté pour tout changement de section ou diplôme, d'orientation et de discipline au sein de la même faculté ou école.
- **Transfert depuis une autre haute école**: l'Université de Lausanne accepte les transferts d'étudiants de l'Université de Genève jusqu'au **30 septembre**. Les transferts depuis l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) sont accordés jusqu'au **31 octobre** pour les étudiants inscrits au semestre d'été précédent et jusqu'au **1<sup>er</sup> décembre** pour les nouveaux étudiants (sauf médecine, pharmacie et sciences du sport). La demande de transfert d'une autre haute école est à effectuer avant le **1<sup>er</sup> juin**. Le candidat peut voir sa demande soumise à des restrictions.

## Admission aux postgrades

Les étudiants qui désirent s'immatriculer dans le but de suivre un programme de 3<sup>e</sup> cycle sont instamment priés de prendre contact avec les facultés respectives avant de déposer leur demande au Bureau des immatriculations et inscriptions. Le délai d'immatriculation est fixé au **31 août**.

## Admission au doctorat

Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études en vue de l'obtention du grade de docteur doivent fournir au Bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne les photocopies de leurs diplômes universitaires, ainsi que des notes obtenues à tous les examens présentés et préciser le type de doctorat envisagé. S'ils sont admis à l'immatriculation, les candidats devront satisfaire aux exigences suivantes:

- obtenir l'accord d'un professeur en qualité de directeur de thèse;
- obtenir auprès de la faculté l'équivalence de la licence ou du diplôme obtenu.

Le Bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne enverra à l'étudiant le formulaire «demande d'immatriculation pour les candidats au doctorat», qui devra être retourné complété et accompagné des documents demandés avant le **15 novembre** pour le semestre d'hiver et le **31 mars** pour le semestre d'été.

## Auditeur

Toute personne âgée de 18 ans au moins peut, sans présenter de diplôme, s'inscrire en qualité d'auditeur, sous réserve des places disponibles et de l'accord de la faculté ou de l'école concernée. Exceptées la Faculté de médecine, la Section de pharmacie, et l'Ecole de français moderne, toutes les facultés offrent cette possibilité. Le statut d'auditeur se différencie en plusieurs points de celui de l'étudiant:

- Pas de carte d'étudiant ni d'attestation d'inscription
- Pas d'obtention de grade, certificat ou diplôme
- Pas d'admission aux séminaires, exercices, travaux pratiques et laboratoires.

Taxe d'inscription forfaitaire de Fr. 150.- par semestre. Formulaire au Bureau des immatriculations.

## Étudier à l'UNIL

### Structure des études

Les études universitaires se composent de trois cycles d'études:

- Le **1<sup>er</sup> cycle** comprend en règle générale les deux premières années d'études, qui débouchent sur des examens de type demi-licence, 1<sup>er</sup> certificat ou propédeutique. Il est constitué d'enseignements de base et de cours généraux jugés utiles à la maîtrise de la formation choisie.
- Le **2<sup>e</sup> cycle** permet d'approfondir les connaissances, de se spécialiser dans un domaine particulier. Il mène à une licence ou un diplôme (1<sup>er</sup> grade) et se conclut pour la plupart des étudiants par un travail personnel d'une certaine envergure: travail de diplôme, mémoire ou recherche.
- Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à un **3<sup>e</sup> cycle**, que ce soit pour défendre une thèse de doctorat ou pour obtenir un diplôme de spécialisation, un diplôme postgrade, un Master.

#### Année académique

L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en deux semestres d'égale longueur: le semestre d'hiver (fin octobre à mi-février) et le semestre d'été (mi-mars à fin juin). Selon les facultés, les enseignements se donnent sur un semestre ou sur une année: consultez à cet effet les horaires de cours - généralement semestriels - publiés par les décanats des facultés avant la rentrée académique. Les sessions d'examens sont organisées par les facultés et école, qui les répartissent en deux ou trois sessions par année académique: mars, juillet, septembre-octobre.

#### Langue d'enseignement

Tous les cours sont donnés en français, à l'exception des enseignements de langue et littérature donnés dans le cadre des sections d'allemand, anglais, italien et espagnol de la Faculté des lettres, ainsi que de certains programmes postgrades de l'Ecole des HEC. Par conséquent, une bonne connaissance du français est indispensable pour entreprendre des études à l'UNIL: le niveau «Diplôme» de l'Alliance française est conseillé, équivalent environ aux connaissances en français d'un titulaire non-francophone d'une maturité suisse. L'Université de Lausanne propose aux étudiants qui souhaitent améliorer leur français différentes formules:

- Les **Cours de vacances** sont organisés chaque année de juillet à septembre (4 séries de cours de trois semaines). Ces cours de langue, littérature et civilisation françaises s'adressent aux étudiants non francophones de différents niveaux, de débutant à très avancé. Aucun prérequis. Cours recommandés aux futurs étudiants qui sont non francophones.

🏠 [www.unil.ch/cvac](http://www.unil.ch/cvac)

- L'**Ecole de français moderne** est un centre d'études pour étudiants non francophones. Ses différents types de cours concernent tous la langue ou la culture françaises:
  - Mise à niveau en français pour des étudiants qui feront ensuite des études dans une faculté de l'UNIL (cours d'une année).
  - Formation en langue, en littérature et en civilisation françaises (une ou deux années).
  - Formation spécialisée pour futurs enseignants de français langue étrangère.
  - Cours à distance de perfectionnement.
  - Cours d'appoint pour les étudiants non francophones des diverses facultés de l'UNIL.

L'Ecole de français moderne n'offre aucun cours pour des débutants. Pour s'inscrire, il est nécessaire de maîtriser les bases du français oral et écrit: Niveau A2, c'est-à-dire «utilisateur élémentaire» dans les échelles du Portfolio européen des langues.

🏠 [www.unil.ch/efm](http://www.unil.ch/efm)

- Le **Centre de langues** propose un enseignement des langues (allemand, suisse allemand, anglais, espagnol, russe, français pour non francophones) durant l'année académique et les vacances universitaires. Différents types de cours (à raison de 2 à 4 périodes hebdomadaires) sont proposés: généraux, intensifs (pendant les vacances universitaires), préparant à différents diplômes de langue, axés sur des besoins spécifiques (cours à objectifs ciblés), ou sous forme d'apprentissage individualisé à l'espace multimédia avec tutorat. Le coût des cours est à la charge des participants. L'inscription peut se faire online à partir du site de Centre de langues.

🏠 [www.unil.ch/cdl](http://www.unil.ch/cdl)

**Corps enseignant** L'enseignement universitaire est dispensé par le corps enseignant qui se structure hiérarchiquement de la manière suivante:

- Le professeur assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité; le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire.
- Le privat-docent donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
- Le maître d'enseignement participe à un enseignement pratique, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé. Le maître d'enseignement et de recherche participe également à la recherche et possède le titre de docteur.
- Le maître-assistant participe, en vue de la relève académique, à un enseignement pratique et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé.
- L'assistant seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.

## Spécificités des études universitaires

Choisir des études universitaires, c'est privilégier une **formation scientifique, méthodologique et intellectuelle**. L'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare à toutes sortes de professions qui exigent une formation supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle. En revanche, les études universitaires dispensent de vastes connaissances, développent des capacités d'analyse et de synthèse chez les étudiants, ainsi que leur esprit critique. On y apprend à mener une recherche et à en interpréter les résultats; on est formé aux méthodes propres à sa discipline. Réfléchissez avant d'entamer des études universitaires si leur orientation intellectuelle et scientifique vous convient ou si vous ne seriez pas plus à l'aise dans une formation à orientation plus pratique (type HES ou autre).

**Organisation et autodiscipline** sont deux maîtres mots de la formation universitaire. Dans les Facultés de sciences humaines, la liberté académique régnante offre d'innombrables choix au nouvel étudiant: choix des branches, présence non obligatoire, choix des cours, etc. Très vite, il s'agira de se familiariser avec ce nouvel environnement, de trouver son propre rythme de croisière, vu que les évaluations et échéances sont rares dans le système universitaire. Il revient donc à l'étudiant de gérer son horaire, de se fixer objectifs de travail et délais, d'équilibrer activité académique et loisirs. En revanche, les Facultés de médecine et des sciences imposent un cadre d'études plus structuré et un horaire plus chargé, laissant peu de temps pour des activités extra-universitaires. Les étudiants qui choisissent ces voies d'études devront fournir une charge de travail très importante, gérer un rythme soutenu tout au long des études.

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec **motivation**: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap de la première année souvent un peu rébarbative, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débouchés difficiles à prévoir - tout au moins quantitativement - mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.



Service d'orientation et conseil  
[www.unil.ch/soc](http://www.unil.ch/soc)



## Vie pratique

**Budget nécessaire** Le budget de base d'un étudiant est d'environ Fr. 1 600.- à 1 800.- par mois. Ce montant comprend:

- Entretien et nourriture: Fr. 800.- à 850.-
- Logement (sans les charges): Fr. 400.- à 600.-
- Taxes d'inscription aux cours: Fr. 560.-/semestre
- Assurances maladie et accidents: Fr. 150.- à 300.-
- Livres et matériel: Fr. 100.-



**Bourses d'études** Différents types d'aides financières sont à la disposition des étudiants en fonction de leur situation académique, financière et personnelle.

- Les étudiants suisses ou permis C qui étudient à l'UNIL en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles peuvent faire une demande de bourse, qu'ils adresseront à l'Office des bourses d'études de leur canton de domicile. L'Université (Service des affaires socio-culturelles) peut également intervenir sous forme d'aides financières complémentaires: prise en charge partielle de frais médicaux ou dentaires, dispense des taxes d'inscription aux cours, dépannage, allocation d'études.
- Les étudiants qui envisagent d'étudier en 3<sup>e</sup> cycle consulteront la base de données «Amarillo», qui répertorie les sources de financement destinées à la formation et à la recherche.
- Les étudiants étrangers souhaitant obtenir une bourse de la Confédération prendront contact avec l'ambassade de Suisse dans leur pays.

 Service des affaires socio-culturelles  
Offices des bourses d'études et d'apprentissage du canton de domicile  
 [www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc)  
[www.unil.ch/amarillo](http://www.unil.ch/amarillo)



**Logement** Le Service du logement de l'UNIL, qui fait partie du Service des affaires socio-culturelles, centralise les offres de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés, ou dans des appartements à partager avec d'autres étudiants. Ce service n'effectue pas de réservation pour le compte de l'étudiant.

La Fondation Maisons pour étudiants gère six maisons d'étudiants de l'UNIL et de l'EPFL (environ 1000 chambres). A celles-ci s'ajoutent deux foyers: Le Centre universitaire catholique (CUC) et Planète Bleue, foyer rattaché aux aumôneries protestantes.


 Service des affaires socio-culturelles  
Fondation Maisons pour étudiants  
 [www.unil.ch/logement](http://www.unil.ch/logement)  
[www.fmel.ch](http://www.fmel.ch)

**Travail** Le service du travail de l'UNIL, qui fait partie du Service des affaires socio-culturelles, met à disposition des étudiants des offres de travail temporaire. Certains emplois sont ponctuels, d'autres plus réguliers, à temps partiel ou à plein temps. L'adresse des annonceurs n'est communiquée qu'aux étudiants régulièrement inscrits à l'UNIL.

Les étudiants qui cherchent à effectuer un stage, en Suisse ou à l'étranger, pendant leurs études trouveront des informations au Service d'orientation et conseil. Le programme «Unistages», qui s'adresse aux étudiants avancés, gradués et assistants de l'UNIL, offre des stages rémunérés dans différents secteurs d'activités.

 Service des affaires socio-culturelles  
Service d'orientation et conseil  
 [www.unil.ch/emploi](http://www.unil.ch/emploi)  
[www.unil.ch/unistages](http://www.unil.ch/unistages)

**Service militaire** Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison de la Brigade blindée 1 conseille et aide les étudiants devant concilier les études avec de longues périodes de service militaire.

 Office de liaison de la Brigade blindée 1



## Orientation professionnelle

Le Service d'orientation et conseil renseigne sur:

- les études dans les universités suisses et étrangères
- les formations non universitaires et les apprentissages
- les séjours linguistiques et les cours de langues
- les professions, les débouchés et le monde du travail

Il apporte aide et conseil pour les difficultés d'adaptation aux études et à la vie universitaire, les bilans personnels et d'orientation, les méthodes de travail et le passage à l'emploi. Un centre de documentation riche en informations de toutes sortes est à la disposition des étudiants.



Service d'orientation et conseil

[www.unil.ch/soc](http://www.unil.ch/soc)

## Activités sportives et culturelles

Les étudiants inscrits à l'Université de Lausanne ont la possibilité de pratiquer de nombreux sports au **Centre sportif de Dorigny**. De l'aérobic au yoga en passant par les sports nautiques, plus de 50 disciplines sportives sont proposées, la plupart gratuitement.

Pour ceux qui s'intéressent davantage aux activités culturelles, l'Université de Lausanne offre l'occasion de pratiquer la musique en chantant dans un chœur, en jouant dans un orchestre ou dans le cadre d'une association de musique de chambre. Les **affaires culturelles** de l'Université de Lausanne proposent des ateliers artistiques (photographie, théâtre, peinture, danse, etc.) et des midi spectacles à l'intention des étudiants. Ce service met également sur pied une saison culturelle autant pour le public de la ville que pour celui du site: spectacles, concerts, expositions à la Grange de Dorigny.



Service des sports

Service des affaires socio-culturelles



[www.unil.ch/sport](http://www.unil.ch/sport)

[www.unil.ch/culture](http://www.unil.ch/culture)

## Bibliothèques

La Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) met à disposition de la communauté universitaire et du grand public vaudois plus de 1,7 million de volumes, dont 470'000 titres en libre accès. La BCU offre à ses usagers 1'200 places de travail, réparties en 4 emplacements:

- la Bibliothèque de Dorigny (BC)
- la Bibliothèque de droit et sciences économiques (BFSH1)
- la Bibliothèque de la Riponne (centre de Lausanne)
- la Bibliothèque des Cèdres (centre de Lausanne)

Outre la consultation d'ouvrages, la BCU propose CD-roms et enregistrements audiovisuels à la médiathèque. Elle conserve également des oeuvres précieuses, tels que manuscrits médiévaux enluminés, incunables, textes autographes.

La BCU comporte essentiellement des ouvrages et des revues de sciences humaines. Les Facultés de sciences et de médecine mettent à disposition de leurs étudiants des bibliothèques spécialisées, qui se situent dans leurs bâtiments. Certains instituts de recherche proposent également un centre de documentation spécialisé. Pour plus d'informations, consultez les pages qui concernent la Faculté en question.



[www.unil.ch/BCU](http://www.unil.ch/BCU)

## Informatique

Des salles équipées d'ordinateurs sont à disposition des étudiants dans tous les bâtiments de l'Université. De plus, des bornes d'accès à Internet (Situnil), réparties sur le campus, permettent de brèves sessions de travail sur le web (messagerie, consultation d'informations relatives aux études, etc.).

Tout étudiant immatriculé à l'UNIL peut profiter des services Internetunil: mise à disposition gratuite d'une boîte aux lettres e-mail (Mailunil), aisément consultable de partout grâce à l'interface Webmail et/ou accès gratuit à Internet depuis le domicile pour les étudiants équipés chez eux d'un ordinateur et d'un modem (Homeunil).

# étudier à l'UNIL

Grâce au service Softunil, des logiciels peuvent être obtenus à des prix abordables. Les étudiants inscrits dans les Facultés des lettres, SSP et théologie ont par ailleurs la possibilité de suivre des cours de service gratuits organisés par le Centre informatique (utilisation du Macintosh, navigation et la publication sur le web, utilisation des logiciels Microsoft Word et Excel) au BFSH2.

 [www.unil.ch/internetunil](http://www.unil.ch/internetunil)

## Mobilité



Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux:

- **Mobilité en Europe:** dans le prolongement du programme ERASMUS, et en vue d'une adhésion au programme européen d'éducation SOCRATES, l'UNIL a négocié plus d'une centaine de conventions bilatérales avec des universités de l'Union européenne.
- **Mobilité en Suisse:** possibilité d'effectuer un séjour d'études dans une université alémanique, avec reconnaissance académique garantie.
- **Conventions d'échange,** conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.

Les séjours s'effectuent de préférence durant le 2<sup>e</sup> cycle des études et durent de 1 à 2 semestres; il est également possible de partir lors d'un 3<sup>e</sup> cycle. Organiser un séjour de mobilité prend du temps: il est indispensable de commencer les démarches suffisamment tôt (6-12 mois avant le départ).

Dans le cadre des différents programmes d'échange, un appoint financier de la part de l'UNIL, de la Confédération ou encore de l'université d'accueil est prévu. Cependant, ces montants sont relativement faibles, car ils ne sont prévus que pour compenser les frais supplémentaires entraînés par un déplacement à l'étranger.

Pour tout renseignement concernant les pays de destination et la procédure de participation, consultez le fascicule «Etudier Ailleurs», ainsi que le site Internet des Relations internationales, régulièrement mis à jour quant aux possibilités d'échange.

 Relations internationales  
Service des affaires socio-culturelles  
 [www.unil.ch/ri](http://www.unil.ch/ri)

## Système de crédits ECTS

Pour faciliter la mobilité internationale et la reconnaissance des années d'études effectuées à l'étranger, les facultés et école de l'UNIL ont introduit le système des crédits européen ECTS (European Credit Transfer System) dans leurs plans d'études. Il s'agit d'un système qui permet de mesurer et de comparer les résultats académiques de l'étudiant et de les transférer d'une université à l'autre: les crédits académiques représentent la quantité de travail accompli (1 cours ou 1 séminaire équivaut à x crédits), et les notes traduisent la qualité de ce travail.

La mise en place d'un tel système a pour but de favoriser les échanges tout en évitant une prolongation des études. Actuellement, l'utilisation de l'ECTS à l'Université de Lausanne varie d'une faculté à l'autre, mais, dans le cadre du programme d'échanges SOCRATES, le système ECTS est à la base des échanges d'étudiants.

 [www.unil.ch/ri/ects](http://www.unil.ch/ri/ects)

## Recherche et formation continue à l'UNIL

### La recherche

L'Université de Lausanne compte plus de 130 unités d'enseignement et de recherche oeuvrant dans des domaines aussi divers que la numismatique grecque, le cybermarketing ou la biologie du développement.

Au sein de ses instituts, laboratoires et bibliothèques, 2500 chercheurs travaillent chaque jour sur des projets de recherche de portée nationale ou internationale. Les collaborations développées auprès de nombreuses institutions universitaires ou organisations indépendantes placent l'Université de Lausanne au coeur d'une synergie de compétences. Ouverte sur le monde académique, mais aussi sur le secteur privé (entreprises, médias, associations culturelles, etc.), l'UNIL met ses talents et ses connaissances au service d'un large public.

La base de données Unisciences présente les équipes, domaines de recherche, techniques spécifiques et appareillages de chaque unité d'enseignement et de recherche, ainsi que les spécificités personnelles de chaque enseignant et chercheur. Elle est consultable en tout temps sur Internet à l'adresse ci-dessous.



[www.unil.ch/unisciences](http://www.unil.ch/unisciences)

Euresearch UNIL-EPFL, l'antenne lausannoise du réseau suisse d'information et de conseil sur la recherche européenne, a pour mission de favoriser l'accès des chercheurs de l'Université et des institutions proches ou associées (EPFL, IDHEAP, IMD, ISB, ISREC, IURST, Institut Ludwig, etc.) aux programmes européens de recherche et développement (PCRD, COST, INTAS, etc.).

Euresearch Lausanne offre information, conseil et assistance pour l'acquisition de financements et la préparation de projets de recherche.



[www.unil.ch/euresearch](http://www.unil.ch/euresearch)

### La formation postgrade et continue

La formation postgrade et la formation continue sont appelées à jouer un rôle croissant dans la formation universitaire: une attention toute particulière est portée à leur développement à l'Université de Lausanne, en coordination et collaboration avec d'autres hautes écoles.

#### Formation postgrade

Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser de façon plus approfondie en s'inscrivant à des études de 3<sup>e</sup> cycle longues (doctorat) ou plus courtes (diplôme postgrade). De plus en plus de personnes entreprennent une formation complémentaire à leur licence, afin de s'intégrer de façon ciblée dans le marché du travail ou de développer des compétences dans un domaine connexe à celui de leurs études.

L'Université de Lausanne propose ainsi plus de 30 formations postgrades souvent en collaboration avec d'autres hautes écoles et dans de nombreuses disciplines (telles la criminologie, le droit de la consommation, le management, etc.), réparties dans toutes les facultés. L'Université a pour objectif d'augmenter l'offre en cours postgrades proposés par ses facultés, tout en assurant leur excellence et leur eurocompatibilité, afin que chaque titulaire d'un postgrade de l'UNIL puisse voir reconnaître et faire valoir son diplôme sur le plan européen.



Facultés concernées



[www.unil.ch/sfc/autres\\_cours.html](http://www.unil.ch/sfc/autres_cours.html)

**Formation continue** A côté de ses activités traditionnelles qui sont l'enseignement et la recherche, l'Université de Lausanne s'est engagée dans une mission en plein développement: celle de la formation continue. L'Université répond ainsi aux besoins croissants de formation des adultes engagés dans la vie professionnelle. Les cours traitent de sujets répondant à des questions d'actualité et souvent liés à des domaines de recherche. Ils allient pour la plupart un apport académique, par des enseignants de l'Université, et des applications pratiques amenées par des spécialistes externes. Ils comportent généralement une approche pluridisciplinaire, favorisant les échanges d'idées, la découverte d'autres pratiques professionnelles et la mise en place de solutions nouvelles et créatives. Les cours peuvent tous être suivis en cours d'emploi et s'adressent à des professionnels, détenteurs ou non d'un diplôme universitaire, disposant des connaissances et expériences requises. Ils concernent la plupart des domaines d'enseignement et de recherche de l'Université. Certaines formations conduisent à un certificat de formation continue.



Service de formation continue  
[www.unil.ch/sfc](http://www.unil.ch/sfc)

# Les partenaires

## **Projet tripartite «Sciences, Vie, Société»**

### **Programme d'innovation et de coordination entre l'Université de Lausanne, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne et l'Université de Genève**

Un projet commun aux trois Hautes Écoles lémaniques d'innovation et de coordination en enseignement et recherche dans les sciences du vivant et les sciences humaines a été annoncé fin 1998. Suite à son acceptation par les autorités cantonales et fédérales, ainsi que par une votation populaire dans le Canton de Vaud, ce programme est progressivement mis en œuvre depuis l'automne 2001.

Le projet prévoit notamment de concentrer les forces sur la place lausannoise dans les domaines de la chimie, de la physique et des mathématiques par une intégration progressive au sein de l'EPFL, entre 2001 et 2003, des sections concernées de l'UNIL. Les ressources nécessaires à ce transfert sont fournies par la Confédération. L'UNIL consacre le budget ainsi libéré à des développements dans le domaine des sciences du vivant (génomique) et celui des sciences humaines. L'École romande de pharmacie, créée sur deux sites en 1993, sera regroupée physiquement dès 2004 sur un seul site à Genève.

La préparation des transferts des sections concernées de l'UNIL à l'EPFL, notamment pour ce qui concerne l'enseignement, les plans d'étude et la nature des diplômes obtenus a fait l'objet d'accords entre les directions et les enseignants de l'UNIL et de l'EPFL. La qualité des études et des diplômes attribués, à toutes les étapes de la formation (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles, doctorat) est naturellement maintenue. Les formations orientées soit vers des diplômes d'ingénieur, soit vers des titres de type licence sont conservées. Il en va de même pour la formation conduisant à l'enseignement secondaire, qui est reprise par l'EPFL dans les domaines concernés.

Le projet global prévoit par ailleurs la mise en œuvre d'un programme commun aux trois Hautes Écoles d'enseignement et de recherche en sciences du vivant, s'exprimant par la création d'un Centre intégratif et de pôles de compétences dans différents domaines de la génomique. Des programmes communs de recherche et d'enseignement en sciences humaines sont également mis sur pied, ainsi qu'un cadre d'enseignement nouveau en sciences humaines destiné aux étudiants de l'EPFL.


## **Institutions proches et associées à l'UNIL**

### **Ecole polytechnique fédérale de Lausanne**

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral. Elle est active dans 12 domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 51 40 étudiants y côtoient 210 professeurs entourés de 2400 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs.


L'EPFL assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie.

La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Elle ira en s'intensifiant dans le cadre du projet de développement tripartite UNIL-UNIGE-EPFL. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dorigny.

 [www.epfl.ch](http://www.epfl.ch)


## Université de Genève

Née en 1559 par Jean Calvin et Théodore de Bèze, l'Académie de Genève, comme celle de Lausanne, fut d'abord conçue comme un séminaire théologique à l'intention des futurs pasteurs. Elle eut Théodore de Bèze pour premier recteur, qui s'efforça de l'ouvrir au droit et à la médecine. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle perdit ses allégeances ecclésiastiques et fut érigée en Université avec la décision de créer la Faculté de médecine (1873). Aujourd'hui, elle compte 7 facultés (sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie protestante, psychologie et sciences de l'éducation), l'Institut d'architecture, l'École de traduction et d'interprétation et divers centres d'études interfacultaires. Elle compte quelque 13'400 étudiants et emploie plus de 3'000 enseignants ainsi que 1'600 collaborateurs techniques et administratifs. La collaboration entre les Universités de Lausanne et de Genève s'est sensiblement développée ces dernières années.

 [www.unige.ch](http://www.unige.ch)

## Université de Neuchâtel

Fondée en 1838, l'Académie de Neuchâtel est devenue une Université en 1909. Aujourd'hui, elle compte 3'300 étudiants - dont 500 doctorants et 18% d'étrangers - répartis en 4 facultés (lettres et sciences humaines, droit et sciences économiques, sciences et théologie) qui occupent différents bâtiments situés au cœur de la ville. L'Université emploie environ 1 200 personnes dont 120 membres du corps professoral. Siège de plusieurs centres de recherche d'importance internationale, la haute école neuchâteloise organise par ailleurs, en collaboration avec d'autres universités suisses ou étrangères, neuf cours postgrades dans des domaines aussi divers que la statistique, l'hydrogéologie, l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie, la parasitologie, la biodiversité, la géographie, les sciences de l'Antiquité et le management du sport. L'Université de Neuchâtel participe à la collaboration interuniversitaire nationale par le biais de trois conventions principales : BeNeFri (Berne, Neuchâtel et Fribourg), Triangle azur (Genève, Lausanne, Neuchâtel) et CUSO (universités de Suisse occidentale).


 [www.unine.ch](http://www.unine.ch)

## Service des Hospices cantonaux

Le Service des Hospices cantonaux a été créé par décision du Conseil d'Etat le 25 juin 1990. Mis en œuvre dès juin 1991, les Hospices cantonaux regroupent l'ensemble des institutions sanitaires cantonales ayant une vocation de soins, de recherche et d'enseignement.


Les Hospices gèrent le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le Centre universitaire de traitement et de réadaptation Cevey-Sylvana (CUTR), les établissements psychiatriques cantonaux, l'Établissement thermal de Lavey-les-Bains, le Département de santé communautaire, regroupant les instituts universitaires cantonaux du domaine de la santé, les écoles cantonales de formation aux professions de la santé.

Les Hospices mettent les infrastructures et les moyens dont ils disposent au service de la Faculté de médecine, afin de lui permettre d'assumer dans les meilleures conditions possibles ses missions d'enseignement et de recherche.

 [www.hospvd.ch](http://www.hospvd.ch)

## Fondation Science et Cité


Créée en 1998, la Fondation Science et Cité a pour objectif de favoriser « le dialogue constructif, la compréhension et l'atteinte d'un consensus entre la communauté scientifique et la société » à l'échelon national. Sa première action d'envergure a consisté en l'organisation du Festival Science et Cité en mai 2001 dans dix villes de Suisse. La Fondation souhaite créer trois Maisons Science et Cité dont la tâche sera de stimuler régionalement le dialogue critique entre sciences et société. L'UNIL entretient avec elle d'étroites collaborations, en particulier au travers d'IMédia - Interface Sciences, Médecine et Société. IMédia a coordonné le premier Festival pour l'UNIL et a proposé à la Fondation de collaborer à la création du Réseau Romand Science et Cité comprenant à ce jour 23 musées et centres de culture scientifique. La Fondation a été chargée par le Parlement d'animer le débat public concernant les cellules souches embryonnaires de mai à novembre 2002. Plusieurs collaborateurs de l'UNIL participent à cette opération. Le prochain Festival Science et Cité aura lieu en mai 2004.

 [www.science-et-cite.ch](http://www.science-et-cite.ch)

## Centre de droit de l'entreprise

Le CEDIDAC – Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne est une interface entre les milieux professionnels et l'Université de Lausanne. Ce centre fonctionne comme un organisme de formation continue de niveau universitaire. Il permet aux praticiens de suivre plusieurs journées d'étude par année. Dans son Bulletin de nouvelles, le CEDIDAC présente des nouveautés, de la jurisprudence et de la législation. Il effectue en outre les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels, au rythme de trois par année environ.

Le CEDIDAC œuvre tant sur le plan intercantonal qu'international. Il collabore avec les professeurs des Universités romandes et des instituts de propriété intellectuelle de l'Europe entière, particulièrement en France, en Belgique, en Espagne et en Pologne. Le CEDIDAC est soutenu par une association qui regroupe plus de mille membres, dont 40 entreprises de Suisse romande.

 [www.unil.ch/cedidac](http://www.unil.ch/cedidac)

## Fondation Jean Monnet pour l'Europe

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 15 fonds et couvrent le siècle entier.

Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation.


La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'Union européenne. Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

 [www.jean-monnet.ch](http://www.jean-monnet.ch)

## Institut de recherche en ophtalmologie

L'Institut de Recherche en Ophtalmologie (IRO) est une fondation à but non lucratif créée en 1989 et établie à Sion. Sa mission est de contribuer à une meilleure connaissance des maladies oculaires pour un diagnostic plus précoce et une thérapie plus efficace. Pour ce faire, l'IRO a rassemblé un groupe de physiciens, ingénieurs et médecins qui développent des techniques et des instruments de pointe utilisés pour la recherche de base de la fonction visuelle et pour des études cliniques.


Les techniques mises au point en collaboration avec des ophtalmologues dans les centres universitaires suisses et étrangers se basent sur les découvertes les plus récentes dans les domaines de l'optique et des lasers, de l'électronique, de la microtechnique et de l'informatique. Elles stimuleront le développement industriel dans le domaine de l'ophtalmologie et enrichiront à long terme la panoplie d'instruments mis à disposition des cliniciens dans leur lutte contre les maladies oculaires.

 [www.iro.vsn.ch](http://www.iro.vsn.ch)

## Institut des hautes études en administration publique


Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes gradués des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique (MPA) a été spécialement conçu par l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les informent à la gestion des administrations et des services publics.

 [www.unil.ch/idheap](http://www.unil.ch/idheap)


## Institut Ludwig de recherche sur le cancer

Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son objectif est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe. L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été inaugurée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer.

 [www-ludwig.unil.ch](http://www-ludwig.unil.ch)

## Institut suisse de bioinformatique


L'Institut suisse de bioinformatique (ISB) est une Fondation sans but lucratif, dont le but est de promouvoir la recherche, le développement de banques de données et d'outils informatiques, l'enseignement et les activités de service dans le domaine de la bioinformatique. La bioinformatique est définie comme étant l'étude, à l'aide de techniques informatiques, des composants du monde vivant et plus particulièrement des macromolécules telles que les protéines, les acides nucléiques et les sucres, et de leurs interactions. L'ISB regroupe des partenaires venant d'horizons divers: les Universités de Lausanne et de Genève, l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut Ludwig de recherches sur le cancer, les Hôpitaux universitaires genevois, et la compagnie pharmaceutique Glaxo-Wellcome. Il collabore avec des groupes de recherche sur tous les continents. L'ISB organise, en collaboration avec les Universités, un DEA en Bioinformatique, le premier de son genre en Suisse. Il accueille aussi des doctorants et post-doctorants, et donne des cours de 3<sup>e</sup> cycle pour des chercheurs en biologie et médecine venant de toute la Suisse. L'ISB est l'antenne suisse de EMBnet, le réseau européen de bioinformatique.

 [www.isb-sib.ch](http://www.isb-sib.ch)

## Institut suisse de droit comparé

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé (ISDC) a ouvert ses portes en 1982. Etabli sur le site de l'Université de Lausanne, mais doté du statut d'établissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 200'000 volumes et près de 2000 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre-accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison de leur technicité ou du caractère très changeant de la législation.

 [www-isdc.unil.ch](http://www-isdc.unil.ch)

## Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer


L'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) est une fondation d'utilité publique à but non lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges près de Lausanne en 1976. Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 15 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers.

Leurs travaux portent en particulier sur:

- le contrôle de la division cellulaire;
- la différenciation cellulaire;
- les relations entre virus et cancers;
- la détection des mutations de gènes impliqués dans la cancérogenèse;
- l'immunothérapie des tumeurs.




L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges: l'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV; plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

 [www-isrec.unil.ch](http://www-isrec.unil.ch)

## International Institute for Management Development

L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE-Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend:


- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre);
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés;
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques.

 [www.imd.ch](http://www.imd.ch)

## Musée de géologie

Le Musée cantonal de géologie est une institution publique gérée par l'Etat de Vaud. Il dépend du Service des affaires culturelles et travaille de concert avec les autres musées cantonaux et l'Université. En tant que dépositaire d'un patrimoine scientifique et en tant que consultant, le Musée est également concerné par la loi sur la protection de la nature et des sites et par la loi sur les hydrocarbures.

Depuis 1818, date de sa création, des chercheurs fouillent le sol, extraient roches, fossiles et cristaux, les étudient et constituent de remarquables collections qui sont les livres d'histoire d'un passé souvent mystérieux pour le grand public.

 [www-ssf.unil.ch/musee](http://www-ssf.unil.ch/musee)

# Calendrier académique

## Semestre d'hiver 2002-2003

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants	14-18 octobre 2002	
Début des cours	21 octobre 2002	8h <sup>15</sup>
Interruption des cours	20 décembre 2002	19h <sup>00</sup>
Reprise des cours	6 janvier 2003	8h <sup>15</sup>
Fin des cours	7 février 2003	19h <sup>00</sup>

## Semestre d'été 2003

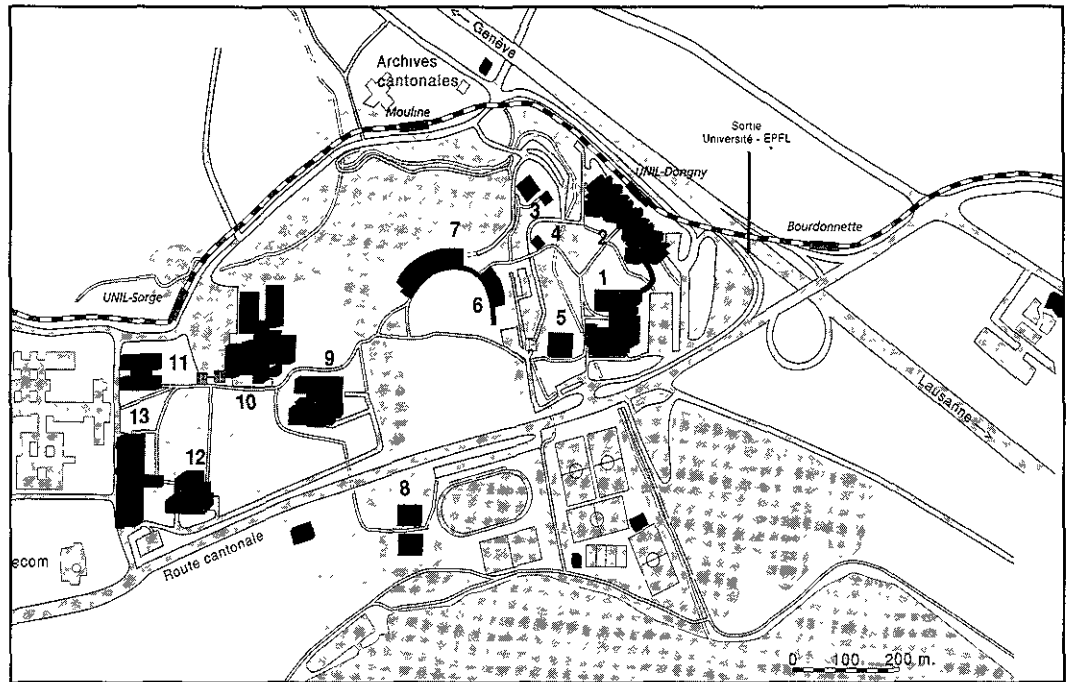
Début des cours	10 mars 2003	8h <sup>15</sup>
Interruption des cours	17 avril 2003	19h <sup>00</sup>
Reprise des cours	28 avril 2003	8h <sup>15</sup>
Fin des cours	20 juin 2003	19h <sup>00</sup>

## Manifestations universitaires

Cours d'introduction aux études universitaires	14-16 octobre 2002	9h <sup>15</sup>
Journée d'accueil des étudiants d'échange	17 octobre 2002	9h <sup>00</sup>
Journée d'accueil des nouveaux étudiants	18 octobre 2002	9h <sup>30</sup>
Séances des Facultés et Ecole	21-25 octobre 2002	17h <sup>15</sup>
Dies academicus	26 octobre 2002	10h <sup>00</sup>
Journée des gymnasiens (vaudois)	29 janvier 2003	9h <sup>15</sup>
Journée des gymnasiens (non-vaudois)	30 janvier 2003	9h <sup>15</sup>

**Examens** Les périodes d'examens ont lieu en principe trois semaines avant le début des cours en automne et pendant les trois semaines qui suivent la fin des cours au printemps et en été. Toute dérogation à cette règle est de la compétence du Rectorat. Les dates exactes sont fixées par les Facultés et Ecole.

## Plan du site



1. Bâtiment des sciences humaines 1 (BFSH 1)
2. Bâtiment des sciences humaines 2 (BFSH2)
3. Grange de Dorigny
4. Château de Dorigny
5. Institut suisse de droit comparé (ISDC)
6. Bâtiment du rectorat et de l'administration centrale (BRA)
7. Bâtiment central
8. Salles omnisports 1 et 2 (SOS 1 et 2)
9. Bâtiment de biologie
10. Collège propédeutique (CP)
11. Bâtiment des sciences physiques (BSP)
12. Bâtiment de l'École de pharmacie (BEP)
13. Bâtiment de chimie (BCH)

# Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
	<b>Central téléphonique</b>		+41 (0)21 692 11 11	+41 (0)21 692 26 15
<b>Rectorat</b>	<b>Prof. Jean-Marc Rapp, recteur</b> Affaires générales	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 11	+41 (0)21 692 20 15
	<b>Prof. Jacques Diezi, vice-recteur</b> Affaires étudiantes Relations internationales	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 31 +41 (0)21 692 20 21	+41 (0)21 692 20 15 +41 (0)21 692 20 05
	<b>Prof. Walter Wahli, vice-recteur</b> Recherche, Formation postgrade et continue	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 56	+41 (0)21 692 20 15
	<b>Prof. Maria Wentland Forte, vice-recteur</b> Finances, Informatique, Statistiques	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 61	+41 (0)21 692 20 15
	<b>Prof. Jörg Winistörfer, vice-recteur</b> Enseignants et Bâtiments	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 41	+41 (0)21 692 20 15
<b>Services centraux</b>	<b>Affaires étudiantes</b> M <sup>me</sup> Antoinette Charon, adjointe	Château de Dongny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 26	+41 (0)21 692 20 05
	<b>Euresearch</b> M <sup>me</sup> A.-E. De Crousaz, adjointe	EPFL, Centre Midi 2/358 1015 Lausanne	+41 (0)21 693 47 50	+41 (0)21 693 47 47
	<b>Centre des technologies pour l'enseignement et la formation</b> M. Bahram Zaerpour, directeur	Bâtiment Provence 407 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 38 03	+41 (0)21 692 38 05
	<b>Finances, Informatique, Statistiques</b> M. Pierre Mingard, adjoint	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 36	+41 (0)21 692 20 15
	<b>Service des enseignants</b> M <sup>me</sup> Maryse Winzenried, adjointe	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 44	+41 (0)21 692 20 15
	<b>Conseil à la qualité de l'enseignement</b> M. Jacques Lanares, adjoint	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 40	+41 (0)21 692 20 15
	<b>Coordination UNIL-UNIGE</b> M <sup>me</sup> Nathalie Janz, adjointe	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 42	+41 (0)21 692 20 35
	<b>Service de presse</b> M. Axel Broquet	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 70	+41 (0)21 692 20 75
	<b>Centre informatique</b> M. Pascal Jacot-Guillarmod	Rte de Chavannes 33 1007 Lausanne	+41 (0)21 692 22 00	+41 (0)21 692 22 05
	<b>Bureau de l'égalité des chances</b> M <sup>me</sup> Guite Theurillat	CP 200-08 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 59	+41 (0)21 692 20 55

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Direction administrative</b>	M. Jean-Paul Dépraz Directeur administratif	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 23 00	+41 (0)21 692 23 05
<b>Administration centrale</b>	<b>Gestion du personnel</b> M. Christian de Trey	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 23 10	+41 (0)21 692 23 05
	<b>Service financier</b> M. Pierre Wyss	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 23 20	+41 (0)21 692 23 05
	<b>Centre audiovisuel (CAV)</b> M. Jérôme Grosse	Bâtiment central 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 22 70	+41 (0)21 692 22 75
	<b>Bâtiments et travaux (gestion des locaux)</b> M. Pierre-Alain Meier	CP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 26 10	+41 (0)21 692 25 55
	<b>Bâtiments et travaux (exploitation technique)</b> M. Werner Sonnenschein	Maison Rose 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 24 00	+41 (0)21 692 24 05
	<b>Bâtiments et travaux (intendance)</b> M. Jean-Paul Dutoit	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 26 20	+41 (0)21 692 26 25
	<b>Bâtiments et travaux (aménagement extérieurs)</b> M. Yves Chuat	Ferme de la Mouline 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 26 00	+41 (0)21 692 26 05

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Services aux étudiants</b>	<b>Service d'orientation et conseil</b> M. Claude Roulin <i>orientation@unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 30	+41 (0)21 692 21 35
	<b>Bureau des immatriculations et inscriptions</b> M <sup>me</sup> Carine Rüssmann <i>immat@immat.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 00	+41 (0)21 692 21 05
	<b>Service des affaires socio-culturelles</b> M <sup>me</sup> Gilberte Isler <i>info@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 13	+41 (0)21 692 21 15
	Travail-logement <i>travail.logement@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 21	+41 (0)21 692 21 15
	Affaires culturelles M <sup>me</sup> Dominique Hauser <i>culture@sasc.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 12	+41 (0)21 692 21 15
	<b>Centre de langues</b> M <sup>me</sup> Brigitte Forster Vosicki <i>CentreDeLangues@cdl.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 20	+41 (0)21 692 29 17
	<b>Service des sports UNIL-EPFL</b> M. Georges-André Carrel <i>sports@unil.ch</i>	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 50	+41 (0)21 692 21 55
	<b>Aumôneries des hautes écoles</b> M <sup>me</sup> Claire Couplet et M. Virgile Rochat <i>aumonerie@aum.unil.ch</i>	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 47 +41 (0)21 692 21 48	+41 (0)21 692 21 45
	<b>Bureau de médiation et réception des plaintes (harcèlement)</b> M <sup>me</sup> Françoise Méan <i>Contact.Mediation@unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 22 22	+41 (0)21 692 22 95
	<b>Mobilité, Relations internationales</b>	<b>Relations internationales</b> M <sup>me</sup> Antoinette Charon, adjointe M <sup>me</sup> Marinette Robert, secrétariat <i>relint@rect.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 20
<b>Mobilité, échange d'étudiants</b> M <sup>me</sup> Gilberte Isler <i>Gilberte.Isler@sasc.unil.ch</i>		BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 13	+41 (0)21 692 21 15
M <sup>me</sup> Maria Velasco (Erasmus /Socrates) <i>Maria.Velasco@sasc.unil.ch</i>		BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 16	+41 (0)21 692 21 15
<b>Formation continue</b>	<b>Service de formation continue</b> M <sup>me</sup> Monique Baud <i>Formcont@unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 22 90	+41 (0)21 692 22 95

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Facultés et Ecoles</b>	<b>Faculté de théologie</b> Prof. Thomas Romer, doyen <i>SecretariatTheologie@atheol.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 00	+41 (0)21 692 27 05
	<b>Faculté de droit</b> Prof. Hansjorg Peter, doyen <i>Hanne-Christine.Janin@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 40	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Institut de police scientifique et de criminologie</b> Prof. Pierre Margot, directeur <i>Anne.Marville@ipsc.unil.ch</i>	BCH 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 46 00	+41 (0)21 692 46 05
	<b>Faculté des lettres</b> Prof. André Wyss, doyen <i>Lidia.Peytrignet@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 00	+41 (0)21 692 29 05
	<b>Ecole de français moderne</b> M. Raymond Capré, directeur <i>efmsecr@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 80	+41 (0)21 692 30 85
	<b>Cours de vacances</b> M <sup>me</sup> Georgette Blanc, directrice <i>CoursDeVacances@cvac.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 90	+41 (0)21 692 30 85
	<b>Faculté des sciences sociales et politiques</b> Prof. René Levy, doyen <i>Cristina.Ferran@dssp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 00	+41 (0)21 692 31 15
	<b>Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives</b> M. Marco Astolfi, directeur <i>Ueraps@unil.ch</i>	Centre sportif de Dongny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 80	+41 (0)21 692 21 55
	<b>Ecole des Hautes Etudes Commerciales</b> Prof. Alexander Bergmann, doyen <i>Marcelle.Aprile@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 00	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Faculté des sciences</b> Prof. Dominique Arlettaz, doyen <i>FrançoiseMane.Miglia@dsc.unil.ch</i>	CP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 35 00	+41 (0)21 692 35 05
<b>Section de pharmacie</b> Prof. Jean-Luc Wolfender, président <i>Anne-Marie.Berjano@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 00	+41 (0)21 692 45 05	
<b>Faculté de médecine</b> Prof. Michel-Pierre Glauser, doyen <i>Medecinedecanat@dmed.unil.ch</i>	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 00	+41 (0)21 692 50 05	

**Institutions proches ou associées**

<b>Ecole polytechnique fédérale de Lausanne</b>	Ecublens 1015 Lausanne	+41 (0)21 693 11 11	+41 (0)21 693 52 00
<b>Université de Genève</b>	Rue Général-Dufour 24 1211 Genève 4	+41 (0)22 705 71 11	+41 (0)22 320 29 27
<b>Université de Neuchâtel</b>	Av. du 1 <sup>er</sup> -Mars 26 2000 Neuchâtel	+41 (0)32 718 21.12	+41 (0)32 718 21 01

Responsable	adresse	téléphone	fax
Hospices cantonaux	Rue du Bugnon 21 1011 Lausanne	+41 (0)21 314 70 00	
Centre du droit de l'entreprise	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 50	+41 (0)21 692 28 55
Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes	Ferme de Dongny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 90	+41 (0)21 692 20 95
Institut de recherche en ophtalmologie	Grand-Champsec 64 1950 Sion 4	+41 (0)27 203 59 71	+41 (0)27 203 59 70
Institut des hautes études en administration publique	Rte de la Maladière 21 1022 Chavannes	+41 (0)21 694 06 00	+41 (0)21 694 06 09
Institut Ludwig de recherche sur le cancer	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	+41 (0)21 692 59 66	+41 (0)21 653 44 74
Institut suisse de bioinformatique	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	+41 (0)21 692 59 91	+41 (0)21 692 59 45
Institut suisse de droit comparé	Dongny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 49 11	+41 (0)21 692 49 49
Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	+41 (0)21 692 58 58	+41 (0)21 692 69 33
International Institute for Management Development	Ch. de Bellrive 23 1001 Lausanne	+41 (0)21 618 01 11	+41 (0)21 618 07 07
Musée cantonal de géologie	UNIL, BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 44 70	+41 (0)21 692 44 75
<b>Vie pratique</b>			
Bibliothèque cantonale et universitaire	Bâtiment central 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 48 02	+41 (0)21 692 48 45
Fondation Maisons pour étudiants	Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	+41 (0)21 617 81 54	+41 (0)21 617 81 66
Garderie La Croquignole	Ch. des Triades 16 1024 Ecublens	+41 (0)21 693 73 00	+41 (0)21 693 73 20
Garderie-Nursery Polychinelle	EPFL, pavillon A 1015 Lausanne	+41 (0)21 693 73 14	+41 (0)21 693 73 15
Office de liaison Brigade blindée I	Case postale 108 1018 Lausanne 18 Pontaise	+41 (0)21 641 70 90	+41 (0)21 641 70 99
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (VD)	Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	+41 (0)21 316 33 70	+41 (0)21 316 33 78
Office cantonal de contrôle des habitants et de police des étrangers	Av de Beaulieu 19 1014 Lausanne	+41 (0)21 316 46 46	+41 (0)21 316 46 45



UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



# Faculté de théologie

[www.unil.ch/theol](http://www.unil.ch/theol)

L'enseignement

2002-2003

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

## Faculté de théologie

### **Définition et finalité des études**

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement en théologie et en sciences religieuses. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine, en 1537, l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve des relations privilégiées avec l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la formation universitaire de ses pasteurs. Cette tâche ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de vérité, dans la relecture critique de ses héritages et l'accueil aux défis du temps.

La perspective d'un engagement ecclésial s'accompagne d'autres visées, ouvrant à d'autres avenir professionnels. C'est notamment le cas de la filière ès sciences religieuses, avec son étude d'autres traditions religieuses (hindouisme, judaïsme, islam) et ses approches en sciences humaines et sociales (psychologie et sociologie de la religion).

Les objectifs de l'enseignement en Faculté de théologie sont les suivants:

- étudier le christianisme et le caractère propre de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique et sociale du phénomène religieux et des religions;
- entrer dans une perspective comparatiste interreligieuse;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs.

### **Grades décernés**

#### **Licences**

- Licence en théologie
- Licence ès sciences religieuses

#### **Diplômes postgrades de spécialisation**

- Diplôme de spécialisation en théologie
- Diplôme de spécialisation ès sciences religieuses

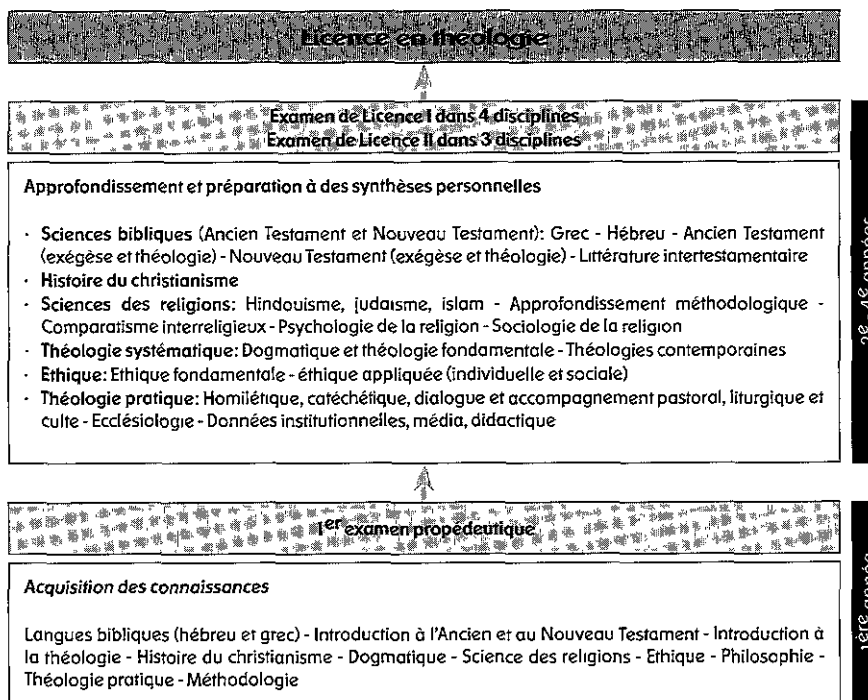
#### **Doctorats**

- Doctorat en théologie
- Doctorat ès sciences religieuses

# Théologie

## Structure des études

### Licence en théologie



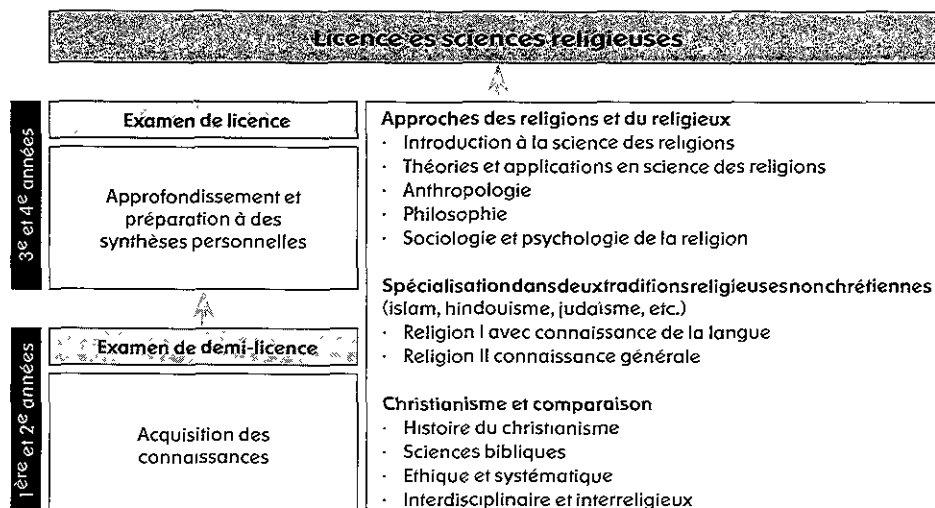
Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus).

La 1<sup>ère</sup> année est celle des acquisitions préalables: méthodes de travail, langues bibliques (hébreu et grec), introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament, introduction à la théologie, à la dogmatique, à l'éthique et à la théologie pratique, philosophie, science des religions. Un examen conclut cette année propédeutique.

Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours et des séminaires. L'étudiant opte pour un programme personnalisé vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence I et II).

Le programme répond aux intentions suivantes:

- comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament);
- étudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme et des doctrines chrétiennes);
- savoir penser et exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique et théologie fondamentale), en confrontation à la critique et à d'autres savoirs;
- s'initier à la réflexion philosophique et à son histoire;
- s'initier à des approches non théologiques des phénomènes religieux (science des religions, sociologie et psychologie de la religion);
- connaître d'autres traditions religieuses que le christianisme et saisir les enjeux du dialogue entre les religions;
- apprendre à s'orienter dans des problématiques éthiques au plan individuel et social;
- réfléchir à l'articulation de la foi et des réalités religieuses avec la vie sociale, institutionnelle et personnelle (théologie pratique).



A l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toutes sortes de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses – que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande – vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines. Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur trois grands thèmes:

- l'acquisition des outils méthodologiques en sciences des religions avec pour objectif une aptitude à penser les phénomènes religieux dans leur spécificité;
- l'étude approfondie de deux religions autres que le christianisme (par exemple hindouisme, bouddhisme, judaïsme, islam, religions de l'Antiquité);
- la connaissance du christianisme, de son histoire et de ses théologies; une introduction aux sciences bibliques et à la systématique, une réflexion sur les problématiques principales de l'éthique contemporaine, l'articulation du christianisme avec d'autres systèmes religieux.

### Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours de six semestres est reconnu comme un des certificats de licence en Faculté des lettres.

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la 2<sup>e</sup> année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1<sup>ère</sup> année propose l'introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament ainsi que des cours de philosophie. Pendant les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française), d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1<sup>ère</sup> année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'examens, à la fin de la 2<sup>e</sup> année et à la fin des études.

## Méthodes d'enseignement et d'évaluation

**Enseignement** En Faculté de théologie, les étudiants doivent suivre des cours et participer à des séminaires. La participation à un séminaire implique une recherche personnelle ou de groupe, qui doit être présentée par oral ou/et par écrit.

**Examens** Les épreuves sont appréciées au moyen de notes, selon une échelle allant de 1 à 6 (excellent). La note moyenne finale de 4 est nécessaire pour que les examens soient réussis. Cette moyenne est calculée à partir de la note (moyenne de l'écrit et de l'oral quand il y a deux épreuves) obtenue dans chacune des deux disciplines. Une note égale ou inférieure à 2,5 entraîne l'échec de la série. Cependant, les notes égales ou supérieures à 5 restent acquises pour une nouvelle tentative.

L'examen est acquis lorsque toutes les conditions posées pour s'y présenter ont été remplies et que toutes les notes et la moyenne requises ont été obtenues.

Les conditions posées pour se présenter aux examens sont décrites dans le «Plan d'études» de la «licence en théologie» et de la «licence ès sciences religieuses». Ces plans d'études sont distribués à chaque étudiant au début de ses études. Ils sont également disponibles sur le site Internet de la Faculté.

Les dates d'inscription aux examens sont communiquées au début de chaque année académique par la Faculté. Trois sessions annuelles d'examens sont organisées: juin/juillet, septembre/octobre, février. Un 2<sup>e</sup> échec à un même examen est éliminatoire.

**Mémoire de licence** A la fin des études, un mémoire de licence de 50 à 80 pages doit être présenté. Le sujet est choisi d'entente avec le professeur intéressé, qui en assume la direction. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance.

**Système de crédits** Le contrôle des connaissances fait l'objet d'une validation crédits selon le Système européen de transfert de crédits (ECTS). L'ensemble des prestations qui permettent d'obtenir la licence en théologie ou la licence ès sciences religieuses correspond à 240 crédits, soit à 60 crédits par année d'étude. A chaque enseignement correspond, pour autant que cet enseignement soit validé par une prestation (examen, dissertation, contribution à un séminaire, lecture guidée, etc.), un certain nombre de crédits. Lors d'un transfert dans une autre université européenne, les crédits obtenus à Lausanne sont en principe reconnus par la Faculté accueillante.

## Les enseignements

**Ancien Testament** L'enseignement vise à étudier dans leur langue originale les différents livres de la Bible hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. L'étudiant s'initiera à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament. Une telle démarche n'est envisageable que dans le cadre d'une étude sérieuse de l'histoire et de la littérature du Proche Orient ancien. La connaissance de l'Ancien Testament est la base indispensable pour la compréhension du Nouveau Testament qui se situe en continuité et en dialogue critique avec son fondement vétérotestamentaire.

**Nouveau Testament** L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont entendu rendre compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus.

# Théologie

## Langue et culture

### hébraïques

L'enseignement de l'hébreu biblique, qui dure trois semestres, favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique.

### Grec post-classique

L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de quatre semestres, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du Novum Testamentum et de son apparat critique, de la concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. La deuxième année porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres de l'école paulinienne, de textes apocryphes et de textes patristiques; par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiosmes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.

### Histoire du christianisme

Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien.

### Ethique

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.

### Théologie systématique

Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur une chaire et demi: dogmatique, théologie fondamentale, théologies contemporaines, philosophie de la religion, théorie de la religion.

### Théologie pratique

La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence du christianisme dans le monde, les réalités institutionnelles et pastorales.

### Sociologie de la religion

Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture et religion-société, ainsi qu'à l'épistémologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes, etc. Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

# Théologie

**Psychologie de la religion** Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles. Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion.

**Science des religions** La science des religions étudie l'histoire des religions de l'humanité et analyse des phénomènes religieux tels que textes, cultes, rites, expériences religieuses, etc. Pour ce faire, elle conjugue les acquis méthodologiques de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences sociales et de la théologie. A l'Université de Lausanne, l'enseignement des sciences religieuses est coordonné sous l'égide d'un département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, des lettres et des sciences sociales et politiques (SSP). Outre l'étude des religions (christianisme, judaïsme, islam, religions gréco-romaines, religions sans écriture), la titulaire de la chaire de science des religions privilégie les questions de méthodologie en science des religions, les religions de l'Inde et les perspectives comparatives.

**Judaïsme** Divers enseignements de judaïsme sont offerts en Faculté de théologie. Ils en abordent la réalité dans toutes ses dimensions: historiques, sociologiques, culturelles, philosophiques et religieuses. Le judaïsme est ainsi étudié aussi bien au plan du texte biblique et de la tradition rabbinique qu'au plan de ses déploiements dans l'histoire et des données contemporaines.

**Hindouïsme et Islam** *Hindouïsme:* Offrir des cours ayant pour ambition de cerner l'immense champ d'études que constitue l'hindouïsme relève de la gageure. Plusieurs enseignements relatifs à l'hindouïsme sont toutefois proposés en collaboration avec la section de Langues et Civilisation orientales (Lettres). Parmi ceux-ci, un cours d'introduction à l'hindouïsme (proposé tous les deux ans, en alternance avec l'introduction au bouddhisme) donne les bases de cette religion aux innombrables facettes. D'autres cours donnés sur des sujets plus spécifiques enrichissent le sujet, et il y a aussi la possibilité (recommandée) d'étudier les langues relatives à l'hindouïsme (sanskrit, hindi).

*Islam:* L'enseignement de l'islam est assumé conjointement par les professeurs de l'Université de Lausanne et ceux de l'Université de Genève. Ces derniers proposent chaque année un cours d'introduction destiné à tous les étudiants débutants, où sont abordées les notions clefs de l'islam. A Lausanne, ce sont principalement des cours à thèmes qui sont dispensés, destinés plutôt aux étudiants avancés. Pour les étudiants étrangers inscrits à la Faculté de théologie de Lausanne, l'accès aux cours sur l'islam donnés à l'Université de Genève est libre.

## Formations complémentaires et postgrades

La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.

**Diplômes postgrades de spécialisation en théologie ou ès sciences religieuses**

Pour ces diplômes en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, sciences religieuses ou théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en



théologie ou ès sciences religieuses (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie), ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe, pour les disciplines non-bibliques, un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique. Il peut ensuite constituer une partie de la thèse.

### **Doctorat en théologie ou ès sciences religieuses**

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée de la licence en théologie, ès sciences religieuses ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse.

**3<sup>e</sup> cycle** Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3<sup>e</sup> cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie, sciences religieuses comprises. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire.

**Stage pastoral** Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

## **Instituts et centres de recherche**

### **Institut romand des sciences bibliques**

L'Institut romand des sciences bibliques (IRSB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, séminaires postgrades, journées d'études et séminaires de 3<sup>e</sup> cycle au niveau romand);
- bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BIBIL): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de nombreuses revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque;
- travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la Series apocryphorum du Corpus christianorum (Turnhout, Brepols). Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'IRSB est un des centres principaux.

### **Institut romand de pastorale**

L'Institut romand de pastorale (IRP) associe à son programme postgrade les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel; son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche.

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences:

- offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3<sup>e</sup> cycle);
- établir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie;
- communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des Cahiers de l'IRP, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique).

## Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions (DIHSR)

Le DIHSR se charge de promouvoir l'enseignement et la recherche sur les «phénomènes religieux». Il prône une approche rigoureuse et non confessionnelle, interdisciplinaire et invitant à une réflexion critique sur les faits religieux, collabore avec les Facultés des lettres, des SSP et de théologie de l'UNIL et avec la Faculté des lettres de l'UNIGE. Par cette interfacultarité, le DIHSR vise une compréhension plurielle des faits religieux en mettant par ailleurs l'accent sur un questionnement méthodologique relatif aux disciplines qu'il représente.

Le DIHSR coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions :

- il organise les études de telle sorte que les étudiants en sciences religieuses et en théologie puissent suivre des cours et séminaires d'histoire des religions en dehors de la Faculté de théologie, et que les étudiants d'autres facultés puissent suivre des cours et séminaires en Faculté de théologie (notamment pour la branche «histoire et science des religions» en lettres);
- il préside aux collaborations interfacultaires nécessaires à la licence ès sciences religieuses ainsi que pour le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette filière.

## Observatoire des religions en Suisse (ORS)

L'Observatoire des religions en Suisse, inauguré le 14 décembre 1999, se donne pour objectif principal de mener des recherches au plan national favorisant la connaissance et la compréhension du changement religieux ainsi que ses conséquences sur la vie de la société. Pour atteindre ce but à moyen terme, cette jeune institution cherche à constituer :

- un centre d'études sur les usages sociaux de la religion dans la modernité tardive;
- un réseau de chercheurs et d'enseignants suisses et internationaux et des institutions spécialisées en Suisse;
- un centre de documentation et d'information sur les religions en Suisse;
- un lieu d'organisation de manifestations en sciences sociales et humaines des religions (conférences, colloques);

L'Observatoire des religions a pour exigence de travailler de manière interdisciplinaire dans le domaine des sciences sociales et humaines.

## Département interfacultaire d'éthique (DIE)

Le Département interfacultaire d'éthique a pour but de stimuler les activités scientifiques et pédagogiques touchant à la réflexion éthique à l'Université de Lausanne, y compris dans le domaine de la formation continue. Il travaille tout spécialement de façon interdisciplinaire et collabore avec les institutions et les organismes concernés par l'éthique dans les autres Universités, en Suisse et à l'étranger.

## Perspectives professionnelles

**Licence en théologie** La licence en théologie est le titre universitaire requis pour entrer en formation pastorale pratique (stage et auxiliariat d'environ 2 ans dans le cas de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud). Le ministère pastoral peut s'exercer en des milieux très variés:

- le **cadre paroissial**: animation, célébration, catéchèse et formation, dialogue pastoral;
- le **cadre régional et cantonal**: aumôneries, formation;
- le **milieu ouvert**: missions, institutions diverses, œuvres éducatives et d'entraide.

Sous réserve de l'acquisition d'une formation professionnelle, un licencié en théologie peut aussi envisager d'accéder au ministère de diacre.

### Licence ès sciences religieuses

La licence ès sciences religieuses permet d'acquérir une compétence en matière de phénomènes religieux et de connaissances interreligieuses, de l'investir dans divers secteurs de la société. On peut penser que le **journalisme**, l'**enseignement**, le **travail social**, les domaines variés de la **culture** ainsi que les organisations internationales y feront appel comme elles recourent à des compétences acquises en lettres ou en sciences sociales et politiques.

### Certificat d'études théologiques

Le certificat d'études théologiques est reconnu par le Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud comme titre valable pour l'**enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne** dans les écoles vaudoises.

### Secteurs d'activité des diplômés en théologie

Secteurs d'activité	
Eglises, paroisses	72,9%
Assistanat universitaire	10,4%
Enseignement secondaire et professionnel	3,6%
Associations, syndicats	3,2%
Services sociaux, foyers	2,9%
Administrations	1,4%
Médias	1,4%
HES et formations apparentées	0,7%
Industries	0,7%
Entreprises publiques	0,7%
Santé	0,4%
Services psychologiques	0,4%
Agriculture, sylviculture	0,4%
Construction	0,4%
Informatique	0,4%
Consulting	0,4%

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des diplômés des facultés suisses de théologie de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).

## Programme des cours

### Légendes et commentaires

niv	niveau d'études
h/sem	nombre d'heures de cours par semaine
cours	type d'enseignement
H	semestre d'hiver
E	semestre d'été
C	cours
S	séminaire
CS	cours-séminaire
TP	travaux pratiques
*	cours donné tous les 15 jours
**	cours donné toutes les 3 semaines

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de la Faculté de théologie à partir du mois d'août 2002: [www.unil.ch/theol](http://www.unil.ch/theol)

1 <sup>ère</sup> à 4 <sup>e</sup> année		enseignant	semestre	niv	h/sem	cours
<b>Judaïsme</b>	Éthique juive moderne et traditionnelle	Hervé Krief	HE	1-4	1	C
	L'identité juive au pénit de la modernité	David Banon	H	1-4	2	C
	Éthique juive et sciences de la vie	David Banon	E	1-4	2	C
	Le judaïsme et les femmes	Jean-Christophe Attias	H	1-4	4	C*
	Le judaïsme est-il un messianisme ?	Jean-Christophe Attias	E	1-4	4	C**
<b>Langues</b>	Copte II : lecture de textes lycopolitains	Pierre Cherx	HE	1-4	1	C*
	Hindi	Maya Burger	HE	1-4	1	C
	Travaux pratiques de hindi	Nicola Pozza	HE	1-4	2	TP
<b>Science des religions</b>	Vocabulaire islamo-chrétien	Jean-Claude Basset	H	1-4	2	CS
<b>Iconographie et Bible</b>	Noël sous le regard des peintres	Bernadette Neipp	H	1-4	2	C*
	De la création du monde au chant d'amour	Bernadette Neipp	E	1-4	2	C*
<b>Sociologie de la religion</b>	Observer et questionner le rite	Thierry Wendling	E	1-4	2	C*
<b>1<sup>ère</sup> année</b>						
<b>Sciences bibliques</b>	Grec post-classique I	Christiane Furrer	HE	1	3	C
	Hébreu biblique I	Alain Bühmann	HE	1	3	C
	Lecture grecque du Nouveau Testament	Emmanuelle Steffek	HE	1	2	C*
	Introduction à la Bible hébraïque	Jean-Daniel Macchi	H	1	2	C
	Introduction à la Bible hébraïque	Thomas Römer	E	1	2	C
	De Jésus aux évangiles	Daniel Marguerat	H	1	2	C
	L'apôtre Paul et ses lettres	Daniel Marguerat	E	1	2	C
<b>Théologie systématique</b>	Introduction à la dogmatique	vacat	H	1	2	CS
	Introduction à la théologie	Pierre Gisel	E	1	2	CS
<b>Ethique</b>	Introduction générale à l'éthique	Denis Müller	E	1	2	C
<b>Théologie pratique</b>	Introduction à la théologie pratique	Félix Moser	H	1	2	C
	Textes concernant la relation d'aide	Lytta Basset	E	1	2	C
<b>Histoire du christianisme</b>	Méthodologie I	Éric Junod Yvan Bourquin Gabriella Aragione	H	1	2	C
	Le christianisme, son histoire et ses problèmes	Éric Junod	H	1	2	C
	Le christianisme II	Pierre Gisel	E	1	2	C
	Schismes dans l'Église ancienne	Éric Junod	E	1	2	C

<b>Sciences des religions</b>	Introduction à l'étude des religions	Maya Burger	HE	1	2	C
	Introduction aux religions gréco-romaines de l'époque impériale	Yvan Bubloz	HE	1-2	2	CS
	Traditions religieuses marginalisées	vacat	HE	1-2	2	C
<b>Philosophie</b>	Introduction à la philosophie	Bernard Rordorf	H	1	2	C
	Pourquoi philosopher encore ?	Lytta Basset	E	1	2	C

**Nota : suite au brusque décès du Prof. Klauspeter Blaser, l'offre des cours en théologie systématique et en théologie pratique a connu des modifications que la Faculté tentera de résorber selon des modalités à préciser ultérieurement.**

2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années		enseignant	semestre	niv	h/sem	cours
<b>Sciences bibliques</b>	Grec post-classique II	Christiane Furrer	HE	2	2	C
	Hébreu biblique II	Alain Bühlmann	H	2	2	C
	Proséminaire d'exégèse	Thomas Romer	H	2	2	CS
		Christophe Nihan				
		Daniel Marguerat				
		Valérie Nicolet Anderson				
	La Septante	Jean-Daniel Kaestli	H	2-4	2	CS
	Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Jean-Daniel Kaestli	HE	2-4	3	C**
		Éric Junod				
	La source des logia	Daniel Marguerat	H	2-4	2	C
	Dieu et la prière	Daniel Marguerat	H	2-4	2	S
	La Passion selon saint Jean	Daniel Marguerat	E	2-4	2	C
	David est-il le fondateur de l'État d'Israël ?	Alain Bühlmann	H	2-4	2	C
Moïse entre l'Exode et l'Exil	Thomas Romer	E	2-4	2	C	
À qui appartient le pays ?	Thomas Romer	E	2-4	2	S	
<b>Théologie systématique</b>	Théologie sacramentaire	Pierre Gisel	E	2-4	2	C
	Introduction historique à la philosophie	Raphaël Célis	HE	2	2	C
	Recompositions religieuses	Pierre Gisel	H	2-4	2	C
<b>Éthique</b>	Les grands thèmes actuels de l'éthique théologique	Denis Muller	H	2-4	2	C
	Éthique biomédicale et des sciences	Denis Muller	H	3-4	2	S
	L'éthique du sport	Denis Müller	E	2-4	2	C
	L'éthique protestante au XX <sup>e</sup> siècle	Denis Muller	E	3-4	2	S
<b>Théologie pratique</b>	De la lectio divina à une parole prophétique	Lytta Basset	H	2	2	S
	L'articulation entre prédication et liturgie	Lytta Basset	E	3-4	2	C
<b>Histoire du christianisme</b>	Comment écrire les origines du christianisme	Frédéric Amsler	H	2-3	2	C
	Methodologie II	vacat	H	2	2	CTP
	Augustin	Éric Junod	H	2-4	2	C
	John et Charles Wesley	Patrick Streiff	E	2-4	2	C
	Martyrs et martyres dans l'Église ancienne	Éric Junod	E	2-4	2	S
<b>Sciences des religions</b>	L'impact de l'islam sur les traditions indiennes	Maya Burger	H	2	2	C
	L'Inde au féminin	Maya Burger	E	2	2	C
	L'hospitalité	Philippe Bornet	E	2	2	TP
	Méthodes et épistémologie	vacat	HE	3	2	C
	Connaissance et interprétation de l'altérité religieuse	Maya Burger	H	3-4	2	S
		Nicola Pozza				
	Introduction à l'Islam	Jean-Claude Basset	H	2-4	2	C
	Lectures de textes théoriques	Yvan Bubloz	H	2	2	C
	La polarité masculin/féminin dans le discours religieux	Maya Burger	E	3-4	2	S
	Sociologie de la religion	vacat	HE	2	2	C
	Psychologie et religions	Pierre-Yves Brandt	H	2	2	C
	Suivre un maître, apprendre à devenir libre	Pierre-Yves Brandt	E	3	2	S

# Théologie

## Certificat d'études théologiques

Explication de textes bibliques	Jean-Daniel Kaestli	H	2	C
---------------------------------	---------------------	---	---	---

## Postgrades et 3<sup>e</sup> cycles

Colloque postgrade Ancien Testament	Thomas Römer	HE		
Colloque postgrade Nouveau Testament	Daniel Marguerat	HE		
Colloque postgrade en théologie systématique	vacat	HE		
Colloque des chercheurs de l'IRP	Lytta Basset Henry Mottu Pierre-Luigi Dubied Félix Moser	HE		
Séminaire postgrade de l'Institut Romand d'Éthique Département interfacultaire d'Éthique	Denis Müller Raphaël Célis Denis Müller	HE HE	2* 2*	
Colloque IRSB	Jean-Daniel Kaestli	HE	2*	
3 <sup>e</sup> cycle romand de Nouveau Testament : Paul, la construction d'une théologie	Daniel Marguerat Jean-Daniel Kaestli Andreas Dettwiler	HE		
Figures du théologien George Lindbeck	Pierre Gisel Gilles Emery et alii	E		
Colloque John Wesley	Patrick Streiff Éric Junod	E		
Nouveau DEA en histoire comparée des religions Les objets de la mémoire : réflexion comparatives à propos des reliques ou autres fétiches	Thomas Römer Eric Junod P. Borgeaud M. Grandjean	E	2	S

## Cours publics

Cours de grec	Christiane Furrer	HE	2*	
Formation continue : images de l'après-mort et résurrection	Daniel Marguerat	E		
Les animaux de la Bible	Jean-Daniel Kaestli	E	2*	

# Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Décanat</b>	<b>Prof. Thomas Römer, doyen</b> <i>Thomas.Romer@irsb.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 01	+41 (0)21 692 27 05
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Maritza Erb <i>Maritza.Erb@theol.unil.ch</i> M <sup>me</sup> Florence Harrington <i>Secretariat@theologie@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 00	+41 (0)21 692 27 05
	<b>Association des étudiants en Théologie et Science des religions (AETSR)</b> <i>aetsr@theol.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 10	
<b>Disciplines</b>	<b>Ancien Testament</b> Prof. Thomas Römer <i>Thomas.Romer@irsb.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5023 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 12	
	<b>Nouveau Testament</b> Prof. Daniel Marguerat <i>Daniel.Marguerat@irsb.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5024 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 13	
	<b>Langue et culture hébraïques</b> M. Alain Buehlmann <i>Alain.Buehlmann@irsb.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5012 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 19	
	<b>Grec post-classique</b> M <sup>me</sup> Christiane Furrer <i>Christiane.Furrer@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5012 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 19	
	<b>Histoire du christianisme</b> Prof. Eric Junod <i>Eric.Junod@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5025 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 14	
	<b>Ethique</b> Prof. Denis Müller <i>Denis.Muller@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5013 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 06	
	<b>Théologie systématique</b> Prof. Pierre Gisel <i>Pierre.Gisel@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5027 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 16	
	<b>Théologie pratique</b> Prof. Lytta Basset <i>Lytta.Basset@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5015 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 08	
	<b>Sociologie de la religion</b> vacat	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 04	
	<b>Psychologie de la religion</b> Prof. Pierre-Yves Brandt <i>Pierre-Yves.Brandt@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5014 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 07	
<b>Science des religions</b> Prof. Maya Burger <i>Maya.Burger@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5028 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 17		

# Théologie

	<b>Responsable</b>	<b>adresse</b>	<b>téléphone</b>	<b>fax</b>
	<b>Judaïsme</b> Prof. Pierre Gisel <i>Pierre.Gisel@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5027 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 16	
	<b>Hindouisme et Islam</b> Prof. Maya Burger <i>Maya.Burger@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5028 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 17	
<b>Instituts et départements</b>	<b>Institut romand des sciences bibliques (IRSB)</b> M <sup>me</sup> Renée Girardet <i>Renée.Girardet@irsb.unil.ch</i>	Bâtiment central Bureau 1423 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 30	+41 (0)21 692 27 35
	<b>Institut romand de pastorale (IRP)</b> M. Olivier Bauer <i>Olivier.Bauer@irp.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5032 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 39	+41 (0)21 692 27 05
	<b>Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions (DIHSR)</b> M. Philippe Bornet <i>Philippe.Bornet@dihsr.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5011 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 20	+41 (0)21 692 27 25
	<b>Observatoire des religions en Suisse (ORS)</b> M <sup>me</sup> Delphine Gex-Collet <i>Delphine.Gex-Collet@obsrel.unil.ch</i>	Av. de Provence 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 02	+41 (0)21 692 27 25
	<b>Département interfacultaire d'éthique (DIE)</b> M <sup>me</sup> Florence Quinche <i>erie@unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5020 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 81	+41 (0)21 692 27 05



# Faculté de droit

[www.unil.ch/droit](http://www.unil.ch/droit)

L'enseignement

2002-2003

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**





## **Définition et finalité des études**

Le droit se présente, d'une part, comme l'art de la recherche du juste au service de l'individu et de la société. Il s'entend alors comme l'ensemble des règles de conduite, édictées ou acceptées par l'autorité publique, organisant la garantie des libertés, la coexistence des groupes humains et assorties de sanctions coercitives. Il se présente, d'autre part, comme une science, c'est-à-dire un savoir à l'objet et aux méthodes propres.

Bien que le droit en vigueur à l'intérieur de l'État représente le cadre de référence principal pour les études, dans aucune de ces dimensions, le droit n'existe isolément. En effet, un ordre juridique résulte d'un développement dans le temps et d'une osmose avec l'économie, le social et le politique ainsi que d'échanges avec d'autres ordres juridiques.

Les enseignements de la Faculté, tenant compte de ces contextes, permettent d'acquérir notamment le sens de la mesure et de l'équilibre, les connaissances de droit positif et une certaine discipline critique de l'esprit. Ils offrent une formation faite de cohérence dans le raisonnement et de précision dans la forme.

Outre l'enseignement et la recherche dans les diverses disciplines juridiques, la Faculté se distingue par :

- les disciplines historiques (histoire du droit, droit romain, par exemple);
- les disciplines portant ouverture à d'autres ordres juridiques (droit comparé, droit français, allemand, américain, droit international public et privé, droit européen).

Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements notamment en coopérant avec le barreau, en confiant à des avocats et des notaires la charge de certains cours ou séminaires.

## **Grades décernés**

### **Licence en droit**

#### **Double diplôme: Maîtrise/Licence en droit français et suisse**

Formation conjointe entre l'Université de Lausanne et l'Université de Savoie (diplômes décernés dès 2004-2005)

### **Diplômes postgrades**

- Diplôme d'études approfondies (DEA/LLM) en droit européen et en droit international économique
- Diplôme d'études approfondies (DEA) de droit français, suisse et comparé de la consommation
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS/MBL) en droit des affaires
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies

### **Doctorat en droit**

## Plans d'études

### Licence en droit

3 <sup>e</sup> cycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>DEA/LLM en droit européen et en droit international économique</li> <li>DEA en droit français, suisse et comparé de la consommation</li> <li>DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies</li> <li>DESS/MBL en droit des affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Thèse de licence en droit</li> <li>Thèse de doctorat en droit</li> </ul>
	Postgrade	Thèse

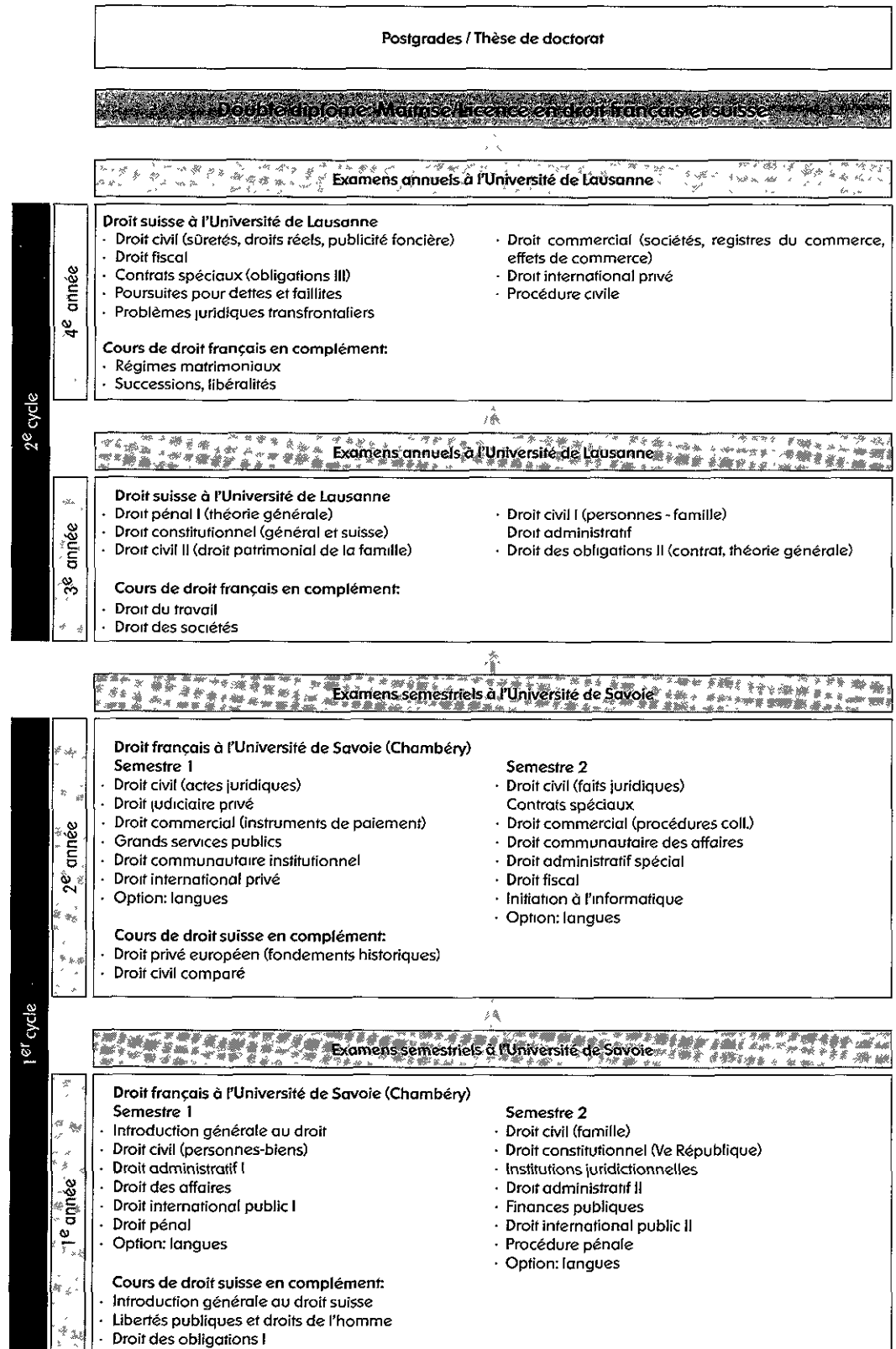
### Licence en droit

2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années	<p style="text-align: center;"><b>examens de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries</b> composition libre du programme des examens, totalisant 48 crédits par série</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Droit civil comparé général</li> <li>Droit commercial</li> <li>Droit des obligations II (partie spéciale)</li> <li>Histoire du droit privé</li> <li>Droit international privé</li> <li>Procédure civile</li> <li>Un mémoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Droit civil III</li> <li>Droit fiscal</li> <li>Droit romain II</li> <li>Droit européen</li> <li>Poursuite pour dettes et faillite</li> <li>Quatre options au moins</li> </ul>
----------------------	---	--	---	--

1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> année	<p style="text-align: center;"><b>examens de 2<sup>e</sup> série</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Droit administratif</li> <li>Droit constitutionnel II</li> <li>Droit des obligations I (partie générale)</li> <li>Eléments de comptabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Droit civil II (droit de la famille II et des successions)</li> <li>Droit international public II</li> <li>Droit pénal II - Procédure pénale I</li> </ul>
-----------------------	----------------------	--	--	--

1 <sup>er</sup> cycle	1 <sup>re</sup> année	<p style="text-align: center;"><b>examens de 1<sup>re</sup> série</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Droit civil I (droit des personnes et de la famille)</li> <li>Droit international public I</li> <li>Droit romain I</li> <li>Histoire des institutions publiques et des sources</li> <li>Une option</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Droit constitutionnel I</li> <li>Droit pénal I</li> <li>Economie politique</li> <li>Introduction au droit / Méthodologie</li> </ul>
-----------------------	-----------------------	---	--	--

**Double diplôme:  
maîtrise/licence en droit  
français et suisse**



## Méthodes d'enseignement et d'évaluation

**Licence en droit suisse** Les études de droit suisse s'effectuent en quatre ans et se terminent par la licence. Elles se composent de cours obligatoires et de matières à option, qui permettent de se spécialiser dans divers domaines du droit, tels que le droit du travail, le droit bancaire et monétaire ou le droit international. La majeure partie des enseignements porte sur la législation suisse, mais un certain nombre de cours et de séminaires portant sur des législations étrangères (droit européen, américain, français, etc.) sont dispensés.

**Enseignement** L'enseignement en Faculté de droit est donné essentiellement sous forme de cours théoriques, complétés par des séminaires (exercices pratiques, lors desquels les étudiants présentent un ou des travaux personnels).

La Faculté coopère avec le barreau et confie à des avocats la charge de certains cours ou séminaires. Il faut d'ailleurs noter que la majorité des professeurs ont, à un moment ou à un autre de leur carrière, appartenu au barreau. La Faculté organise aussi plusieurs fois au cours de l'année académique des conférences et des colloques dans les divers domaines d'enseignement.

**Examens et évaluation** Les études de droit suisse à Lausanne sont réparties en quatre séries d'examens. Les sessions ont lieu trois fois par année: juin-juillet; septembre-octobre; février-mars. Les dates exactes sont fixées chaque année, puis affichées au secrétariat des étudiants. L'inscription aux examens s'effectue par lettre recommandée.

L'échelle des notes va de 0 (nul) à 6 (très bien). La moyenne exigée dans chaque série d'examens est de 4. Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens. Les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi respectivement les examens de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> séries.

Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté de l'Université, ou d'une autre Haute Ecole universitaire, ne peut se présenter qu'une fois à la 1<sup>ère</sup> série d'examens.



Les étudiants de mobilité venus pour un semestre peuvent se présenter à la session de mars avec l'accord des professeurs concernés. Il est à ce propos recommandé aux étudiants qui désirent rester un seul semestre à Lausanne de suivre de préférence le semestre d'hiver.

### Exigences pour la licence en droit suisse

#### Première année

- **Les travaux écrits**

Pour s'inscrire à la première série d'examens, les étudiants doivent avoir accompli, avant la fin des cours du semestre d'été, au moins trois travaux écrits jugés suffisants présentés dans trois des disciplines suivantes: Droit civil I, Droit constitutionnel I, Droit International public I, Droit pénal I, Introduction au droit.

- **Les examens écrits**

Il y a en principe quatre examens écrits: Droit constitutionnel I, Droit pénal I, Droit international public I et Economie politique.

- **Les examens oraux**

Il y a en principe quatre examens oraux: Droit civil I, Droit romain I, Histoire des institutions publiques et des sources et l'option choisie dans une liste établie par le Conseil de Faculté.

#### Deuxième année

- **Les certificats de séminaire**

Pour s'inscrire aux examens, les étudiants doivent avoir obtenu au moins un certificat dans deux séminaires donnés dans la série. Le professeur enseignant la matière délivre un certificat à l'étudiant qui présente un ou plusieurs travaux de séminaire; il le refuse si les prestations sont manifestement insuffisantes. Les étudiants sont informés au début de l'année universitaire ou du semestre d'été de la nature des travaux pouvant donner lieu à un certificat.

- **Les examens écrits**

Il y a en principe trois examens écrits: Droit civil II, Droit des obligations I et Eléments de comptabilité

- **Les examens oraux**

Il y a en principe quatre examens oraux: Droit administratif, Droit constitutionnel II, Droit international public II, Droit pénal II/Procédure pénale I.

### **Troisième et quatrième années**

Les étudiants peuvent librement composer leur programme avec des disciplines de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries. Chacune de ces séries doit cependant porter sur des disciplines totalisant 48 crédits au moins, mémoire non compté. Les étudiants doivent passer des examens dans toutes les disciplines, dont les options, soit 15 au moins.

- **Les certificats de séminaire**

Pour s'inscrire aux examens de 3<sup>e</sup> série, les étudiants doivent avoir obtenu au moins un certificat dans deux séminaires donnés pendant l'année dans l'une des disciplines où un tel séminaire est prévu.

Pour s'inscrire aux examens de la 4<sup>e</sup> série, les étudiants doivent avoir obtenu un certificat de séminaire, et aussi avoir réussi un travail de langue juridique allemande. Les étudiants ayant passé un semestre au moins dans une faculté de droit germanophone sont dispensés de ce préalable.

- **Les examens écrits**

Il y a en principe deux examens écrits: Droit civil III, Droit commercial.

- **Les examens oraux**

Tous les autres examens sont en principe oraux.

- **Le mémoire**

Pour s'inscrire aux examens de 4<sup>e</sup> série, les étudiants doivent avoir présenté un mémoire. Le mémoire est un travail de recherche personnel, d'une vingtaine de pages, sur un sujet proposé par le professeur enseignant la discipline choisie. Le candidat peut choisir entre toutes les disciplines de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries. Le travail sera rendu avant la fin mars. Si le candidat a été empêché pour un juste motif de présenter son travail dans ce délai, ou si la prestation fournie est insuffisante, un délai supplémentaire sera accordé.

Il existe aussi la possibilité de faire, au titre de mémoire de licence, un travail écrit personnel d'une dizaine de pages au moins en relation avec un stage pratique de deux mois pleins au moins répartis exceptionnellement sur une durée de 6 mois au plus, auprès d'une autorité judiciaire, dans une étude d'avocat ou de notaire, dans un service juridique d'une administration cantonale ou fédérale, ou d'une organisation internationale. Le travail doit contenir l'analyse et la résolution d'un ou plusieurs problèmes juridiques. Le stage doit être préalablement agréé par l'enseignant de la discipline choisie par le candidat qui en aura suivi le cours. Une attestation de stage, ainsi qu'un bref rapport sur l'expérience pratique du candidat doivent être joints au travail écrit. Les délais de dépôt et d'examen sont fixés d'entente entre l'enseignant et le candidat afin d'assurer le respect des délais d'inscription aux séries d'examens. Les conditions d'évaluation et la charge de la responsabilité sont équivalentes à celles prévues pour le mémoire dans le plan d'études.

### **Licence/maîtrise en droit suisse et français**

Ce double diplôme est né de la coopération entre la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie. Il s'agit d'une formation unique tant en Suisse qu'en France. Seul ce double diplôme permet d'accomplir des études complètes visant à l'obtention d'un grade reconnu en France aussi bien qu'en Suisse. Son objectif consiste à conférer aux étudiants concernés le diplôme français de maîtrise et celui, suisse, de licence au terme de seulement quatre années d'études (deux ans à Chambéry et deux ans à Lausanne), alors que ce résultat ne pouvait jusqu'alors être obtenu qu'en huit ans à raison de quatre ans en France pour la maîtrise et quatre ans en Suisse pour la licence.

Comprenant toutes les matières fondamentales des deux systèmes juridiques, cette double formation atteste d'une double compétence: elle sera donc particulièrement utile aux juristes envisageant une carrière transfrontalière. La capacité d'accueil pour cette **formation particulièrement exigeante** est limitée. Un jury composé de professeurs des deux universités concernées se prononce au cas par cas sur toutes les demandes d'admission. Un document d'information, ainsi que le dossier de candidature, sont à retirer à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne ou à la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie (téléphone: 0033 (0)4 79 75 85 11, e-mail: secretariat.fde@univ-savoie.fr).

**Attestation d'examen** La Faculté délivre, sous la signature du doyen, des attestations d'examens aux étudiants ayant subi, en vue d'obtenir une équivalence dans une autre faculté ou une autre université, des épreuves sur des matières qu'ils ont étudiées à la Faculté; ces attestations ne constituent pas des titres universitaires.

**Equivalences** Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà subi avec succès des examens en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. D'autres conventions existent avec l'Allemagne, l'Autriche et la France (pour certaines universités). Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté.

## Les enseignements

### Introduction **Introduction au droit/Méthodologie**

Ce cours a un double but:

- Présenter une vue d'ensemble du droit, de ses domaines et de ses mécanismes. Comment des règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Selon quelle hiérarchie sont-elles organisées?
- Assurer, par des séances de travaux pratiques en petits groupes sous la direction d'assistants, la mise en application des notions théoriques vues au cours et la formation des étudiants aux méthodes de recherche individuelle indispensables à la poursuite des études de droit.

### Matières historiques **Droit romain I et Droit romain II**

Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours porte notamment sur les droits réels et le droit des obligations, mais aussi sur la procédure et le droit des successions ainsi que le droit des personnes et de la famille.

#### **Droit romain III**

Le cours de droit romain spécial (exégèse des Pandectes) est destiné en principe aux étudiants visant le doctorat, mais peut être suivi aussi comme branche à option. Son but est de permettre la résolution de casus (jugements de différents tribunaux) sur la base de règles générales et abstraites dégagées des textes romains.

#### **Histoire des institutions publiques et des sources**

Ce cours étudie les sources du droit et les institutions publiques du Haut Moyen Age aux codifications modernes dans une perspective comparatiste (France, Suisse, Allemagne); fondé essentiellement sur l'analyse de textes, il s'efforce de rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. Par ailleurs, il cherche à exercer leur capacité d'analyse critique des documents, pour en tirer le maximum d'informations et raisonner ensuite sur cette base.

#### **Histoire du droit privé**

Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit privé dans le temps et dans l'espace, est consacré à l'étude du droit de la famille, plus particulièrement des régimes matrimoniaux, du droit des successions ou de la condition des terres.

### Matières relevant du droit public

#### **Droit constitutionnel I et Droit constitutionnel II**

Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus. Le cours de première année commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger.

Quant au cours de deuxième année, il est consacré essentiellement à l'étude des libertés publiques qui procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers



peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles elles peuvent être restreintes.

#### **Droit international public I**

Dans un premier temps, l'enseignement expose les données de base du droit international (développement historique, principes directeurs, rapports avec le droit national). En second lieu, il aborde l'étude des «sujets» du droit international (états, organisations internationales, groupements paraétatiques, individus).

#### **Droit international public II**

Centré sur l'étude des normes et des techniques internationales, ce cours traite successivement des sources du droit international, de la responsabilité internationale et des modes de règlement internationaux.

#### **Droit international public III**

Ce cours à option enseigné en quatrième année au semestre d'hiver, porte sur la protection internationale régionale des droits de l'homme; celui dispensé au semestre d'été porte sur la protection internationale universelle des droits de l'homme.

#### **Droit pénal I**

Cet enseignement comporte l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et aux personnes. Il s'attache ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute - ou culpabilité - de son auteur. Enfin, il s'occupe des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.

#### **Séminaire de droit pénal**

Ce cours est destiné à mettre en pratique les connaissances acquises lors des cours de droit pénal général et spécial. Des cas pratiques sont proposés aux étudiant(e)s, qui doivent tenter de les résoudre, par groupe de deux, en présentant les arguments de l'accusation et ceux de la défense.

#### **Droit pénal II / Procédure pénale I**

Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble. A cela s'ajoute l'étude de la procédure pénale, soit des règles sur l'organisation judiciaire, et la procédure de la Confédération et des cantons, avec un accent particulier sur les implications de la CEDH.

#### **Droit pénal III / procédure pénale II**

Ce cours de droit pénal approfondi est consacré à l'approfondissement d'un thème spécifique, qui change chaque année. Les étudiants seront amenés à y participer, sous la forme d'une contribution écrite, destinée à être publiée en fin d'année dans un ouvrage thématique regroupant tous les textes des étudiants.

#### **Droit administratif**

L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques: légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat...) et a doté l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.

#### **Droit administratif spécial**

Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace. Suivant les années, ce cours peut porter sur d'autres matières (par exemple le droit des étrangers).

#### **Procédure et juridiction administratives**

Comme le droit civil et le droit pénal, le droit administratif matériel ne peut être appliqué qu'au travers des règles de procédure que l'administré fait valoir devant l'administration ou les organes du contentieux administratif de niveau cantonal ou fédéral. Le cours est d'abord centré sur les principes généraux de la procédure administrative, puis sur une étude plus détaillée des recours cantonaux et fédéraux en ce domaine.

#### **Droit des poursuites et des faillites**

Le droit des poursuites et des faillites règle les voies et moyens à disposition du créancier d'une prétention pécuniaire: la poursuite préalable, suivie de la saisie, de la faillite ou de la réalisation du gage.

## **Procédure civile**

La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux dans les matières civiles.

## **Droit fiscal**

A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique.

## **Droit européen**

Cet enseignement couvre les aspects constitutionnels (principes fondamentaux, institutions, sources, procédures) et les domaines les plus importants du droit matériel (droit du marché intérieur) de l'Union Européenne.

## **Droit des assurances sociales**

L'enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.

## **Droit aérien**

Ce cours analyse la réglementation internationale et nationale des activités aéronautiques ainsi que les conséquences juridiques et institutionnelles de la libéralisation du transport aérien.

## **Relations internationales**

Le cours est divisé en deux parties:

1. La politique extérieure des États-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours.
2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique).

## **Matières relevant du droit privé**

### **Droit civil I**

Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire de la personne et de son environnement immédiat, la famille. Le semestre d'hiver permet aux étudiants de se familiariser avec la naissance et la mort de la personne physique, l'état civil, la tutelle, la création et le fonctionnement de l'association et de la fondation, soit des personnes morales en général, la protection des droits de la personnalité tant à l'égard des tiers que par rapport à la personne qui est elle-même titulaire. Au semestre d'été, c'est la découverte des conditions et des effets du mariage, puis l'étude de la filiation: quels liens juridiques l'enfant a-t-il avec sa mère et son père et quels sont les effets de ces liens?

### **Droit civil II**

Ce cours traite tout d'abord des régimes matrimoniaux: qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit du divorce révisé, puis au droit des successions.

### **Droit civil III**

Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.

### **Droit des obligations I**

Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé: droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, dommage, faute. Le droit des obligations établit la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit ou d'un enrichissement illégitime. Il détermine la validité des contrats ainsi que la responsabilité civile de chacun et régit les droits de créances, leur paiement, leur transfert, leur extinction. Le cours se termine par une étude du droit de la vente en droit suisse et en droit international.

### **Droit des obligations II**

Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.

### **Droit commercial**

Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continuelle de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.

### **Droit du travail**

Ce cours est consacré à l'étude approfondie du contrat de travail, avec des références importantes de jurisprudence; il porte également sur l'examen des conventions collectives de travail, de la loi fédérale sur l'égalité, de la loi sur la participation, et de certains aspects de droit public en relation avec la loi sur le travail ou le séjour des étrangers en Suisse. Les nouveautés du droit du travail sont abordées et intégrées dans le cours.

### **Droit des assurances privées**

Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat. Il est aussi question des directives européennes en matière d'assurances.

### **Droit bancaire et monétaire**

Ce cours est consacré aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers.

### **Propriété intellectuelle**

La propriété intellectuelle comprend le droit des marques, des brevets, du design et le droit d'auteur.

### **Droit international privé**

Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.

### **Droit civil comparé - partie générale**

Ce cours est destiné à sensibiliser l'étudiant à la diversité des systèmes juridiques. Après une introduction générale sur la nature, le but et les fonctions du droit comparé ainsi que ses rapports avec d'autres branches du droit, quelques grandes familles du droit contemporain seront étudiées: le système romano-germanique (formation et évolution historique, structure des droits appartenant à ce système), le droit anglais (Common law) (histoire, structures et sources) et finalement le droit russe (le droit de l'ancienne Russie, le droit soviétique et l'avènement d'un nouveau droit russe).

### **Droit comparé - partie spéciale**

Le cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de l'Union Européenne et en Suisse.

## **Quelques matières spéciales**

### **Droit allemand**

Ce cours est destiné aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes. Il s'agit d'une spécificité lausannoise de longue tradition.

### **Langue juridique allemande**

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Le cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.

### **Introduction au droit privé français**

A raison de deux heures par semaine sur une année, un professeur de droit français initie les étudiants qui choisissent cette discipline aux sources et aux grandes options du droit français de la famille, des sociétés et des contrats.

### **Introduction au droit américain**

Chaque semestre, un professeur invité vient d'une grande université américaine présenter en option, deux heures par semaine, une initiation aux mécanismes du droit américain.

## **Criminologie**

La criminologie est la science qui tente d'expliquer le phénomène criminel et de proposer les meilleures réactions sociales au crime possibles. Ce cours touche dès lors à de multiples thèmes, parmi lesquelles la définition de la déviance criminelle, la mesure de la criminalité, les théories d'explication du phénomène criminel, la prévention du crime, la réaction sociale au crime et la politique criminelle.

## **Médecine légale**

Ce cours comprend la pathologie médico-légale, le droit médical, la toxicologie forensique, l'hémogénéétique forensique, les expertises concernant l'ivresse au volant, etc.

## **Psychiatrie légale**

Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.

## **Sciences forensiques**

Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur.

## **Économie politique**

Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte.

## **Éléments de comptabilité**

Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.

## **Informatique juridique**

Réservé aux étudiants de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, le cours semestriel facultatif d'informatique juridique initie ses destinataires à l'utilisation des banques de données juridiques informatisées suisses et étrangères.

## **Formations complémentaires et postgrades**

### **Thèse de doctorat ou de licence**

Pour s'inscrire au doctorat un licencié en droit de l'Université de Lausanne doit avoir obtenu une moyenne de 4,5 sur 6 pour l'ensemble des notes reçues dans les séries réussies. Le candidat doit présenter en outre un examen spécial de droit romain. Cet examen est écrit et dure quarante-huit heures. Le candidat dispose de quarante-trois heures pour préparer le sujet imposé et de cinq pour le traiter.

Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le décanat. La Faculté peut autoriser un candidat non-francophone à présenter une thèse dans une autre langue que le français; la soutenance doit en revanche se dérouler en français.

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite. Elle est nécessaire pour obtenir le titre de doctorat en droit, mention droit suisse ou mention d'une législation étrangère. La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive. Elle offre la possibilité légale pour le stage de notaire ou d'avocat.

Les doctorants immatriculés dans une autre université suisse ont la possibilité de profiter du programme de mobilité UNIMOBIL pour autant qu'ils remplissent les conditions fixées par l'université où ils sont immatriculés et celles de la Faculté de droit de l'UNIL.

L'étudiant qui ne possède pas une licence en droit d'une université suisse peut être admis, si les conditions suivantes sont remplies:

- bénéficier d'accords bilatéraux dont il remplit toutes les conditions, ou bien;
- être titulaire d'un diplôme équivalent à la licence;
- avoir réussi, après l'obtention de la licence, une formation de 3<sup>e</sup> cycle d'une durée minimale d'une année, offrant au moins 200 heures de cours avec une moyenne minimale de 4,5 sur 6 ou jugée suffisante par la commission des équivalences.

Les candidats ainsi admis au doctorat sont astreints à la réussite des examens spécifiques de doctorat, sous réserve d'une équivalence éventuelle.

### DEA (LLM) en droit européen et en droit international économique

Le Centre de droit comparé et européen de l'UNIL, conjointement avec les facultés de droit des Universités de Genève, Neuchâtel et Fribourg, offre une formation de 3<sup>e</sup> cycle en droit européen et en droit international économique. Ce diplôme vise à offrir aux étudiants une maîtrise de ces matières et les prépare ainsi aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans l'Union européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent.

Durée des études: 2 semestres consécutifs, comportant des cours et séminaires (en français et en anglais) équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins.

Pour plus de précisions, une brochure est disponible au Centre de droit comparé et européen.

### DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation

Le diplôme d'études approfondies de droit français, suisse et comparé de la consommation est le fruit d'une volonté mutuelle de coopération entre la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie. Sans équivalent tant en France qu'en Suisse, cette formation présente deux caractéristiques essentielles: elle implique la mobilité des professeurs et des étudiants puisque le premier semestre d'enseignement se déroule à Chambéry et le second à Lausanne; elle débouche sur l'obtention de deux diplômes équivalents: un DEA français et un DEA suisse.

Durée des études: 2 semestres consécutifs, comportant des cours et séminaires équivalent à un total de 190 heures. Pour plus de précisions, un dépliant est disponible au secrétariat du DEA.

### DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies

Ce diplôme d'études approfondies, commun aux Universités de Lausanne (Faculté de droit, IPSC et Ecole des HEC) et de Genève, s'adresse aux juristes, criminalistes, mais également aux gestionnaires d'entreprises sensibles à l'insécurité informationnelle et aux risques opérationnels induits par l'usage extensif de l'informatique et des télécommunications.

Durée des études: 2 semestres consécutifs, comportant des cours et séminaires équivalent à un total de 342 heures (176 heures en droit, 76 en sciences forensiques, 90 en sciences économiques).

Pour plus de renseignements, consulter le site Internet du programme: [www.unil.ch/cllic](http://www.unil.ch/cllic)

### DESS (MBL) en droit des affaires

Les Facultés de droit des Universités de Lausanne et de Genève, avec l'appui soutenu des Ordres des avocats genevois et vaudois, organisent depuis 1999 un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit des affaires (Master in Business Law - MBL). Ce programme offre une spécialisation en droit des affaires, préparant le licencié en droit à un premier emploi comme juriste d'entreprise.

Il s'agit d'une formation à plein temps pendant deux ans, dont un an de formation purement académique et une année de stage dans une entreprise ou une administration publique à vocation économique.

Pour plus de précisions, une brochure est disponible au Centre de droit de l'entreprise (CEDIDAC).

### Stage et brevet d'avocat ou de notaire

Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) dans le canton de Vaud, il faut avoir obtenu une licence en droit et remplir l'une des trois conditions suivantes (loi du 22 décembre 1993):

- avoir soutenu une thèse de licence ou de doctorat;
- avoir obtenu un diplôme d'études juridiques postgrade agréé par le Tribunal cantonal;
- avoir exercé pendant deux ans au moins une activité juridique.



Pour le brevet d'avocat, se renseigner au Secrétariat général de l'ordre judiciaire, Tribunal cantonal, Route du Signal 8, 1014 Lausanne, Tél: +41 (0)21 316 15 11

Pour être admis sur titre au stage de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut avoir obtenu une licence en droit et une thèse de licence ou de doctorat (loi du 10 décembre 1956). Pour les autres licenciés (HEC), des cours spéciaux et des examens d'entrée à la formation de stagiaire sont organisés.



Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département des institutions et relations extérieures, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, Place du Château 1, 1014 Lausanne, Tél: +41 (0)21 316 45 64

## **Instituts de recherche et centres spécialisés**

- Centre de droit privé** Ce centre doit promouvoir la recherche et la formation continue dans tous les domaines du droit privé: *droit des personnes, droit de la famille, droits réels, droit des successions, droit commercial, procédure civile*. Il favorise aussi le développement de l'enseignement et de la recherche dans le cadre de l'histoire du droit, du droit romain en tant que source du droit commun européen, etc. Il comporte une subdivision particulière, l'IRAL présenté ci-dessous.
- Institut de recherche sur le droit de la responsabilité civile et des assurances (IRAL)** Cet institut, maintenant rattaché au centre de droit privé, développe la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.
- Centre de droit public** Ce nouveau centre a réuni l'institut de droit public et l'institut d'études de droit international. Le centre s'occupe d'une part des enseignements de droit constitutionnel, des libertés publiques, de *droit administratif, de procédure administrative et d'aménagement du territoire*, d'autre part de droit international public et de la protection internationale des droits de l'homme. Etudiants et doctorants, ainsi que chercheurs, trouveront dans les bibliothèques particulières les ouvrages qui leur permettront de poursuivre leur recherche. Dans son développement international, l'institut de droit public maintient, dans la mesure du possible, un contact étroit avec le Département fédéral des affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales, gouvernementales ou non, ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.
- Centre de droit pénal et de criminologie** Egalement nouveau, ce centre se préoccupe essentiellement de l'enseignement, de la formation continue et de la recherche dans le domaine du droit pénal, de la procédure pénale, de l'exécution des peines, de la criminologie. Lien entre la Faculté de droit et l'Institut de police scientifique et de criminologie, ce centre deviendra l'un des instituts de la nouvelle école de sciences criminelles lorsque la loi sur l'Université aura été adaptée à la nouvelle terminologie.
- Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto** Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectifs de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto, ainsi que de développer la recherche en histoire des sciences sociales.
- Centre du droit de l'entreprise** La Faculté entretient une étroite coopération avec le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (CEDIDAC), une fondation de droit privé. Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.

## Institut de police scientifique et criminologie

Cet institut, qui a rang d'école, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donnée au début du siècle, il fut la première école de police scientifique au monde (1909) et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

## Infrastructures

### Bibliothèques spécialisées

Les étudiants ont libre accès à la BDSE (Bibliothèque de droit et des sciences économiques), un des sites de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), et peuvent bénéficier de tous les services publics de la BCU: prêt à domicile, photocopies, utilisation d'ordinateurs et travail sur place.

En outre, les instituts suivants gèrent une bibliothèque ou de la documentation spécialisée dans leur domaine de recherche:

- Centre de droit comparé et de droit européen
- Institut d'études de droit international
- Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto: Bibliothèques personnelles de L. Walras et V. Pareto
- Institut de police scientifique et de criminologie
- Institut de recherches sur le droit de la responsabilité civile et des assurances
- Institut de droit judiciaire

### Autres bibliothèques juridiques

Le site de Dorigny abrite en outre deux importantes bibliothèques juridiques, indépendantes de l'Université mais ouvertes aux étudiants et aux chercheurs en droit:

- Institut suisse de droit comparé  
La bibliothèque de l'ISDC est spécialisée en droit international et en droit étranger.
- Fondation Edouard Fleuret  
Outre les instruments de travail de base en droit suisse, les points forts de la bibliothèque sont le droit français, le droit européen et l'histoire du droit avec des ouvrages remontant jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

### Informatique

La Faculté de droit étant l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne, les étudiants ont accès à l'ensemble des prestations informatiques mises à disposition par l'Université.

Suite à une convention passée entre la Faculté de droit et l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), les étudiants sont autorisés à utiliser les ordinateurs du Centre d'enseignement informatique (CEI) des HEC pour la rédaction de leurs travaux ou la recherche sur Internet.

La Faculté de droit offre également un cours semestriel facultatif de Recherches juridiques informatisées destiné aux étudiants de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année.

## Perspectives professionnelles

### Débouchés après des études de droit

- **Barreau.** Le brevet d'avocat s'obtient à la suite d'un stage de deux ans dans une étude et d'un examen. On devient avocat-stagiaire après une thèse de licence ou de doctorat, un diplôme juridique postgrade ou deux ans d'activité juridique.
- **Notariat.** Le licencié en droit souhaitant devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.
- **Magistrature.** La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste pour un licencié en droit à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mineurs, etc.), puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet du procureur en tant que substitut, avant de briguer un poste de juge informateur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.
- **Entreprises privées.** En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de service juridique. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.
- **Divers.** Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent briguer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas comme dans le précédent, les compétences non académiques jouent un rôle important.

### Secteurs d'activité des gradués en droit

#### Secteurs d'activité

Droit	61,9%
Administrations publiques	11,1%
Assistantat universitaire	9,3%
Banques	4,1%
Assurances	2,7%
Fiduciaires	2,2%
Associations, syndicats	1,4%
Autres services privés	1,3%
Consulting	0,9%
Médias	0,7%
Autres industries	0,6%
Enseignement secondaire et professionnel	0,5%
Informatique	0,4%
Organisations internationales	0,4%
Entreprises publiques	0,4%
Culture, musées	0,3%
Relations publiques, publicité	0,3%
Services sociaux, foyers	0,3%
Tourisme, Hôtellerie	0,2%
Construction	0,2%
Industrie alimentaire	0,1%
HES et formations apparentées	0,1%
Santé	0,1%
Services psychologiques	0,1%
Agriculture, sylviculture	0,1%
Eglises, paroisses	0,1%





Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des diplômés des facultés suisses de droit de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).

## Programme des cours

### Légendes et commentaires

h/sem	nombre d'heures de cours par semaine
cours	type d'enseignement
C	cours
S	séminaire
CS	cours-séminaire
*	cours donné une année sur deux

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'UNIL: [www.unil.ch/acad/cours](http://www.unil.ch/acad/cours)

Licence en droit suisse	1 <sup>ère</sup> année, matières obligatoires	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Droit civil I (droit des personnes et de la famille)	P. Meier D. Piotet	HE	3	C	9
	Droit constitutionnel I	E. Grisel	HE	3	C	9
	Droit international public I	J.-F. Flauss	HE	2	C	6
	Droit pénal I	M. Killias	HE	4	C	9
	Droit romain I	J.-P. Dunand	HE	2	C	6
	Economie politique	P. Bridel	HE	3	C	6
	Histoire des institutions publiques et des sources	D. Tappy	HE	2	C	6
	Introduction au droit / Méthodologie	L. Favre S. Sandoz	HE	4	C	5
	<b>1<sup>ère</sup> année, matières à option</b>					
	Médecine légale	P. Mangin Th. Krompecher	HE	2	C	4
	Psychiatrie légale	J. Gasser	HE	2	C	4
	Criminologie	A. Kuhn	HE	2	C	4
	Sciences forensiques	P. Margot	HE	2	C	4
	Logique formelle (cours de la Faculté des lettres)	H. A. Neschke	HE	2	C	4
	Sélection de cours de la Faculté des SSP (à choix):	cf. programme SSP	HE	2	C	4
	Histoire du XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècle I, Sociologie générale I, Histoire des doctrines politiques I, Relations internationales, Droit constitutionnel comparé					
	<b>2<sup>e</sup> année, matières obligatoires</b>					
	Droit administratif	P. Moor	HE	2	C	10
	Droit civil II (droit de la famille II et successions)	S. Sandoz	HE	4	C	9
	Droit constitutionnel II	E. Grisel	HE	3	C	9
	Droit international public II	J.-F. Flauss	HE	3	C	7
	Droit des obligations I (partie générale)	S. Marchand	HE	5	C	12
	Droit pénal II / Procédure pénale I	L. Moreillon	HE	2	C	8
	Eléments de comptabilité	D. Oyon	HE	2	C	5
	Langue juridique allemande (2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> année)	A. Heinemann	HE	2	C	
	<b>3<sup>e</sup> année, matières obligatoires</b>					
	Droit civil comparé (général)	A. Bonomi	HE	2	C	8
	Droit civil III (Droits réels)	D. Piotet	HE	3	C	10
	Droit commercial	P.-A. Oberson	HE	5	C	12
	Droit fiscal	Y. Noël	HE	2	C	7
	Droit des obligations II (partie spéciale)	F. Dessmontet M. Villa	HE	2	C	8
	Droit romain II	H. Peter	HE	4	C	8
	Histoire du droit privé	D. Tappy	HE	2	C	7
	Langue juridique allemande (2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> année)	A. Heinemann	HE	2	C	

#### 4<sup>e</sup> année, matières obligatoires

Droit européen	R. Bieber	HE	2	C	6
Droit international privé	A. Bonomi	HE	2	C	9
Poursuite pour dettes et faillite	H. Peter	HE	3	CS	9
Procédure civile	D. Tappy	HE	4	CS	9

#### 4<sup>e</sup> année, matières à option (4 au moins)

Chapitres choisis d'assurances sociales	B. Kahil-Wolff	H	2	C	2,5
Prévoyance professionnelle	J.-A. Schneider	E	2	C	2,5
Droit international public III (droits de l'homme)	J.-F. Flauss	HE	2	C	5
Propriété intellectuelle *	J. Cherpillod	HE	2	C	5
Droit bancaire et monétaire	M. Giovanoli	HE	2	C	5
Droit pénal III / Procédure pénale II	L. Moreillon A. Kuhn	HE	2	C	5
Droit administratif spécial (aménagement du territoire et construction)	P. Moor	HE	2	C	5
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay	HE	2	C	5
Droit du travail	R. Wyler	HE	2	C	5
Droit des assurances sociales	B. Kahil-Wolff	HE	3	CS	5
Droit romain III (candidats à la licence)	H. Peter	HE	1	CS	2,5
Introduction au droit privé français	M. Douchy	HE	2	C	5
Droit foncier rural*	J. M. Henny	H	1	C	2,5
Droit notarial*	D. Piotet	E	1	C	2,5
Droit civil comparé spécial	A. Bonomi	HE	2	C	5
Introduction au droit américain	S. Herman P. Stephan	HE	2	C	5
Chapitres choisis de droit américain	S. Herman	HE	2	C	5
Théorie juridique / Philosophie du droit	G. Timsit	E	2	C	2,5
Droit des étrangers	M. S. Nguyen	HE	2	C	5

#### Doctorat

Droit romain spécial	H. Peter	HE	1	CS
----------------------	----------	----	---	----

#### Double diplôme: Licence/ Maîtrise en droit suisse et français

1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
Formation en droit français à l'Université de Savoie (Chambéry)					59,5
Cours de droit suisse en complément (donnés à l'Université de Savoie par des professeurs de l'UNIL):					
Introduction générale au droit suisse	L. Favre	H	2	C	2,5
Libertés publiques et droits de l'homme	B. Wilson	E	2	C	2,5
Droit des obligations I	M. Villa	HE	2	C	6

#### années suivantes

Le programme des cours des années suivantes paraîtra le moment venu. La 2<sup>e</sup> année se passe à l'Université de Savoie; la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> à l'Université de Lausanne.

#### Programme de droit allemand

enseignement	enseignant	semestre	h/sem	cours
Internationales Privatrecht (Vorlesung)	A. Heinemann	HE	2	
Übungen im Bürgerlichem Recht	A. Heinemann	HE	2	CS

L'enseignement du droit allemand donnera lieu à des réaménagements. Pour des informations à jour, prière de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants pour le droit allemand.

## DEA (LLM) en droit européen et en droit international économique

cours obligatoires	enseignant	semestre	h/sem	cours
Droit constitutionnel et institutionnel de l'UE	R. Bieber	HE	2	C
Droit constitutionnel de l'UE	R. Bieber	E	2	S
Les procédures judiciaires devant les instances de l'UE	R. Bieber	H	2	C
Droit européen de la concurrence	P. Volken	H	3	C
<i>Droit du marché intérieur. Libre circulation des personnes et libertés économiques</i>	C. Kaddous	H	4	C
Droit et politiques des relations extérieures de l'UE	A. Epiney	E	2	C
Droit international économique	C. Kaddous	HE	2	C
A. Ziegler				
<b>cours à option</b>				
Protection des droits fondamentaux en Europe	M. Hottelier	H	2	C
	B. Wilson			
<i>Droit social et droit du travail européen</i>	P.-Y. Greber	H	2	C
	B. Kahil-Wolff			
Droit européen des sociétés	G. Mustaki	H	2	C
Droit de l'OMC	P. Mavroïdis	E	2	C
Droit bancaire, monétaire et financier européen I et II	M. Giovanoli	HE	3	C
L'espace judiciaire européen en droit privé	B. Dutoit	H	2	C
Droit européen de la consommation	B. Stauder	E	2	C
Arbitrage international comparé	G. Kaufmann-Kohler	E	2	C
Rapports entre droit pénal et droit communautaire	R. Roth	E	2	C
Entraide internationale en matière pénale dans l'UE	L. Moreillon	E	2	C
Droit fiscal international et européen	Y. Noël	H	2	C
Droit européen de la propriété intellectuelle	F. Dessemontet	H	2	C
Droit européen des contrats (Unidroit, Principes Lando)	T. Probst	E	2	C
<b>Cours/Conférences:</b>				
- Elargissement et évolution de l'Union européenne	J.-G. Giraud			
- Aspects juridiques de la mise en oeuvre du Marché intérieur	H. Schmitt von Sydow			

## DESS (MBL) en droit des affaires

Cours de base	enseignant	semestre	h/sem	cours
Droit de l'entreprise	G. Müller	HE	4	C
	D. Oyon			
	X. Oberson			
	H. Peter			
Droit international économique GATT/OMC	G. Marceau	H	2	C
Contrats du commerce international	C. Chappuis	E	2	C
Propriété intellectuelle	I. Cherpillod	E	2	C
Droit bancaire et financier à l'usage des entreprises	L. Thévenoz	H	2	C
	J. Iffland			
Droit suisse et européen de la concurrence	C. Bovet	E	2	C
	P. Tercier			
Résolution des litiges en matière commerciale	G. Kaufmann-Kohler	H	2	C
Circulation des travailleurs	B. Kahil-Wolff	H	2	C
	R. Wyler			
Introduction to Anglo-American Business Law	M. Schwarz	E	2	C
<b>Séminaires blocs</b>				
Mergers and acquisitions	H. Peter			S
	A. Von Planta			
Les assurances de l'entreprise	F. Guisan			S
Entreprise et droit des successions	vacat			S
Privatisations	P. Nobel			S
Les projets «clés en main», expertise et contentieux	J.-M. Rivier			S
«Going public»	A. Von Planta			S
Problèmes juridiques des paiements internes et internationaux	M. Giovanoli			S

Offres publiques d'achat	A. Hirsch	S
Le bail commercial	D. Lachat	S
Informatique et réseaux	M. Jaccard	S
Le deuxième pilier	J.-A. Schneider	S
TVA	X. Oberson	S
L'entreprise et les médias	Y. Burnand	S
Crédits bancaires	C. Bover	S
Dérivés et autres instruments financiers	R. Gibson	S
Corporate governance et action en responsabilité	R. Trigo Trindade	S
High tech startups	M. P. Ducor	S
Assainissement des sociétés en difficulté	vacat	S
Négociation et médiation	A. Ch. Rau	S
Mesures provisionnelles et séquestre	B. Chappuis	S
Rémunération des cadres	X. Oberson	S
Audit juridique des sociétés	P. Lathion	S
Eco-audit	A. Petitpierre	S
Entreprise en crise	H. Peter	S
	M. Criblet	S
Fiscalité des entreprises	vacat	S

Cours de base: Quelques modifications seront introduites à la rentrée, prière de se référer à la brochure de présentation du DESS, disponible au secrétariat du CEDIDAC.

Séminaires blocs liste envisagée sous réserve d'éventuelles modifications. Généralement 4 à 6 heures par semaine, occasionnellement davantage. Consistent en exercices pratiques très concrets/approches interdisciplinaires

### DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation

généralités	enseignant	cours
Diversité des approches et des sources	B. Dutoit, Uni. Lausanne	C
Aspects historiques	J. L. Halperin, Uni. Dijon	C
Aspects économiques	M. Donsimoni, Uni. Savoie	C
Etendue de la protection en droit suisse et comparé	B. Dutoit, Uni. Lausanne G. Paisant, Uni. Savoie	C
Moyens de défense des consommateurs en droit français et en droit suisse	P. Brun, Uni. Savoie	C
Droit pénal suisse, français et communautaire de la consommation	I. Romy, Uni. Fribourg L. Moreillon, Uni. Lausanne	C
<b>aspects communautaire et international</b>		
Droit communautaire	R. Bieber, Uni. Lausanne B. Stauder, Uni. Genève	C
Droit international privé: Les conflits de loi	H. Claret, Uni. Savoie	C
Droit international privé. Les conflits de juridictions	Y. Donzallaz	C
<b>questions choisies</b>		
La vente à tempérament et le crédit à la consommation en droit suisse	D. Guggenheim, Uni. Genève	C
Les garanties en droit de la consommation	D. Guggenheim, Uni. Genève O. Tournafond, Uni. Cergy-Pontoise	C
Le système de paiement et la protection du consommateur	X. Favre-Bulle	C
Les clauses abusives et les contrats de consommation en droit anglais	J. L. Goutal, Uni. Grenoble	C
Les clauses abusives en France et en Europe	G. Paisant, Uni. Savoie	C
Le droit de repentir et la faculté de révocation dans les contrats de consommation	D. Protet, Uni. Lausanne	C
Le crédit à la consommation: les opérations de crédit en droit français	J. P. Sortais, Uni. Lausanne	C
Le contrat de voyage à forfait	B. Stauder, Uni. Genève	C
Surendettement des consommateurs	G. Paisant, Uni. Savoie J. P. Sortais, Uni. Lausanne	C
Publicité destinée aux consommateurs	O. Tournafond, Uni. Cergy-Pontoise	C
Sécurité des consommateurs	B. Stauder, Uni. Genève	C
Commerce électronique	X. Favre-Bulle	C

## Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Décanat</b>	<b>Prof. Hansjörg Peter, doyen</b> <i>Hansjorg.Peter@idj.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 41	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Prof. Denis Tappy, vice-doyen</b> <i>Denis.Tappy@idj.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 37	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Prof. Suzette Sandoz, vice-doyen</b> <i>Suzette.Sandoz@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 49	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Adjoint de Faculté</b> M. Bruno Charles Dupasquier <i>Bruno.Dupasquier@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 61	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Secrétariat du décanat</b> M <sup>me</sup> Hanne-Christine Janin <i>decanat@droit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 40	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Secrétariat de droit allemand</b> M <sup>me</sup> Ute Cailler <i>droit.allemand@droit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 60	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Secrétariat des étudiants</b> M <sup>me</sup> Chantal Schneeberger M <sup>me</sup> Florence Colomb <i>SecrétariatEtudiants@droit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 44 +41 (0)21 692 27 50	+41 (0)21 692 27 45
<b>Mobilité des étudiants</b>	<b>Mobilité européenne</b> Prof. Denis Tappy <i>Denis.Tappy@idj.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 37	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Mobilité suisse (UNIMOBIL)</b> Prof. Martin Killias <i>Martin.Killias@ipsc.unil.ch</i>	BCH 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 46 40	+41 (0)21 692 46 05
<b>DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation</b>	<b>Directeur intérimaire</b> Prof. Jean-Pierre Sortais <i>Jean-Pierre.Sortais@idf.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 27	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Françoise Ingebrand <i>Francoise.Ingebrand@idj.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 26	+41 (0)21 692 27 45



	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>DEA en droit européen et en droit international économique</b>	<b>Responsable</b> Prof. Roland Bieber <i>Roland.Bieber@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 91	+41 (0)21 692 27 85
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Nicole Lagrotteria <i>Nicole.Lagrotteria@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 90	+41 (0)21 692 27 85
	<b>Conseillère aux études</b> M <sup>me</sup> Anne Tanton <i>Anne.Tanton@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 87	+41 (0)21 692 27 85
<b>DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies</b>	<b>Directrice</b> Prof. Solange Ghernaouti Hélié <i>sgh@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 21	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Ute Cailler <i>Ute.Roswita.Cailler@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 60	+41 (0)21 692 27 45
<b>DESS en droit des affaires</b>	<b>Codirecteur UNIL</b> Prof. Ivan Cherpillod	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 50	+41 (0)21 692 28 55
	<b>Codirecteur UNIGE</b> Prof. Henry Peter	Uni Mail 40 Bd Pont d'Arve 1211 Genève	+41 (0)22 705 85 11	
	<b>Assistante du programme UNIGE</b> M <sup>me</sup> Federica Lehner <i>Federica.Lehner@droit.unige.ch</i>	Uni Mail Bd Pont d'Arve 1211 Genève	+41 (0)22 705 85 04	+41 (0)22 705 85 15
<b>Centre de droit privé</b>	<b>Directeur</b> Prof. Denis Piotet <i>Denis.Piotet@droit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 84	+41 (0)21 692 27 45
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Françoise Ingebrand <i>Francoise.Ingebrand@idj.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 30	+41 (0)21 692 28 35
<b>Institut de recherche sur le droit de la responsabilité civile et des assurances (IRAL)</b>	<b>Directrice</b> Prof. Bettina Kahil-Wolff <i>Bettina.KahilWolff@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 01	+41 (0)21 692 28 05
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Françoise Ingebrand <i>Francoise.Ingebrand@idj.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 30	+41 (0)21 692 28 35

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Centre de droit public</b>	<b>Codirecteurs</b>			
	Droit public interne			
	Prof. Etienne Grisel	BFSH1	+41 (0)21 692 28 11	+41 (0)21 692 27 45
	<i>Etienne.Grisel@idp.unil.ch</i>	1015 Lausanne		
	Prof. Pierre Moor	BFSH1	+41 (0)21 692 28 12	+41 (0)21 692 27 45
	<i>Pierre.Moor@idp.unil.ch</i>	1015 Lausanne		
	Droit public international			
	Prof. Jean-François Flauss	BFSH1	+41 (0)21 692 28 21	+41 (0)21 692 28 19
		1015 Lausanne		
	<b>Secrétariat</b>			
Droit public interne				
M <sup>me</sup> Marylène Tintori	BFSH1	+41 (0)21 692 28 10	+41 (0)21 692 27 45	
<i>Marylène.Tintori@idp.unil.ch</i>	1015 Lausanne			
Droit public international				
M <sup>me</sup> Marie-Antoinette Rochat	BFSH1	+41 (0)21 692 28 20	+41 (0)21 692 28 19	
<i>Marie-Antoinette.Rochat@ied.unil.ch</i>	1015 Lausanne			
<b>Centre de droit pénal et de criminologie</b>	<b>Directeur</b>			
	Prof. Martin Killias	BCH	+41 (0)21 692 46 40	+41 (0)21 692 46 05
	<i>Martin.Killias@ipsc.unil.ch</i>	1015 Lausanne		
<b>Secrétariat</b>				
vacat				
<b>Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto</b>	<b>Directeur</b>			
	Prof. Pascal Bridel	BFSH1	+41 (0)21 692 28 41	+41 (0)21 692 28 45
<i>Pascal.Bridel@cwp.unil.ch</i>	1015 Lausanne			
<b>Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)</b>	<b>Directeur</b>			
	Prof. François Dessemontet	BFSH1	+41 (0)21 692 28 51	+41 (0)21 692 28 55
	<i>Francois.Dessemontet@droit.unil.ch</i>	1015 Lausanne		
	<b>Secrétariat</b>			
	M <sup>me</sup> Anne Cuendet	BFSH1	+41 (0)21 692 28 49	+41 (0)21 692 28 55
	<i>Anne.Cuendet@droit.unil.ch</i>	1015 Lausanne		
M <sup>me</sup> Geneviève Ducret	BFSH1	+41 (0)21 692 28 50	+41 (0)21 692 28 55	
<i>Cedidac@droit.unil.ch</i>	1015 Lausanne			
<b>Institut de Police Scientifique et de Criminologie (IPSC)</b>	<b>Directeur</b>			
	Prof. Pierre Margot	BCH	+41 (0)21 692 46 01	+41 (0)21 692 46 05
	<i>Pierre.Margot@ipsc.unil.ch</i>	1015 Lausanne		
	<b>Secrétariat</b>			
	M <sup>me</sup> Anne Marville Trottmann	Bâtiment de chimie	+41 (0)21 692 46 00	+41 (0)21 692 46 05
<i>Anne.Marville@ipsc.unil.ch</i>	1015 Lausanne			



UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



# Institut de police scientifique et de criminologie

A high-magnification, black and white microscopic image of a fingerprint. The ridges and valleys of the fingerprint are clearly visible, with some areas appearing to have small, rectangular markers or artifacts. The background is dark and textured.

[www.unil.ch/ipsc](http://www.unil.ch/ipsc)

L'enseignement

2002-2003

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**

---



# Institut de police scientifique et de criminologie

## Définition et finalité des études

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'École, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les sciences forensiques se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif forensique (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin forum (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est récent en français. La criminalistique désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la police scientifique définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques: les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La criminologie est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchant les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie. Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

## Grades décernés

### Licence en sciences forensiques

#### Diplômes postgrades

- Diplôme d'études spécialisées supérieures en criminologie (DESS)
- Diplôme d'études avancées en criminalistique (DEA), mention par enseignement
- Diplôme d'études avancées en criminalistique (DEA), mention par recherche

#### Doctorats

- Doctorat en sciences forensiques
- Doctorat en criminologie

## Méthodes d'enseignement et d'évaluation

Les études en sciences forensiques constituent une formation scientifique, de même nature que les études en sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours et séminaires.

**Organisation des études** La licence en sciences forensiques est une formation à plein temps qui dure huit semestres; les quatre premiers constituent deux années propédeutiques d'initiation fondamentale aux branches de licence. L'objectif de la 1<sup>ère</sup> année, propédeutique au plein sens du terme, est de créer les bases théoriques en droit, sciences et sciences forensiques. La maîtrise de chacune des matières est essentielle à la poursuite des études.

Lors de la 2<sup>e</sup> année, le programme se spécialise dans les matières scientifiques: méthodes et techniques de base du chimiste, statistiques et probabilités de l'ingénieur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Les matières enseignées à l'IPSC (photographie, sciences forensiques et méthodes d'investigation) apportent les connaissances techniques et les habitudes de méticulosité professionnellement indispensables, ainsi que le sens de l'analyse et des inférences.

Pendant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, le programme emprunte des cours aux Facultés de droit (approfondissement du droit pénal) et de médecine (médecine légale), ainsi qu'à l'EPFL (chimie et analyse). Les enseignements en sciences forensiques se spécialisent: l'interprétation et l'approche de l'analyse criminelle sont approfondies (microscopie et analyses ultrastructurales, identification d'objets, etc.). De plus, apparaissent les cours de psychologie légale et de pénologie (ou criminologie appliquée). L'IPSC établit en outre un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés de l'UNIL, de l'EPFL ou d'autres universités.

**Examens** Les examens de licence sont répartis en deux examens propédeutiques (après la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> année) et des examens de grade (après la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année). Les sessions d'examens ont lieu à la fin de chaque semestre et au début du semestre d'hiver. Chaque épreuve est appréciée par une note allant de 0 à 6 (6 étant la meilleure).

**Travaux personnels** Le plan d'études exige des étudiants divers travaux personnels. Le travail personnel (séminaire) de 2<sup>e</sup> année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique sous forme d'affiche (poster). En 3<sup>e</sup> année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4<sup>e</sup> année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme. Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exception, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire en cours).

**Stages** C'est en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (par exemple Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.). Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC mais apportent un bagage professionnel intéressant.

**Système de crédits** La licence est constituée de 240 crédits (30 crédits par semestre). Chaque cours, chaque séance de travaux pratiques, d'exercices, de démonstrations pratiques, chaque séminaire correspond à un certain nombre de crédits fixés par le plan d'études.



## **Formations complémentaires et postgrades**

### **Diplôme d'études spécialisées supérieures en criminologie**

Le Diplôme en criminologie est une formation à plein temps de 4 semestres (120 crédits), qui comprend la rédaction d'un mémoire. Il est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par l'IPSC. Les études comportent des cours et des séminaires, à raison d'environ 20 heures hebdomadaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, et de médecine. L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant.

Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

### **Diplôme d'études avancées en criminalistique, mention par enseignement**

Le Diplôme en criminalistique par enseignement est délivré à la suite d'une formation à plein temps de 2 semestres (60 crédits). Il est accessible aux porteurs d'une licence en sciences ou d'un titre universitaire jugé équivalent par l'IPSC. Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un travail de diplôme. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine ou à l'EPFL.

Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

S'adressant principalement à des candidats externes à l'Institut, ce diplôme peut constituer le préalable au DEA en criminalistique par recherche avec spécialités.

### **Diplôme d'études avancées en criminalistique mention par recherche avec spécialité**

Le Diplôme en criminalistique par recherche est délivré à la suite d'une formation à plein temps de 2 semestres (60 crédits). Il est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques ou d'un titre universitaire jugé équivalent par l'IPSC, par exemple le DEA en criminalistique, mention enseignement. Les études comportent principalement une recherche personnelle et un programme complémentaire de cours. La spécialité est définie par le domaine de recherche abordé, par exemple: expertise de documents, incendie, stupéfiants, analyse criminelle, etc.

Pour commencer le DEA, il faut faire preuve des crédits nécessaires dans les cinq matières en sciences forensiques qu'on étudie dans le cadre de la licence en sciences forensiques ou du DEA par enseignement (enseignements 21, 22 et 29 du plan d'études).

Ce diplôme peut constituer un préalable à une recherche de doctorat en sciences forensiques.

### **Doctorats en sciences forensiques et en criminologie**

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises de documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission ad hoc qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

## Perspectives professionnelles

Par le passé, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtenaient qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants a augmenté (actuellement une quinzaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. Le marché de l'emploi est difficile, mais il se modifie avec l'augmentation des demandes de compétences, en particulier par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires.

### Débouchés spécifiques

- **Services de police** aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue. Le développement de l'analyse criminelle, d'unités spécialisées exigent des compétences à la portée des titulaires de la licence ou du doctorat en sciences forensiques.

### Autres débouchés

- **Magistrature.** La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômes postgrades) permettent dans certains cantons d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).
- **Assurances.** Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.
- **Banques.** Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation en gestion s'avèrent souvent indispensables.
- **Recherche.** La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants-doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires, les hautes écoles ou à des responsabilités dans des unités spécialisées des polices, de la magistrature et de l'administration publique.
- **Divers.** Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régies fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

### Secteurs d'activité des gradués en sciences forensiques

Secteurs d'activité	
Administrations publiques	54,5%
Assistanat universitaire	21,2%
Droit	12,1%
Services privés	6,1%
Services sociaux, foyers	6,1%
Industrie	2,9%

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des gradués en sciences forensiques de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).

## Programme des cours

### Légendes et commentaires

Une partie des enseignements donnés dans le cadre du plan d'études des sciences forensiques ou des diplômes postgrades se donne hors des locaux de l'IPSC, notamment: les cours de médecine au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), les cours de sciences au Collège propédeutique à Dongny, les cours de droit au BFSH1 et les cours de SSP au BFSH2 à Dongny. Vous trouverez les informations nécessaires dans les horaires de l'IPSC.

nbre c.	nombre total de périodes de cours par année et type d'enseignement
C	cours
S	séminaire
Ex	exercices
TP	travaux pratiques
DP	démonstrations pratiques
ST	stage
TE	travaux écrits

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'UNIL: [www.unil.ch/acad/cours](http://www.unil.ch/acad/cours)

### Licence en sciences forensiques

1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
Cours général de sciences forensiques	Pierre Margot	HE	56C	6
Criminologie, cours général	André Kuhn	HE	56C	6
Droit pénal I	Martin Killias	H	56C	10
Eléments de comptabilité	Daniel Oyon	H	28C	6
Informatique I	François Grize	H	14C/28Ex	
Informatique II	François Grize	E	14C/28Ex	5
Introduction au droit I	Lise Favre	H	28C/28Ex	2.5
Introduction au droit II	Lise Favre	E	28C/28Ex	7
Mathématiques I	José Luis Zuleta Estrugo	H	56C/28Ex	
Mathématiques II	José Luis Zuleta Estrugo	E	42C/28Ex	10
Physique expérimentale I	Aurelio Bay	H	56C	
Physique expérimentale II	Giovanni Dietler Majed Chergui	E	36C/32TP	10
<b>2<sup>e</sup> année</b>				
Chimie analytique générale	André Merbach	H	28C	
Chimie générale	Raymond Roulet Gabor Laurenczy-Batta	H	84C/140TP	
Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	28C	
Chimie organique générale	Geoffrey Bodenhausen Kai Johnsson	E	56C/14Ex	
Criminologie, méthodes de recherche	Martin Killias	HE	56C	5
Photographie I	Eric Sopin	HE	52TP	
Photographie II	Pierre Margot	H	12C	3
Photographie/microscopie	Aita Khanmy-Vital	H	28C	3
Probabilité et statistique	Charles Pfister	H	28C	
Probabilité et statistique	Jean-Marie Helbling	H	14Ex	
Sciences forensiques spéciales méthodes d'investigation, identification de personnes I	Didier Meuwly	H	30C	7
Sciences forensiques spéciales, méthodes d'investigation, identification de personnes I	Didier Meuwly	HE	52TP	
Sciences forensiques spéciales, méthodes d'investigation/de police technique, fixation des lieux, identifications d'objets/d'outils, ampoules I	Jean-Claude Martin	E	32C	9
Sciences forensiques spéciales, méthodes d'investigation/de police technique, fixation des lieux, identifications d'objets/d'outils, ampoules II	Jean-Claude Martin	E	120TP	
Sciences forensiques, travaux personnels	Pierre Margot	HE	56S	5

## 2<sup>e</sup> cycle

<i>Documents</i>	<i>Pierre Margot</i>	H	32C	9
Incendies, explosions	Jean-Claude Martin	H	28C	6
Incendies, explosions	Jean-Claude Martin	HE	80TP	
Stupéfiants	Pierre Margot	E	60C	6
Traces biologiques I	Raphael Coquoz	H	28C	5
Traces biologiques II	Raphael Coquoz	H	60TP	

## 3<sup>e</sup> année

Analyse instrumentale I	Gabor Laurenczy-Batta	H	14C	
Chimie analytique (pour sciences forensiques)	Gabor Laurenczy-Batta	E	56TP	
Chimie organique (pour sciences forensiques)	Geoffrey Bodenhausen	H	112TP	
	Kai Johnsson			
	Pierre Vogel			
Interprétation I	Franco Taroni	H	28C	
Interprétation II	Franco Taroni	E	28C	6
Microscopie et analyses ultrastructurales	Aita Khanmy-Vital	HE	66C	4
	Pierre Margot			
Médecine légale	Thomas Krompecher	H	28C	2
	Patrice Mangin			
Méthodes de séparations analytiques	Bernard Klein	H	28C	
Procédure pénale I et droit pénal II a)	Laurent Moreillon	H	28C	4
Psychologie légale et pénologie	Henriette Haas	HE	56C	5
Armes à feu II	Alain Gallusser	HE	80TP	
Microscopie et analyses ultrastructurales	Aita Khanmy-Vital	H	80TP	
Microtraces	Geneviève Massonnet	HE	58C	9
Microtraces	Geneviève Massonnet	HE	80TP	
Armes à feu	Alain Gallusser	H	80C	6
Sciences forensiques, travaux personnels	Pierre Margot	HE	60S	6

## 4<sup>e</sup> année

Criminologie, séminaire	Martin Killias	HE	56S	5
Interprétation II	Franco Taroni	H	28C	
<i>Interprétation II</i>	<i>Franco Taroni</i>	E	28C	4
Analyse criminelle et techniques informatiques de base	Olivier Ribaux	HE	56C	6
Stupéfiants	Pierre Margot	E	80TP	
TP expertises 4 <sup>e</sup> année	Pierre Margot	HE	374TP	9
Sciences forensiques, travaux personnels 4 <sup>e</sup>	Pierre Margot	HE	96S	12





DESS en criminologie	enseignement	enseignant	nbre c.	crédits
	Criminologie, théorie	Martin Killias	56C	6
	Criminologie, méthodes de recherche	Martin Killias	56C	6
	Criminologie, étude de cas	Martin Killias	56S	8
	Criminologie, étude de cas : stage	Martin Killias	ST	3
	Psychologie légale et pénologie	Henriette Haas	56C	6
	Psychologie légale et pénologie : stage	Henriette Haas	ST	6
	Sciences forensiques, cours général	Pierre Margot	56C	6
	Analyse criminelle	Olivier Ribaux	56C	6
	Droit anglo-saxon / Criminalité et Droit pénal économique / Entraide judiciaire et délits économiques	Michael Tonry / Laurent Moreillon / Christian Grandjean	56C	6
	Instruments de recherche en sciences sociales: entretien	Arlette Mottaz Baran	56C	6
	Statistiques I	André Berchtold	56C/28TP	6
	Statistiques II ou Méthodes d'analyse appliquées en criminologie	Jean-Philippe Antonietti	56C/28TP	6
	Introduction au droit	Denis Ribeaud	56C/28TP	6
	Droit pénal I	Patrice Villettaz	56C	3
	Procédure pénale I et Droit pénal spécial II	Lise Favre	56C	3
	Médecine légale	Martin Killias	112C	10
	Psychiatrie légale	Martin Killias	56C	6
	Cours de psychologie au choix :	Laurent Moreillon		
	Psychologie sociale, théorie	Patrice Mangin	56C	5
	Psychologie générale	Jacques Gasser	56C	5
	Psychologie de l'enfant	Jacques Gasser	56C	6
	Psychologie de la personne et de son développement	Jean-Claude Deschamps		
	Introduction à la psychopathologie	Samuel Berthoud		
	Psychologie expérimentale	Catherine Domahidy Dami		
	Mémoire de criminologie (avec travaux pratiques)	Claude Voelin		
	Criminalité organisée	François Gaillard		
	Délinquance juvénile	Nicolas Duruz		
		Rémy Droz		
		Martin Killias		14
		Jurg Gerber		2
		Josine Junger-Tas		3

DEA en criminalistique	mention par enseignement	enseignant	nbre c.	crédits
	Sciences forensiques, cours général	Pierre Margot	56C	6
	Sciences forensiques: Interprétation I	Franco Taroni	56C	6
	Sciences forensiques: Analyse criminelle	Olivier Ribaux	56C	6
	Deux matières choisies par le candidat parmi les cours de sciences forensiques de licence et acceptées par le bureau.		28-56C/DP/Ex	6
	Deux matières complémentaires à la formation choisies par le bureau d'entente avec le candidat		28-56C/DP/Ex	6
	Sciences forensiques: travail de mémoire		56C/Ex/TP	6
	Sciences forensiques: travaux pratiques, deux cas complexes en fonction des spécialités choisies	Pierre Margot	56C/Ex/TP	6
			112 TP	10
				8
	<b>mention par recherche avec spécialité</b>			
	Sciences forensiques travail de recherche personnelle	Pierre Margot		48
	Deux matières complémentaires à la formation choisies par le bureau d'entente avec le candidat		56C/Ex/TP	6
			56C/Ex/TP	6



# Adresses utiles

Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Directeur de l'Institut</b> Prof. Pierre Margot	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 46 00	+41 (0)21 692 46 05
<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Anne Marville Trottmann <i>Anne.Marville@ipsc.unil.ch</i>	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 46 00	+41 (0)21 692 46 05

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



# Faculté des lettres

[www.unil.ch/lettres](http://www.unil.ch/lettres)

L'enseignement

2002-2003

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**

---



## Faculté des lettres

### Définition et finalité des études

Les lettres regroupent les disciplines appartenant à ce que l'on nommait autrefois les «humanités»: philosophie, histoire, langues (anciennes et vivantes), archéologie, histoire de l'art, géographie. D'autres branches sont venues s'y ajouter, traduisant l'élargissement du savoir humain: histoire et esthétique du cinéma, informatique, linguistique, histoire et sciences des religions.

Dans les disciplines qui composent ses programmes d'études la Faculté des lettres remplit les tâches suivantes:

- Elle transmet les connaissances, les méthodes et les techniques nécessaires pour pratiquer, avec la compétence scientifique requise, les disciplines en question.
- Elle prépare, dans cette perspective, à certaines carrières ressortissant des sciences humaines, notamment aux professions de l'enseignement et de la communication.
- Dans ses enseignements, elle met l'accent sur l'initiation à la recherche et sur la pratique de celle-ci.
- Elle voue un soin particulier à la recherche et à la formation de la relève académique.
- Elle favorise l'apprentissage et la pratique de l'interdisciplinarité.
- Elle participe, dans la mesure de ses possibilités, à la formation continue dans les disciplines qu'elle enseigne.

### Grades décernés

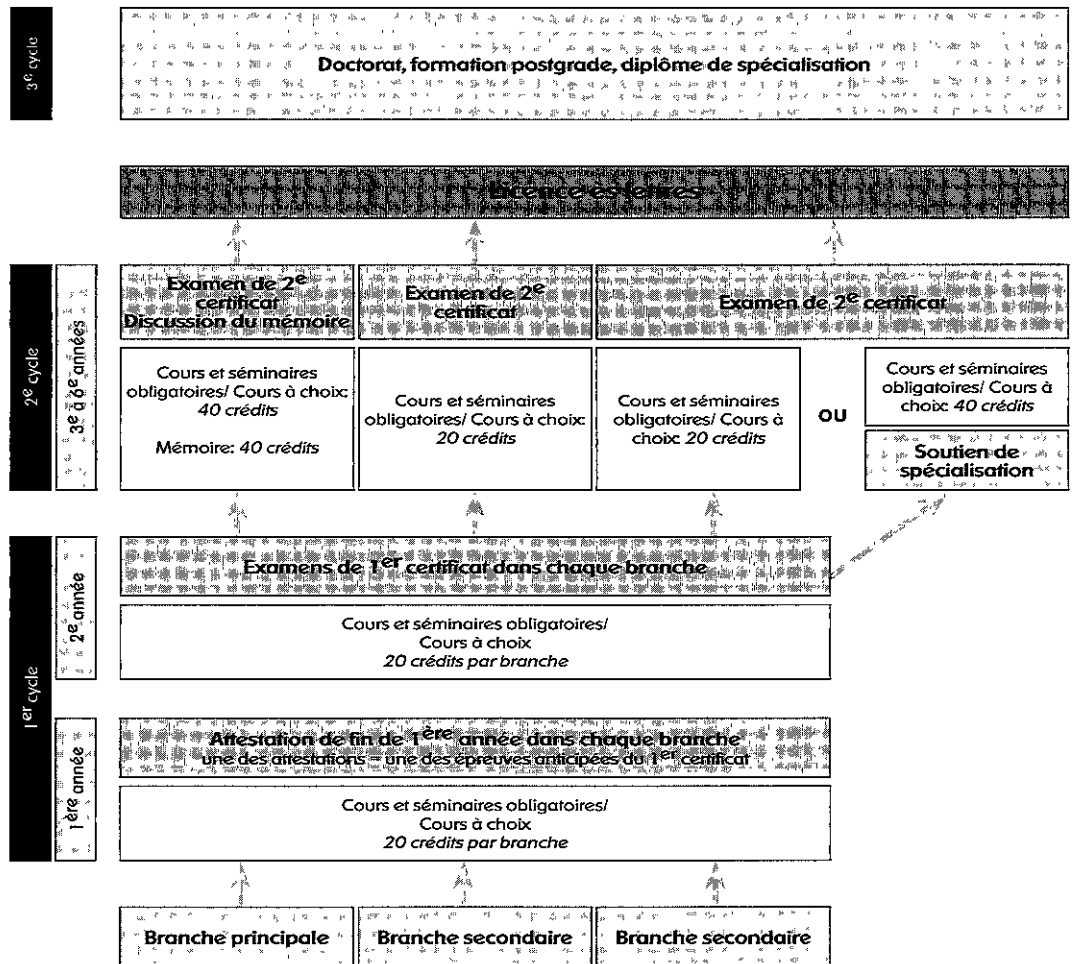
#### Licence ès lettres

##### Diplômes postgrades

- **Diplôme d'études approfondies (DEA) «Langues et Littératures européennes comparées»**  
Université de Lausanne
- **Diplôme d'études approfondies (DEA) en Sciences du Langage: «Analyse des discours»**  
Universités de Lausanne, Bâle, Fribourg, Genève et Neuchâtel
- **Diplôme d'études approfondies (DEA) «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»**  
Université de Lausanne et Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»**  
Université de Lausanne et Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en écologie humaine: «Développement durable des espaces et sociétés à fortes contraintes»**  
Universités de Lausanne et Genève, en collaboration avec l'EPFL, UniLyon 2, Dijon ENESAD et DDC Berne

#### Doctorat ès lettres

## Plan d'études



La licence ès lettres se compose de trois disciplines: une principale et deux secondaires. Il est possible d'abandonner une des branches secondaires après avoir réussi deux des trois 1<sup>ers</sup> certificats (celui de la branche principale et celui de la discipline qui va être abandonnée) pour choisir le soutien de spécialisation, combinaison de cours choisis d'entente avec la section concernée qui viennent compléter la discipline principale.

Le plan d'études ci-dessus est un exemple de parcours qui démontre qu'il est envisageable de terminer ses études de lettres en 4 à 5 ans. On constate que la durée varie fortement entre étudiants: les étudiants passent leurs 1<sup>ers</sup> certificats entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> semestre et mettent au total de 8 à 12 semestres pour obtenir leur licence.

## Structure des études

Pour toute question d'organisation des études et d'examens, le Règlement de la Faculté et celui des examens font foi. Ces documents peuvent être consultés sur Internet.

**Les disciplines à choix** La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit pour l'étudiant de choisir dès la première année une **combinaison de trois branches**, l'une des trois devenant la **discipline principale** (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les **disciplines secondaires**.

La Faculté des lettres propose vingt disciplines, mais il est également possible de choisir dans la liste ci-contre une discipline au programme d'une autre Faculté de l'UNIL ou d'une autre université romande, à condition que cette discipline ne soit pas enseignée à Lausanne. Les étudiants non francophones

peuvent inclure des études à l'École de français moderne (EFM) dans le cadre d'une licence ès lettres. Dans ce cas, il ne leur est pas possible de choisir le français en tant que discipline. Au moins deux des trois disciplines doivent être choisies dans la liste proposée par la Faculté des lettres de Lausanne. **Une seule discipline peut être choisie en dehors de la Faculté.**



Les étudiants d'échange ne sont pas tenus de choisir des cours dans trois disciplines. D'entente avec leur université d'origine et en fonction de leurs intérêts et objectifs, ils peuvent choisir des cours dans une seule, deux ou trois disciplines.

## Liste des disciplines

*\* Les disciplines marquées d'une astérisque font partie des branches enseignables dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud. Les étudiants de la Faculté des lettres qui souhaitent devenir enseignants devront impérativement mettre deux de celles-ci au programme de leur licence.*

### Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

- Philosophie \*
- Histoire \*
- Français moderne \*
- Français médiéval \*
- Histoire ancienne \*
- Archéologie classique et provinciale romaine
- Langue et littérature latines \*
- Langue et littérature grecques \*
- Langue et littérature italiennes \*
- Langue et littérature espagnoles \*
- Langue et littérature allemandes \*
- Langue et littérature anglaises \*
- Langues et civilisations slaves (russe)
- Langues et civilisations orientales
- Histoire et sciences des religions \*
- Linguistique
- Histoire de l'art \*
- Histoire et esthétique du cinéma
- Géographie \*
- Informatique et méthodes mathématiques
- École de français moderne (français pour non-francophones)

### Autres facultés de l'Université de Lausanne

- Études théologiques (Théologie) \*
- Psychologie (SSP)
- Sciences sociales (SSP)
- Sciences politiques (SSP)
- Études économiques (HEC)
- Géologie avec la géographie (Sciences)

*Programmes des cours disponibles au Secrétariat des étudiants de la Faculté des lettres*

### Université de Genève

- Arabe (Lettres)
- Chinois (Lettres)
- Japonais (Lettres)
- Grec moderne (Lettres)
- Musicologie (Lettres)
- Égyptologie (Lettres)
- Histoire des religions antiques (Lettres)
- Archéologie préhistorique (Sciences)
- Anthropologie, ethnologie, préhistoire (Sciences)

*Programmes des cours disponibles à l'Université de Genève*

### Université de Neuchâtel

- Archéologie préhistorique (Lettres)
- Journalisme (offre de formation conjointe entre les Universités de Neuchâtel et de Fribourg)
- Ethnologie (Lettres)

*Programmes des cours disponibles à l'Université de Neuchâtel*

### Université de Fribourg

- Journalisme (offre de formation conjointe entre les Universités de Neuchâtel et de Fribourg)

### Conservatoire de Lausanne

- Certificat d'études supérieures en musique, pour le brevet de maître de musique \*
- Diplôme d'enseignement du Conservatoire

*Programmes des cours et conditions d'admission disponibles au Conservatoire*

### Ecole Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL)

- Certificat d'études artistiques générales de l'ECAL \*

*Programme des cours et conditions d'admission disponibles à l'ECAL. Attention, les études à l'ECAL pour l'obtention de ce diplôme ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le diplôme, une fois obtenu, pourra remplacer une branche secondaire.*

### Choix de la discipline principale

La branche principale devrait être déterminée en fin de 1<sup>ère</sup> partie des études. Les disciplines choisies dans les autres Facultés de l'Université de Lausanne (géologie, sciences sociales, théologie, etc.) ne peuvent en aucun cas avoir le statut de branche principale. Les disciplines choisies à l'extérieur de l'Université de Lausanne peuvent être choisies comme discipline principale, pour autant qu'elles aient ce statut dans l'institution où elles sont enseignées. Par exemple, le Certificat d'études supérieures de musique décerné par le Conservatoire de Lausanne, ne peut devenir une branche principale, alors que l'ethnologie à Neuchâtel ou l'arabe à Genève sont envisageables comme telles.

### Complément de formation en langues classiques

Pour pouvoir se présenter aux examens de grade, le candidat à la licence ès lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquérir un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline principale ou secondaire, **l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique**. Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisiraient l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.

Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année au moins doit être attestée au moment de l'inscription aux examens de 1<sup>er</sup> certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit être attestée au plus tard au moment de l'inscription aux examens de 2<sup>e</sup> certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation.



Ce complément de formation ne concerne pas les étudiants d'échange.

### Changement de discipline

Aucun changement de discipline n'est autorisé après la fin du quatrième semestre, sauf en cas de double échec dans une discipline. Pour changer de discipline, il faut faire une demande écrite au Décanat de la Faculté.

### Soutien de spécialisation

Le soutien de spécialisation consiste en un choix d'enseignements qui viennent compléter la discipline principale. Il est ouvert aux étudiants qui ont réussi le 1<sup>er</sup> certificat de leur discipline principale et le 1<sup>er</sup> certificat de la discipline secondaire qu'ils vont abandonner au profit du soutien. Les enseignements constituant le soutien de spécialisation durent 4 semestres. La discipline abandonnée après réussite du 1<sup>er</sup> certificat au profit du soutien de spécialisation peut être complétée après la fin des études par un 2<sup>e</sup> certificat sous forme d'un complément de licence.

Le soutien de spécialisation est une discipline à part entière. Il représente par année la même charge horaire qu'une discipline secondaire. Il est sanctionné au bout de 4 semestres par trois épreuves. Le choix de cette formule n'implique donc pas des études plus faciles.

Ce programme comporte un ensemble d'enseignements choisis à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté des lettres, dans le cadre de l'Université de Lausanne ou d'une autre université. Ils sont liés étroitement à la discipline principale et viennent «soutenir» le mémoire, dont on doit connaître le domaine. Il s'adresse



donc à des étudiants motivés, sûrs de la direction qu'ils veulent prendre et désirant acquérir un profil de chercheur ou de spécialiste. Exemple: un futur géographe peut opter pour la géographie (branche principale), la géologie et un ensemble d'enseignements appuyant la géographie (informatique, science politique, démographie, etc.)

Le choix des enseignements constituant le soutien est défini par un ou plusieurs professeurs de la discipline principale; le programme établi sur cette base par le candidat doit être communiqué au Décanat avec l'aval du président de la section. Le choix des enseignements constituant le soutien fait l'objet d'un «contrat» entre le directeur du mémoire et l'étudiant; le premier s'engage à reconnaître la validité des enseignements suivis et des examens réussis. Le second s'engage à suivre le programme tel qu'il est défini dans le contrat. Le Décanat doit valider chaque année cet accord par signature du vice-doyen aux affaires étudiantes.

Toutes les sections n'offrent pas la possibilité de choisir un soutien de spécialisation. D'autre part, elles peuvent poser des conditions particulières (résultats, assiduité, etc.) pour y accéder.

**Mémoire de licence** Les études de lettres comprennent la rédaction d'un mémoire de licence dans la discipline principale. Il s'agit d'un travail de recherche et de réflexion personnelle d'une soixantaine de pages, dont le sujet est établi en accord avec un professeur, et qui est ensuite rédigé sous la direction de celui-ci. Le mémoire doit être défendu avant les examens finaux en branche principale.

**Méthodes d'enseignement** En Faculté des lettres, les étudiants doivent suivre des cours et participer à des séminaires. La participation à un séminaire sous-entend une recherche personnelle ou de groupe, présentée par oral ou par écrit.

**Diplôme de 2<sup>e</sup> cycle** Le diplôme de deuxième cycle est une formation monodisciplinaire, interuniversitaire, répondant aux critères ECTS de 60 crédits par année pendant 4 ans. La Faculté des lettres propose actuellement le diplôme romand d'archéologie.

## Structure des examens

L'étudiant passe dans chaque discipline des examens de 1<sup>er</sup>, puis de 2<sup>e</sup> certificats. Le certificat est acquis lorsque toutes les conditions posées pour s'y présenter sont remplies et que toutes les notes et la moyenne requises ont été obtenues.

Lors d'un échec à un certificat, l'étudiant peut se présenter une deuxième fois. S'il échoue à nouveau, il ne peut plus continuer dans cette discipline, mais doit en choisir une autre.

Les dates d'inscription aux examens sont disponibles sur le site web de la Faculté.



Les étudiants d'échange reçoivent des attestations pour les cours qu'ils ont suivis. D'entente avec les professeurs concernés, des examens (oraux ou écrits) peuvent également être organisés à leur intention si nécessaire.

**1<sup>er</sup> Certificat** Les examens de 1<sup>er</sup> certificat doivent être passés entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> semestre pour les trois disciplines. Une attestation de fin de 1<sup>ère</sup> année est délivrée dans les disciplines internes à la Faculté. Dans au moins une des trois disciplines, un examen anticipé doit être passé à la fin de la 1<sup>ère</sup> année: il s'agit d'une partie de l'examen de 1<sup>er</sup> certificat (représentant 1/3 ou 1/4 environ de l'examen total). Avec l'accord de l'enseignant, toutes les épreuves peuvent par ailleurs être anticipées à l'exception d'une épreuve de l'examen de 2<sup>e</sup> certificat de la discipline principale. L'examen de 1<sup>er</sup> certificat comporte une épreuve écrite de 4 ou 6 heures, une épreuve orale de 60 minutes ou 2 épreuves orales de 30 minutes.

**2<sup>e</sup> Certificat** Les examens de 2<sup>e</sup> certificat dans les branches secondaires se passent deux semestres au moins après l'obtention du 1<sup>er</sup> certificat. Les examens de 2<sup>e</sup> certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1<sup>er</sup> certificat, au plus tard 12 semestres, congés compris, après le début des études.

On peut passer des épreuves de 2<sup>e</sup> certificat dans une discipline secondaire avant d'avoir réussi tous les 1<sup>ers</sup> certificats.

L'étudiant doit terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.

La possibilité d'anticiper des épreuves d'examens permet de se tenir au délai minimum requis pour une licence ès lettres (4 ans).

Les examens de 2<sup>e</sup> certificat, discipline secondaire, comportent une épreuve écrite de 4 ou 6 heures, une épreuve orale de 60 minutes ou 2 épreuves orales de 30 minutes. L'examen de 2<sup>e</sup> certificat, discipline principale, comporte le mémoire de licence, la discussion de celui-ci, une épreuve écrite de 4 à 6 heures, une épreuve orale de 60 minutes et une épreuve orale de 30 minutes ou 3 épreuves orales de 30 minutes. Le soutien de spécialisation comporte trois épreuves.

**Échelle de notation** Les examens sont appréciés au moyen de notes, allant de 1 (totalement insuffisant) à 6 (excellent). La note moyenne finale de 4 est nécessaire.

## Formation pédagogique pour l'enseignement

Les licenciés ès lettres qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement public vaudois doivent suivre une formation complémentaire à la Haute Ecole Pédagogique (HEP VD). Pour y être admis, il faut être porteur d'une licence universitaire attestant de compétences académiques dans deux branches correspondant aux disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois.

Pour les licenciés ès lettres, il s'agit des branches suivantes :

- philosophie
- *histoire ou histoire ancienne*
- français ou français médiéval
- latin
- grec
- italien
- espagnol
- allemand
- anglais
- histoire et sciences des religions
- histoire de l'art
- géographie

Les certificats ou diplômes suivants, considérés comme une branche de la licence ès lettres, correspondent à des disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou gymnases vaudois:

- Certificat d'études théologiques de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne
- Certificat en psychologie délivré par la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL
- Diplôme d'art visuel de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne
- Certificat d'études artistiques générales de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne
- Certificat d'études supérieures en musique du Conservatoire de Lausanne, pour le brevet d'enseignement de la musique.

Au terme de la formation, d'une durée de 3 semestres, la HEP délivre un diplôme de maître spécialiste, avec indication des deux options de compétences.

## Formations complémentaires et postgrades

### Attestations de complément de licence

Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut entreprendre un complément de licence, c'est-à-dire étudier une discipline enseignée à la Faculté et qui ne figure pas à sa licence. Les titulaires d'une licence que le Décanat juge équivalente à la Licence ès lettres de l'UNIL peuvent également entreprendre un complément de licence en Faculté des lettres. C'est le cas notamment des licenciés d'autres facultés qui envisagent de commencer une formation pédagogique dans le Canton de Vaud: la Haute École pédagogique (HEP VD) exige en effet du candidat que sa licence atteste de compétences académiques dans deux branches correspondant aux disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois (voir liste ci-dessus). Les personnes intéressées adresseront une demande écrite au Décanat.

Le candidat se présente à l'examen de 1<sup>er</sup> certificat après deux semestres d'études au moins; à celui du 2<sup>e</sup> certificat dès la fin du quatrième semestre d'études. La durée de préparation d'un complément de licence ne doit pas excéder huit semestres. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la note moyenne de 4 pour chaque certificat.

### Attestation pour gradués d'universités étrangères

Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Décanat charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.

### Diplômes postgrades

La Faculté des lettres propose des diplômes postgrades (DESS et DEA). Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à une durée supérieure à 120 heures d'enseignement, distribuées en unités capitalisables. Ces unités peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade; un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère; un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3<sup>e</sup> cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne; un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante.

Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail représente une étape vers la thèse ou une première recherche d'importance limitée.

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés à l'Université de Lausanne et s'y acquitter des taxes et droits d'inscription forfaitaires en vigueur. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions. Ces programmes ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants.

Cette année, la Faculté des lettres offre notamment les diplômes postgrades suivants:

- **DEA «Langues et Littératures européennes comparées»**  
Université de Lausanne
- **DEA en Sciences du Langage: «Analyse des discours»**  
Universités de Lausanne, Bâle, Fribourg, Genève et Neuchâtel
- **DEA «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»**  
Université de Lausanne et Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)
- **DESS «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»**  
Université de Lausanne et Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)
- **DESS en écologie humaine: «Développement durable des espaces et sociétés à fortes contraintes»**  
Universités de Lausanne et Genève, en collaboration avec l'EPFL, UniLyon 2, Dijon ENESAD et DDC Berne

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat du doyen (tél. 021 692 29 00) et dans l'horaire des cours sur Internet.

D'autres diplômes se font en collaboration avec l'Université de Genève: [http://www.unige.ch/lettres/des/des\\_list.html](http://www.unige.ch/lettres/des/des_list.html).

## 3<sup>e</sup> cycle romand de lettres

Le 3<sup>e</sup> cycle romand de lettres propose aux doctorants et chercheurs des universités romandes et de l'Université de Bâle un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres. Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Ils figurent dans l'horaire des cours de la Faculté. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3<sup>e</sup> cycle.

## Doctorat ès lettres

Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes:

- être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Décanat;
- fournir un curriculum vitæ;
- avoir obtenu l'accord et l'engagement d'un directeur de thèse sur un projet détaillé;
- avoir obtenu l'enregistrement du sujet par le Décanat.

Le directeur de thèse doit être professeur ordinaire, associé ou extraordinaire, et sauf exception, appartenir à la Faculté, ou à un département interfacultaire dans lequel la Faculté est représentée. Dans ce dernier cas, un professeur de la Faculté des lettres fait partie du jury. Lorsque le sujet de la thèse le justifie, il peut y avoir un codirecteur.

## Les enseignements

### Philosophie

La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur l'étude des grands auteurs de cette pensée, dont il expose les positions dans les domaines de la métaphysique et de la sagesse pratique; il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Des séminaires permettent aux étudiants d'acquérir une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser dans les domaines suivants: histoire de la philosophie (selon ses diverses périodes), métaphysique, phénoménologie, philosophie herméneutique et philosophie de la littérature, philosophie des sciences, logique, philosophie du langage, esthétique, anthropologie philosophique, éthique, philosophie de l'histoire, philosophie politique.

### Histoire

L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques: Moyen Age, Histoire moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) et Histoire contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés: mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine.

### Français moderne et médiéval

La section de français est organisée en deux filières: le français moderne et le français médiéval. La filière moderne offre des enseignements répartis dans quatre domaines spécifiques: un domaine dévolu à l'étude des auteurs, des thèmes et des genres littéraires, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle; un domaine «langue/textes/discours», comprenant la linguistique française, la stylistique, la sémiotique littéraire ainsi que l'histoire de la langue; un domaine «littérature et culture», centré autour de l'anthropologie et de l'histoire littéraires; et un domaine «français médiéval», consacré à l'étude des langues et littératures médiévales. On peut aussi suivre, dans le cadre de cette filière, des enseignements de littérature romande et de littérature comparée.

Le français médiéval a un double statut au sein de la section de français: d'une part, la discipline est largement intégrée au cursus de la filière moderne; d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme

sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue), ainsi qu'aux travaux sur l'aube des Temps modernes (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles).

**Histoire ancienne** L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique) apportent à notre connaissance du passé un éclairage concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

**Archéologie classique et provinciale romaine** Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Erétrie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL. L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel;
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes;
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles;
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire;
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger (en particulier Orbe-Boscéaz et Bibracte-Mont Beuvray).

**Langue et littérature latines** Les études de latin s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise pendant les études secondaires et dont la mention figure sur leur maturité. Elles sont cependant ouvertes, avec un examen préalable, à des bacheliers non latinistes dans la mesure où ces derniers auront acquis, soit par eux-mêmes soit en suivant le cours d'initiation au latin organisé par la section (quatre semestres), un niveau de connaissance leur permettant de suivre avec profit les cours, séminaires et travaux pratiques prévus dans le programme d'étude du latin. Les étudiants non porteurs d'une maturité avec latin mais intéressés par les études latines sont vivement encouragés à prendre contact avec la section, qui établira un programme spécifique de «rattrapage». Les études latines à l'Université de Lausanne couvrent l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Age et de la Renaissance, dans une double perspective: perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie et connaissance des oeuvres littéraires considérées dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte social, culturel et historique, leur survivance et leur influence dans la tradition européenne.

**Langue et littérature grecques** L'enseignement de la littérature grecque porte sur la langue et la civilisation de la Grèce antique. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique historique, par l'analyse de discours, par l'anthropologie ou l'histoire sociale mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue aussi bien en syntaxe qu'en

sémantique. De plus les travaux sur la poétique grecque menés à Lausanne ont fait de la section des sciences de l'antiquité un lieu de nombreux échanges internationaux. L'enseignement est destiné aussi bien à celles et ceux qui ont fait du grec au cours de leur scolarité qu'aux «grands débutants» (cours de rattrapage à disposition).

## Langue et littérature italiennes

La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.

## Langue et littérature espagnoles

L'enseignement de littérature espagnole porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles) ainsi que sur ceux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morphosyntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, l'espagnol d'Amérique, etc.). Puisque la plupart des étudiants débutent avec des notions d'espagnol très élémentaires, la section propose en premier cycle un programme complet de cours de langue (grammaire, conversation et rédaction, traduction, travaux au laboratoire de langues, etc.) qui amènent l'étudiant à une maîtrise orale et écrite de l'espagnol.

## Langue et littérature allemandes

L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Dans cette perspective nous offrons un enseignement de théories, analyse et histoire de la traduction littéraire qui s'ajoute aux domaines de langue et littérature allemandes.

## Langue et littérature anglaises

La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et post-coloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3<sup>e</sup> cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais; une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.

## Langues et civilisations slaves (russe)

La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même; puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les oeuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Petersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.

## Langues et civilisations orientales (études indiennes)

La section de langues et civilisations orientales assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.

## Histoire et sciences des religions

La branche «Histoire et sciences des religions» est administrée par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions. Elle regroupe des enseignements tirés de trois Facultés: les lettres, les sciences sociales et politiques, et la théologie. En histoire et sciences des religions, les étudiants sont invités à considérer les phénomènes religieux d'un point de vue scientifique, critique et neutre quant à l'engagement confessionnel. Ils sont amenés à suivre une démarche comparative entre les religions et les cultures. Le programme d'études est constitué de trois blocs. Le premier comprend des cours de méthodologie destinés à familiariser les étudiants avec la méthode propre à l'histoire des religions. Le deuxième couvre l'étude des grandes religions de l'humanité. Le troisième offre la possibilité aux étudiants de se former dans des disciplines apparentées à l'histoire des religions, telles que l'anthropologie, la sociologie ou la psychologie. On recommande également aux étudiants d'apprendre une langue relative à leur religion de spécialisation, car l'examen des sources écrites et orales est l'un des piliers de la discipline.

## Linguistique

La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale. En première partie, l'enseignement porte sur les principaux niveaux d'analyse: phonologique, morphologique, syntaxique et pragmatique. Il comporte, en outre, une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les domaines sont plus diversifiés (sociolinguistique, linguistique informatique, sémantique, linguistique de l'acquisition, linguistique de l'interaction et linguistique historique), en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mémorants ou doctorants.

## Histoire de l'art

L'enseignement couvre le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Il s'organise en tranches chronologiques: Moyen Age (IV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle), Histoire de l'Art Moderne (XV<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>), Histoire de l'Art Contemporain et Muséologie. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes; le premier certificat (qui dure deux ans) se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. La section propose un éventail de cours et séminaires qui s'organisent selon les différents niveaux d'études (premier cycle, deuxième cycle, pour tous); les séminaires de deuxième partie encouragent déjà la recherche, qui pourra davantage se développer au niveau du mémoire. Les points forts de l'enseignement et de la recherche pendant les dernières années portent sur les théories artistiques, l'art italien du Moyen Age, la photographie, l'iconographie religieuse et profane. L'enseignement de l'art monumental régional constitue une spécialité lausannoise.

## Histoire et esthétique du cinéma

La discipline histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologies. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1<sup>ère</sup> année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de travaux pratiques et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1<sup>er</sup> certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, video, cassettes son, etc.) est à disposition.

## Géographie

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les problèmes sociaux et culturels pour la géographie humaine, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Plus généralement, l'Institut de géographie met l'accent sur la réflexion épistémologique et critique au sein des sciences sociales tout en accordant une grande importance à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. A côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain.

## Informatique et méthodes mathématiques

Le programme d'études de la section comprend deux cheminements parallèles, constitués par l'informatique et la statistique appliquées aux sciences humaines. Son objectif est l'apprentissage théorique et pratique de la modélisation en sciences humaines, en particulier en sciences de la parole, linguistique et géographie. Le programme d'informatique comprend la création de logiciels et la modélisation informatique; un cours postgrade en modélisation informatique pour les sciences de la parole est également proposé. Le programme de statistique comprend des cours de base de statistique uni- et multivariés, ainsi que des cours avancés spécifiques aux traitements quantitatifs en linguistique ou en géographie. D'autres cours orientés vers la modélisation quantitative (tels que logique ou mathématiques discrètes) peuvent également être validés dans le cadre du plan d'études de la section.

## Introduction aux langues anciennes: latin

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1<sup>ère</sup> année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2<sup>e</sup> année, il offre, par le biais de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatique. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes:

- Latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique)
- Latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie)
- Latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine)

## Introduction aux langues anciennes: grec

Cette formation dure deux ans à raison de trois heures d'apprentissage de la langue et une heure d'introduction à la culture littéraire grecque en première année, et deux heures de langue en seconde année. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants.

## Instituts et centres de recherche

A la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs.

### Institut Benjamin Constant

L'Institut Benjamin Constant (IBC), créé en 1979, est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux Œuvres complètes de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une Bibliographie critique et analytique régulièrement mise à jour et édite les Annales Benjamin Constant. Il organise des colloques et des expositions. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, notamment en Suisse, dans une optique interdisciplinaire.

### Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité

Dès l'année académique 2001-2002, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA), créé en 1982, a fait place à l'Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité (IASA), qui regroupe désormais l'archéologie (classique et provinciale-romaine), le grec, l'histoire ancienne et le latin ainsi que la philosophie antique et la linguistique des langues classiques, deux disciplines associées. La création de cette nouvelle unité d'enseignement et de recherche permet de renforcer l'étroite collaboration qui a toujours existé entre l'ensemble des disciplines des Sciences de l'Antiquité, d'assurer, par une



harmonisation et une rationalisation accrues, une efficacité plus grande et de renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'Institut sur le plan national et international. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (Ecole suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale). L'IASA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).

## **Institut d'études médiévales**

L'Institut d'études médiévales (IEM), créé en 1993, regroupe les chercheurs qui, à l'Université de Lausanne ou en contact étroit avec ses institutions, s'intéressent au Moyen Age et à la Renaissance (jusqu'en 1536, date de l'arrivée de la Réforme à Lausanne). Les différentes sections de la Faculté (philosophie, histoire, histoire de l'art, français médiéval, italien, allemand, anglais, espagnol) collaborent à la vie de l'IEM par le biais de séminaires, colloques, recherches communes, publications. L'IEM organise régulièrement des séances de séminaire pour doctorants ou chercheurs avancés. L'IEM se préoccupe également de fournir aux étudiants l'ensemble de la documentation concernant cours et séminaires portant sur le Moyen Age, ce qui devrait leur faciliter la composition de leur discipline de soutien dans ces domaines. L'IEM est rattaché à la section d'histoire de la Faculté, qui se charge d'en coordonner les activités.

## **Institut de linguistique et des sciences du langage**

L'Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'Ecole de français moderne intéressés par le langage et les langues. L'ILSL se propose comme objectifs principaux de: stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche; garantir la permanence et le développement d'enseignements postgrades dans le domaine des sciences du langage; favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire; coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex. Cahiers de l'ILSL).

## **Institut suisse pour l'étude de l'art**

Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951: inventaire et étude scientifique du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts, publication des résultats de la recherche. Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 80'000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 16'000 entrées).

**Institut de géographie** Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.

## **Centre de recherches sur les lettres romandes**

Le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.

## **Centre de traduction littéraire de Lausanne**

Le Centre de traduction littéraire (CTL) est un petit institut financé par la Faculté des lettres et la Ville de Lausanne dont la vocation est de servir de plate-forme de discussion à tous les milieux concernés par la traduction littéraire: les traducteurs, les écrivains, les éditeurs, les universitaires s'occupant de littérature ou de traductologie, et le public. Le CTL organise dans ce sens des colloques, des conférences et des lectures. Il dispose de sa propre série de publications, qui compte actuellement plus de trente titres.

## **Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions**

Voir sous «histoire et sciences des religions» dans les pages consacrées aux enseignements.

## Département interfacultaire d'histoire

Au printemps 1999 s'est créé un Département interfacultaire d'histoire (DIH). Ce Département a pour vocation de rassembler tous ceux qui exercent une activité de recherche et d'enseignement en histoire dans une des facultés ou instituts de l'Université de Lausanne. Les nombreuses adhésions ont montré à quel point la recherche dans le domaine de l'histoire est présente au sein de notre université, et c'est bien pour cette raison que nous avons voulu marquer la naissance du nouveau DIH par la rédaction d'un bulletin qui rassemble les informations intéressantes, justement, la recherche et l'enseignement dans la discipline qui est la nôtre, entendue sous ses facettes les plus larges et variées: de l'histoire de l'Antiquité à l'histoire contemporaine, de l'histoire sociale à l'histoire de la médecine, du droit ou des religions.

## Département interfacultaire d'écologie humaine

Département créé récemment.

## Infrastructures

Les étudiants peuvent utiliser des laboratoires de langues tous les jours de 12h15 à 16h00. Des salles équipées d'ordinateurs sont par ailleurs à disposition des étudiants dans tous les bâtiments de l'Université.

## Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq domaines mentionnés ci-dessous.

Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (archéologue, géographe, historien de l'art), l'accès à ces activités ne dépend que très peu des disciplines qui composent la licence, mais bien plus des activités menées parallèlement aux études (stages, engagement associatif, activités professionnelles, etc.). Excepté dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

### Débouchés après des études de lettres

- **Communication**  
Journalisme, audiovisuel, relations publiques, traduction, interprétation
- **Culture**  
Librairie, édition, théâtre, musique, cinéma, gestion de la culture
- **Documentation, conservation**  
Bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées
- **Enseignement**  
Ecoles secondaires publiques, écoles privées, universités
- **Recherche**  
Assistanat, Fonds national, centres de recherches (mandats souvent de durée limitée)
- **Gestion et administration**  
Services publics municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (surtout dans le secteur tertiaire)

## Secteurs d'activité des gradués en lettres et en géographie

Secteurs d'activité	Lettres avec langue	Lettres sans langue	Géographie
Assistantat universitaire	12,4%	17,5%	16,9%
HES et formations apparentées	2,9%	1,7%	2,1%
Enseignement secondaire et professionnel	47,6%	21,4%	17,7%
Droit	0,6%	0,4%	-
Médias	7,7%	10,7%	2,6%
Culture, musées	6,8%	20,4%	2,6%
Santé	0,5%	0,8%	1,1%
Services sociaux, foyers	0,6%	1,3%	0,5%
Services psychologiques	0,2%	0,2%	0,5%
Agriculture, sylviculture	-	-	0,5%
Industrie alimentaire	0,1%	0,1%	0,8%
Construction	0,2%	0,2%	4,8%
Autres industries	1,0%	0,7%	2,1%
Environnement	-	0,1%	5,3%
Banques	2,8%	2,5%	2,6%
Assurances	1,0%	1,1%	1,3%
Fiduciaires	0,4%	0,4%	0,3%
Informatique	0,7%	0,8%	3,4%
Consulting	1,0%	0,6%	1,1%
Instituts de sondage	0,4%	0,2%	0,3%
Relations publiques, publicité	1,7%	1,4%	0,8%
Tourisme, hôtellerie	0,9%	0,5%	1,9%
Autres services privés	2,9%	2,8%	3,4%
Administrations publiques	4,1%	8,6%	19,8%
Entreprises publiques	0,7%	0,3%	1,6%
Eglises, paroisses	0,2%	0,2%	-
Associations, syndicats	1,9%	4,3%	4,2%
Organisations internationales	0,6%	0,6%	1,6%

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des gradués en lettres et en géographie des hautes écoles suisses de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).

## Programme des cours

### Légendes et commentaires

nbre c.	nombre total de périodes de cours par année et type d'enseignement (cours, séminaire, etc.).
H	semestre d'hiver
E	semestre d'été
C	cours
S	séminaire
CS	cours-séminaire
TP	travaux pratiques
T	terrain

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'UNIL [www.unil.ch/acad/cours](http://www.unil.ch/acad/cours)

Philosophie	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	E	14C	
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	H	14C	
	Propédeutique de la section de philosophie en analyse textuelle et méthodologie	Sophie Klimis Bourquin	HE	56CS	
	Séminaire d'interprétation de textes : Platon, Lachès	Sophie Klimis Bourquin	E	28S	
	Introduction historique à la philosophie	Raphaël Célis	HE	56CS	4
	Le problème des arts chez Platon et Nietzsche	Michel Herren	HE	56TP	
	Séminaire d'interprétation de textes : Aristote, Métaphysique, livre B: Les apories	Rafael Ferber	H	28S	
	<b>1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles</b>				
	Eclosion et/ou fabrication? Problèmes fondamentaux du vivant dans la philosophie occidentale	Ingeborg Schüssler	H	28CS	4
	Histoire de la philosophie antique : I, La pensée préclassique : les Sophistes	Ada Neschke Hentschke	H	28C	
	Histoire de la philosophie antique : II, La pensée classique : Socrate	Ada Neschke Hentschke	E	28C	
	Introduction à la pensée de Descartes	Yves Radizzani	E	14CS	
	Introduction à la philosophie du langage	Ingeborg Schüssler	HE	56C	4
	Le déclin de la métaphysique et ses potentialités. Nietzsche, Les Dithrambes de Dionysos	Ingeborg Schüssler	E	28CS	4
	Philosophie systématique : herméneutique et philosophie de la littérature	Raphaël Célis	HE	56C	4
	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>				
	Atelier Interdisciplinaires Atelier: Was heisst «Leben»?	Raphaël Célis Peter Halter Christian Hart Nibbrig Jean Kaempfer	H	28CS	3
	Histoire de la logique	James Gasser	HE	C	
	La terre et ses fleuves. Heidegger et Holderlin	Ingeborg Schüssler	E	28CS	4
	Lecture de la Préface à la Phénoménologie de l'Esprit de Hegel	Emmanuel Mejia	E	28TP	
	Les catégories dans l'histoire. Wilhelm Dilthey, Der Aufbau der geschichtlichen Welt (L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit) IRIS	Ada Neschke Hentschke	E	28S	
	Les formes de l'art. Hegel, Cours d'esthétique	Ingeborg Schüssler	H	28CS	4
	Séminaire de philosophie générale	Marc Cepi	E	28S	4
		Raphaël Célis			
	Séminaire de philosophie générale. Les métamorphoses du sentiment esthétique. Subjectivité, affectivité et expression dans la pensée moderne et contemporaine	Raphaël Célis François Félix	E	28S	4

Textes philosophiques pour hellénistes : Platon, Criton	Ada Neschke Hentschke	E	28S	4
Textes philosophiques pour hellénistes. Aristote, Politique, livre VII	Ada Neschke Hentschke	H	28S	4

Histoire	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman	HE	56CTP	
	Histoire suisse et relations internationales, XX <sup>e</sup> siècle	Cédric Humair	HE	56S	8
	Introduction à l'histoire contemporaine - Comment écrit-on l'histoire ? L'historien face à ses sources	Stéphanie Prezioso François Jequier	HE	56CS	8
	Introduction à l'histoire moderne	vacat	HE	56CS	8
	<b>1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles</b>				
	«Ayant contenté Messieurs les pasteurs...». Religion et contrôle social à l'époque moderne	Danièle Tosato-Rigo	HE	56CS	8
	Argent et pouvoir Impôts, finances publiques, Etat social en Europe 1900-1939	Sébastien Guex	HE	56S	8
	Corps, pouvoir et société	Agostino Paravicini Ansgar Wildermann	HE	56CS	8
	De la culture populaire à la culture de masse: l'émergence de la société médiatique en Europe occidentale et aux Etats-Unis 1850-1920	François Valloiton	HE	28C	
	De la fin de la Révolution à la dictature de Napoléon. La pénétration française en Europe De l'Hexagone à la Grande Nation	François Jequier	HE	56CS	8
	Histoire en pratiques	Hans-Ulrich Jost	HE	28C	
	Histoire extra-européenne	Bouda Etemad	HE	28C/28S	
	La Suisse et la Première Guerre mondiale	Sébastien Guex	HE	56S	8
	La guerre au Moyen Age idéal aristocratique, discours ecclésiastique, mémoire patriotique	Bernard Andenmatten	HE	56S	8
	La musique au Moyen Age	Ansgar Wildermann	H	28S	8
	La vie en société au temps de Leurs Excellences (1536-1803)	Danièle Tosato-Rigo	HE	56CS	8
	Le Pays de Vaud 1798-1803. De la «révolution» à la naissance d'un État confédéré. Jalons pour un bicentenaire	François Jequier	HE	56CS	8
	Le christianisme médiéval et le corps	Agostino Paravicini	HE	56CS	8
	Les imprimés de grande consommation en Suisse romande 1800-1930	François Valloiton	HE	56S	8
	L'histoire sociale du vêtement	vacat	HE	56CS	8
	Paléographie latine	Ansgar Wildermann	HE	56CTP	8
	Règles de vie collective au Moyen Age (XIII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles)	Pierre Dubuis	HE	56S	8
	Séminaire d'histoire moderne	vacat	HE	56CS	8
	L'apocalypse joyeuse : technologies et catastrophes à la fin du XIX <sup>e</sup> et au début du XX <sup>e</sup> siècles	Hans-Ulrich Jost	HE	28C	
	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>				
	Atelier d'histoire moderne	Danièle Tosato-Rigo	HE	28S	
	Atelier pour mémorants	Hans-Ulrich Jost	HE	28TP	
	Ateliers de recherches	Agostino Paravicini Denis Tappy	HE	56S	
	Comportements et moeurs sous l'oeil de la justice (Comté de Savoie et pays voisins, XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles)	Pierre Dubuis	E	28S	8
	Le Groupe de Coppet. Interdisciplinarité et cosmopolitisme dans l'Europe de la Révolution à la Restauration, 1789-1830	Étienne Hofmann	HE	56S	8
	Les classes moyennes / Mittelstand	Hans-Ulrich Jost Peter Utz	HE	14S	
	Les grands systèmes du corps, de l'antiquité à la fin du Moyen Age	vacat	E	14C	8
	Les relations anglo-suissees durant la première partie du XX <sup>e</sup> siècle	Hans-Ulrich Jost	HE	56S	8

## 3<sup>e</sup> cycle / doctorants

Atelier d'histoire moderne	Danièle Tosato-Rigo	HE	28S
Ateliers de recherches	Agostino Paravicini Denis Tappy	HE	56S
Les classes moyennes / Mittelstand	Hans-Ulrich Jost Peter Utz	HE	14S

Français moderne	Tous	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
------------------	------	------------	----------	---------	---------

Conseil aux études	Jean-Daniel Gollut	HE	28C
--------------------	--------------------	----	-----

## 1<sup>er</sup> cycle

Analyse de texte : Balzac, la femme de trente ans	Alain Cernuschi	H	2S	2
Analyse de texte : Charles-Albert Cingria : «Les Autobiographies de Brunon Pomposo»	Doris Jakubec	H	28S	2
Analyse de texte : Corneille, «La Place Royale», «L'illusion comique»	Marta Caraion Blanc	E	28S	2
Analyse de texte : Francis Ponge, le parti pris des choses	Antonio Rodriguez	H	28S	2
Analyse de texte : Ionesco	Jérôme Meizoz	E	28S	5
Analyse de texte : Pierre Michon, Vies minuscules, 1984	Jérôme Meizoz	H	28S	2
Analyse de texte : R. Vitrac, «Victor ou les enfants au pouvoir»	Jérôme Meizoz	E	28S	5
Analyse de texte : Racine, Tragédies	André Wyss	E	28S	5
Analyse de texte : Stendhal, chroniques italiennes	Laurent Adert	H	28S	2
Analyse de texte : théâtre : Marivaux	Maria Myszkowska	E	28S	
Analyse de textes : «La Mort le Roi Artu»	Barbara Wahlen	E	28S	3
Analyse de textes : Chrétien de Troyes : «Le Chevalier au Lion»	Alain Corbellari	H	28S	3
Analyse de textes : Jean Renart «Guillaume de Dole ou Le Roman de la Rose»	Barbara Wahlen	E	28S	3
Analyse de textes : «Le Roman de Renart»	Eric Hicks	H	28S	3
Approches critiques du texte médiéval	Alain Corbellari Eric Hicks	HE	28S	2
Atelier d'écriture : l'analyse de texte écrite	Jérôme Meizoz	HE	56TP	
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	François Mottas	HE	56CTP	
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	François Mottas	HE	56CTP	
Cours pour non-latinistes/ latin et langues romanes (1 <sup>ère</sup> + 2 <sup>e</sup> années)	François Spaltenstein	HE	56CTP	
De la phrase au texte	Jean-Daniel Gollut Sylvie Durrer	HE	28C	5
De la phrase au texte	Jean-Daniel Gollut Mireille Noël	HE	28S	5
Enonciation et communication	Jean-Michel Adam			
Histoire littéraire : «Honnêteté et conformisme» (XVII <sup>e</sup> siècle)	Alain Cernuschi Claude Reichler Marta Caraion Blanc	H	28S	2
Histoire littéraire : «Le surréalisme et l'image» (XX <sup>e</sup> siècle)	Alain Cernuschi Danielle Chaperon Marta Caraion Blanc	E	28S	2
Histoire littéraire : Images du chevalier	Alain Corbellari	E	28S	3
Histoire littéraire : Les mythes de l'amour	Jean-Claude Mühlethaler	E	28CS	2
Histoire littéraire : Réécritures courtoises	Barbara Wahlen	E	28S	2
Histoire littéraire : Réécritures courtoises	Barbara Wahlen	E	28S	2
Histoire littéraire : XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles	Danielle Chaperon	H	14C	2
Histoire littéraire : XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles	Claude Reichler	E	14C	2
Histoire littéraire : XX <sup>e</sup> siècle	Danielle Chaperon	E	14C	2
Histoire littéraire : l'époque médiévale	Jean-Claude Mühlethaler	H	14C	2
Introduction à l'interprétation littéraire	Jean Kaempfer	HE	28C	2
Introduction à l'interprétation littéraire	Anelle Meyer Astrid Ruffa Marta Caraion Blanc	H	28TPC	2
Introduction à l'étude de la littérature romande	Daniele Maggetti	E	14C	

Introduction à l'étude de la littérature romande (XX <sup>e</sup> siècle)	Doris Jakubec	H	14C	
Introduction à la littérature comparée	Ute Heidmann	E	28CS	
Laboratoire d'Histoire littéraire	Marta Caraion Blanc	E	28TP	2
L'énonciation dans les textes	Jean-Daniel Gollut	HE	28S	5
Moyen français - La Farce de maistre Pathelin	Eric Hicks	E	28S	3
Poétique du recueil	Philippe Moret	H	28S	2
Travaux pratiques : lecture de textes médiévaux	Alain Corbellari	H	14TPC	2
	Eric Hicks			
	Jean-Claude Mühlethaler			
	Virginie Dang Everaert			
Voix poétiques contemporaines : la mise en question du lyrisme	Doris Jakubec	E	14C	3

## 2<sup>e</sup> cycle

A quoi sert le récit, à quoi sert la fiction ? Théories d'hier et d'aujourd'hui	Danielle Chaperon	E	28CS	3
Analyse des discours médiatiques : usage de la transtextualité dans la publicité	Jean-Michel Adam	E	28CS	3
Art littéraire et connaissance	Laurent Adert	E	14C	2
Aspects du discours radiophonique : pour un inventaire comparatif des genres discursifs	Sylvie Durrer	H	28S	2
Aux origines du paysage européen : les Alpes du XIV <sup>e</sup> au XVII <sup>e</sup> siècle	Nicolas Bock	HE	14S	
	Pierre Dubuis			
	Claude Reichler			
Aux origines du paysage européen : les Alpes du XIV <sup>e</sup> au XVII <sup>e</sup> siècle	Nicolas Bock	HE	14TP	
	Pierre Dubuis			
	Claude Reichler			
Du bon usage de l'Antiquité à la fin du Moyen Age : autour d'Eustache Deschamps	Jean-Claude Mühlethaler	H	28CS	2
Eléments de poétique historique : texte - intertexte - genre	Laurent Adert	H	14C	2
Épistémologie et méthodes critiques : analyse des discours littéraires et méthodologie de la comparaison	Jean-Michel Adam	H	28CS	3
Études genre : Femmes et autobiographie au XX <sup>e</sup> siècle	Ute Heidmann			
	Valérie Cossy	E	28CS	
	Danièle Maggetti			
Études genre : Jean-Jacques Rousseau et Mme D'Épinay	Valérie Cossy	H	28CS	
Individu et politique au grand siècle	Malina Stefanovska	H	28S	2
La grossièreté littéraire	Alain Corbellari	E	28S	3
	Eric Hicks			
	Danielle Chaperon	H	28S	3
Le mensonge au théâtre, du «Menteur» de Corneille au «Mensonge» de Sarraute				
Le voyage en Orient au tournant des lumières	Sarga Moussa	E	28S	2
Lectures stylistiques (textes des XVI <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles)	André Wyss	E	28S	2
Les mythes de la fabrication de l'humain dans les littératures européennes	Ute Heidmann	E	28S	3
Les romans de Raymond Roussel : une oeuvre face aux théories littéraires du XX <sup>e</sup> siècle	Danielle Chaperon	E	28S	3
Linguistique textuelle et analyse des discours : textualité et transtextualité	Jean-Michel Adam	H	28CS	3
Littérature et médiologie	Jean Kaempfer	E	14C	3
Nord-Sud: le «choc des civilisations» dans quelques romans francophones	Etienne Barlier	H	28C	
Pascal Quignard	André Wyss	H	28S	
Postgraduierenseminar: Vergleichende Poetik und Asthetik	Christiaan Hart Nibbrig	E	14S	3
	Ute Heidmann			
Poésie lyrique ou subjectivité	Antonio Rodriguez	E	28S	2
Poétique des didascalies Théorie générale suivie d'exemples des auteurs dramatiques français	Maria Myszkorowska	H	28S	
Rabelais - «le quart livre»	Michel Jeanneret	E	28S	
Regard sur l'épistémologie des grammaires	Jean-Daniel Gollut	E	28CS	3
Relier l'épars : «Une chaîne secrète» des lumières	Alain Cernuschi	E	2S	3
Relire François Villon	Eric Hicks	E	28CS	3
Romanciers minimalistes (J. Echenoz, J.-Ph. Toussaint)	Jean Kaempfer	H	28S	2
Récrire Ovide : de Chrétien de Troyes à l'«Ovide moralisé»	Jean-Claude Mühlethaler	E	28CS	2
Style, langue et politique : C.F. Ramuz, M. Chappaz, N. Revaz	Noel Cordonier	E	28C	2

# Letres

Séminaire annuel d'encadrement des doctorants : Linguistique textuelle et analyse des discours : travaux en cours	Jean-Michel Adam Jean-Daniel Gollut	HE	S	
Théories de la communication	Marcel Burger	H	28S	3
Voix poétiques contemporaines : la mise en question du lyrisme	Doris Jakubec	E	14C	3
Voltaire et Leibniz : les Contes philosophiques de Voltaire	Laurent Adert	E	28S	2
L'école : images, plaidoyers, réquisitoires	Daniele Maggetti	H	28S	2
«Masculinités médiévales»	Enc Hicks	H	28CS	3

## 3<sup>e</sup> cycle / doctorants

Construire les comparables. Epistémologie et pratique de la comparaison	Ute Heidmann	HE	28S	3
L'analyse comparée des discours : séminaire d'épistémologie et de méthodologie	Jean-Michel Adam Claude Calame Ute Heidmann	H	14CS	
Les actions mises en texte	Jean-Michel Adam Alain Berrendonner Marc Bonhomme Marie-José Béguelin	HE	S	
Les discours sur la nature et la culture humaine : des mythes de la création aux manipulations génétiques	Jean-Michel Adam Claude Calame Ute Heidmann	E	14CS	
Séminaire annuel d'encadrement des doctorants : Linguistique textuelle et analyse des discours, travaux en cours	Jean-Michel Adam Jean-Daniel Gollut	HE	S	

Français médiéval	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Analyse de textes : «La Mort le Roi Artu»	Barbara Wahlen	E	28S	3
	Analyse de textes : Chrétien de Troyes : «Le Chevalier au Lion»	Alain Corbellari	H	28S	3
	Analyse de textes : Jean Renart «Guillaume de Dole ou Le Roman de la Rose»	Barbara Wahlen	E	28S	3
	Analyse de textes : «Le Roman de Renart»	Enc Hicks	H	28S	3
	Ancien provençal : explication de «L'aumusse» et autres «exempla»	François Zufferey	E	14S	2
	Approches critiques du texte médiéval	Alain Corbellari Eric Hicks	HE	28S	2
	Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes\ latin et langues romanes (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> années)	François Spaltenstein	HE	56CTP	
	Explication philologique : «Guillaume d'Angleterre»	François Zufferey	H	28S	3
	Explication philologique : le «Bel Inconnu» de Renaut de Beaujeu	François Zufferey	E	28S	2
	Histoire littéraire : images du chevalier	Alain Corbellari	E	28S	3
	Histoire littéraire : Les mythes de l'amour	Jean-Claude Mühlethaler	E	28CS	2
	Histoire littéraire : Récritures courtoises	Barbara Wahlen	E	28S	2
	Histoire littéraire : l'époque médiévale	Jean-Claude Mühlethaler	H	14C	2
	Introduction au moyen français : lecture de textes	Bernadette Gross	E	28TP	2
	Introduction à l'ancien français : lecture de textes	Bernadette Gross	H	28TP	2
	Lecture de textes en ancien provençal	François Zufferey	H	14S	2
	Linguistique gallo-romane I	François Zufferey	H	14C	1
	Linguistique gallo-romane II	François Zufferey	E	14C	1
	Moyen français : la Farce de maistre Pathelin	Enc Hicks	E	28S	3
	Travaux pratiques : lecture de textes médiévaux	Alain Corbellari Enc Hicks Jean-Claude Mühlethaler Virginie Dang Everaert	H	14TP	2



### 2<sup>e</sup> cycle

Du bon usage de l'Antiquité à la fin du Moyen Age : autour d'Eustache Deschamps La grossiereté littéraire	Jean-Claude Mühlethaler	H	28CS	2
	Alain Corbellari Eric Hicks	E	28S	3
Littérature provençale : La voix des «troubadours»	François Zufferey	H	28CS	3
Philologie gallo-romane : initiation à l'ancien gascon	François Zufferey	E	28CS	3
Relire François Villon	Eric Hicks	E	28CS	3
Récrire Ovide : de Chrétien de Troyes à l'«Ovide moralisé»	Jean-Claude Mühlethaler	E	28CS	2
«Masculinités médiévales»	Eric Hicks	H	28CS	3

### Histoire ancienne

#### 1<sup>er</sup> cycle

	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	François Mottas	HE	56CTP	
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	François Mottas	HE	56CTP	
Cours pour non-latinistes\ latin et langues romanes (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> années)	François Spaltenstein	HE	56CTP	
Introduction à la langue grecque: niveau 1	David Bouvier	HE	84C	
Introduction à la langue grecque: niveau 2	David Bouvier	HE	56C	
Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	E	14C	
Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	H	14C	
Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman	HE	56CTP	
Epigraphie grecque : Etude d'inscriptions du sanctuaire de Delphes	Pierre Ducrey	H	28CS	3
Introduction à la numismatique romaine. De Dioclétien à Théodose	Regula Frei Stolba	H	28CS	8
Numismatique grecque : Monnaies, monnayage, mythes et religion	Pierre Ducrey	E	28CS	3
Qu'est-ce qu'une cité grecque ?	Pierre Ducrey	H	28CS	3
Rome de la royauté au Principat	Pierre Ducrey	E	28CS	3
Sources et méthodes de l'histoire ancienne	Anne Bielman Regula Frei Stolba	HE	56CS	

#### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

Le monnayage de la seconde moitié du 1 <sup>er</sup> siècle av. J.-C.	Regula Frei Stoiba	E	28S	8
---	--------------------	---	-----	---

#### 2<sup>e</sup> cycle

Discussions des mémoires en cours	Anne Bielman Pierre Ducrey Regula Frei Stolba	HE	14S	
Epigraphie grecque : Etude d'inscriptions du sanctuaire de Delphes	Pierre Ducrey	H	28CS	3
Numismatique grecque : Monnaies, monnayage, mythes et religion	Pierre Ducrey	E	28CS	3
Rites et pratiques religieuses des Romains	Pierre Ducrey	E	28CS	3
Rites et pratiques religieuses des anciens Grecs	Pierre Ducrey	H	28CS	3

#### 3<sup>e</sup> cycle / doctorants

Les reines en Égypte lagide (III <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s. av. J.-C.) : continuité et innovation du pouvoir féminin	Anne Bielman Regula Frei Stolba	E	CTP	
---	------------------------------------	---	-----	--

### Archéologie

#### 1<sup>er</sup> cycle

	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	François Mottas	HE	56CTP	
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	François Mottas	HE	56CTP	
Cours pour non-latinistes\ latin et langues romanes (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> années)	François Spaltenstein	HE	56CTP	
Introduction à la langue grecque: niveau 1	David Bouvier	HE	84C	

Introduction à la langue grecque: niveau 2	David Bouvier	HE	56C	
Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	E	14C	
Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	H	14C	
Introduction à la numismatique romaine	Regula Frei Stolba	H	28CS	8
De Dioclétien à Théodose				
Qu'est-ce qu'une cité grecque ?	Pierre Ducrey	H	28CS	3
Rome de la royauté au Principat	Pierre Ducrey	E	28CS	3
Sources et méthodes de l'histoire ancienne	Anne Bielman	HE	56CS	
	Regula Frei Stolba			
Techniques de recherches et notions de base	vacat	HE	56S	4

## 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle

Archéologie des provinces romaines : religion et rites funéraires	vacat	HE	28CS	4
Archéologie des provinces romaines : religion et rites funéraires	vacat	HE	56CS	4
Archéologie et communication : confrontations d'idées et travaux pratiques	vacat	E	14C	4
Corps des hommes, corps des dieux : L'invention de la sculpture grecque	Claude Bérard	H	14C	2
Dionysos, entre ménades, théâtre et mystères	Anne-F. Jaccottet	E	14C	2
Epigraphie grecque : Etude d'inscriptions du sanctuaire de Delphes	Pierre Ducrey	H	28CS	3
Femmes fatales et héroïnes tragiques	Claude Bérard	H	28S	2
La Suisse gallo-romaine : nouveaux acquis et perspectives de recherches	vacat	H	14C	4
La guerre de Troie, paroles et images	David Bouvier	E	14C	2
Le monnayage de la seconde moitié du 1 <sup>er</sup> siècle av. J.-C.	Regula Frei Stolba	E	28S	8
Le triomphe de Méduse	Claude Bérard	H	14C	2
Les sanctuaires initiatiques ou l'archéologie des mystères	Anne-F. Jaccottet	E	28S	2
Numismatique grecque : Monnaies, monnayage, mythes et religion	Pierre Ducrey	E	28CS	3
Promenade dans quelques cimetières fictifs	David Bouvier	E	28S	2
Études des programmes dans les ensembles sculptés, frises, frontons, colonnes, piliers	Claude Bérard	H	28S	2

## 2<sup>e</sup> cycle

Analyse et publication du matériel archéologique	vacat	HE	56CTP	4
Archéométrie et techniques de fouilles	vacat	HE	84CS	2
Fouilles et prospection archéologique	vacat	E	TP	4
Rites et pratiques religieuses des Romains	Pierre Ducrey	E	28CS	3
Rites et pratiques religieuses des anciens Grecs	Pierre Ducrey	H	28CS	3
Séminaire de recherches	vacat	HE	56STP	4

Latin	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes( latin et langues romanes (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> années)	François Spaltenstein	HE	56CTP	
	Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz	HE	28C	3
	Exercices de linguistique grecque et latine	Nicolas Mirimanoff	HE	28TP	
	Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz	HE	28C	4
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	E	14C	
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	H	14C	
	Lecture cursive	François Spaltenstein	HE	28TP	4
	Ovide, les Métamorphoses, livre 2	François Spaltenstein	H	28S	5
	Proséminaire	Philippe Mudry	H	28S	
	Stylistique et grammaire	François Spaltenstein	HE	56CTP	10



## 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

La composition nominale dans les langues indo-européennes	Claude Sandoz	E	28S	2
Métrique	François Spaltenstein	E	14CTP	
Les Hymnes d'Ambroise	Helena Junod	E	28S	5
Sénèque: Lettres à Lucilius	Philippe Mudry	H	28S	5
Vitruve: De l'architecture, livre I	Philippe Mudry	E	28S	5
Le verbe dans les langues classique : morphologie et fonctions	Claude Sandoz	H	28S	2

## 2<sup>e</sup> cycle

Exercices de version	Philippe Mudry	HE	56TP	6
Le « Sarricron » de Pétrone	Philippe Mudry	E	28S	3
Lecture cursive	François Spaltenstein	HE	28TP	10
Les débuts de la littérature latine	François Spaltenstein	E	14C	
Séminaire de recherche	Philippe Mudry	HE	28S	
De Tacite à Tertullien	Helena Junod	H	14C	
Johannis Jacobus Scheuchzerus. Itinera per Helvetiae Alpinas Regiones (1702-1711)	Helena Junod	E	28S	
Le paysage, topos et utopie	Philippe Mudry			
	Helena Junod	H	28S	3

## 3<sup>e</sup> cycle / doctorants

Séminaire de recherche	Philippe Mudry	HE	28S	
------------------------	----------------	----	-----	--

Grec	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz	HE	28C	3
	Exercices de linguistique grecque et latine	Nicolas Mirimanoff	HE	28TP	
	Introduction à la langue grecque: niveau 1	David Bouvier	HE	84C	
	Introduction à la langue grecque: niveau 2	David Bouvier	HE	56C	
	Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz	HE	28C	4
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	E	14C	
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	David Bouvier	H	14C	
	Connaissance pratique de la langue grecque / introduction à la métrique grecque	Claude Calame	HE	28TP	5
	Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz	HE	28C	3
	Exercices de linguistique grecque et latine	Nicolas Mirimanoff	HE	28TP	
	La défense et l'éloge de la belle Hélène : Gorgias et Isocrate	Claude Calame	E	28S	3
	La poésie mélique à Lesbos : Alcée et Sappho entre symposion et acte de culte	Claude Calame	H	28S	3

## 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

La composition nominale dans les langues indo-européennes	Claude Sandoz	E	28S	2
Le verbe dans les langues classique : morphologie et fonctions	Claude Sandoz	H	28S	2
La Poétique d'Aristote : une critique des formes de la poésie traditionnelle	Annette Rosenfeld-Loeffler	H	28CS	4
Poésie grecque et occasion : les Epinicies de Bacchylide	Annette Rosenfeld-Loeffler	E	28CS	4

## 2<sup>e</sup> cycle

L'analyse comparée des discours : séminaire d'épistémologie et de méthodologie	Jean-Michel Adam Claude Calame Ute Heidmann	H	14CS	
Les discours sur la nature et la culture humaine : de la création aux manipulations génétiques	Jean-Michel Adam Claude Calame Ute Heidmann	E	14CS	
Textes philosophiques pour hellénistes : Platon, Criton	Ada Neschke Hentschke	E	28S	4

Textes philosophiques pour hellénistes. Aristote, <i>Politique</i> , livre VII	Ada Neschke Hentschke	H	28S	4
Version grecque et lecture cursive	Pierre Voelke	HE	28TP	4

### 3<sup>e</sup> cycle / doctorants

L'analyse comparée des discours : séminaire d'épistémologie et de méthodologie	Jean-Michel Adam Claude Calame Ute Heidmann	H	14CS	
Les discours sur la nature et la culture humaine : des mythes de la création aux manipulations génétiques	Jean-Michel Adam Claude Calame Ute Heidmann	E	14CS	

Italien	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes: latin et langues romanes (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> années)	François Spaltenstein	HE	56CTP	
	Esercizi di traduzione e di stilistica	Cecilia Ghelli vacat	HE	56Ex	3
	Laboratono sulla lingua ed espressione orale	vacat	HE	14Ex	1
	<i>Metrica e retorica</i>	Armand Francillon	HE	56CS	2
	Seminario I per italofoini : Luigi Pirandello, « <i>Novelle per un anno</i> »	Armand Francillon	H	28S	2
	Seminario I per italofoini : Marino (1569-1625) e marinisti	Armand Francillon	E	28S	2
	Seminario I per non italofoini : Ugo Foscolo, « <i>Ultime lettere di Jacopo Ortis</i> »	vacat	H	28S	2
	Seminario I per non italofoini : La poesia di Giovanni Pascoli	vacat	E	28S	2
	Seminario I per non italofoini : Le novelle di Giovanni Verga	vacat	H	28S	2
	Seminario I per non italofoini : Poeti della Scapigliatura	vacat	E	28S	2
	Seminario II per non italofoini : L'apogeo del poema cavalleresco. « <i>L'Orlando furioso</i> » di Ludovico Ariosto	E. Cutinelli Rendina	E	28S	3
	Seminario II per non italofoini : Novellistica del Quattrocento	E. Cutinelli Rendina	H	28S	3
	Seminario di letteratura II per italofoini : Foscolo	Antonio Stauble	E	28S	2
	Seminario di letteratura II per italofoini : Prosa del Duecento	Antonio Stauble	H	28S	

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

	Cours pour non italianisants - débutants	Cecilia Ghelli	HE	56C	
	Cours pour non italianisants - avancés	Cecilia Ghelli	HE	56C	
	Avviamento al comporre	Cecilia Ghelli	E	28S	
	Dante	Antonio Stauble	E	28C	2
	Origini della lingua italiana : fonetica e grammatica storica.	Giovanni Papini	HE	56CS	2
	Principi di critica testuale				
	<i>Narrativa novecentesca dagli anni Venti agli anni Quaranta</i>	Jean-Jacques Marchand	H	14C	2
	Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento	Jean-Jacques Marchand	E	28CS	3
	Lettura e discussione di testi di autori italiani contemporanei	Cecilia Ghelli	E	28C	
	Poesia del Duecento	Antonio Stauble	H	28C	2
	Romanticismo contro Classicismo nel primo Ottocento	Jean-Jacques Marchand	E	14C	2

### 2<sup>e</sup> cycle

	Le parole della poesia bacchica dal Chiabrera al melodramma dell'Ottocento	Giovanni Papini	E	28C	2
	Parole e forme della letteratura popolare e religiosa fra Duecento e Trecento	Giovanni Papini	H	28C	2
	Seminario di filologia : Letture e analisi linguistiche del « <i>Paradiso</i> » dantesco	Giovanni Papini	H	28S	2
	Seminario di filologia : Poeti del secondo Ottocento	vacat	E	28S	2
	Seminario di letteratura III : Boccaccio	Antonio Stauble	E	28S	2
	Seminario di letteratura III : I poeti vociani e « <i>La Voce</i> »	Jean-Jacques Marchand	E	28S	2



Seminario di letteratura III : La lirica al tempo di Dante (e la tradizione della poesia provenzale)	Jean-Jacques Marchand	H	28S	2
Seminario di letteratura III : Leopardi	Antonio Stauble	H	28S	2
Tecnica bibliografica	vacat	HE	12Ex	

### 3<sup>e</sup> cycle / doctorants

Ecole doctorale Genève-Lausanne : Theorie e accadimenti linguistici nella storia italiana del Novecento	Giovanni Papini	E	28S	
Il trapasso dei generi: dalla storiografia al trattato politico in Toscana tra Quattro e Cinquecento	Jean-Jacques Marchand	H	28S	2

Espagnol	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Comentario de textos literarios	Angel Alvarez Vilela	HE	28CS	4
	Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes latin et langues romanes (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> années)	François Spaltenstein	HE	56CTP	
	Expresión oral y escrita I + II (1 <sup>ère</sup> année)	Manuel Gonzalez	HE	28TP	
	Expresión oral y escrita I + II (2 <sup>e</sup> année)	V. Béguelin-Argimon	HE	28TP	1
	Elementos de lingüística hispánica	V. Béguelin-Argimon	H	28CS	3
	Gramática (1 <sup>ère</sup> année)	Angel Alvarez Vilela	HE	56TP	1
	Gramática (2 <sup>e</sup> année)	V. Béguelin-Argimon	HE	56TP	1
	Historia de la lengua española	Rolf Eberenz	HE	28C	2
	Historia general de la literatura española	Antonio Lara Pozuelo	HE	56C	4
	Intro. à la linguistique destinée aux étudiants de langues	Anne-Claude Berthoud	HE	28C	3
	Laboratorio I + II (1 <sup>ère</sup> année)	Angel Alvarez Vilela	HE	56TP	
	Laboratorio III	Angel Alvarez Vilela	H	14TP	
	Laboratorio I + II (2 <sup>e</sup> année)	Manuel Gonzalez	HE	28TP	1
	Lengua y literatura medievales	V. Béguelin-Argimon	E	28CS	
	Literatura española contemporánea en sus textos	Angel Alvarez Vilela	E	28C	
	Mundo hispánico	V. Béguelin-Argimon	HE	28C	
	Preparación al Laboratorio	Angel Alvarez Vilela	H	14TP	
	Problemas de idioma	Angel Alvarez Vilela	HE	28TP	
	Traducción I + II	Angel Alvarez Vilela	HE	28TP	
	Traducción	V. Béguelin-Argimon	HE	84TP	1

### 2<sup>e</sup> cycle

	El español a comienzos del siglo XXI: «¿lengua en ebullición?»	Rolf Eberenz	H	28C	2
	Escritores del Romanticismo español	Antonio Lara Pozuelo	H	28C	2
	Formación de palabras	Rolf Eberenz	E	14C	2
	La obra de Alfonso el Sabio	Rolf Eberenz	H	28C	2
	La poesía cancionero del siglo XV	Rolf Eberenz	E	14C	2
	Lengua y discurso en los primeros textos sobre la conquista de América	Rolf Eberenz	H	28S	3
	Lorca y la Generación del 27	Antonio Lara Pozuelo	H	14C	2
	Masculino y femenino en español: lectura de estudios recientes	Rolf Eberenz	E	28S	3
	Novela del Realismo : Galdós	Julio Penate-Rivero	E	28C	2
	Panorama de los dialectos hispánicos	Rolf Eberenz	E	28C	2
	Textos teatrales de Barroco	Antonio Lara Pozuelo	H	28S	3
	Textos Galdosianos	Julio Penate-Rivero	E	14CS	2

# Lettres

Allemand	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Introduction à la linguistique destinée aux étudiants de langues	Anne-Claude Berthoud	HE	28C	3
	Atelier: Interdisciplinaires Atelier: Was heisst «Leben»?	Raphaël Célis Peter Haiter Christiaan Hart Nibbrig Jean Kaempfer	H	28CS	3
	Civilisation et culture des pays germanophones	Christian Elben	E	28C	2
	Histoire des pays germanophones	Christian Elben	H	28C	2
	Lektürekurs: kleinere mittelhochdeutsche Texte in Auswahl	André Schnyder	E	14STP	
	Lektürekurs: kleinere mittelhochdeutsche Texte in Auswahl	André Schnyder	H	14STP	
	Literaturgeschichtliches Lektürekolloquium: Dramen der deutschen Klassik	Peter Utz	H	28CS	3
	Littérature allemande	Christian Elben	E	28C	2
	Proseminar Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur I	André Schnyder	H	28S	3
	Proseminar Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3+4	Alexander Schwarz	HE	56S	6
	Proseminar Einführung in das Studium der älteren deutschen Sprache und Literatur 2	André Schnyder	E	28S	3
	Proseminar I: Einführung in das Studium der neueren deutschen Literatur	Peter Utz	H	28S	3
	Proseminar II: Einführung in das Studium der neueren deutschen Literatur	Peter Utz	E	28S	3
	Proseminar III: Einführung in das Studium der neueren deutschen Literatur: Heinrich von Kleist	Christiaan Hart Nibbrig	H	28S	3
	Proseminar IV: Einführung in das Studium der neueren deutschen Literatur: Methoden der Literaturwissenschaft	Christiaan Hart Nibbrig	E	28S	3
	Schweizerdeutsch verstehen	Alexander Schwarz	E	14TP	2
	Sprachübungen I+II: Sprachübungen Studienanfänger-innen	Thomas Breymann	HE	28TP	2
	Sprachübungen I+II: Werkstatt Schreiben	C. Bartholemy Teusch	HE	28TP	6
	Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	Edith Slembek	H	28TP	3
	Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	Edith Slembek	E	14TP	2
	Sprachübungen III+IV: Übersetzen	Thomas Breymann	HE	28TP	2
	Sprachübungen III+IV: Übungen zur Grammatik	Thomas Breymann	HE	28TP	4
	Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	Edith Slembek	H	14TP	2
	Sprachübungen IV: Grammatik/Theorie (C)	Thomas Breymann	HE	28TP	2
	Sprachübungen IV: Hören und Verstehen	Edith Slembek	E	28TP	3
	Sprachübungen für Fortgeschrittene	Thomas Breymann	H	14TP	3
	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>				
	Atelier: Interdisciplinaires Atelier: Was heisst «Leben»?	Raphaël Célis Peter Haiter Christiaan Hart Nibbrig Jean Kaempfer	H	28CS	3
	Automaten - Doppelgänger - Monster - Androiden - Roboter - Klone - Cyborgs	Christiaan Hart Nibbrig	H	28S	3
	Civilisation et culture des pays germanophones	Christian Elben	E	28C	2
	Hauptseminar: Deutsche Romantik	Christiaan Hart Nibbrig	E	28S	3
	Hauptseminar: Die Literaturstadt Nürnberg im Spätmittelalter	André Schnyder	E	28S	3
	Hauptseminar: Die literarische Reportage	Peter Utz	H	28S	3
	Hauptseminar: Katastrophen in der deutschsprachigen Literatur der Schweiz	Peter Utz	E	28S	3
	Hauptseminar: Poetologie der Gegenwart.	Reto Sorg	HE	56S	3
	Gegenwartsliteratur und Literaturwissenschaft				
	Hauptseminar: West und Ost im Konflikt: Wolframs «Willehalm»	André Schnyder	H	28S	3
	Histoire des pays germanophones	Christian Elben	H	28C	2
	Ingeborg Bachmann, gelesen und übersetzt	Irene Weber Henking	E	28S	4
	Kolloquium für Fortgeschrittene: Werkstattgespräch	Peter Utz	E	28CS	3
	Kolloquium zur Geschichte der schweizerischen Mehrsprachigkeit	Alexander Schwarz	E	28S	3

Landeskunde: Medienanalyse	Edith Siembek	E	28CS	3
Les classes moyennes / Mittelstand	Hans-Ulrich Jost Peter Utz	HE	14S	
Lesen, übersetzen, interpretieren. Der hermeneutische Ansatz in der Übersetzungswissenschaft	Irene Weber Henking	H	28S	4
Literaturgeschichtliches Lektürekolloquium: Dramen der deutschen Klassik	Peter Utz	H	28CS	3
Littérature allemande	Christian Elben	E	28C	2
Postgraduiertenseminar: Vergleichende Poetik und Ästhetik	Christiaan Hart Nibbrig Ute Heidmann	E	14S	3
Schweizerdeutsch verstehen	Alexander Schwarz	E	14TP	2
Sprachdidaktisches Hauptseminar: Methoden und Unterrichtsformen im Fremdsprachenunterricht: von der Grammatik-Übersetzungsmethode zu Formen inhaltsorientierten Sprachunterrichts und bilingualem Sachunterricht	Susanne Wokusch	E	28S	3
Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Sprachgeschichte des Briefes (mit Exkursion)	Alexander Schwarz	E	28S	6
Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Textsortenlinguistik	Alexander Schwarz	H	28S	6

Anglais	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Introduction à la linguistique destinée aux étudiants de langues	Anne-Claude Berthoud	HE	28C	3
	20th Century American Short Stories	Peter Halter	H	28CS	5
	American Literature Survey	Beverly Maeder	E	28CS	4
	American Literature Survey	Boris Vejdovsky	H	28CS	4
	Culture and Literature of the Anglophone World	Neil Forsyth	E	28C	
	Culture and Literature of the Anglophone World	vacat	H	28C	
	English Composition I / Remedial Grammar	Iona Sigrst Kirsten Anne Stirling Martine Hennard Dutheil de Rochère Peter G. Winnington vacat Boris Vejdovsky	HE	56TP	4
	English Composition I / Remedial Grammar	vacat	E	28TP	4
	English Composition II	Martine Hennard Dutheil de Rochère Peter G. Winnington René Roelof Overmeer	HE	28TP	4
	English Literature Survey I	Peter G. Winnington	HE	28CS	4
	Explication de texte I: 20th Century American Poetry	Peter Halter	E	28S	4
	Explication de texte I: James Barrie	Kirsten Anne Stirling	E	28S	4
	Explication de texte I: Shakespeare «All's Well That Ends Well»	René Roelof Overmeer	E	28CS	4
	Explication de texte I: Tony Kushner, «Angels in America»	Boris Vejdovsky	E	28S	4
	Explication de texte I: William Blake's Songs of Innocence and of Experience (1795)	Martine Hennard Dutheil de Rochère	E	28S	4
	Explication de texte II:	vacat	E	28S	4
	Explication de texte II: American & British Metaphysical Poets	Boris Vejdovsky	E	28S	4
	Explication de texte II: Charles Dickens, Great Expectations	Peter G. Winnington	H	28S	4
	Explication de texte II: Nathaniel Hawthorne «The Scarlet Letter»	Beverly Maeder	H	28S	4
	Explication de texte II: Thackeray, «Barry Lyndon»	René Roelof Overmeer	H	28CS	4
	Explication de texte II: William Wordsworth	Peter G. Winnington	E	28S	4
	Explication de texte II: Postcolonial Rewriting: Waugh, «A Handful of Dust», Pauline Melville, «The Ventriloquist's Tale	Elizabeth Kaspar Aldrich	H	28S	4
	Explication de texte II: Virginia Woolf's Mrs Dalloway (1925) and Between the Acts (1941)	Martine Hennard Dutheil de Rochère	H	28S	4
	History of the English Language	Ian Kirby	H	28C	2
	Introduction to English language and linguistics (IELL) I	Mino Shahidi	HE	56C	4
	Introduction to English language and linguistics (IELL) I	Peter G. Winnington	H	14CS	4

Introduction to Literary Analysis	Beverly Maeder Boris Vejdvovsky Martine Hennard Dutheil de Rochère Peter Halter René Roelof Overmeer	H	28S	4
Introduction to Medieval Literature	Ian Kirby Lucy Perry	E	28S	2
Introduction to Modern Literature (English Literature Survey II)	Digby Thomas	H	28CS	4
Introduction to Sociolinguistics	Minoos Shahidi	HE	56C	4
Language Laboratory I	Peter G. Winnington	E	14TP	4
Language Laboratory I	Peter G. Winnington	H	14TP	4
Linguistic Analysis	Jürg Rainer Schwyter	HE	56TP	4
Reading English Poetry	Neil Forsyth	E	42C	4

## 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

Etudes anglaises: conférences		HE	Colloque	
Language in North America (lecture)	Jürg Rainer Schwyter	H	28C	4
Linguistique: Styles and Registers (lecture)	Jürg Rainer Schwyter	E	28C	4
Explication de texte II: Emily Dickinson (19th-century poetry)	Beverly Maeder	E	28S	5
Linguistics and Literature in the Eighteenth Century	vacat	H	42C	4
Johnson's Dictionary, et al				

## 2<sup>e</sup> cycle

20th Century American Short Stories	Peter Halter	H	28CS	5
Edith Wharton: From Novel into Film	Peter Halter	H	28S	5
Linguistique: Language and Gender	Jürg Rainer Schwyter	E	28S	5
Linguistique: Lexical and Semantic Change	Jürg Rainer Schwyter	H	28S	5
Literary Theory and Practice	Peter Halter	E	28CS	5
Middle English: Chaucer's Canterbury Tales	Lucy Perry	H	28CS	5
The Marriage Group	Ian Kirby	H	28CS	5
Middle English: Medieval Drama	Ian Kirby	E	28CS	5
Middle English: The Pearl Poet	Ian Kirby	E	28CS	5
Old English: The Elegiac Literature	Ian Kirby	H	28CS	5
Poetry and Painting	Peter Halter	E	28S	5
Postmodern Rewriting: Gustave Flaubert's «Un Coeur simple» and Julian Barnes' «Flaubert's Parrot»;	Martine Hennard Dutheil de Rochère	E	28CS	5
Virginia Woolf's «Mrs Dalloway» and Michael Cunningham's «The Hours»				
Reading English Poetry	Neil Forsyth	E	42C	4
Shakespeare at Stratford	René Roelof Overmeer	E	28CS	5
Shakespeare: The Romances: «Pericles», «Cymbeline», «The Winter's Tale», and «The Tempest»	René Roelof Overmeer	H	28CS	5
The American Landscape, 1776-1865 Aesthetics, Ideology, and National Formation	Boris Vejdvovsky	H	28S	5
The Novel and the Nation (Twentieth Century)	Kirsten Anne Stirling	H	28S	5
The Sublime	Neil Forsyth	E	28S	5
Atelier Interdisziplinäres Atelier: Was heisst «Leben»?	Raphaël Célis Peter Halter Christiaan Hart Nibbrig Jean Kaempfer	H	28CS	3



Langues slaves	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Introduction à la linguistique destinée aux étudiants de langues	Anne-Claude Berthoud	HE	28C	3
	Expression orale et écrite	vacat	HE	28TP	5
	Expression orale pour débutants	Natalia Skaff Smirnova	HE	56TP	10
	Grammaire de base	Natalia Skaff Smirnova	HE	56TP	5
	Grammaire pour débutants	Natalia Skaff Smirnova	HE	56TP	10
	Grammaire pour débutants (laboratoire)	M. Schönenberger	HE	56TP	10
	Introduction à l'analyse littéraire	vacat	HE	1CTP	2
		Leonid Heller			
	Introduction à la linguistique du russe	Patrick Seriot	HE	28C	5
	Laboratoire de langue : grammaire	Natalia Skaff Smirnova	HE	56TP	5
	Linguistique du russe	Patrick Seriot	HE	28C	5
	Texte analyse grammaticale	Natalia Skaff Smirnova	HE	56TP	5
	Thème grammatical	M. Schönenberger	HE	56TP	5
	Version	vacat	HE	56TP	5

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

Histoire de la littérature : XIX <sup>e</sup> siècle	Leonid Heller	HE	28C	3
Histoire de la littérature : la poésie du Siècle d'Argent	vacat	E	14C	3

### 2<sup>e</sup> cycle

Analyse linguistique de textes	Irina Ivanova	E	28S	2
	Patrick Seriot			
Analyses littéraires : «Nos amies les bêtes»	vacat	HE	56CS	3
	Leonid Heller			
Civilisation : expression orale	vacat	HE	56CTP	5
	Margarita Schonenberger			
Grammaire avancée	vacat	HE	56TP	2
Histoire des théories grammaticales en Russie	Patrick Seriot	E	28CS	3
Introduction à l'histoire des idées linguistiques en Russie	Irina Ivanova	HE	56S	
Les non-Russes en Russie : le discours sur l'altérité	Patrick Seriot	H	28CS	3
Littérature et arts en Russie : l'époque des avant-gardes	Leonid Heller	HE	56CTP	2
Poésie russe XIX <sup>e</sup> - XX <sup>e</sup> s.	vacat	HE	56CS	3
Séminaire pour mémorants et doctorants	Patrick Seriot	HE	28S	
Thème (niveau avancé)	vacat	HE	56TP	2
Théories littéraires et techniques d'analyses	vacat	HE	56CTP	3
	Leonid Heller			
Vieux-russe : Boris et Gleb	Patrick Seriot	H	28S	3

Langues orientales	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Exercices faciles de sanskrit	Nicolas Mirimanoff	HE	56TP	14
	Lecture détaillée d'un passage du Mahābhārata	Johannes Bronkhorst	H	28CS	7
	Passages choisis de la Manusmṛiti	Johannes Bronkhorst	E	28S	7
	Sanskrit élémentaire	Johannes Bronkhorst	HE	56CS	14

### 2<sup>e</sup> cycle

Extraits du «Compendium de toutes les philosophies» (Sarvadarśanasāgraha) de Sayana-Madhava	Johannes Bronkhorst	E	28S	7
Introduction à la langue tibétaine	Pascale Hugon	H	56CTP	14
La philosophie des logiciens bouddhiques	Tom Tillemans	H	28CS	5
Le Meghadūta de Kālidāsa	Danielle Feller	H	28S	7
Lecture de textes philosophiques tibétains	Tom Tillemans	HE	56S	14
Lecture de textes tibétains faciles	Tom Tillemans	E	28CS	7
Les reliques en Inde	Johannes Bronkhorst	H	28S	7
L'impact de l'islam sur les traditions indiennes	Maya Burger	H	28C	10
Manuscrits sanskrits bouddhiques	Tom Tillemans	HE	56S	14

## Histoire et sciences des religions

Le programme d'études d'histoire et sciences des religions regroupe des enseignements des Facultés de lettres des Universités de Lausanne et Genève, des Faculté de théologie et des sciences sociales et politiques de l'UNIL. Il est géré et coordonné par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions. Le programme des cours complet, ainsi que le plan d'études est à consulter sur internet: [www.unil.ch/dihsr](http://www.unil.ch/dihsr) ou à consulter dans le «Programme des cours et règlements», brochure disponible au bureau 5011.

Le programme se compose de trois blocs (un cours ou séminaire par bloc et par année):

- Cours généraux et méthodologie (introduction à l'étude des religions)
- Religions et systèmes religieux (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme, religions de l'antiquité)
- Approches comparées (anthropologie, sociologie, psychologie, théologie, histoire, philosophie, etc.)

### Professeurs responsables des enseignements en sciences des religions:

- Président du DIHSR M. Burger (Théologie)
- Méthodologie et cours généraux M. Burger (Théologie)
- Religions de l'Inde J. Bronkhorst (Lettres)
- Religions de l'Ancien Israël et judaïsme T. Romer (Théologie)
- Religions grecque et romaine C. Calame (Lettres)
- Christianisme P. Gisel (Théologie)
- Islam M. Burger (Théologie)
- Sociologie de la religion O. Tschannen et C. Bovay (Théologie)
- Anthropologie de la religion M. Kilani (SSP)
- Psychologie de la religion P.-Y. Brandt (Théologie)

### Conseil aux études:

- Conseiller aux études. S. Desponds (e-mail: [Severine.Desponds@dihsr.unil.ch](mailto:Severine.Desponds@dihsr.unil.ch))
- Coordinateur Ph. Borner (e-mail: [Philippe.Borner@dihsr.unil.ch](mailto:Philippe.Borner@dihsr.unil.ch))

Linguistique	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Analyse morphologique et analyse syntaxique	Artis Xanthos	HE	28TP	4
	Approche de l'analyse conversationnelle	Gabriele Mueller-Blaser	E	14TP	4
	Caractères généraux du langage	Pascal Singy	HE	56S	4
	Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	François Mottas	HE	56CTP	
	Cours pour non-latinistes latin et langues romanes (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> années)	François Spaltenstein	HE	56CTP	
	Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz	HE	28C	3
	Exercices de linguistique grecque et latine	Nicolas Mirimanoff	HE	28TP	
	Introduction à la linguistique destinée aux étudiants de langues	Anne-Claude Berthoud	HE	28C	3
	Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz	HE	28C	4
	Introduction à la linguistique pragmatique	Anne-Claude Berthoud	H	28C	4
	La composition nominale dans les langues indo-européennes	Claude Sandoz	E	28S	2
	Le verbe dans les langues classique: morphologie et fonctions	Claude Sandoz	H	28S	2
	Les unités significatives	Yves Erard	H	28C	4
	Phonologie	Pascal Singy	E	28C	5
	Phonétique générale	Adriano Florez	HE	56CTP	3
	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>				
	Acquisition de la compétence de communication en langue maternelle et en langue étrangère	Anne-Claude Berthoud	E	28S	
	Anthropologie de la communication interculturelle et du discours culturaliste	Jean-Luc Alber	HE	56CS	4
	Introduction à la macro-syntaxe	Alain Berrendonner	H	28CS	4
	La composition nominale dans les langues indo-européennes	Claude Sandoz	E	28S	2
	Le verbe dans les langues classique: morphologie et fonctions	Claude Sandoz	H	28S	2
	Problèmes de sociolinguistique	Pascal Singy	HE	56S	4
	Problèmes de sémantique	Alain Berrendonner	E	28CS	4

Processus d'acquisition des compétences linguistiques et communicatives en langue maternelle et en langues étrangères	Laurent Gajo	HE	84CTP
Théorie des opérations énonciatives et développements interactionnels	Anne-Claude Berthoud	E	28S

### 3<sup>e</sup> cycle / doctorants

L'analyse comparée des discours : séminaire d'épistémologie et de méthodologie	Jean-Michel Adam Claude Calame Ute Heidmann	H	14CS
L'expression des attitudes: analyse de leurs propriétés sémantiques et de leur mode d'intégration au contenu	Corinne Rossari	H	S
La communication et l'argumentation politiques dans les discours audio-visuels et la presse écrite	Pascal Singy Uli Windisch	HE	S
La prosodie dans l'analyse du discours : parole publique et acquisitions tardives	Antoine Auchlin	HE	S
Les actions mises en texte	Jean-Michel Adam Alain Berrendonner Marc Bonhomme Marie-José Béguelin	HE	S
Les discours sur la nature et la culture humaine : des mythes de la création aux manipulations génétiques	Jean-Michel Adam Claude Calame Ute Heidmann	E	14CS
Neurowissenschaftliche Zugänge zur Mehrsprachigkeit	Georges Lüdi	E	C
Plurilinguisme et construction des connaissances	Anne-Claude Berthoud Laurent Gajo Lorenza Mondada	HE	CS
Pragmatique du discours: l'interface sémantique-pragmatique dans l'interprétation des énoncés et des discours	Jacques Moeschler	HE	C
Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours	Eddy Roulet	H	S

### Histoire de l'art

1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
Analyse d'oeuvres	Claire-Lise Schwok	H	28S	5
Femmes peintres au XVIII <sup>e</sup> siècle	Claire-Lise Schwok	E	28CS	5
Introduction à l'histoire de l'art du Moyen Age	Serena Romano Gosetti di Sturmeck	H	28C	5
Introduction à l'histoire de l'art moderne	Philippe Junod	E	28C	5
L'architecture normande dans les Pouilles	Nicolas Bock	E	28S	5
L'oeil du connaisseur	vacat	E	28CS	5
La Renaissance allemande	Régine Bonnefoit	E	28S	5
La peinture française du XVII <sup>e</sup> siècle	Régine Bonnefoit	H	28S	5
La sculpture du XX <sup>e</sup> siècle	Régine Bonnefoit	E	56C	5
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : excursions et lecture d'oeuvres	Julie Enckell Julliard Ferdinand Pajor	E	28TP	
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : introduction au vocabulaire d'architecture et lecture d'oeuvres	Ferdinand Pajor	H	28TP	

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

Cycles de peinture de la Renaissance	Claire-Lise Schwok	E	28CS	5
De la fraternité des arts au Gesamtkunstwerk	Philippe Junod	H	28CS	5
Ferdinand Hodler	Claire-Lise Schwok	H	28CS	5
Introduction à l'iconographie musicale	Philippe Junod	H	28CS	5
L'architecture pré-romane et romane	Serena Romano Gosetti di Sturmeck	H	28S	5
L'art carolingien	Serena Romano Gosetti di Sturmeck	E	28CS	5
L'art du baroque en Suisse	Axel Christoph Gampp	E	28C	5
L'art du népotisme papal (XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècle)	Axel Christoph Gampp	E	28S	5
L'art du népotisme papal (XV <sup>e</sup> et XVI <sup>e</sup> siècle)	Axel Christoph Gampp	H	28S	5

# Lettres

L'art du népotisme papal II (XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècle)	Axel Christoph Gampp	H	28C	5
L'art en Bourgogne à la fin du Moyen Age	Andreas Bräm	E	28S	5
L'art gothique en Angleterre	Nicolas Bock	H	28S	5
L'exposition de la photographie aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	Olivier Lugon	HE	28C	4
La publication de la photographie aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	Olivier Lugon	HE	28S	3
Le cabinet de curiosités	Régine Bonnefoit	H	56C	5
Le XIII <sup>e</sup> siècle en Europe	Serena Romano	HE	56C	5
	Gosetti di Sturmbeck			
La mosaïque au XII <sup>e</sup> et XIII <sup>e</sup> siècles	Serena Romano	E	28S	5
	Gosetti di Sturmbeck			
La sculpture allemande à la fin du Moyen-âge	Nicolas Bock	H	28C	5
La sculpture romane en France	Nicolas Bock	H	28S	5
La sculpture romane en Italie	Nicolas Bock	E	28C	5
Pour une histoire des ombres	Philippe Junod	E	14CS	5
Urbanisme et fortifications du Moyen âge à 1900 (Suisse romande et contrées environnantes)	Gaëtan Cassina	HE	56C	5

## 2<sup>e</sup> cycle

Expressionnisme abstrait	Régine Bonnefoit	H	28S	5
Le voyage du Cavalier Bernin	Philippe Junod	E	14CS	5
Lecture d'oeuvres	Nicolas Bock	E	28S	5
Théories de la couleur	Philippe Junod	H	28S	5
Travaux pratiques en «monumental régional» : dépeuplement de documents d'archives, inventonsation in situ	Gaëtan Cassina	HE	56S	5
Utopies urbaines	Régine Bonnefoit	E	28S	5

Cinéma	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Analyse de films : programme I	Alexandra Schneider	HE	56S	5
	Analyse de films : programme II	Mana Tortajada			
		Alexandra Schneider	HE	56S	5
		Maria Tortajada			
	Etudes de textes et analyse de films 1	Mireille Berton	HE	56TP	6
		François Bovier			
		Pierre-Emmanuel Jaques			
	Etudes de textes et analyse de films 2	Mireille Berton	HE	56TP	6
		François Bovier			
		Pierre-Emmanuel Jaques			
	Introduction aux études cinématographiques et filmiques	Mireille Berton	HE	56CS	8
		François Bovier			
		Pierre-Emmanuel Jaques			
	Introduction à la narratologie filmique 1	Alain Boillat	HE	28CS	8
	Introduction à la narratologie filmique 2	Alain Boillat	HE	28CS	8
	Introduction à l'histoire du cinéma (études comparatives)	Freddy Buache	HE	84C	6

## 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

Figures féminines et séduction dans les films de Cukor, Renoir et Mizoguchi	Maria Tortajada	H	28CS	7
Histoire du son au cinéma, du pré-cinéma au sound designer	Martin Barnier	HE	56CS	7
Identité et politique de représentation	T. Hoefert de Turegano	HE	56CS	7
Projections liées au cours «Figures féminines et séduction dans les films de Cukor, Renoir et Mizoguchi»	Maria Tortajada	H	28C	
Qu'appelle-t-on la production classique hollywoodienne ?	Martin Barnier	HE	56CS	7
Théorie du cinéma. «Qu'est-ce que le cinéma ?» d'A. Bazin et le mythe de la transparence	Maria Tortajada	H	28CS	5
Projections de films / Rencontres avec des cinéastes	François Albera	HE	56C	
	T. Hoefert de Turegano			
Parafilmique : l'affiche, la publicité	François Albera	HE	56CS	7
Poétique du film : le montage	François Albera	HE	56CS	7

L'auteur en question Jean Epstein	François Albera	HE	56CS	7
L'exposition de la photographie aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	Olivier Lugon	HE	28C	4
L'économie politique du cinéma	T. Hoefert de Turegano	HE	56CS	7
La publication de la photographie aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	Olivier Lugon	HE	28S	3

Géographie	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Cartographie thématique	M. Cosinschi-Meunier	HE	56C	3
	Etude de cartes ou excursions	Christophe Lambiel	HE	56TP	3
		Jean-Pierre Pralong			
	Excursions de géographie physique	Dominique Richard Guex	E	Excursion	3
		Jean-Pierre Pralong			
	Géographie théorique et quantitative	Christophe Mager	HE	28CTP	3
	Géographie économique et économie géographique II, Espace et mobilité «Géographie du tourisme»	Jean-Bernard Racine	E	28CS	3
	Géographie économique et économie spatiale I (HEC)	Jean-Bernard Racine	H	28CS	3
	Géomorphologie générale et climatique	Emmanuel Reynard	H	28C	3
	Introduction à la géographie humaine : paradigmes, concepts, démarches	Antonio Da Cunha	HE	56C	3
	Introduction à la géographie physique	Emmanuel Reynard	H	28C	3
	Introduction à la géologie : «Paysages, Roches et Minéraux»	Michel Marthaler	HE	56CTP	3
	Méthodes de cartographie géologique, camp de terrain en montagne	Nicolas Kramar	E	50Cp	3
		Michel Marthaler			
		Jean-Pierre Pralong			
	Méthodes quantitatives I (MQ1)	François Bavaud	HE	56C	10
	Travaux pratiques de géographie humaine	Christophe Mager	HE	28TP	3
	Séminaire de géomorphologie générale	Emmanuel Reynard	HE	56S	3
	Travaux pratiques de géographie humaine	Christophe Mager	HE	28TP	3
	Travaux pratiques de géographie physique	Dominique Richard Guex	H	28TP	3
		Jean-Pierre Pralong			

## 2<sup>e</sup> cycle

	Analyse de la gouvernance: politiques territoriales en Europe	Jean-Philippe Leresche	HE	C	
	Analyse spatiale	Régis Caloz	E	28C	3
	Camp d'étude en géographie physique	Christophe Lambiel	E	Cp	3
		Emmanuel Reynard			
	Cartographie du Quaternaire dans les Alpes. Suivi du Travail personnel de levé géologique	Nicolas Kramar	E	Cp	3
		Michel Marthaler			
		Jean-Pierre Pralong			
	Cartomatique	M. Cosinschi-Meunier	HE	56CTP	3
	Climatologie générale	Jean-Michel Fallot	H	28C	3
	Dossiers méthodologiques (sur rendez-vous)	M. Cosinschi-Meunier	HE	TP	
	Démographie (HEC)	Olivier Blanc	H	42C	3
	Développement durable, évaluation du territoire et prospective	Antonio Da Cunha	HE	56CS	3
	Ecologie générale	Nicolas Perrin	H	28C	3
	Etude des populations	Olivier Blanc	E	28S	3
	Gestion des ressources en eau dans les régions de montagne	Emmanuel Reynard	E	28CS	3
	Géographie urbaine : Villes et cultures	Jean-Bernard Racine	HE	56CS	3
	Géographie zonale	Jorg Winistorfer	H	28CS	3
	Géomorphologie du Quaternaire	Philippe Schoeneich	E	28CS	3
	Géophysique du globe	Jean-Jacques Wagner	H	26C	3
	Hydrologie générale	André Musy	E	28C	3
	Initiation à la recherche scientifique (Cours pour mémorants)	M. Cosinschi-Meunier	HE	28CS	3
		Antonio Da Cunha			
		Jean-Michel Fallot			
		Michel Marthaler			
		Jean-Bernard Racine			
		Jorg Winistorfer			
	La condition urbaine	Yvette Jaggi	HE	56CS	3

Levé morphologique	Christophe Lambiel Jean-Pierre Pralong	HE	T	3
Méthodes en géographie physique	Emmanuel Reynard	H	CTP	3
Méthodes quantitatives II (MQ2)	François Bavaud	H	28C	10
Politiques environnementales - Projet IRIS	Peter Knoepfel Jérôme Savary	E	28C	3
Statistiques multivariées en géographie	M. Cosinschi-Meunier	HE	56CTP	3
Transport et environnement - Projet IRIS	Giuseppe Pini	HE	56CS	3
Télédétection satellitaire (EPFL)	Régis Caloz	H	28C	3

### 3<sup>e</sup> cycle / doctorants

DEA en «Etudes urbaines» - Projet IRIS	Antonio Da Cunha Peter Knoepfel Daniel Kübler Jean-Philippe Leresche	HE	240C	60
DESS/MASTER en «Etudes urbaines» - Projet IRIS	Antonio Da Cunha Charles Hussy Peter Knoepfel Daniel Kübler Jean-Philippe Leresche Stéphane Nahrath	HE	224C	90

informatique	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
	Informatique I: Introduction à l'Informatique pour les Sciences Humaines (ISH1)	Brigitte Zellner Keller	H	28CTP	5
	Informatique I: Introduction à l'Informatique pour les Sciences Humaines (ISH2)	Eric Keller	E	14TP	5
	Informatique I: Introduction à l'Informatique pour les Sciences Humaines (ISH2)	Eric Keller	E	28C	5
	Méthodes quantitatives I (MQ1)	François Bavaud	HE	56C	10
	Méthodes quantitatives II (MQ2)	François Bavaud	H	28C	10
	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>				
	Informatique III: Projets de 3 <sup>e</sup> année	Eric Keller	HE	42CTP	5
	Informatique III: Programmation graphique	E. Keller	H	CTP	4
	Introduction à l'intelligence artificielle en sc. humaines	Eric Keller	H	14TP	5
	Introduction à l'intelligence artificielle en sc. humaines	Eric Keller	H	28C	5
	Méthodes de simulation informatique	Brigitte Zellner Keller	E	28CS	5
	Méthodes quantitatives II (MQ2)	François Bavaud	H	28C	10
	Synthèse de la parole et réalité virtuelle	Eric Keller	H	14TP	5
	Synthèse de la parole et réalité virtuelle	Eric Keller	H	28CS	5
	Théorie de l'information	François Bavaud	H	28C	10

## Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Décanat</b>	<b>Prof. André Wyss, doyen</b> <i>Andre.Wyss@frmod.unil.ch</i>	BFSH2 1015 lausanne	+41 (0)21 692 29 51	+41 (0)21 692 29 05
	<b>Prof. Philippe Mudry, vice-doyen</b> <b>Responsable mobilité et ECTS</b> <i>Philippe.Mudry@scant.unil.ch</i>	BFSH2 1015 lausanne	+41 (0)21 692 29 62	+41 (0)21 692 29 05
	<b>Prof. Peter Utz, vice-doyen</b> <i>Peter.Utz@all.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 79	+41 (0)21 692 29 05
	<b>Adjointe de faculté</b> <b>M<sup>me</sup> Odile Klopfenstein</b> <i>Odile.Klopfenstein@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 02	+41 (0)21 692 29 05
	<b>Secrétaire du doyen</b> <b>M<sup>me</sup> Marie Wütrich</b> <i>MarieAngele.Wuethrich@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 00	+41 (0)21 692 29 05
<b>Secrétariat des étudiants</b>	<b>Affaires étudiantes et accueil mobilité</b> <b>M<sup>me</sup> Lidia Peytrignet</b> <i>Lidia.Peytrignet@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 98	+41 (0)21 692 29 05
	<b>Secrétariat des étudiants:</b> <b>tout renseignement</b> <b>M. Frédéric Seiler</b> <i>Fredenc.Seiler@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 78	+41 (0)21 692 29 05
	<b>Permanence téléphonique 24h sur 24</b>		+41 (0)21 692 29 08	
<b>Secrétariat des sections</b>	<b>Secrétariat des Sections de philosophie, sciences de l'Antiquité (histoire ancienne, archéologie, latin, grec), espagnol, langues orientales, linguistique, informatique et méthodes mathématiques</b> <b>M<sup>me</sup> Elodie Thevoz</b> <i>Elodie.Thevoz@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 11	+41 (0)21 692 30 45
	<b>Secrétariat des Sections de français moderne et médiéval, italien, histoire de l'art, cinéma</b> <b>M<sup>me</sup> Ariane Girod</b> <i>Anane.Grod@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 10	+41 (0)21 692 29 05
	<b>Secrétariat des Sections d'histoire, langues slaves</b> <b>M<sup>me</sup> Monique Tanyeri</b> <i>Monique.Tanyeri@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 13	+41 (0)21 692 30 35
	<b>Secrétariat des Sections d'anglais et d'allemand</b> <b>M<sup>me</sup> Liseline Golay</b> <i>Liseline.GolayGay@angl.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 12	+41 (0)21 692 30 35

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>3<sup>e</sup> cycle romand de lettres</b>	<b>Secrétariat des cours de 3<sup>e</sup> cycle romand de lettres</b> M <sup>me</sup> Suzanne Hanhart <i>Suzanne.Hanhart@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 06	+41 (0)21 692 30 45
<b>Instituts et départements, centres de recherche</b>	<b>Institut Benjamin Constant (IBC)</b> M <sup>mes</sup> Marianne Berlinger-Konqui et Anne Hofmann <i>Marianne.BerlingerKonqui@ibc.unil.ch</i> <i>Anne.Hofmann@ibc.unil.ch</i>	Bâtiment central 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 26	+41 (0)21 692 30 29
	<b>Institut d'études médiévales (IEM)</b> M <sup>me</sup> Monique Tanyeri <i>Monique.Tanyeri@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 13	+41 (0)21 692 29 35
	<b>Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)</b> M <sup>me</sup> José-Flore Tappy <i>Jose-Flore.Tappy@crlr.unil.ch</i>	Bâtiment central 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 30	+41 (0)21 692 30 29
	<b>Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité (IASA)</b> M <sup>me</sup> Elodie Thévoz <i>Elodie.Thevoz@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 11	+41 (0)21 692 30 45
	<b>Centre de traduction littéraire (CTL)</b> M <sup>me</sup> Mathilde Vischer <i>Mathilde.Vischer@all.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 84	+41 (0)21 692 29 85
	<b>Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)</b> M <sup>me</sup> Marie Molina <i>ManaEugenia.Molina@ilsl.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 55	+41 (0)21 692 30 55
	<b>Institut de géographie (IGUL)</b> M <sup>me</sup> Marcia Curchod <i>Marcia.Curchod@igul.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 70	+41 (0)21 692 30 75
	<b>Département d'histoire et de sciences des religions</b> M. Philippe Bomet <i>Philippe.Bomet@dihsr.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 20	+41 (0)21 692 27 25
	<b>Département interfacultaire d'histoire (DIH)</b> M <sup>me</sup> Monique Tanyeri <i>Monique.Tanyeri@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 13	+41 (0)21 692 29 35
	<b>Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)</b> M <sup>me</sup> Brigitte Gendroz <i>Brigitte.Gendroz@isea.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 96	+41 (0)21 692 30 95





	<b>Responsable</b>	<b>adresse</b>	<b>téléphone</b>	<b>fax</b>
<b>Autres adresses</b>	<b>École de français moderne</b> M <sup>me</sup> Jocelyne Schenk <i>Jocelyne.Schenk@efm.unil.ch</i> <i>www.unil.ch/efm</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 80	+41 (0)21 692 30 85
	<b>Cours de Vacances</b> <i>CoursDeVacances@cvac.unil.ch</i> <i>www.unil.ch/cvac</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 90	+41 (0)21 692 30 85
	<b>Université de Genève</b> Faculté des lettres <i>Thuy.Nguyen@lettres.unige.ch</i> <i>Oliver.Frutiger@lettres.unige.ch</i> <i>www.unige.ch</i>	Uni-Bastions Rue de Candolle 3 1211 Genève 4	+41 (0)22 705 71 11 +41 (0)22 705 73 11 +41 (0)22 705 73 13	+41 (0)22 328 52 13
	<b>Université de Neuchâtel</b> Faculté des lettres <i>Secretariat.lettres@unine.ch</i> <i>www.unine.ch</i>	Espace Louis-Agassiz 1 2000 Neuchâtel	+41 (0)32 718 17 00	+41 (0)32 718 17 01
	<b>Conservatoire de Lausanne</b> <i>reception.cml@urbanet.ch</i> <i>www.regart.ch/cml</i>	Rue de la Grotte 2 Case postale 2427 1002 Lausanne	+41 (0)21 321 35 35	+41 (0)21 321 35 36
	<b>Ecole cantonale d'art de Lausanne</b> <i>ecal@dfjvd.ch</i> <i>www.ecal.ch</i>	Av de l'Elysée 4 1006 Lausanne	+41 (0)21 316 99 33	+41 (0)21 616 39 91

	Coordinateur par discipline	adresse	bureau	téléphone
<b>Coordinateurs pour la mobilité des étudiants</b>	<b>Philosophie</b> M <sup>me</sup> Ingeborg Schüssler <i>Ingeborg.Schuessler@philo.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 4076	+41 (0)21 692 29 26
	<b>Histoire</b> M. Sébastien Guex <i>Sebastien.Guex@hist.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 5078	+41 (0)21 692 29 37
	<b>Littérature générale et comparée</b> M <sup>me</sup> U. Heidmann Vischer <i>Ute.HeidmannVischer@fmod.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 3026	+41 (0)21 692 29 50
	<b>Grec</b> M. Claude Calame <i>Claude.Calame@iasa.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 4026	+41 (0)21 692 29 63
	<b>Italien</b> M. Antonio Stäuble	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 3055	+41 (0)21 692 29 68
	<b>Espagnol</b> M. Rolf Eberenz <i>Rolf.Eberenz@esp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 2017	+41 (0)21 692 29 76
	<b>Allemand</b> M <sup>me</sup> Edith Stembek <i>Edith.Stembek@all.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 5063	+41 (0)21 692 29 83
	<b>CTL, Centre de traduction littéraire</b> M <sup>me</sup> Irène Weber <i>Irene.WeberHenking@all.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 5058	+41 (0)21 692 29 84
	<b>Anglais</b> M. Neil Forsyth <i>Neil.Forsyth@angl.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 5065	+41 (0)21 692 29 88
	<b>Langues et civilisations orientales</b> M. Johannes Bronkhorst <i>Johannes.Bronkhorst@orient.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 4118	+41 (0)21 692 30 05
	<b>Histoire de l'art</b> M. Philippe Junod <i>Philippe.Junod@histart.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 3065	+41 (0)21 692 30 13
	<b>Géographie</b> M. Jean-Bernard Racine <i>Jean-Bernard.Racine@igul.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 4067	+41 (0)21 692 30 71

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



# Ecole de français moderne



[www.unil.ch/efm](http://www.unil.ch/efm)

L'enseignement

2002-2003

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**



# École de français moderne

## Définition et finalité des études

L'École de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation françaises à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents cours de niveaux variés.

Il est possible de fréquenter à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des Facultés ou Ecole de l'UNIL (voir «Cours d'appoint»).

Les autres programmes comprennent environ 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une Faculté ou Ecole de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère. Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

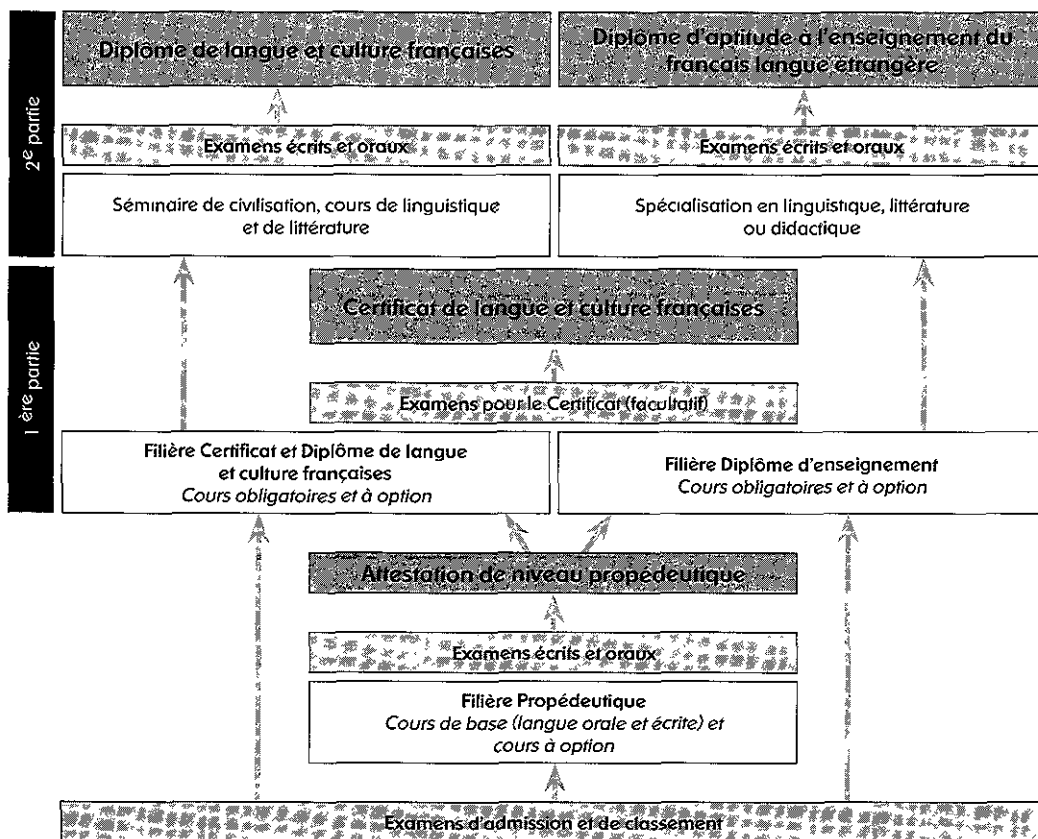
## Titres décernés

Certificat de langue et culture françaises

Diplôme de langue et culture françaises

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

## Plan d'études



## Structure des études

### Conditions spéciales d'admission

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français. Une épreuve d'admission et de classement, qui a lieu au début de chaque année académique, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence. Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

### Deux types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement:

- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants désirant consacrer à l'étude du français la totalité ou la majeure partie de leur temps. Ce qui correspond aux filières «Propédeutique», «Certificat», «Diplôme d'enseignement», «Diplôme de langue et culture françaises».
- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants inscrits dans d'autres Facultés ou Ecole de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL et désireux de perfectionner leur connaissance du français tout en poursuivant leurs études. Il s'agit des cours d'appoint.

### La filière «Propédeutique»

La filière «Propédeutique» est destinée aux étudiants qui veulent se préparer intensivement à suivre des études universitaires en français, soit à l'Ecole de français moderne, soit dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

L'enseignement comprend 12 heures hebdomadaires de cours de base (langue orale et langue écrite), ainsi que 6 heures de cours à option également centrés sur la langue. Durée: une année, début au semestre d'hiver. Les étudiants dont le niveau de langue est jugé élevé peuvent accéder directement aux filières «Certificat» ou «Diplôme», selon leur choix.

### La filière «Diplôme d'enseignement»

La filière «Diplôme d'enseignement» est destinée aux étudiants qui, ayant déjà acquis une bonne maîtrise de la langue, souhaitent devenir enseignants de français langue étrangère.

En accord avec la Faculté des lettres, le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres.

L'enseignement dure deux ans: en 1<sup>ère</sup> partie, il comprend 8 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux) ainsi que 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (linguistique, littérature, didactique), et 4 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés.

En 2<sup>e</sup> partie, l'étudiant se spécialise dans l'une des trois branches proposées (linguistique, littérature, didactique); il suit 8 heures dans la branche choisie, et 4 heures dans les autres branches. En outre, il accomplit des travaux pratiques en didactique.

### Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises»

Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises» sont destinées aux étudiants qui s'intéressent tout particulièrement à la civilisation française et souhaitent obtenir un titre témoignant de leur bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la culture françaises.

En accord avec la Faculté des lettres, le «Diplôme de langue et culture françaises» peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres.

L'enseignement dure un an pour le «Certificat» et deux ans pour le «Diplôme de langue et culture françaises». En 1<sup>ère</sup> partie, l'enseignement comprend 8 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux), 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (civilisation, linguistique, littérature) et 4 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés touchant aussi bien à la langue qu'à la littérature ou à la civilisation.

En 2<sup>e</sup> partie, l'étudiant suit obligatoirement le séminaire de civilisation ainsi que 12 heures de cours de linguistique et de littérature.



Il est possible d'obtenir une équivalence pour la première partie. Les boursiers d'échanges et les étudiants d'universités qui ont des liens avec l'UNIL peuvent s'inscrire dans le programme «Certificat» au semestre d'été.

**Cours d'appoint** Destinés aux étudiants non francophones de toutes les facultés de l'Université, ils ont pour but principal de leur donner plus de sûreté dans l'utilisation de la langue française et de développer et enrichir leurs moyens langagiers. Ils couvrent une grande variété de sujets linguistiques et grammaticaux, mais aussi culturels et littéraires. Il n'y a pas d'examen d'admission pour suivre ces cours.  
Enseignement: 4 heures de cours-noyaux (grammaire et expression écrite) et, à choix, plusieurs cours de langue, de littérature et de civilisation françaises.  
Durée: un semestre ou davantage; début au semestre d'hiver ou d'été.  
Inscription: elle se fait au moment de l'inscription dans la Faculté choisie. Il est possible de s'inscrire plus tard mais dans ce cas, les inscriptions ne seront prises en considération que dans la mesure où il restera des places disponibles.

## Structure des examens

Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits. L'année complète (cours + travaux exigés + examens) permet d'obtenir 60 crédits.

### Attestation de niveau propédeutique

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 54 crédits peut se présenter aux examens.

#### Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de production de textes
- Epreuve de compréhension et d'expression orales

La réussite des examens permet d'obtenir 6 crédits. Le total pour l'année réussie est de 60 crédits.

### Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère et Diplôme de langue et culture françaises

#### Première partie

- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours de langue
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours d'introduction
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours à option
- Obtention de 6 crédits pour les travaux personnels

Le total pour l'année réussie est de 60 crédits.

#### Deuxième partie

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.

#### Examens

- Epreuve écrite ou mini-mémoire dans la branche principale
- Epreuve écrite dans une autre branche
- Epreuve orale dans la branche principale

La réussite des examens permet d'obtenir 18 crédits. Le total pour l'année réussie est de 60 crédits.

### Certificat de langue et culture françaises

Les étudiants qui ont réussi la première partie de l'un des Diplômes peuvent se présenter à un examen de Certificat de langue et culture françaises. Cet examen n'est pas obligatoire. Il est particulièrement intéressant pour les étudiants qui prévoient de ne rester qu'une année à l'Ecole de français moderne.

## **Formation continue et à distance**

### **Formation continue pour enseignants**

#### **Théories et méthodologies de l'enseignement des langues.**

Modules de formation continue organisés conjointement par l'Ecole de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève, la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève et l'Ecole de français moderne. Possibilité d'obtenir un certificat attestant une formation correspondant à 300 heures de cours. Consulter le programme 2002-2003 au secrétariat de l'EFM.

### **Formation continue à distance**

#### **Français langue étrangère.**

Modules de français oral ou écrit destinés à toute personne possédant déjà de bonnes connaissances de la langue et soucieuse de maintenir ou d'améliorer son niveau. Invitation à une séance à l'EFM en janvier 2003, puis tout le cours se déroule de façon individualisée, à distance, au rythme choisi par chaque participant. Informations complémentaires au secrétariat de l'EFM.

## **Perspectives professionnelles**

**Le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français** prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non francophones.

Concernant l'enseignement en Suisse alémanique et au Tessin, il est conseillé aux candidats suisses au Diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désiraient enseigner.

## **Infrastructures**

### **Le centre multimédia**

Ce centre offre la possibilité de travailler en autonomie en mettant à disposition:

- un laboratoire de langues pour la pratique du français oral et l'orthographe;
- des ordinateurs pour jouer avec les mots du français, pour tester ses connaissances et pour revoir différents sujets étudiés dans ses cours;
- des cassettes vidéo et des CD-rom pour élargir ses connaissances de la culture et de la civilisation suisse et française, mais aussi pour se tenir au courant des questions d'actualité.

*Le centre multimédia permet à chacun de progresser à son rythme et dans les domaines qui l'intéressent. De plus, un assistant est là pour conseiller dans le choix du matériel.*



## Programme des cours

### Légendes et commentaires

h/sem	nombre d'heures de cours par semaine
cours	type d'enseignement
C	cours
S	séminaire
CS	cours-séminaire
TP	travaux pratiques
H	hiver
E	été

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'Ecole de français moderne: [www.unil.ch/efm](http://www.unil.ch/efm)

### Filière «Propédeutique» (préparation aux études universitaires en français)

Cours noyaux	enseignant	h/sem	cours	crédits
Compréhension et expression orales	Georgette Blanc Raymond Capré Jean-François Maire Mynam Moraz Claudine Reymond	5	TP	15
Compréhension et expression écrites	Laurence Andison Georgette Blanc Pierre Jaquerod Bénédicte Le Clerc	7	TP	21

### Cours à option

Vocabulaire	Jean-François Maire	2	STP	6
Entre mots et phrases	Isabelle Genoud	2	STP	6
Suisse et Suisse romande à travers la presse	François Rosset	2	STP	6
Jeux de société, jeux d'apprentissage	Denise Cordonier	2	STP	6
Langue et cultures	Anne-Christine Pandazis	2	STP	6
Textes littéraires	Dominique Vermaud	2	STP	6
Phonétique	Hélène Pfersich	2	TP	6
Activités guidées sur Internet	Raymond Capré Stéphanie Parmentier-Schuijt	2	TP	6
Ecrire	Catherine Flütsch	2	TP	6
Grammaire et orthographe	Mynam Moraz	2	TP	6
Lectures de textes, lectures d'images	Isabelle Genoud	2	STP	6
Le français en chansons	Denise Cordonier Catherine Saugy	2	STP	6
Travail en autonomie	Georgette Blanc	2	TP	6
Tandem	Thomas Breymann	2	TP	6

### Filière «Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère»

1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	h/sem	cours	crédits
<b>Cours de langue</b> Production de discours oraux	Claudine Reymond Jean-François Maire Catherine Saugy	2	STP	6

	Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier Pierre Jaquerod Martine Nicollerat Claudine Reymond Dominique Vernaud	6	STP	18
<b>Cours d'introduction</b>	Introduction à la littérature	François Rosset	2	STP	6
	Introduction à la didactique	Anick Giroud	2	STP	6
	Introduction à la linguistique	Marianne Kilani	2	STP	6
<b>Cours à option</b>	<b>Littérature</b>				
	Littérature des XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	Françoise Fornerod	2	CS	6
	Littérature de Suisse romande	Françoise Fornerod	2	CS	6
	La littérature francophone	Isabelle Genoud	2	CS	6
	<b>Civilisation</b>				
	Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod	2	CS	6
	Revue de presse	Raymond Capré	2	STP	6
	<b>Langue</b>				
	Traduction de l'allemand	Catherine Flutsch	2H 1E	STP	6
	Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat	2H 1E	STP	6
	Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich	2	STP	6
	Autour des textes traduits	Claudine Reymond	2	STP	6
Itinéraires lexicaux	Jean-François Maire	2	STP	6	
Phonétique	Jean-François Maire	2	STP	6	
Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud	2	STP	6	
Atelier d'expression théâtrale	Hélène Pfersich	2	STP	6	
Atelier d'écriture créative	Bénédicte Le Clerc	2	STP	6	
Activités guidées sur Internet	Raymond Capré	2	TP	6	
	Stéphanie Parmentier-Schuijt				
Travail en autonomie	Georgette Blanc	2	TP	6	
Tandem	Thomas Breymann	2	TP	6	
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>					
<b>Branche: littérature</b>	Analyse de texte	François Rosset	2	S	6
	Approches thématiques	François Rosset	2	S	6
	Ecriture	Dominique Vernaud	2	S	6
	Séminaire de littérature	Françoise Fornerod	2	S	6
	<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours de la section de français (Faculté des lettres) en littérature moderne ou médiévale.</i>				
<b>Branche: didactique</b>	Les domaines constitutifs de la didactique du FLE	Anick Giroud	2	CS	6
	Thèmes de didactique	Jean-Louis Chiss	2	CS	6
	Analyse critique et production de matériels pédagogiques	Raymond Capré	2	CS	6
	Interculturel et interaction verbale	Marianne Kilani	2	CS	6
	<i>Les étudiants peuvent également choisir certains cours de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques (Faculté des sciences sociales et politiques).</i>				
<b>Branche: linguistique</b>	Histoire de la langue	Pierre Jaquerod	2	CS	6
	Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani	2	CS	6
	Lexicologie française	Jean-François Maire	2	CS	6
	Grammaire française	Jean-Louis Chiss	2	CS	6
	<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de linguistique française (Faculté des lettres).</i>				
<b>Pour les trois branches</b>	Travaux pratiques de didactique	Pierre Jaquerod	2	STP	6
	Culture de la paix	Isabelle Genoud	2	STP	6

**Filière «Diplôme de langue et culture françaises»**

	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	h/sem	cours	crédits
<b>Cours de langue</b>	Compréhension et production de discours oraux	Claudine Reymond Jean-François Maire Catherine Saugy	2	TP	6
	Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier Pierre Jaquerod Martine Nicollerat Claudine Reymond Dominique Vernaud	6	TP	18
<b>Cours d'introduction</b>	Introduction à la civilisation	Catherine Saugy	2	CS	6
	Introduction à la littérature	François Rosset	2	CS	6
	Introduction à la linguistique	Marianne Kilani	2	CS	6
<b>Cours à option</b>	<b>Littérature</b>				
	Littérature des XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	Françoise Fomerod	2	CS	6
	Littérature de Suisse romande	Françoise Fomerod	2	CS	6
	La littérature francophone	Isabelle Genoud	2	CS	6
	<b>Civilisation</b>				
	Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod	2	CS	6
	Revue de presse	Raymond Capré	2	STP	6
	<b>Langue</b>				
	Traduction de l'allemand	Catherine Flütsch	2H 1E	STP	6
	Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat	2H 1E	STP	6
	Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich	2	STP	6
	Autour des textes traduits	Claudine Reymond	2	STP	6
	Itinéraires lexicaux	Jean-François Maire	2	STP	6
	Phonétique	Jean-François Maire	2	STP	6
	Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud	2	STP	6
	Atelier d'expression théâtrale	Hélène Pfersich	2	STP	6
	Atelier d'écriture créative	Bénédictine Le Clerc	2	STP	6
	Activités guidées sur Internet	Raymond Capré Stéphanie Parmentier-Schuijt	2	TP	6
	Travail en autonomie	Georgette Blanc	2	TP	6
Tandem	Thomas Breymann	2	TP	6	
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>					
<b>Cours de civilisation obligatoire</b>	Séminaire de civilisation	Catherine Saugy	2	S	6
	Culture de la paix	Isabelle Genoud	2	STP	6
<b>Cours de linguistique et littérature</b>	Analyse de texte	François Rosset	2	S	6
	Approches thématiques	François Rosset	2	S	6
	Ecriture	Dominique Vernaud	2	S	6
	Séminaire de littérature	Françoise Fomerod	2	S	6
	Histoire de la langue	Pierre Jaquerod	2	CS	6
	Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani	2	CS	6
	Lexicologie française	Jean-François Maire	2	CS	6
	Grammaire française	Jean-Louis Chiss	2	CS	6
	<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de français (Faculté des lettres).</i>				

Cours d'appoint	Cours destinés aux étudiants des autres facultés	enseignant	h/sem	cours
<p>Les cours d'appoint sont destinés aux étudiants des autres Facultés ou Ecole de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud.</p>				
Grammaire et exercices de langue (6 groupes)		Laurence Andison Gisèle Bazzuri Isabelle Genoud Sandrine Saliez Weiss Anne-Christine Pandazis François Rosser	4	TP
TP Phonétique (2 groupes)		Jean-François Maire	1	TP
Traduction de textes juridiques allemands		Thomas Breymann	2	CTP
Le français dans la rue		Jean-François Maire	1 E	TP
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traduction de l'anglais, de l'espagnol, de l'allemand, des autres langues: voir les cours de la filière Propédeutique et des filières Diplôme.</li> <li>• Les cours à option suivants des filières Diplôme et Propédeutique sont accessibles aux étudiants des cours d'appoint: <i>Littérature et cinéma, Revue de presse, Littérature de Suisse romande, Littérature francophone, Littérature des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Itinéraires lexicaux, Lectures de textes, lectures d'images, Culture de la paix, Atelier d'écriture créative, Atelier d'expression théâtrale, Le français en chansons, Entre mots et phrases, Textes littéraires, Langue et cultures.</i></li> <li>• Le système Tandem est à disposition des cours d'appoint.</li> </ul>				
Rédaction de travaux universitaires		Dominique Vernaud	2H	CTP
<p>Pendant le semestre d'hiver, pour tous les étudiants (francophones et non francophones) ayant des difficultés à rédiger leurs travaux de séminaire, leurs mémoires, leurs dissertations, etc.</p>				

## Cours de vacances

Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.  
Site Internet: [www.unil.ch/cvac](http://www.unil.ch/cvac)

- Conditions d'admission**
- être âgé de 16 ans révolus pour le cours A
  - être âgé de 18 ans pour les cours B et PA
  - il n'est pas exigé de diplôme pour s'inscrire
  - on peut s'inscrire pour une ou plusieurs séries

**Cours A** Le cours A est un cours de langue et de civilisation françaises. Il s'adresse aux personnes qui désirent améliorer leur connaissance du français aussi bien sous sa forme orale que sous sa forme écrite. Le cours A s'adresse aux étudiants de niveau élémentaire à très avancé.

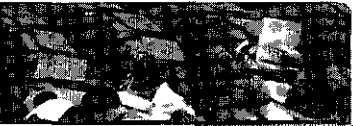
**Cours B** Le cours B est un cours de langue pour débutants. Il comprend 100 heures de cours réparties sur 6 semaines dans de petites classes (maximum 15 personnes). Les cours ont lieu le matin. Ils comprennent de la grammaire, de l'expression orale, de la compréhension orale, de l'expression écrite, de la compréhension écrite et du vocabulaire.

**Préparation aux études académiques (PA)** Le cours de Préparation aux études académiques (PA) est destiné aux étudiants non francophones qui viennent faire leurs études à Lausanne. Il est réservé aux étudiants de niveau moyen à avancé. Le cours de préparation aux études académiques a lieu en septembre et en octobre uniquement. Le nombre de places est limité.

**Cours de prononciation** Le Cours de prononciation s'adresse aux étudiants de niveau élémentaire à supérieur. Le cours de prononciation est facultatif. Il comprend 12 heures par série dont une partie est donnée en laboratoire de langues, l'autre en classe. Ce cours est une excellente introduction à la phonétique française et il permet aux étudiants d'améliorer leur expression orale. Le nombre de places est limité.

# Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>École de français moderne</b>	<b>M. Raymond Capré, directeur</b> <i>Raymond.Capre@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 21 692 30 82	+41 21 692 30 85
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Jocelyne Schenk M <sup>me</sup> Francine Medana <i>efmsecr@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 21 692 30 80	+41 21 692 30 85
<b>Cours de vacances</b>	<b>M<sup>me</sup> Georgette Blanc, directrice</b> <i>Georgette.Blanc@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 21 692 30 91	+41 21 692 30 85
	<b>Secrétariat</b> M. Dominique Guisan <i>CoursDeVacances@cvac.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 21 692 30 90	+41 21 692 30 85



**L'enseignement 2002-2003**

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



# Faculté des sciences sociales et politiques

[www-ssp.unil.ch](http://www-ssp.unil.ch)

L'enseignement

2002-2003

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**





# Faculté des sciences sociales et politiques

## Définition et finalité des études

La Faculté des sciences sociales et politiques offre quatre filières de formation - psychologie, sciences politiques, sciences sociales et sciences du sport et de l'éducation physique - qui regroupent les principales branches des sciences humaines. Anthropologie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiant d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne: droit, économie, linguistique, etc.

Dans ses quatre licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline. Elle destine ses étudiants à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, le travail social, la psychologie sociale, la réadaptation psycho-fonctionnelle, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le journalisme.

## Grades décernés

### Licences

- Licence ès sciences politiques
- Licence ès sciences sociales
- Licence en psychologie, option psychologie générale ou orientation scolaire et professionnelle
- Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique, option licence SSEP ou enseignement

### Diplômes postgrades

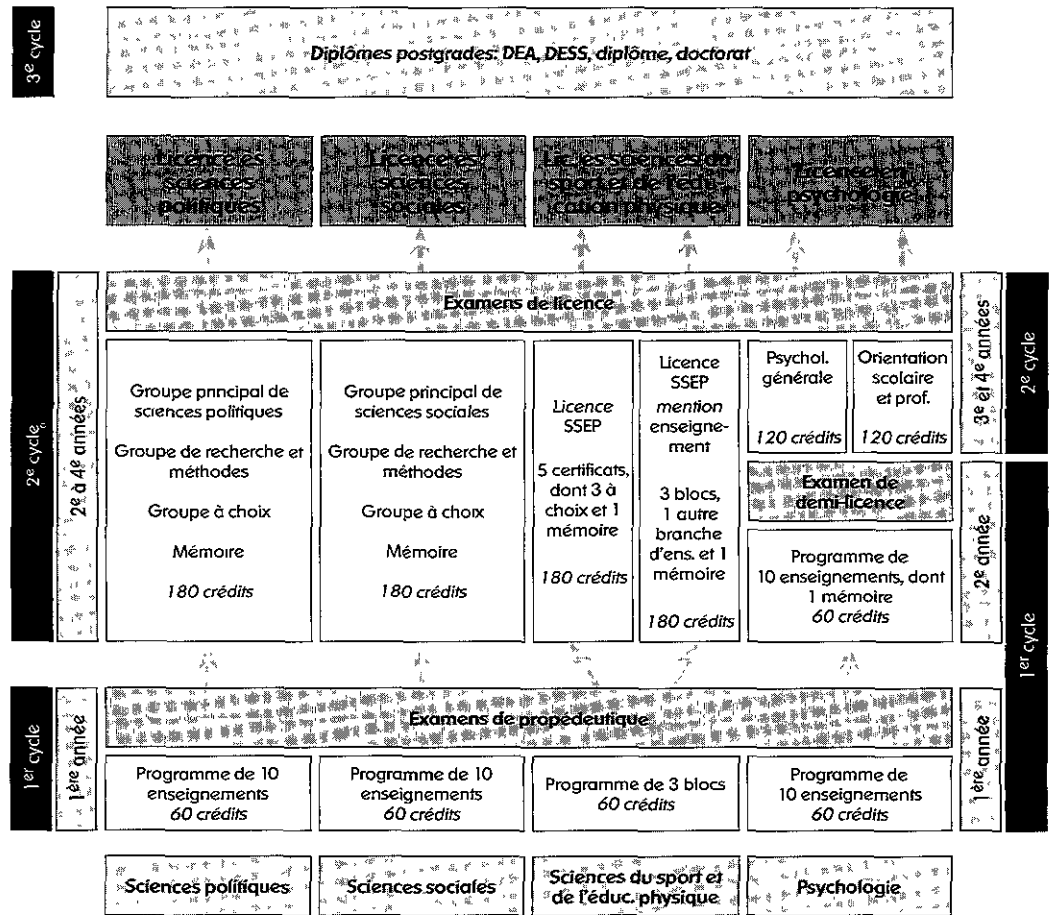
- Diplôme en psychologie
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en conseil, orientation et management des compétences
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en science politique  
Collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie  
Collaboration entre les universités romandes
- Diplôme d'études approfondies (DEA) pluriuniversitaire en études genre  
Collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en psychosociologie clinique
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale  
Collaboration avec diverses universités européennes
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) «Mondes arabes, mondes musulmans contemporains», Collaboration entre les Universités de Genève et Lausanne
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) «Globalisation et régulation sociale»  
Collaboration entre les Universités de Genève et Lausanne
- Diplôme d'études approfondies (DEA) «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance», Université de Lausanne et Institut des hautes études en administration publique
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance» Université de Lausanne et Institut des hautes études en administration publique
- Certificat d'études postgrades «Politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche», en collaboration avec l'EPFL et l'Université de Berne.

### Doctorats

Dans les quatre filières:

- Sciences politiques
- Sciences sociales
- Psychologie
- Sciences du sport et de l'éducation physique

## Plans d'études



Toutes les licences décernées par la Faculté s'organisent selon un plan d'études en quatre ans avec mémoire et donnent droit à 240 crédits ECTS (European Credit Transfer system) à raison de 60 crédits par année.



Les étudiants de mobilité qui viennent passer un ou deux semestres à l'Université de Lausanne ne sont pas tenus de suivre le programme d'études des étudiants régulièrement immatriculés à l'Université. Ils peuvent choisir parmi l'offre d'enseignements de la Faculté en fonction de leurs objectifs, leurs intérêts et des crédits dont ils ont besoin pour compléter leur propre cursus d'études.

## Structure des études

La Faculté des sciences sociales et politiques propose quatre plans d'études:

- Sciences politiques
- Sciences sociales
- Psychologie
- Sciences du sport et de l'éducation physique.

Chaque année, un «Programme des études de licence» est édité pour chacune des filières. Il présente les exigences par année, les cours obligatoires et ceux à choix, les examens, etc. Ces documents sont

### Sciences politiques

La Licence ès sciences politiques répond à un plan d'études en 4 ans:

- 1 an de propédeutique, qui correspond au 1<sup>er</sup> cycle et conduit à l'examen de propédeutique;
- 3 ans de 2<sup>e</sup> cycle conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

#### 1<sup>er</sup> cycle

Le 1<sup>er</sup> cycle, à choix limité, est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société: science politique, bien sûr, mais aussi droit, histoire, anthropologie et sociologie. Les études entreprises au 1<sup>er</sup> cycle permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

Le 1<sup>er</sup> cycle réussi totalise 60 crédits. Il se compose des enseignements suivants:

- 3 cours obligatoires;
- 4 cours à choix: 1 cours d'histoire, 1 cours de méthodologie, 2 cours à choix libre;
- 3 séminaires, dont l'un est nécessairement associé à un cours obligatoire.

#### 2<sup>e</sup> cycle

Le 2<sup>e</sup> cycle est conçu comme un cycle de formation permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1<sup>er</sup> cycle, ainsi que d'y ajouter les connaissances et la pratique spécifiques à des secteurs particuliers du domaine des sciences politiques.

Il recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politique, comme les institutions politiques, l'économie politique, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements sont complétés par des enseignements plus spécialisés qu'en 1<sup>ère</sup> année, notamment en histoire, géographie, anthropologie, sociologie, etc. Une formation en méthodologie (instruments de la recherche en sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permet l'initiation à la recherche empirique.

Le programme d'études du 2<sup>e</sup> cycle comprend les enseignements suivants:

- Groupe principal de sciences politiques: 10 cours et 3 séminaires à choix (78 crédits);
- Groupe de recherche et méthodes: 2 cours et 2 séminaires à choix (24 crédits);
- Groupe à choix: 8 enseignements dont 3 séminaires au moins à choix (48 crédits).

L'étudiant fait son choix parmi les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis, les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents, un stage de six semaines comptant pour un séminaire, des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL ou d'autres universités suisses ou étrangères;

- Mémoire de licence (30 crédits).

La liste détaillée des enseignements 2002-2003 en Sciences politiques peut être consultée sous le chapitre «Programme des cours», pp. 150 et suivantes.

### Sciences sociales

La licence ès sciences sociales vise une large interdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité. Elle répond à un plan d'études en 4 ans:

- 1 an de propédeutique, qui correspond au 1<sup>er</sup> cycle et conduit à l'examen de propédeutique;
- 3 ans de 2<sup>e</sup> cycle conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

#### 1<sup>er</sup> cycle

Comme pour la licence ès sciences politiques, le 1<sup>er</sup> cycle en sciences sociales est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société, et comporte un noyau d'enseignements généraux à choix limité, que complètent des cours à choix.

Les études entreprises au 1<sup>er</sup> cycle permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales selon une optique scientifique, et à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

Le 1<sup>er</sup> cycle réussi totalise 60 crédits. Il se compose des enseignements suivants:

- 3 cours obligatoires;
- 4 cours à choix: 1 cours d'histoire, 1 cours de méthodologie, 2 cours à choix libre;
- 3 séminaires, dont l'un est nécessairement associé à un cours obligatoire.

**2<sup>e</sup> cycle** Le 2<sup>e</sup> cycle est conçu comme un cycle de formation permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1<sup>er</sup> cycle, ainsi que d'y ajouter les connaissances et la pratique spécifiques à des secteurs particuliers du domaine des sciences sociales.

Il offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie: études genre, psychologie sociale, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc. De nombreux enseignements de méthodologie, mathématiques et statistiques permettent l'initiation à la recherche.

Le programme d'études comprend les enseignements suivants:

- Groupe principal de sciences sociales: 10 cours et 3 séminaires à choix (78 crédits);
- Groupe de recherche et méthodes: 2 cours et 2 séminaires à choix (24 crédits);
- Groupe à choix: 8 enseignements dont 3 séminaires au moins à choix (48 crédits).

L'étudiant fait son choix parmi les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis, les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents, un stage de six semaines comptant pour un séminaire, des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL ou d'autres universités suisses ou étrangères;

- Mémoire de licence (30 crédits).

La liste détaillée des enseignements 2002-2003 en Sciences sociales peut être consultée sous le chapitre «Programme des cours», pp. 150 et suivantes.

**Psychologie** L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université. La licence en psychologie répond à un plan d'études en 4 ans:

- Le 1<sup>er</sup> cycle de 2 ans (tronc commun) conduit à l'examen de propédeutique après la 1<sup>ère</sup> année, puis à l'examen de demi-licence après la 2<sup>e</sup> année. Il permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline.
- Le 2<sup>e</sup> cycle conduit aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire. Il introduit une spécialisation, sur 2 ans. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiants peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités romandes, en fonction de l'option choisie.

La Faculté des sciences sociales et politiques de Lausanne offre deux orientations:

- la psychologie générale
- l'orientation scolaire et professionnelle

**1<sup>er</sup> cycle** La 1<sup>ère</sup> année, à choix limité, est conçue comme une année de propédeutique, permettant à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, ainsi qu'à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique. De plus, l'étudiant s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques.

La 2<sup>e</sup> année, toujours à choix limité, est conçue comme un approfondissement permettant à l'étudiant la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et des disciplines voisines. Elle conduit à l'examen de demi-licence.

Les deux premières années totalisent chacune 60 crédits et se composent des enseignements suivants:

**Première année:**

- 7 enseignements obligatoires (42 crédits);
- 3 cours à choix (18 crédits).





**Deuxième année:**

- 4 enseignements obligatoires (30 crédits);
- 3 cours à choix (18 crédits);
- Mémoire de 1<sup>er</sup> cycle (12 crédits).

**2<sup>e</sup> cycle** Le 2<sup>e</sup> cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter les connaissances et pratiques acquises pendant le 1<sup>er</sup> cycle, et d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie.

**Licence, option psychologie générale**

Le 2<sup>e</sup> cycle est composé du programme suivant, qui totalise 120 crédits:

- 1 certificat principal: 8 enseignements, dont 6 cours (48 crédits);
- 2 certificats secondaires: 4 enseignements (24 crédits chacun).  
En principe, le premier certificat porte sur le domaine de la psychologie. Le second certificat secondaire est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études. Les enseignements peuvent être choisis dans la Faculté, dans d'autres facultés de l'UNIL, dans d'autres universités suisses, particulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.
- Mémoire ou recherche de licence.  
Le thème doit former un tout cohérent avec l'ensemble du plan d'études. Il est choisi par l'étudiant en accord avec un enseignant. Le mémoire ou la recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle. Le mémoire de licence est un travail personnel, la recherche de licence peut être un travail collectif.

**Licence, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)**

Le 2<sup>e</sup> cycle est composé du programme suivant :

- 1 certificat principal (48 crédits);
- 2 certificats secondaires (24 crédits chacun).  
Le contenu du certificat principal et du premier certificat secondaire est imposé; il comporte des cours obligatoires dans le domaine spécifique de l'orientation scolaire et professionnelle, et quelques enseignements à choix. L'accent est mis sur les travaux pratiques de consultation qui ont lieu, sous supervision, dans le service de consultation de la Faculté, sis en ville de Lausanne. Le second certificat secondaire est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études.
- Recherche de licence La recherche de licence est évaluée lors d'une défense orale. L'orientation spécifique et la désignation du responsable font l'objet d'un contrat signé entre l'étudiant et le professeur responsable de l'option OSP.
- Stage obligatoire d'un mois dans un service d'orientation scolaire et professionnelle ou dans un service apparenté

La liste détaillée des enseignements 2002-2003 en Psychologie peut être consultée sous le chapitre «Programme des cours», pp. 150 et suivantes.

**Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP)**

La Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique répond à un plan d'études en 4 ans:

- 1 an de propédeutique, qui correspond au 1<sup>er</sup> cycle et conduit à l'examen de propédeutique;
- 3 ans de 2<sup>e</sup> cycle conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Les étudiants ont le choix entre deux options:

- la Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique  
Elle est composée de certificats choisis en vue d'un objectif professionnel particulier, par exemple: entraînement et performance, éducation à la santé, activités physiques adaptées, journalisme, administration et gestion sportive;
- la Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique, mention enseignement.  
Elle vise à apporter au futur maître d'éducation physique les bases théoriques, techniques et pratiques qu'il doit posséder pour gérer une matière d'enseignement très particulière puisqu'il s'agit du corps. Une autre matière pouvant être enseignée dans les écoles officielles doit être suivie en parallèle si l'étudiant veut accéder à la formation pédagogique postgrade qui l'habilitera à enseigner. Des conventions sont établies avec les Facultés de lettres et de sciences; l'étudiant peut également choisir le certificat d'histoire ou de psychologie à la Faculté des SSP.

## Examen préalable d'aptitudes physiques

Avant de commencer des études en sciences du sport et de l'éducation physique, l'étudiant doit se soumettre à un examen préalable d'aptitudes physiques organisé en septembre. Celui-ci comporte les branches suivantes: éducation du mouvement, roller in line, natation, plongeon, gymnastique aux agrès, jeux, athlétisme, endurance. En cas d'échec, l'étudiant ne peut pas commencer des études en sciences du sport. Une deuxième et ultime tentative est autorisée lors d'une prochaine année académique.

**1<sup>er</sup> cycle** Au 1<sup>er</sup> cycle, l'étudiant acquiert des connaissances fondamentales en sciences biologiques et médicales (anatomie, physiologie, nutrition) et en sciences humaines (psychologie et sociologie), pour comprendre les mécanismes sous-jacents dans les pratiques physiques et sportives. Parallèlement, une formation en sciences du sport permet d'aborder les processus spécifiques à l'activité physique et sportive. Des disciplines sportives sont aussi au programme. Il s'agit d'une formation de base commune aux deux options envisagées. Les exigences pour les étudiants se destinant à la licence SSEP, mention enseignement, sont plus élevées.

L'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle est réparti de la manière suivante:

- Sciences de base (33 crédits);
- Théories générales sur les pratiques des activités physiques et sportives (12 crédits);
- Connaissances théoriques et pratiques des activités physiques et sportives (15 crédits).

## 2<sup>e</sup> cycle Licence SSEP, mention enseignement

Le 2<sup>e</sup> cycle comporte des enseignements obligatoires et des enseignements à choix, en particulier dans les activités physiques et sportives:

- Sciences de base (39 crédits);
- Théories générales sur les pratiques des activités physiques et sportives (APS) (9 crédits);
- Connaissances théoriques et pratiques des APS: cours obligatoires et cours à choix (42 crédits);
- Autre branche d'enseignement (60 crédits):  
Choix d'une discipline d'enseignement, dispensée dans les écoles officielles, autre que l'éducation physique. Peut être choisie en Faculté des lettres, en Faculté des sciences ou en Faculté des SSP (certificat d'histoire ou de psychologie).
- Mémoire de licence (30 crédits).

### Licence SSEP

Le programme de 2<sup>e</sup> cycle étant fortement personnalisé, les étudiants soumettent à l'avance leur projet d'études au conseiller aux études.

Les enseignements pour la licence SSEP ne sont pas tous donnés à l'Université de Lausanne par la Faculté des SSP. Cette voie d'études emprunte des enseignements à la Faculté de médecine de l'UNIL (Physiologie, Neurosciences), aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg (Communication et journalisme), ainsi qu'aux universités contactées dans le cadre des différents programmes d'échange (Entraînement sportif, Education et motricité, Activités physiques adaptées).

Le programme comprend les enseignements suivants:

- 2 certificats obligatoires (30 crédits chacun);
- 3 certificats à choix (30 crédits chacun);
- Mémoire de licence (30 crédits).

La liste détaillée des enseignements 2002-2003 en Sciences du sport et de l'éducation physique peut être consultée sous le chapitre «Programme des cours», pp. 150 et suivantes.

## Informations communes à tous les étudiants SSP

### Enseignements hors plans d'études

Les plans d'études des licences en sciences politiques, sciences sociales, psychologie et sciences du sport et de l'éducation physique laissent aux étudiants, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue, d'un politologue ou d'un licencié en sciences du sport et de l'éducation physique. Pour rester dans le cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas des cours dits «de service» (par ex. Introduction à l'informatique) ou donnés par des privat-docents.

### Etudes dans d'autres universités suisses ou à l'étranger

Les étudiants de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre un ou deux semestres d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger au cours de leur 2<sup>e</sup> cycle d'études. Les étudiants soumettent à l'avance un projet d'études dans une université de leur choix à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit et qui attribue à l'étudiant les crédits alloués pour son séjour de mobilité. Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.

### Certificats pour les étudiants se destinant à l'enseignement

Les étudiants en sciences sociales, sciences politiques et psychologie et sciences du sport se destinant à l'enseignement peuvent dans le cadre de la Faculté des SSP préparer un certificat d'histoire et/ou de psychologie, programme d'enseignements reconnu par le Canton de Vaud pour l'enseignement de ces disciplines dans les écoles publiques. Pour des informations plus précises sur la composition et les exigences de ces certificats, consulter les conseillers aux études.

## Méthodes d'enseignement et d'évaluation

### Types d'enseignement

Les enseignements sont dispensés essentiellement sous forme de cours, de séminaires ou de travaux pratiques.

- Le cours *ex cathedra* est un enseignement dispensé par un professeur sous forme de conférence, généralement devant de grands auditoires.
- Le séminaire est un enseignement qui se déroule sous forme d'exposés d'étudiants, de discussions, de travaux de groupe. Le contenu est en lien direct avec un éventuel cours du même nom, donné par le professeur; le séminaire sera alors l'occasion d'approfondir certains sujets spécifiques.
- Les travaux pratiques (TP), permettent de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises aux cours. Ils ont lieu sur le terrain et sont souvent dirigés par des assistants.

### Méthodes d'évaluation et échelle de notation

Le cours est un enseignement qui aboutit à un examen ou à un contrôle continu sanctionné par une note. Le séminaire et les travaux pratiques aboutissent à une attestation, sans note. Chaque attestation de séminaire vaut 6 crédits ECTS, sauf exception. Chaque épreuve est évaluée sur une échelle de notes allant de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Une note minimale de 4 pour un cours est exigée pour l'acquisition des crédits correspondants.

**Examens** En règle générale, les examens doivent être présentés à la fin de la première année d'études (année de propédeutique), puis à la fin de chaque période d'enseignement. Pour des informations plus précises, veuillez consulter le programme des études de chaque filière spécifique.

L'inscription aux examens a lieu en décembre pour la session de février, en avril pour la session d'été, en août pour la session d'automne. Des affiches informent en temps voulu les étudiants des dates exactes d'inscription. Une fois inscrits, les étudiants sont tenus de se présenter aux examens. En cas de désistement, le secrétariat de la Faculté doit être informé.

## **Les disciplines qui composent la Faculté des SSP**

**Les sciences sociales** Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: par exemple, la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques.

On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'*anthropologie culturelle et sociale*, l'*ethnologie*, le *travail social*. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.

**La science politique** La science politique s'occupe du processus de l'adoption et de la mise en oeuvre des décisions contraignantes pour l'ensemble de la collectivité. La question du pouvoir et de la légitimité est au centre de ses préoccupations. Plus particulièrement le domaine de la science politique comprend trois dimensions: l'étude des institutions et des régimes régionaux, nationaux et internationaux («polity»), des acteurs - partis, groupes, mouvements - et des comportements politiques («politics»), ainsi que des politiques publiques particulières («policies»).

Les disciplines de la science politique enseignées à la Faculté sont l'histoire des idées, les politiques publiques, la science politique comparée, la sociologie politique, les relations internationales et les études sur les pays en voie de développement. La science politique se nourrit également d'un savoir interdisciplinaire, principalement emprunté à la sociologie et à l'histoire, à la philosophie, à l'économie et au droit. Elle recourt aux techniques d'investigation des sciences sociales.

**L'histoire** L'histoire se situe au carrefour des sciences humaines, auxquelles elle ajoute une dimension diachronique souvent négligée (étude des transformations sociales dans le temps). Dans la mesure où elle refuse de considérer le présent comme «la fin de l'histoire», elle constitue aussi un instrument critique indispensable pour penser l'avenir. Pour ces raisons, elle occupe une place incontournable dans nos plans d'études.

**La sociologie** L'objet matériel de la sociologie est le fait social, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quelques questions classiques de la sociologie contemporaine: «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?», «Pourquoi et comment les styles éducatifs des familles varient-ils selon le milieu social d'appartenance des parents?», «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?», «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?», «Pourquoi l'urbanisation favorise-t-elle l'isolement et la marginalisation?».



**L'anthropologie** Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à l'homme concret, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

**La psychologie** La psychologie (au sens étymologique: «science de l'âme») est la science du comportement des organismes vivants. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiologie), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

### **Les sciences du sport et de l'éducation physique**

Les sciences du sport et de l'éducation physique sont nécessairement plurielles puisqu'elles abordent les différents niveaux d'un phénomène tout à la fois biologique, psychologique, social, historique et économique. Dans ce domaine, la spécialisation, quel que soit le niveau choisi, s'inscrit naturellement dans une compréhension pluridisciplinaire du fonctionnement du corps sain.

La physiologie et la psychologie analysent les contraintes que les processus internes, biologiques ou mentaux, imposent au comportement humain. La pratique des activités physiques dans l'art ou dans le sport ainsi que les techniques visant à contrôler les fonctions vitales pour atteindre à la maîtrise du corps montrent comment ces contraintes peuvent être partiellement dépassées par une éducation appropriée. Par là même, ces pratiques mettent en évidence une interdépendance étroite entre le corps et l'esprit qui peut être approchée à travers l'étude de nombreuses disciplines des sciences humaines.

## **Formations complémentaires et postgrades**

Un programme d'études pour chaque diplôme postgrade est édité par la Faculté à l'adresse des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle. Ces documents font foi.

La Faculté des SSP propose les formations et les diplômes postgrades suivants :

**Diplôme en psychologie** Destiné principalement aux licenciés ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie offre la possibilité d'une réflexion collective sur la pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'un enseignant. En complément peuvent être suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues.

**Diplômes postgrades** Des formations postgrades débouchant sur des diplômes de type DESS ou DEA sont organisées sur les plans lémanique ou romand et sont ouvertes aux étudiants désireux de se perfectionner en sciences politiques et sociales:

- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en conseil, orientation et management des compétences**, sous la responsabilité du prof. Jean-Pierre Dauwalder
- **Diplôme d'études approfondies (DEA) en science politique**
- **Diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie**
- **Diplôme d'études approfondies (DEA) pluriuniversitaire en études genre**
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en psychosociologie clinique: «Identité, lien social et changement»**, sous la responsabilité du prof. Nicolas Duruz

- **Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale**, sous la responsabilité du prof. Jean-Claude Deschamps
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) «Mondes arabes, mondes musulmans contemporains»**, sous la direction de la prof. Mounia Bennani-Chraïbi
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) «Globalisation et régulation sociale»**, sous la direction du prof. Xavier-François Merrien
- **Diplôme d'études approfondies (DEA) «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»**  
*Université de Lausanne et Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)*
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance»**  
*Université de Lausanne et Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)*
- **Certificat d'études postgrades «Politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche»**, en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Université de Berne, et sous la coordination du professeur assistant Jean-Philippe Leresche.

**Formations doctorales** Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3<sup>e</sup> cycle. En octobre 1998 a débuté l'Ecole doctorale sur la politique suisse et comparée, en collaboration avec les Universités de Berne, Genève, Zürich et l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique), financée par le FNRS (programme prioritaire «Demain la Suisse»). La Faculté des sciences sociales et politiques est par ailleurs associée aux activités des commissions de 3<sup>e</sup> cycle de Suisse occidentale en science politique, sociologie et psychologie.

La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques, en sciences sociales et en sciences du sport et de l'éducation physique.

## **Formation pédagogique pour l'enseignement**

Les licenciés de la Faculté des sciences sociales et politiques qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement public vaudois doivent suivre une formation complémentaire à la Haute Ecole Pédagogique (HEP VD). Pour y être admis, il faut être porteur d'une licence universitaire attestant de compétences académiques dans deux branches correspondant aux disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois. Au terme de la formation qui dure 3 semestres, la HEP délivre un diplôme de maître spécialiste, avec indication des deux options de compétences.

Les licences délivrées par la Faculté des SSP avec le certificat d'histoire sont reconnues en vue d'une admission à la HEP VD pour l'enseignement de l'histoire. Pour pouvoir s'inscrire à cette formation, les titulaires d'une telle licence devront attester de compétences académiques dans une seconde branche, soit en étudiant dans le cadre de la licence le certificat de psychologie, soit en obtenant, à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, un complément de licence dans une autre discipline enseignée dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois.

La licence en psychologie de l'UNIL est reconnue en vue d'une admission à la HEP VD pour l'enseignement de cette discipline. Les titulaires d'une telle licence devront attester de compétences académiques dans une seconde branche, soit en étudiant dans le cadre de la licence le certificat d'histoire, soit en obtenant, à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, un complément de licence dans une autre discipline enseignée dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois.

La licence en sciences du sport et de l'éducation physique, mention enseignement, permet de s'inscrire à la HEP VD en vue de l'enseignement du sport et de la seconde branche étudiée en Faculté des lettres, des sciences ou des SSP.

## Instituts et centres spécialisés

### **Huit instituts et un département**

L'ensemble des professeurs, maîtres d'enseignement, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres-assistants et assistants sont rattachés à huit instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche:

- Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS)
- Institut d'études politiques et internationales (IEPI)
- Institut de mathématiques appliquées (IMA)
- Institut de psychologie (IP)
- Institut d'histoire économique et sociale (IHES)
- Institut de sociologie des communications de masse (ISCM)
- Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP)
- Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP)

Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple: politique suisse et relations internationales pour l'IEPI; sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM; chômage, déviance sociale et éducation pour l'ISSP; anthropologie culturelle, théorie sociologique et stratification sociale pour l'IAS; psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP; logique pour l'IMA; histoire et sociologie politique pour l'IHES; statut et pratique des activités physiques et sportives, y compris par des populations aux besoins spécifiques pour l'ISSEP, etc. Le département de psychologie sociale réunit des enseignants de l'IP et de l'ISSP.

### **Six centres spécialisés**

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignants et étudiants, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés:

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiants et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques, les périodiques des syndicats et des milieux patronaux, la presse romande et quelques journaux alémaniques, des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'un documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiants avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle d'enfants, de jeunes et d'adultes, ainsi que leur famille, y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation. L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiants en psychologie de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- le **Centre de documentation et la Testothèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiants et psychologues spécialisés, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.).
- **Trois salles d'ordinateurs** partagées avec les Facultés de lettres et de théologie sont à la disposition des étudiants pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels sur traitement de texte.
- L'**Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UERAPS)** offre un enseignement diversifié de techniques et d'expressions corporelles en vue d'une compréhension intelligente de l'ensemble des pratiques d'éducation, de conseil et d'entraînement des activités physiques et sportives.

## Perspectives professionnelles

### Sciences politiques et sciences sociales

- **Recherche:** organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
- **Administrations publiques ou privées** aux niveaux local, national et international
- **Domaines culturels**, par ex. bibliothèques, musées, édition
- **Ecoles publiques et privées**, par ex. enseignement de l'histoire et d'une autre branche

#### Sciences politiques:

- **Information écrite et audiovisuelle**
- **Diplomatie**
- **Secteur privé**, par ex. ressources humaines, banques, assurances, planification, publicité, relations publiques, marketing

#### Sciences sociales:

- **Travail social**
- **Education spécialisée**
- **Enquêtes sociologiques**
- **Coopération technique**

### Psychologie

- **Ecoles et administrations publiques**, par ex. conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière, enseignement de la psychologie
- **Hôpitaux, services de santé, institutions à caractère médico-social**
- **Entreprises**, par ex. psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes
- **Cabinets privés:** conseil et psychothérapie, après une formation continuée au-delà de la licence

### Sciences du sport

- **Ecoles publiques et privées:** enseignement de l'éducation physique et d'une autre branche
- **Entreprises privées**, par ex. enseignement des activités physiques dans le cadre d'une entreprise, organisation et gestion des camps
- **Centres de rééducation**
- **Associations sportives:** entraînement, gestion, conseil, communication

### Secteurs d'activité des gradués SSP

Secteurs d'activité	Sciences politiques	Sciences sociales	Psychologie	Sciences du sport
Assistanat universitaire	20,4%	22,4%	15,3%	0,6%
HES et formations apparentées	0,5%	1,7%	1,8%	1,7%
Enseignement secondaire et prof.	0,5%	10,3%	4,9%	80,6%
Droit	-	0,6%	0,5%	-
Médias	10,9%	6,3%	0,8%	-
Culture, musées	1,0%	2,9%	0,3%	-
Santé	1,0%	1,1%	18,4%	6,3%
Services sociaux, foyers	2,0%	14,7%	15,9%	1,1%
Services psychologiques	-	1,4%	22,4%	-
Agriculture, sylviculture	-	0,3%	0,1%	-
Industrie alimentaire	1,5%	0,3%	0,5%	-
Construction	-	0,9%	0,1%	-
Autres industries	4,0%	0,3%	1,0%	-
Banques	11,4%	4,9%	2,5%	0,6%
Assurances	2,5%	0,6%	0,5%	0,6%
Informatique	1,5%	2,0%	0,9%	-
Consulting	4,5%	2,3%	1,7%	-
Instituts de sondage	0,5%	0,9%	0,8%	-
Relations publiques, publicité	1,5%	2,3%	0,5%	0,6%
Tourisme, Hôtellerie	2,0%	0,6%	0,3%	1,1%
Autres services privés	9,5%	3,7%	1,5%	1,7%
Administrations publiques	15,4%	10,3%	6,0%	0,6%
Entreprises publiques	1,0%	0,6%	1,3%	0,6%
Eglises, paroisses	-	-	0,1%	-
Associations, syndicats	4,0%	6,3%	1,5%	4,0%
Organisations internationales	4,5%	2,3%	0,3%	-

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des gradués en Sciences politiques, Sciences sociales, Psychologie et Sciences du sport des hautes écoles suisses de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).

## Programme des cours

### Légendes et commentaires

nbre c.	nombre total de périodes de cours par année et type d'enseignement (cours, séminaire, etc.)
H	semestre d'hiver
E	semestre d'été
C	cours
S	séminaire
TP	travaux pratiques
CB	cours bloc

En première année, les cours s'organisent par année académique et non par semestre. A partir de la deuxième année, la plupart des cours s'organisent par semestre.

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de la Faculté: [www-ssp.unil.ch](http://www-ssp.unil.ch)

Sciences politiques	1 <sup>er</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
<b>Cours obligatoires</b>					
	Concepts de base en science politique	Moncef Djazin	HE	56C	6
	Introduction à la sociologie politique	Olivier Filleule	HE	56C	6
	Institutions politiques et analyse comparée des constitutions	Bernard Voutar	HE	56C	6
<b>Histoire - 1 cours à choisir parmi:</b>					
	Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana	HE	56C	6
	Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann	HE	56C	6
	Histoire internationale contemporaine I	Sébastien Guex Stéphanie Prezioso	HE	56C	6
<b>Méthodologie - 1 cours à choisir parmi:</b>					
	Introduction à la recherche en science politique	Philippe Gottraux	HE	56C	6
	Mathématiques I	Henri Volken	HE	56C	6
	Statistique I / non-psy	André Berchtold	HE	56C	6
<b>Cours - 2 cours à choix</b>					
Cours non choisis des groupes «Histoire» et «Méthodologie»					
	Anatomie	Peter Clarke Beat Michel Riederer Ibissam Walter Barakat	HE	56C	6
	Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani	HE	56C	6
	Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud	HE	56C	6
	Introduction à la logique	Daniel Pitteloud	HE	56C	6
	Introduction au droit / Méthodologie	Lise Favre	HE	56C	6
	Méthodologie en psychologie I	Samuel Berthoud	HE	56C	6
	Physiologie	Françoise Schenk	HE	56C	6
	Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud	HE	56C	6
	Psychologie de l'enfant	Claude Voelin	HE	56C	6
	Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard	HE	56C	6
	Psychologie expérimentale I	Rémy Droz	HE	56C	6
	Psychophysiologie	Françoise Schenk	HE	56C	6
	Sociologie générale I A	Olivier Tschannen	HE	56C	6
	Sociologie générale I B	Jean-Yves Pidoux	HE	56C	6
<b>Séminaires - 3 séminaires à choix, dont 1 associé aux cours obligatoires</b>					
	Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani	HE	56S	6
	Concepts de base en science politique	Dietmar Braun Moncef Djaziri	HE	56S	6
	Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana	HE	56S	6
	Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann Giovanni Haver	HE	56S	6
	Histoire internationale contemporaine I	Jean Batou Sébastien Guex Stéphanie Prezioso	HE	56S	6
	Introduction à la recherche sociologique	Arlette Mottaz Baran	HE	56S	6

Introduction à la sociologie politique	Oliver Fillieule	HE	56S	6
	Florence Passy			
Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman	HE	56S	6
Mathématiques I	Henri Volken	HE	56TP	6
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud	HE	56S	6
Sociologie générale I A	René Levy	HE	56S	6
Sociologie générale I B	Jean-Yves Pidoux	HE	56S	6
Statistique I / non-psy.	André Berchtold	HE	56TP	6

2 <sup>e</sup> cycle	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
----------------------	------------	----------	---------	---------

**Groupe principal - 10 cours et 3 séminaires à choix**

Analyse politique et sociale des phénomènes économiques	André Mach	E	56C	6
Economie politique	Pascal Bridel	HE	42C	6
Economie politique, cours d'appoint	Christophe Salvat	HE	56S	6
Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana	E	56C	6
		E	28S	6
Histoire économique	Sébastien Guex	HE	56S	6
Histoire et sciences sociales II	Giovanni Haver	H	28C	6
		H	56S	6
Histoire extra-européenne	Bouda Etemad	H	28C	6
		E	56S	6
Histoire internationale contemporaine II	Jean Batou	H	56C	6
		H	56S	6
Histoire suisse contemporaine	Hans-Ulrich Jost et Stéphanie Prezioso	HE	28C	6
		HE	28S	6
Sociologie politique	Oliver Fillieule	E	28C	6
		E	56S	6
Analyse de la gouvernance: politiques territoriales en Europe	Philippe Leresche	HE	56C	6
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos	E	28C	6
		E	56S	6
Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos	H	56C	6
	Daniel Kübler	H	56S	6
Relations internationales I	Pierre de Senarclens	E	28C	6
	Yohan Ariffin	E	56S	6
Relations internationales II	Pierre de Senarclens	H	56C	6
		H	56S	6
Systèmes politiques comparés : Pays du Tiers-Monde	Mounia Bennani-Chraïbi	H	56C	6
		HE	56S	6
Systèmes politiques comparés : Pays occidentaux	Dietmar Braun	E	56C	6
		E	28S	6
Vie politique et analyse comparée des constitutions	Bernard Voutat	E	28S	6

**Groupe de recherche et méthodes - 2 cours et 2 séminaires à choix**

Analyse de données quantitatives en sc. politiques	Florence Passy	HE	56C	6
		HE	56S	6
Anthropologie culturelle et sociale: recherche	Gérald Berthoud	H	56C	6
		E	28TP	6
Instruments de la recherche en sciences sociales	Arlette Mottaz Baran	H	56C	6
		E	56S	6
Mathématiques I	Henri Volken	HE	56C	6
		HE	56TP	6
Mathématiques II	Henri Volken	HE	56C	6
		HE	56TP	6
Méthodologie en sciences sociales	René Knüsel	H	56C	6
		HE	56S	6
Modèles mathématiques en sciences humaines	Henri Volken	E	56CS	6
	Jean-Philippe Antonietti			
Psychologie sociale : recherche	Jean-Claude Deschamps	H	28C	6
		HE	56S	6
Recherche évaluative dans le champ du social	Olivier Menaux	H	56C	6
	François-Xavier Merrien	H	28S	6

Statistique I / non-psy.	André Berchtold	HE	56C	6
		HE	56TP	6
Statistique II	André Berchtold	HE	56C	6
		HE	56TP	6

## Sciences sociales 1<sup>er</sup> cycle

### Cours obligatoires

Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani	HE	56C	6
Politique et actions sociales I	Geneviève Corajoud	HE	56C	6
Sociologie générale I A	Olivier Tschannen	HE	56C	6
Sociologie générale I B	Jean-Yves Pidoux	HE	56C	6

*Les deux cours de Sociologie générale I A et B sont des cours différents; l'étudiant en choisit un des deux*

### Histoire - 1 cours à choisir parmi:

Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana	HE	56C	6
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann	HE	56C	6
Histoire internationale contemporaine I	Sébastien Guex Stéphanie Prezioso	HE	56C	6

### Méthodologie - 1 cours à choisir parmi:

Introduction à la recherche sociologique	Arlette Mottaz Baran	HE	56C	6
Mathématiques I	Henri Volken	HE	56C	6
Statistique I / non-psy.	André Berchtold	HE	56C	6

### Cours - 2 cours à choix

Cours non choisis des groupes «Histoire» et «Méthodologie»

Anatomie	Peter Clarke Beat Michel Riederer Ibtissam Walter Barakat	HE	56C	6
Concepts de base en science politique	Moncef Djaziri	HE	56C	6
Introduction à la sociologie politique	Olivier Filleule	HE	56C	6
Institutions politiques et analyse comparée des constitutions	Bernard Voutat	HE	56C	6
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud	HE	56C	6
Introduction à la logique	Daniel Pitteloud	HE	56C	6
Introduction au droit / Méthodologie	Lise Favre	HE	56C	6
Méthodologie en psychologie I	Samuel Berthoud	HE	56C	6
Physiologie	Françoise Schenk	HE	56C	6
Psychologie de l'enfant	Claude Voelin	HE	56C	6
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard	HE	56C	6
Psychologie expérimentale I	Rémy Droz	HE	56C	6
Psychophysologie	Françoise Schenk	HE	56C	6

### Séminaires - 3 séminaires à choix, dont 1 associé aux cours obligatoires

Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani	HE	56S	6
Concepts de base en science politique	Dietmar Braun Moncef Djaziri	HE	56S	6
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana	HE	56S	6
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann	HE	56S	6
Histoire internationale contemporaine I	Jean Batou Sébastien Guex Stéphanie Prezioso	HE	56S	6
Introduction à la recherche sociologique	Arlette Mottaz Baran	HE	56S	6
Introduction à la sociologie politique	Olivier Filleule	HE	56S	6
Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman	HE	56S	6
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud	HE	56S	6
Mathématiques I	Henri Volken	HE	56TP	6
Sociologie générale I A	René Levy	HE	56S	6
Sociologie générale I B	Jean-Yves Pidoux	HE	56S	6
Statistique I / non-psy.	André Berchtold	HE	56TP	6





## Sciences politiques et sciences sociales

Cours à choix libre dispensés par la Faculté	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
Anglais pour les sciences sociales	Ann Humphry-Baker	HE	56S	6
Anthropologie de la santé	Ilario Rossi	E	28C	6
Appareils d'Etat dans le Tiers Monde	Shahrokh Vaziri	HE	56C	
Approches pluridisciplinaires des parcours de vie	Dario Spini	E	C	6
Aux sources des traditions philosophiques et politiques en Asie Orientale	Eric Werner Maeder	E	56C	6
Démographie sociale	vacat		C	
			S	
Développement et environnement: origines, enjeux théoriques et politiques contemporains	Yohan Anfin	E	56C	
Eléments de théorie de la politique	Marie-Claire Caloz Tschopp	H	28C	6
Etudes genre: genre, culture et modernité	Silvia Ricci-Lempen	E	56C	6
Histoire contemporaine, études de cas: L'Asie du Sud-est	Ami-Jacques Rapin	E	56S	6
Introduction à l'informatique	Jean-Pierre Mueller	H	56S	6
L'Etat en Afrique noire	Makita-Makita Kasongo-Ngoy	H	56C	6
La révolution militaire et la formation de l'Europe moderne	Bernard Wicht	E	28C	6
Partis politiques comparés au Maghreb	Moncef Djaziri	H	56C	6
Pensée africaine	Severno Elias Ngoenha	E	28C	6
Psychologie sociale des parcours et modes de vie:	Dario Spini	H	28C	6
Recherche II		HE	56S	6
Santé et Migration	Jean-Claude Métraux	E	56C	6
Sociologie des migrations	Rosita Fibbi Carton	E	28C	6
Sociologie des parcours de vie	Eric Widmer	HE	56S	6
Sociologie des sciences dans une perspective épistémologique de genre	Cynthia Kraus	HE	56C	6
		HE	56S	6

## Psychologie

1 <sup>er</sup> cycle, 1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
<b>Enseignements obligatoires</b>				
Méthodologie en psychologie I	Samuel Berthoud	HE	56C	6
Psychologie expérimentale I	Rémy Droz	HE	56C	6
Psychologie de l'enfant	Catherine Domahidy Dami	HE	56C	6
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard	HE	56C	6
Psychophysiologie	Françoise Schenk	HE	56C	6
Statistique I / psy.	Jean-Philippe Antonietti	HE	56C	6
Travaux pratiques de psychologie I	Jean-Philippe Antonietti	HE	56TP	6
	Samuel Berthoud			
<b>Cours - 3 à choix</b>				
Anatomie	Peter Clarke	H	28C	6
	Beat Michel Riederer			
	Ibrißam Walter Barakat			
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani	HE	56C	6
Concepts de base en science politique	Moncef Djaziri	HE	56C	6
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann	HE	56C	6
Histoire internationale contemporaine I	Jean Batou	HE	56C	6
	Ami-Jacques Rapin			
Institutions politiques et analyse comparée des constitutions	Bernard Voutat	HE	56C	6
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud	HE	56C	6
Introduction à la logique	Daniel Pitteloud	HE	56C	6
Introduction à la recherche sociologique	Arlette Mottaz Baran	HE	56C	6
Mathématiques I	Henn Volken	HE	56C	6
Physiologie	Françoise Schenk	HE	56C	6
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud	HE	56C	6
Sociologie générale I A	Olivier Tschannen	HE	56C	6
Introduction à la sociologie politique	Olivier Filleule	HE	56C	6



Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana	HE	56C	6
Introduction à l'histoire ancienne (Ouvert uniquement aux étu. préparant le Certificat d'histoire)	Anne Bielman	HE	56S	6

1 <sup>er</sup> cycle, 2 <sup>e</sup> année	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
<b>Enseignements obligatoires</b>				
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz François Grasset	HE	56C	6
Méthodologie en psychologie II	Catherine Brandner vacat	H	56C	6
Travaux pratiques de psychologie II	vacat	HE	56TP	6
Psychologie différentielle	Jean-Pierre Dauwalder	E	56C	6
Psychosociologie clinique I: questions générales	Pierre Moessinger	H	56C	6

### Cours à choix

Les cours à option de 1<sup>ère</sup> année peuvent également être choisis s'ils n'ont pas encore été suivis. Les étudiants ont aussi la possibilité de prendre des enseignements de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>e</sup> année offerts par l'Université de Lausanne. Les enseignements choisis doivent obtenir l'aval de la commission des plans d'études de la section de psychologie.

Anatomie	Peter Clarke Beat Michel Riederer Ibtissam Walter Barakat	HE	56C	6
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani	HE	56C	6
Concepts de base en science politique	Moncef Djaziri	HE	56C	6
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana	HE	56C	6
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann	HE	56C	6
Histoire internationale contemporaine I	Jean Batou Ami-Jacques Rapin	HE	56C	6
Institutions politiques et analyse comparée des constitutions	Bernard Voutat	HE	56C	6
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud	HE	56C	6
Introduction à la recherche sociologique	Ariette Mottaz Baran	HE	56C	6
Mathématiques I	Henni Volken	HE	56C	6
Physiologie	Françoise Schenk	HE	56C	6
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud	HE	56C	6
Sociologie générale I A	Olivier Tschannen	HE	56C	6
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud	E	28C	6
Psychologie de la santé I	Chantal Piot-Ziegler	E	56C	6
Psychologie comparative des comportements	Catherine Brandner	E	56C	6
Approches psychosociales de l'insécurité	Alain Clémence	E	56C	6

### 2<sup>e</sup> cycle

Pour le choix de ces enseignements, veuillez vous référer à la composition des certificats selon l'orientation choisie (voir la brochure «Programme de Licence en Psychologie», téléchargeable sur le site de la Faculté).

Le développement de la communication au sein de la famille	Francesca Frascarolo	E	28C	6
Analyse de données psychologiques	Roland Capel	E	28C/28TP	6
Analyse de contenu	Rémy Droz	H	56TP	6
Approches psychosociales de l'insécurité	Alain Clémence	E	56C	6
Développements récents en orientation	vacat	E	28C	6
Evaluation psychologique	Roland Capel	H	28C/28TP	6
Consultations en conseil et orientation: examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes (Ouvert uniquement aux étu. en licence OSP)	Jean-Pierre Dauwalder vacat	HE	112TP	6
Consultations de l'enfant et de l'adolescent (Ouvert uniquement aux étu. ayant choisi le certificat principal «Psychologie et intervention en milieu scolaire»)	François Gaillard Evelyne Chardonens	HE	224TP	6
Etudes genre: concepts et théories féministes	Patricia Roux	HE	56C	6
Formation professionnelle	Maurice Dirren	E	28C	6
Gérontologie psychosociale	Eliane Christen	H	56C	6
Histoire de la psychologie A	Samuel Berthoud	H	28C	3/6
Histoire de la psychologie B	Samuel Berthoud	E	28C	3/6

Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud	E	28C	6
Initiation aux consultations (Ouvert uniquement aux étu. en licence OSP)	Jean-Pierre Dauwalder	H	28C	6
Interventions cognitivo-comportementales	Jean-Pierre Dauwalder	H	56C	6
Introduction à la didactique des mathématiques	François Conne	HE	56C	6
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz	E	28C	6
	Christian Brokatzky	E	42TP	6
	Michèle Gennart			
Les maladies du vieillissement	Eliane Christen	E	28C	6
	Françoise Schenk			
L'intervention psychologique en milieu scolaire	Evelyne Chardonrens	E	56C	6
L'intervention systémique	Nicolas Duruz	E	28C	6
La psychologie de l'attachement	Blaise Pierrehumbert	E	28C	6
Méthodes d'observation et de recherche en psychothérapie	Yves de Roten	E	28C	6
Orientation et gestion de réseaux	vacat	H	28C	6
Orientation scolaire	Jean-Pierre Dauwalder	H	28C	6
Psychologie de la santé II: approches pratiques	Chantal Piot-Ziegler	H	28C	6
Psychologie des émotions	Chantal Piot-Ziegler	E	28C	6
Psychologie des difficultés scolaires	François Gaillard	E	56C	6
Psychologie générale	Samuel Berthoud	HE	56S	6
Psychologie génétique	Rémy Droz	E	28TP	6
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder	H	56C	6
		E	56S	6
Psychologie du développement B	Claude Voelin	E	56C	6
Psychologie du développement	Catherine Domahidy-Dami	HE	56S	6
Psychologie sociale: recherche	Jean-Claude Deschamps	H	28C	6
Psychologie sociale: théorie	Xénia Chrysochoou	E	56C	6
Psychologie sociale des parcours et modes de vie: Recherche II	Dario Spini	H	28C	
Problèmes actuels de la psychologie	Rémy Droz	H	56C	6
Psychosociologie clinique II: questions générales	Pierre Moessinger	H	56C	6
Psychosociologie clinique II: approches pratiques	Michèle Grossen	E	28C/56S	6
Psychologie projective enfant	Florence Meyer	E	56C	6
Réhabilitation psycho-sociale	François Grasset	E	28C	6
Représentations sociales	Alain Clémence	H	56C	6
Santé et migrations	Jean-Claude Métraux	HE	56C	6
Séminaire de cas et projets	Rafael E. Nunez	HE	56S	6
Séminaire interdisciplinaire de gérontologie	Eliane Christen	E	28S	6



Sciences du sport	1 <sup>er</sup> cycle - Cours obligatoires	enseignant	semestre	nbre c.	crédits
<b>Sciences de base : Module sciences biologiques et médicales</b>					
Anatomie		Beat Riederer	HE	56C	6
Physiologie		Françoise Schenk	HE	56C	6
Physiologie		Françoise Schenk	HE	28TP	3
Activités physiques et santé		Rose-Marie Repond	HE	56C	6
<b>Sciences de base : Module sciences humaines</b>					
Psychologie de l'enfant		Claude Voelin	HE	56C	6
Sociologie générale		René Lévy	HE	56C	6
<b>Théories générales sur les pratiques APS</b>					
Education physique et sport : politique et institutions I		Marco Astolfi	H	28C	3
Théorie de l'entraînement I		Georges-André Carrel	H	28C	3
Apprentissage et contrôle moteur I		Rose-Marie Repond	H	28C	3
Communication		Catherine Monnin	H	28C	3
<b>Connaissances théoriques et pratiques des activités physiques et sportives</b>					
Voir listes des travaux pratiques auprès du secrétariat de l'ISSEP					

#### 2<sup>e</sup> cycle - Cours obligatoires (mention Enseignement) ou cours à choix (selon mention choisie)

<b>Sciences de base : Module sciences biologiques et médicales</b>					
Sport et Santé		Françoise Schenk Gérald Gremion	HE	42C	3
Biologie et biomécanique des activités physiques I		Alain Belli	H	28C	3
Biologie et biomécanique des activités physiques II		Alain Belli	E	28C	3
<b>Sciences de base : Module sciences humaines</b>					
Sociologie de la culture et du corps		vacat		56C	6
Psychologie du sport et de l'éducation physique		Alain Gros Lambert Jean-François Huraut	E	56C	6
Pédagogie du sport et de l'éducation physique		Marco Astolfi	E	56C	6
Histoire du sport et de l'éducation physique A		Christian Vivier Jean-François Loudcher	H	28C	3
Histoire du sport et de l'éducation physique B		Giovanni Haver	H	28C	3
<b>Théories générales sur les pratiques APS</b>					
Education physique et sport : politique et institutions II		Marco Astolfi	H	28C	3
Théorie de l'entraînement II		Georges-André Carrel	H	28C	3
Apprentissage et contrôle moteur II		Rose-Marie Repond	H	28C	3
<b>Connaissances théoriques et pratiques des activités physiques et sportives</b>					
Voir listes des travaux pratiques auprès du secrétariat de l'ISSEP					

**DEA en sociologie**

enseignement	enseignant	semestre	nbre c.
Globalisation et protection sociale	François-Xavier Merrien	H	28C
Le savoir aujourd'hui. Entre «réenchantement» et instrumentalisation	Gérald Berthoud	H	28C
Étude de la stratification sociale. Enjeux et problèmes	René Lewy	E	28C
La description et l'argumentation en sociologie	Jean-Yves Pidoux	E	28C
Séminaire résidentiel de 3 <sup>e</sup> cycle de sociologie: Corps, Médecine, Société	Francesco Panese		

D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève, Neuchâtel, Fribourg et l'EPFL/IREC.

**DEA en science politique**

enseignement	enseignant	semestre	nbre c.
<b>Séminaire général</b>			
Les transformations du capitalisme contemporain	André Mach	E	28S
<b>Séminaires de spécialisation</b>			
<i>Politiques publiques en Suisse</i>	Ioannis Papadopoulos	HE	56S
Les enjeux politiques et institutionnels de la mondialisation	Pierre De Senarclens	HE	56S
Politiques de la science et de l'enseignement supérieur	Jean-Philippe Leresche	H	56S
Politique de la recherche	Dietmar Braun	H	56S
Gouvernance, développement durable et pouvoir urbain	vacat	E	56S
Développement et environnement: histoire des technologies de la mondialisation	Yohan Anffin	HE	56S
<b>Séminaire de méthode</b>			
Méthodes et pratiques de recherche qualitative	Philippe Gottraux Véronique Motter	HE	56S
<b>Séminaire à option</b>			
L'histoire comme source de validation / contestation de l'ordre politique: Le XX <sup>e</sup> siècle a-t-il quelque chose à nous dire ?	Jean Batou	H	28S
Réflexions autour du concept de genre	Patricia Roux	H	28S
Protestations et actions de développement dans le monde musulman	Mounia Bennani-Chraïbi	E	28S
<b>Colloque de recherche</b>			
	Philippe Gottraux	E	

D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève.

**DEA en études genre**

enseignement	enseignant	semestre	nbre c.
Réflexions autour du concept de genre	Patricia Roux	H	28C
Communication entre femmes et hommes	Edith Siembek	H	28C

Les autres enseignements sont donnés à l'Université de Genève.

**Diplôme en psychologie**

enseignement	enseignant	semestre	nbre c.
Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Rosine Lob	HE	56S



### DESS en psychosociologie clinique

enseignement	enseignant	semestre	nbre c.
Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Michèle Grossen	HE	56S
Le modèle systémique appliqué au contexte scolaire	Patricia Mc Culloch		38 CB
L'institution et le patient âgé	Cecilia Fernandez Eliane Christen		33 CB

### DESS Mondes arabes, mondes musulmans contemporains

enseignements	enseignant	nbre c.
<b>Outils analytiques de base: histoire, religion et sociétés</b>		
Histoire du monde musulman: colonisation et décolonisation	Bouda Etemad	20h
L'Islam en Afrique et en Asie de l'Est	Makita Kasongo Antoine Kernin	20h
<b>Enjeux contemporains: Etats, sociétés et économies en panne</b>		
Sociogenèse comparée de l'Etat dans le monde musulman	Moncef Djaziri	20h
Protestations et actions de développement dans le monde musulman	Mounia bennani-Chraïbi	20h
L'eau et le pétrole au Moyen-Orient	Chahrok Vaziri	20h

#### Enseignements optionnels

Les autres enseignements sont donnés à l'Université de Genève et à l'IUED.

### DESS Globalisation et régulation sociale

enseignements	enseignant	nbre c.
Protection sociale et globalisation économique	François-Xavier Mermen	56h
Les enjeux politiques de la globalisation	Pierre de Senarclens	56h

## Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Décanat</b>	Prof. René Levy, doyen	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 20	+41 (0)21 692 31 15
	Prof. Dietmar Braun, vice-doyenne	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 32	+41 (0)21 622 31 15
	Prof. Françoise Schenk, vice-doyenne	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 89	+41 (0)21 622 31 15
	Adjointe de faculté M <sup>me</sup> Roseline Costaz Singh Virk	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 20	+41 (0)21 622 31 15
	Secrétariat du Décanat M <sup>me</sup> Cristina Ferran <i>Cristina.Ferrari@dssp.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 00	+41 (0)21 622 31 15
	Secrétariat des postgrades M <sup>me</sup> Mansa Schmid <i>Mansa.Schmid@dssp.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 14	+41 (0)21 622 31 15
<b>Conseil aux études et mobilité des étudiants</b>	Psychologie M <sup>me</sup> Monica Torricelli <i>Monica.Torricelli@dssp.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 91	+41 (0)21 692 31 15
	Sciences sociales et politiques vacat	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 04	+41 (0)21 692 31 15
	Sciences du sport M <sup>me</sup> Rose-Marie Repond <i>Rose-Marie.Repond@issep.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 89	+41 (0)21 692 31 15
	M. Marco Astolfi <i>Marco.Astolfi@ueraps.unil.ch</i>	Villa des Sports 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 80	+41 (0)21 692 21 55
	<b>Institut d'études politiques et internationales</b>	Directeur Prof. Ioannis Papadopoulos	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 43
Secrétariat M <sup>me</sup> Juana Béguin		BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 40	+41 (0)21 692 31 45
<b>Institut d'histoire économique et sociale</b>	Directeur Prof. Jean Batou	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 61	+41 (0)21 692 31 65
	Secrétariat M <sup>me</sup> Antoinette Nadal	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 60	+41 (0)21 692 31 65

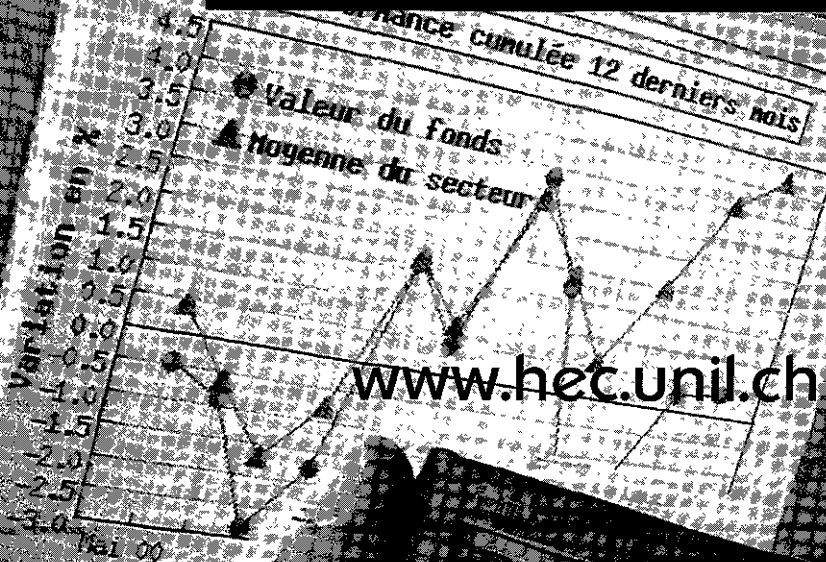




	<b>Responsable</b>	<b>adresse</b>	<b>téléphone</b>	<b>fax</b>
<b>Institut de psychologie</b>	<b>Directeur ad interim</b> Prof. Claude Voelin	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 67	+41 (0)21 692 32 65
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Bluette Progin	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 60	+41 (0)21 692 32 65
<b>Institut d'anthropologie et de sociologie</b>	<b>Directeur</b> Prof. Mondher Kilani	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 87	+41 (0)21 692 31 85
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Carmen Eberlein	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 80	+41 (0)21 692 31 85
<b>Institut de sociologie des communications de masse</b>	<b>Directeur</b> Prof. Paul Beaud	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 11	+41 (0)21 692 32 15
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Mireille Bovey	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 10	+41 (0)21 692 32 15
<b>Institut des sciences sociales et pédagogiques</b>	<b>Directeur</b> Prof. Jean-Claude Deschamps	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 31	+41 (0)21 692 32 35
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Dolorès Cortolezzis	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 30	+41 (0)21 692 32 35
<b>Institut de mathématiques appliquées</b>	<b>Directeur</b> Prof. Henri Volken	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 21	+41 (0)21 692 31 85
<b>Institut des sciences du sport et de l'éducation physique</b>	<b>Directrice</b> Prof. Françoise Schenk	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 55 38	+41 (0)21 692 55 05
<b>Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives</b>	<b>Directeur de l'UERAPS</b> M. Marco Astolfi	Villa des Sports 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 81	+41 (0)21 692 21 55
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Francisca Gueissaz	Villa des Sports 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 80	+41 (0)21 692 21 55



# Ecole des hautes études commerciales



[www.hec.unil.ch](http://www.hec.unil.ch)

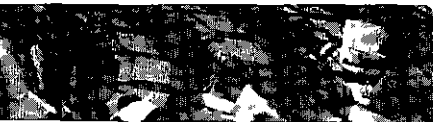
Enseignement

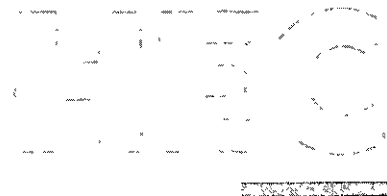
2002-2003

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**

---





# Ecole des hautes études commerciales

## Définition et finalité des études

Créée en 1911, HEC Lausanne est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne et accueille environ 1800 étudiants; plus de 70 professeurs y enseignent aidés dans leurs travaux par une centaine d'assistants. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre du management, de la finance, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'École des HEC fait figure d'École d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'École de Saint-Gall dans la partie germanophone. Elle entretient d'étroites relations avec le monde économique et collabore avec de nombreuses universités en Suisse et de par le monde.

Souvent dénommée HEC Lausanne, l'École a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétences à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

## Grades décernés

### **Licences**

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences économiques, mention «sciences actuarielles»
- en sciences économiques, mention «informatique de gestion»

### **Doctorats**

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «finance»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion
- en administration publique

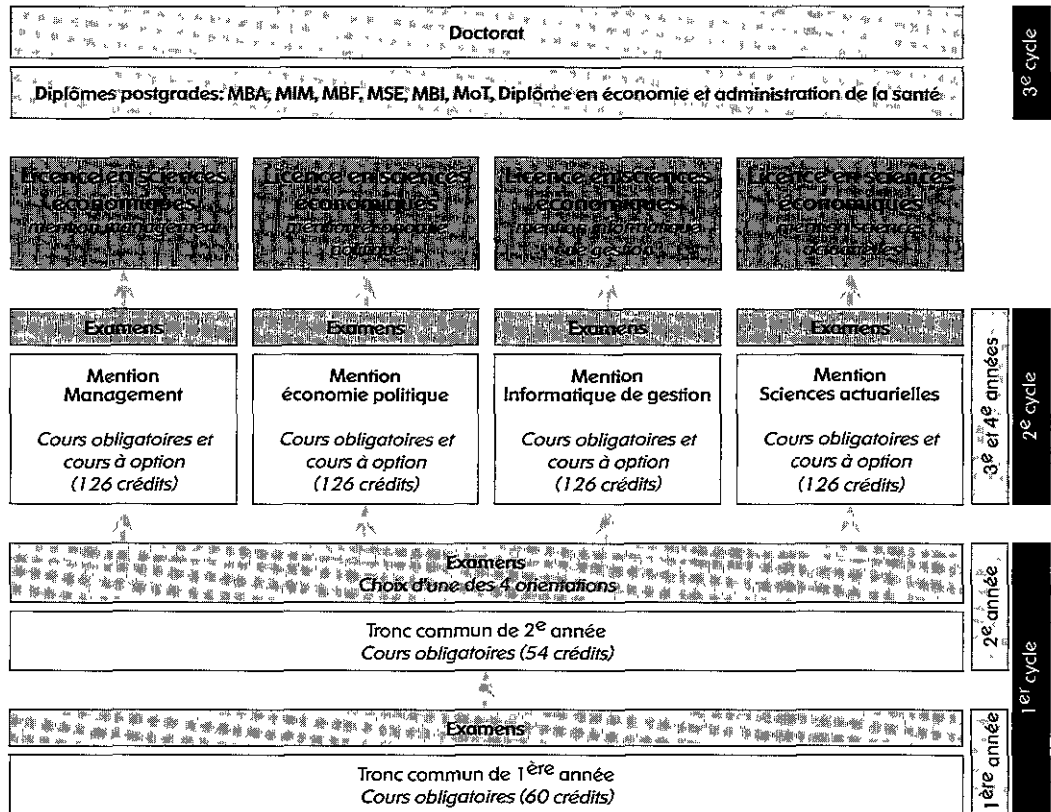
### **Diplômes postgrades**

- en management: Master of Business Administration (MBA)
- en science économique: Master of Science in Economics (MSE)
- en informatique et organisation: Master of Science in Business Information Systems (MBI)
- en management international: Master of Science in International Management (MIM)
- en banque et finance: Master of Science in Banking and Finance (MBF)
- en économie et administration de la santé
- en gestion des technologies: Master of Science in Management of Technology (MoT)

### **Certificats**

- Certificat d'études en management
- Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme

## Plans d'études



## Structure des études

Toutes les informations qui suivent sont données sous réserve de l'introduction du système de Bologne qui prévoit le principe de la mise en place de filières d'études échelonnées : bachelor (3 ans), master (2 ans), doctorat (3 ans).

Depuis la rentrée académique d'octobre 2001, les études de licence en sciences économiques à l'École des HEC sont régies par un nouveau règlement entré en vigueur en juin 2001 et impliquant d'importantes modifications dans l'organisation des plans d'études qui sont résumés ci-après et donnés sous toute réserve de modification. Les changements éventuels seront communiqués en temps utile aux étudiants par les responsables des diverses orientations. Les étudiants sont priés de consulter régulièrement les vitrines d'information de l'École.

Le programme des cours de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup> année (1<sup>er</sup> cycle) est imposé et constitue un tronc commun aux diverses orientations. Ces années d'études se terminent par une série d'examens obligatoires, dont la réussite permet d'acquérir les crédits correspondants au tronc commun, à savoir 114 crédits ECTS, dont 60 crédits en bloc pour la 1<sup>ère</sup> année et 54 crédits en bloc pour la 2<sup>e</sup>. La durée maximale pour la réussite du tronc commun est de 3 ans depuis le début des études.

Après avoir obtenu en quatre semestres au moins 120 crédits ECTS associés à des cours offerts par l'École, l'étudiant peut obtenir une attestation de réussite du premier cycle sans mention d'une orientation spécifique et permettant en particulier le départ dans des programmes d'échange.

À partir du semestre d'été de la 2<sup>e</sup> année, il est possible et très vivement recommandé aux étudiants de suivre certains cours de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année dans leur future orientation et de présenter les examens y relatifs, afin d'acquérir les crédits correspondants «crédits discrétionnaires». Les cours accessibles aux étudiants de 2<sup>e</sup> année sont à choisir dans une liste limitative établie par l'École des HEC.

À partir de la 3<sup>e</sup> année, le programme des cours se différencie en fonction de l'orientation choisie. Pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, il est composé de branches obligatoires et à option. Pour obtenir le grade de licence en sciences économiques, il faut avoir acquis 240 crédits ECTS en six ans d'études au maximum, la durée minimale des études étant de 4 ans. Selon le choix fait par l'étudiant, le titre de licence en sciences économiques sera complété d'une mention, par exemple mention management ou mention économie politique. En aucun cas un étudiant ne peut recevoir une deuxième licence avec une autre mention.

**Management** L'étudiant qui désire acquérir sa licence avec la mention Management doit acquérir au 2<sup>e</sup> cycle 126 crédits. Il devra choisir au minimum 78 crédits dans la liste des cours spécifiques à l'orientation Management; les 48 crédits restants peuvent être choisis soit dans cette même liste, soit dans l'offre de cours des autres orientations HEC, soit en choisissant les options suivantes:

- 6 crédits pour un stage en entreprise, avec un rapport de stage;
- 6 crédits pour un mémoire de licence rédigé sous la direction d'un professeur de l'École ou de l'EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne);
- 12 crédits pour des certificats reconnus de langues étrangères;
- 3 ou 6 crédits pour un cours dans une autre université ou une école polytechnique.

**Économie politique** L'étudiant qui désire acquérir sa licence avec la mention Économie politique doit acquérir au 2<sup>e</sup> cycle 126 crédits. Il devra choisir au minimum 87 crédits dans la liste des cours spécifiques à l'orientation Économie politique, dont 24 crédits concernent des cours obligatoires. Les 39 crédits restants sont au libre choix de l'étudiant.

**Sciences actuarielles** L'étudiant qui désire obtenir sa licence avec la mention Sciences actuarielles doit acquérir au 2<sup>e</sup> cycle 126 crédits. Il doit suivre le plan d'études obligatoire qui représente au total 99 crédits. Ce plan est réparti sur 5 semestres (du 4<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup>); les 27 crédits restants sont au choix de l'étudiant et soumis à l'approbation de la direction du programme.

**Informatique de gestion** L'étudiant qui désire acquérir sa licence avec la mention Informatique de gestion doit acquérir au 2<sup>e</sup> cycle 126 crédits. Il devra choisir au minimum 78 crédits dans la liste des cours spécifiques à l'orientation Informatique de gestion. Les 48 crédits restants sont au libre choix de l'étudiant mais doivent être soumis à l'approbation de la direction du programme, par exemple:

- cours de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne (Interfaces homme-machine & Java), des départements d'informatique et de communication de l'EPFL et de l'Université de Genève (Centre universitaire informatique);
- projet effectué au sein d'un laboratoire du Département d'informatique de l'EPFL (6 crédits);
- certificats reconnus de langues étrangères (jusqu'à 12 crédits);
- stage en entreprise, avec un rapport de stage (6 crédits);
- mémoire de licence rédigé sous la direction d'un professeur de l'École (12 crédits).

## Quatre orientations d'études

**Management** Cette orientation consiste à former des économistes dont l'intérêt se dirige vers les questions de gestion et de direction des entreprises, des administrations et de toute organisation publique. Les enseignements sont enrichis par l'analyse de cas réels et par des séminaires, et sont complétés par des stages en entreprise. Le management demande un esprit d'analyse, une perception rationnelle des faits, ainsi qu'une ouverture aux points de vue d'autrui. Aux solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement, le goût pour la prise de décision et un esprit d'entrepreneur.

**Économie politique** Une bonne compréhension du fonctionnement de l'économie est indispensable dans les postes à responsabilité des entreprises, des banques et des administrations publiques. Le propre du programme en économie politique est de mener à cette compréhension et, plus généralement, à la maîtrise de l'approche économique appliquée aux problèmes de l'entreprise et de la gestion publique. Le programme en économie politique met l'accent sur l'acquisition d'une batterie d'outils analytiques de portée générale, lesquels sont appliqués à des situations, cas et problèmes concrets.

**Sciences actuarielles** HEC Lausanne est la seule institution en Suisse qui offre une formation complète d'actuaire, l'analyste financier du risque. Le programme a pour but de faire connaître et comprendre les principes et les moyens nécessaires à la gestion des entreprises d'assurance, des institutions financières et des systèmes de prévoyance. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

**Informatique de gestion** Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion. Ce programme s'adresse à celles et ceux qui souhaitent une formation dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Cette formation se veut autant à caractère professionnel par la capacité de concevoir et d'utiliser les outils de travail, qu'académique par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquées à la gestion des organisations humaines.

### Méthodes d'enseignement et d'évaluation

L'enseignement à HEC Lausanne est essentiellement donné sous forme de cours, qui sont complétés dans certains cas par des séminaires.  
L'évaluation des étudiants se fait par des examens écrits ou oraux et/ou sur présentation d'un travail personnel, selon les cours.  
L'échelle de notation se situe entre 1 (très insuffisant) et 6 (excellent). Une note minimale de 4 pour un cours est exigée pour l'acquisition des crédits correspondants.

### Formations complémentaires et postgrades

**Etudes doctorales** L'École des HEC offre des études doctorales en économie politique, en management, en finance, en sciences actuarielles et en informatique de gestion.  
La voie vers le doctorat comprend deux étapes principales :

- la première, d'une durée d'un an, est représentée par la réussite d'un Master de l'École ou d'un programme de même niveau d'exigence;
- la deuxième est caractérisée par une formation complémentaire adaptée au candidat et au domaine d'étude. Elle doit être élaborée avec le directeur ou le responsable de thèse.

L'aboutissement des études doctorales se définit par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

La commission doctorale, composée de cinq membres représentant les orientations de doctorat, se réunit régulièrement pour traiter les dossiers de candidature et se prononcer sur leur recevabilité. HEC encourage les chercheurs suisses ou étrangers qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur.

**Diplômes postgrades** L'École des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont les suivants :

- le **Master of Business Administration (MBA)**, pour des gradués universitaires ou d'écoles polytechniques, au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure en «general management»;



- le **Master of Science in International Management (MIM)**, pour des gradués en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- le **Master of Science in Economics (MSE)**, pour des gradués en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique;
- le **Master of Science in Business Information Systems (MBI)**, pour des gradués en sciences économiques ou diplômés d'écoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- le **Master of Science in Banking and Finance (MBF)**, pour des gradués en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur;
- le **Master of Science in Management of Technology (MoT)** est un programme offert en commun avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il est destiné notamment à des économistes et à des ingénieurs qui souhaitent accroître leurs compétences en entrepreneurship et innovation par une approche interdisciplinaire de la création d'entreprise et du lancement d'un nouveau produit ou service;
- le **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé**. Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine. Ce programme se fait en collaboration avec la Faculté de médecine.

**Certificats** L'École des HEC délivre deux certificats :

- un **Certificat d'études en management**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, souhaitant inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.

## Départements et instituts

L'École des HEC dispose de plusieurs organismes créés pour développer la recherche, en faire bénéficier les programmes d'enseignement et regrouper les professeurs et chercheurs d'une même discipline ou de domaines apparentés :

### Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'École des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés. Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'École. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*; il organise de nombreux séminaires et conférences en économie politique et en économétrie.

### Département de management (DEMA)

Créé en 1996 sur la base d'unités déjà existantes, le Département de management a pour but de coordonner les activités des divers enseignants-chercheurs intervenant dans les domaines couverts par la direction et l'administration des organisations commerciales, industrielles et publiques. Le Département assure notamment la permanence de la qualité et de la compétitivité du programme de licence en sciences économiques, mention management, et cela dans une optique clairement internationale. Il contribue à développer la cohérence des différents enseignements pour une plus grande efficacité pédagogique. En liaison avec les instituts et unités d'enseignement et recherche qui le composent, le DEMA initialise des voies de recherche et valorise les travaux réalisés tant en Suisse que sur le plan international. Il encourage la publication et la diffusion des articles et ouvrages produits par son corps enseignant et consolide une série de liaisons constructives avec des institutions universitaires étrangères de premier plan.

### Institut des sciences actuarielles (ISA)

Cet institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

### Institut de macroéconomie appliquée (Créa)

Fondé en 1974 comme centre indépendant, le «Créa» est devenu un institut rattaché à l'École des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

### Institut de banque et finance (IBF)

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'École avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IBF.

**Institut d'informatique et  
organisation (INFORGE)**

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'École des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation.

L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations entre les spécialistes de l'informatique à HEC Lausanne et les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

**Institut universitaire de  
management  
international (IUMI)**

Créé en novembre 1995, l'IUMI a pour mission principale de stimuler l'enseignement et la recherche en management international aux niveaux postgrade et doctorat. Il cherche à être utile aux entreprises qui, soit sont déjà très impliquées dans l'international, soit sont au premier stade de leur processus d'internationalisation.

**Institut d'économie et  
management de la santé  
(IEMS)**

Créé en octobre 1998, l'IEMS est un institut interfacultaire regroupant des enseignants de l'École des HEC et de la Faculté de médecine en collaboration avec les Hospices cantonaux vaudois. Sa mission principale est de développer les activités d'enseignement et de recherche en économie et management de la santé au niveau du diplôme postgrade et du doctorat. L'Institut s'emploie également par ses publications et conférences à rendre apparentes les compétences de l'École des HEC et de la Faculté de médecine auprès des étudiants, des autres institutions académiques et des entreprises et administrations agissant dans le domaine de l'économie et administration de la santé.

**Unités d'enseignement et  
de recherche (UER)**

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. L'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. L'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT) a pour mission de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés. L'Unité d'enseignement et de recherche en stratégies, structures et technologies s'attache à comprendre l'impact des évolutions technologiques sur les modes de management des organisations industrielles et des services.

## Organisations affiliées

HEC Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC:

**Comité des étudiants HEC** Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserment, contacts avec le monde économique: ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des étudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie d'étudiant HEC une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.

**AIESEC** Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile; il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité. En outre, l'AIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressés à engager des collaborateurs et à se faire mieux connaître des futurs cadres de l'économie.

**Junior Entreprise - HEC** C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise - HEC (JE-HEC). Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE-HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.

**HEC - Espace Entreprise** Cette Association, gérée par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Elle est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des étudiants qui souhaitent ou doivent financer leurs études.

**Association des gradués HEC** Être «HEC Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents; bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.  
L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'École; soutenir l'École dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle oeuvre.  
Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés à trouver un emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».

## Infrastructures

HEC étant l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne, les étudiants ont accès à l'ensemble des prestations académiques, sociales et culturelles mises à disposition par l'Université.

L'École des HEC se situe dans le bâtiment BFSH I qui abrite une cafétéria, une banque, une papeterie, ainsi que la bibliothèque des sciences économiques où un vaste choix d'ouvrages et de revues peuvent être consultés.

Les étudiants peuvent également travailler sur les ordinateurs du CEI (Centre d'Enseignement Informatique, niveau 0).

## Perspectives professionnelles

**Management** Le manager peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra exercer des responsabilités dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les managers issus de notre École sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.


**Économie politique** Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

**Informatique de gestion** Dernière née des orientations de l'École des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer - en relation avec les informaticiens - le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

**Sciences actuarielles** Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

### Secteurs d'activité des gradués HEC

Secteurs d'activité	Management	Eco. politique	Info. de gestion	Sc. actuarielles
Assistanat universitaire	4,9%	22,5%	9,1%	20,0%
HES et formations apparentées	0,5%	0,9%	0,5%	-
Enseignement secondaire et prof	1,2%	2,0%	0,5%	-
Droit	0,3%	0,2%	1,1%	-
Médias	0,6%	1,8%	0,5%	6,7%
Culture, musées	0,3%	0,5%	-	-
Santé	0,2%	0,7%	0,5%	-
Services sociaux, foyers	0,1%	-	-	-
Services psychologiques	-	0,2%	-	-
Industrie alimentaire	3,3%	0,9%	1,6%	-
Construction	1,2%	1,1%	-	6,7%
Autres industries	10,1%	3,8%	7,0%	-
Environnement	0,1%	1,1%	-	-
Banques	26,6%	24,8%	16,7%	-
Assurances	3,4%	4,5%	7,5%	40,0%
Fiduciaires	15,4%	4,0%	3,2%	-
Informatique	3,1%	2,5%	29,6%	-
Consulting	12,8%	5,0%	9,1%	26,7%
Instituts de sondage	0,3%	1,3%	0,5%	-
Relations publiques, publicité	1,2%	0,7%	0,5%	-
Tourisme, Hôtellerie	0,6%	0,7%	-	-
Autres services privés	7,2%	4,1%	4,3%	-
Administrations publiques	3,1%	11,3%	5,9%	-
Entreprises publiques	2,0%	2,9%	1,1%	-
Eglises, paroisses	0,1%	-	-	-
Associations, syndicats	0,8%	1,4%	-	-
Organisations internationales	0,5%	1,1%	0,5%	-



Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des diplômés des facultés suisses de sciences économiques de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).

## Programme des cours

### Légendes et commentaires

cours/sem	nombre d'heures de cours par semaine
H	semestre d'hiver
E	semestre d'été
02-03	cours biennal (organisé tous les deux ans) donné en 2002-2003
03-04	cours biennal (organisé tous les deux ans) donné en 2003-2004

L'horaire des cours peut être consulté sur le site Internet de la faculté : [www.hec.unil.ch](http://www.hec.unil.ch)

Tronc commun	1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
	<b>Cours obligatoires</b>				<b>60</b>
	Inférence et décision : Groupe A	A. Matter	HE	2	
	Inférence et décision : Groupe B	A. Gualtierotti	HE	2	
	Exercices : Inférence et décision		HE	1	
	Statistique économique	O. Blanc	HE	3	
	Approche générale du management : Groupes A et B	A. Bergmann	H	2	
	Economie politique : Groupe A	T. von Ungern	HE	3	
	Economie politique : Groupe B	M. Brülhart	H	3	
	Economie politique : Groupe B	F. Alessandrini	E	3	
	Mathématiques : Groupe A	F. Dufresne	HE	4	
	Mathématiques : Groupe B	H-U. Gerber	HE	4	
	Principes de comptabilité et de gestion	A. Stettler	HE	4	
	Principes de comptabilité et de gestion	L. Weiss	HE	3	
	Exercices : Principes de comptabilité et de gestion	A. Stettler	HE	1	
	Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki	HE	2	
	Notions et principes généraux d'informatique : Groupe A	S. Ghernaoui-Helle	HE	4	
	Notions et principes généraux d'informatique : Groupe B	Y. Pigneur	HE	4	
	<b>2<sup>e</sup> année</b>				<b>54</b>
	<b>Cours obligatoires</b>				
	Droit des sociétés, partie générale	R. Ruedin	H	2	
	Gestion du risque : Groupe A	F. Dufresne	H	2	
	Gestion du risque : Groupe B	A. Dubey	H	2	
	Statistique et économétrie I	A. Holly	H	2	
	Analyse de la décision : Groupes A+ B	A. van Ackere	H	4	
	Exercices : Analyse de la décision : Groupes A+B	A. van Ackere	H	2	
	Analyse économique macro : Groupes A+B	M. Büttler	H	4	
		A. Pommeret			
	Systèmes d'information	S. Munari	H	4	
	Principes de marketing I	J-C. Usunier	H	2	
	Encadrement et comportement I	A. Bergmann	H	2	
	Contrôle interne : Groupes A+B	D. Oyon	E	2	
	Analyse économique micro : Groupe A	A. Matter	E	4	
	Analyse économique micro : Groupe B	vacat	E	4	
	Comptes de groupe et contrôle externe : Groupes A+B	V. Dousse	E	2	
	Principes de finance	D. Cossin	E	3	
		A. Ziegler			
	Exercices : Principes de finance	D. Cossin	E	2	
		A. Ziegler			
	Principes de marketing II : Groupes A+B	G. Cestre	E	2	

**Orientation  
Management**

**2<sup>e</sup> cycle**

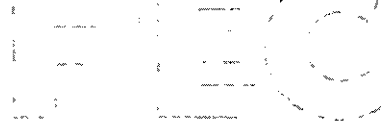
**Cours obligatoire**

	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
Gestion des opérations dans le secteur de l'industrie et des services	A-P. Hameri S. de Treville	E	4	6

**Cours à choix**

Droit des affaires	F. Chaudet	HE	2	6
Gestion touristique appliquée	F. Scherly	HE	2	6
Mémoire de gestion touristique appliquée	F. Scherly	HE		3
Droit des sociétés, partie spéciale	R. Ruedin	H	2	3
Gestion des ressources humaines I	S. Raub	H	2	3
Négociation d'affaires	J-C. Usunier	H	2	3
Introduction à l'entrepreneuriat	B. Surlemont	H	2	3
Marketing industriel	J-C. Usunier	H	2	3
Comportement du consommateur et études marketing	G. Cestre	H	2	3
Systèmes bancaires et financiers	Z. Mikdashi	H	2	3
Mathématique de la finance II	A. Dubey	H	2	3
Audit externe	C. Bourqui	H	2	3
Diagnostic financier et séminaire de diagnostic financier et de restructuration d'entreprise	D. Dupasquier	H	4	6
Finance de marché	M. Rockinger	H	4	6
Economie internationale du tourisme	P. Keller	H	4	6
Commerce et compétitivité internationale	E. Toulemonde	H	2	3
Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi	H	2	3
Analyse financière crédit	L. Weiss	H	2	3
Marketing international + séminaire	J-C. Usunier	H	4	6
Contrôle stratégique	D. Oyon	H	2	3
Management and Modularity	A-P. Hameri	H	2	3
Industrial Organization	D. Szalay	E	4	6
Gestion des ressources humaines II	S. Raub	E	2	3
	J. Antonakis			
Finance d'entreprise	D. Cossin	E	4	6
Gestion des risques financiers	E. Schroth	E	2	3
Marketing management, études de cas	G. Cestre	E	2	3
Principes de politique d'entreprise	M. Ghertmann	E	4	6
Fiscalité	V. Pelet	E	4	6
Encadrement et comportement II	J. Antonakis	E	2	3
Relations sociales et industrielles	J. Rojot	E	2	3
Théorie économique de l'organisation	D. Szalay	E	2	3
Modélisation stratégique, cours + exercices	A. van Ackere	E	3+2	6
Reprise d'entreprise	B. Surlemont	E	2	3
Management des forces de vente	J-C. Usunier	E	2	3
Séminaire de marketing appliqué	G. Cestre	E	4	6
Mathématique de la finance I	A. Dubey	E	2	3
Contrôle de gestion avancé	L. Sjöblom	E	2	3
Organisation industrielle du tourisme + séminaire	P. Keller	E	4	6
Mondialisation et politique commerciale	O. Cadot	E	2	3
Analyse financière marché	L. Weiss	E	2	3
Comptabilité financière avancée	F. Missonnier-Piera	E	3	6
Cas et applications en stratégie d'entreprise	S. Pennone	E	3	6
Management et marketing	M. Dubosson-Torbay	E	2	3





**Orientation**  
**Économie politique**

**2<sup>e</sup> cycle**

**enseignant    semestre    cours/sem    crédits**

**Cours obligatoires**

Microéconomie II	A. Matter	H	3+1	6
Macroéconomie II	E. Toulemonde	H	2	3
Macroéconomie internationale	Ph. Bacchetta	H	2	3
Statistique et économétrie II	A. Holly	H	2+2	6
Statistique et économétrie appliquées IA	S. Brülhart	E	2	3
Méthodes quantitatives A	D. Nilles	E	2	3

**Cours à choix:**

*\* Cours donnés une année sur deux*

Méthodes quantitatives B	D. Nilles	H	2	3
* Statistique et économétrie appliquées IB	J-C. Lambelet	H	2	3
* Analyse économique de situations historiques B	J-C. Lambelet	H 03-04	2	6
* Analyse économique de situations historiques A	J-C. Lambelet	E	2	3
* Histoire de la pensée économique IA	P. Bridel	H 03-04	2	3
* Histoire de la pensée économique IB	P. Bridel	E 03-04	2	3
* Histoire de la pensée économique IIA	P. Bridel	H	2	3
* Histoire de la pensée économique IIB	P. Bridel	E	2	3
* Politique macroéconomique	M. Butler	E 03-04	2	3
* Théorie et analyse de la croissance	D. Fabbri	H	2	3
Business cycle	A. Pommeret	E	2	3
Economie du travail	A. Pommeret		2	3
* Économétrie des données de panel	A. Holly	E 03-04	2+2	6
* Économétrie des variables qualitatives	A. Holly	E	2+2	6
Théorie des jeux	E. von Thadden	H	4	6
* Théorie des jeux avancée	E. von Thadden	E 03-04	2	3
	N. Curien			
* Théorie économique de l'organisation	D. Szalay	E	2	3
Théorie et politique monétaires I	P. Bridel	H	2	3
Théorie et politique monétaires II	P. Bridel	E	2	3
* Microéconomie empirique et expérimentale	A. Matter	E	2	3
Economics of European Integration	M. Brülhart	HE	2	6
Gestion des risques financiers	E. Schroth	E	2	3
Géographie économique et économie spatiale I	J-B. Racine	H	2	3
Géographie économique et économie spatiale II	J-B. Racine	E	2	3
* Économie du développement	O. Cadot	H 03-04	2	3
* Séminaire : Economie du développement	O. Cadot	E	2	3
Démographie	O. Blanc	H	4	6
Séminaire : Etudes des populations	O. Blanc	E	2	3
* Finances publiques micro	M. Butler	HE 03-04	2	6
* Finances publiques macro	M. Butler	HE	2	6
Commerce et compétitivité internationale	E. Toulemonde	H	2	3
Economie politique des échanges = Political economy of trade policy	O. Cadot	H	2	3
Mondialisation et politique commerciale	O. Cadot	E	2	3
* Microéconomie appliquée : concurrence et déréglementation	T. von Ungern	E 03-04	2	3
* Microéconomie appliquée : environnement et bien-être social	T. von Ungern	E	2	3
* Industrial Organization	D. Szalay	E	4	6
Economie nationale	J-C. Lambelet	HE	2	6
Modèles macroéconomiques	J-C. Lambelet	HE	2	6
* Statistique et économétrie appliquées II	E. Toulemonde	E	2	3
Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti	H	2	3
* Économie de la santé A : Réseaux filières : de la théorie à la pratique	P. Huard	E 03-04	2	3
* Économie de la santé B : perspectives et dynamiques des systèmes de santé	P. Huard	E	2	3
Études économétriques en économie de la santé (cours 1 semaine sur 2)	A. Holly	H	2	3
Administration des institutions sanitaires : introduction (cours 1 semaine sur 2)	J-J. Chale	E	2	3

Administration des institutions sanitaires : sujets avancés (cours 1 semaine sur 2)	L. Schenker	H	2	3
Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi	H	2	3
Organisation des systèmes de santé	vacat	H	2	3
Innovation, concurrence et régulation du système de santé	vacat	E	2	3
Risque et assurance	vacat	E	2	3
Systèmes d'information sanitaire	vacat	E	2	3

## Orientation Informatique de gestion

2 <sup>e</sup> cycle	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
<b>Cours obligatoire:</b>				
Méthodes de programmation	P. Bonzon	E	4	6
<b>Cours à choix:</b>				
Algorithmique et structures de données	P. Bonzon	H	4	6
Réseaux et télécommunications	S. Ghernaoui-Helie	H	4	6
Bases de données avancées	C. Parent	H	4	6
Conception des systèmes d'information	S. Munari	H	4	6
Systèmes d'information et d'aide à la décision	A-R. Probst	H	4	6
Programmation distribuée	B. Garbinato	H	4	6
Orientation objet, ULM et Java	M. Yoo	H	4	6
Gestion des technologies de l'information	Y. Pigneur	H	4	6
Internet dans les pays en développement	S. Munari	H	2	3
Informatique théorique	P. Bonzon	E	4	6
Sécurité et gestion des télécommunications	S. Ghernaoui-Helie	E	4	6
Intégration des systèmes d'information	T. Ester	E	4	6
Management de l'informatique	S. Munari	E	4	6
Systèmes à base de connaissances	A-R. Probst	E	4	6
Génie documentaire	S. Ben Lagha	E	4	6
Audit informatique	J. Akoka	E	4	6

## Orientation Sciences actuarielles

2 <sup>e</sup> cycle, 4 <sup>e</sup> semestre	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
Méthodes quantitatives	D. Nilles	E	2	3
Complément de calcul des probabilités	A. Dubey	E	2	3
Mathématiques actuarielles vie I	D. Neuenschwander	E	4	6
<b>2<sup>e</sup> cycle, 5<sup>e</sup> semestre</b>				
Droit des assurances privées	vacat	H	2	3
Mathématiques actuarielles vie II	D. Neuenschwander	H	2	3
Théorie du risque I	H-U. Gerber	H	4	6
<b>2<sup>e</sup> cycle, 6<sup>e</sup> semestre</b>				
Droit des assurances privées	vacat	E	2	3
Séminaire de sciences actuarielles		E		3
Applications des martingales à l'assurance et à la finance	H-U. Gerber	E	2	3
<b>2<sup>e</sup> cycle, 7<sup>e</sup> semestre</b>				
Droit des assurances sociales	B. Kahil	H	2	3
<b>2<sup>e</sup> cycle, 8<sup>e</sup> semestre</b>				
Droit des assurances sociales	B. Kahil	E	2	3
Droit de la prévoyance professionnelle	J-A. Schneider	E	2	3
Modèles stochastiques en assurance	A. Dubey	E 03-04	2	3
Mémoire de licence		E		6

**2<sup>e</sup> cycle, 5<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> semestre (cours biennaux)**

Assurances privées I	P. Maeder	H 03-04	2	3
Assurances collectives I	P. Maeder	H 02-03	2	3
Assurances sociales I	R. Schmutz	H 02-03	2	3
Systèmes collectifs de financement I	R. Schmutz	H 03-04	2	3
Construction de bases techniques	A. Dubey	H 03-04	4	6
Mathématiques actuarielles non-vie	A. Dubey	H 02-03	4	6

**2<sup>e</sup> cycle, 6<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> semestre (cours biennaux)**

Assurances privées II	P. Maeder	E 03-04	2	3
Assurances collectives II	P. Maeder	E 02-03	2	3
Assurances sociales II	R. Schmutz	E 02-03	2	3
Systèmes collectifs de financement II	R. Schmutz	E 03-04	2	3
Méthodes de crédibilité	F. Dufresne	E 02-03	4	6
Théorie du risque II	F. Dufresne	E 03-04	4	6

**Master of Business Administration (MBA)****1<sup>ère</sup> période (10 semaines)**

	enseignant
Communication	S. Haefliger
Comptabilité	L. Weiss
Droit des affaires	F. Chaudet
Encadrement et comportement	E. Koestner
Entreprise et technologie de l'info	M. Wentland
Global industrial policy	O. Cadot
Marketing management	G. Cestre
Quantitative decision support methods	A. van Ackere

**2<sup>e</sup> période (14 semaines)**

Business Economics	R. Baldwin
Change management	S. Haefliger
Comptabilité	L. Weiss
Droit des affaires	F. Chaudet
Encadrement et comportement	E. Koestner
Entreprise et technologie de l'info	M. Wentland
Finance	D. Cossin
Fiscalité	Th. Steinmann
Gestion de la production	A-P. Hameri
Gestion des ressources humaines	S. Haefliger
Globalization	O. Cadot
Marketing d'affaires	R. Salle
Marketing industriel & globalisation	J-C. Usunier
Politique d'entreprise	M. Ghermann
Politique industrielle	O. Cadot
Quantitative decision support methods	A. van Ackere

**3<sup>e</sup> période (12 semaines)**

Business economics	R. Baldwin
Cahiers du MBA	A-R. Probst
Droit des affaires	F. Chaudet
Finance	D. Cossin
Gestion de la production	A-P. Hameri
Management control	F. Bourgeau
Module entrepreneurship	B. Surlemont
Négociation d'affaires	J-C. Usunier
Politique d'entreprise	M. Ghermann
Projets de «Consultance»	B. Catry

Le MBA est offert en plein temps sur 1 an ou en cours d'emploi sur 2 ans.

## Master of Science in Business Information Systems (MBI)

Cours (60 crédits en tout)	enseignant	crédits
Télécommunication d'entreprise	S. Ghernaoui-Hélie	6
Gestion des connaissances	A-R. Probst	6
Programmation et agents	P. Bonzon	6
Intégration et bases de données	T. Ester	6
Stratégies et technologies de l'information	Y. Pigneur	6
Management des systèmes d'information	S. Munari	6
Internet et programmation	B. Garbinato	6
Audit des systèmes d'information	J. Akoka	6
Deux projets personnels (développement d'une application informatique + étude en système d'information)		
Travail de diplôme et rédaction d'un mémoire (éventuellement associés à un stage en entreprise)		

Le MBI est également offert en cours d'emploi sur deux ans.

## Master of Science in Banking and Finance (MBF)

Cours	enseignant	semestre	cours/sem
Financial theory	J-P. Danthine	H	4
Asset allocation	A. Ziegler	H	3
Options and derivative instruments	vacat	H	4
Theoretical corporate finance	E. Schroth	H	3
Empirical methods in finance	M. Rockinger	H	4
Banking & global business	Z. Mikdashi	H	3
International corporate finance	M. Habib	E	
Applied corporate finance	D. Cossin	E	2
Financial engineering	S. Nefci	E	4
Commodity risk management and finance	L. Rutten	E	2
Financial intermediation banking and financial institutions	S. Arping	E	2
Risk management and performance measurement	F-S. Lhabitant	E	2
Corporate investments, real options and financial structuring	P. Botteron	E	2
	D. Cossin		
Rédaction d'un mémoire de diplôme		E	

### Options

Cours en option uniquement au semestre d'été

## Master of Science in Economics (MSE)

Core courses	Professors	Semester	Credits
Advanced microeconomics	C. Henry E. von Thadden	H	6
Advanced macroeconomics	M. Bürler	HE	6
Advanced econometrics	A. Holly A. Monfort	E	6
Epistemology of social sciences	J-B. Racine	E	3
MSE Seminar	MSE thesis directors	E	

### Required courses

#### Economic of Industry :

Advanced industrial organization	D. Szalay	H	4
Competition and regulation of natural monopolies	C. Henry	E	4

**Macroeconomics and finance :**

Intermediation and banking	D. Fabbri	E	4
Business cycles	A. Pommeret	E	4

**Health economics :**

Economic evaluations of health care programs	A. Holly	E	4
Social and preventive medicine	F. Paccaud	H	4

**Elective courses**

Political economy of trade policy	O. Cadot	H	4
Economic theory of organization	S. Arping	E 02-03	3
Games with incomplete information	N. Curien	E 03-04	3
*Séminaire : Compétition et dérégulation	T. von Ungern	E 03-04	3
*Séminaire : Economie de l'environnement et du bien-être social	T. von Ungern	E 02-03	3
Corporate finance	D. Cossin	E	7
European integration : implications for business	M. Brulhart	H	1
Statistique et économie appliquée	E. Toulemonde	E	3
Macroeconomic modelling	J-C. Lambelot	HE	6
Financial mathematics	A. Dubey	H	3
Growth theory	Daniela Fabbri	E	3
Corporate finance	E. Schroth	H	3
Financial theory	J-P. Danthine	H	4
Options and derivative instruments	vacat	H	7
Asset allocation	A. Ziegler	H	3
*Econométrie des variables qualitatives	A. Holly	E 02-03	3
*Econométrie des données de panel	A. Holly	E 03-04	3
Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti	H	2
Administration des institutions sanitaires	J-J. Chalé	E	3
Introduction à la pratique médicale	J-B. Wasserfallen	H	3
*Economie de la santé avancée A	P. Huard	E 02-03	3
*Economie de la santé avancée B	P. Huard	E 03-04	3
Econometric studies in the economics health incitation, concurrence du système de santé	A. Holly	H	3
Courses at the Graduate Institute of International Studies (HEI), Geneva	vacat	E	3

\* Biennial courses

**Master of Science in International Management (MIM)**

Cours	enseignant	trimestre*	cours/sem
International Business Policy	B. Catry	1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	1
International Competitiveness of Enterprises	S. Garelli	1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	3
International Competitiveness of Nations	S. Garelli	1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	3
International Corporate Finance	N. Tuchschnid	1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	2
International Operation Management	S. Detreville	1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	3
Banking and Global Business	A.-P. Hameri		
	Z. Mikdashy	1 <sup>er</sup>	3
European Integration	M. Brulhart	1 <sup>er</sup>	2
Intercultural Management	J. Antonakis	1 <sup>er</sup>	3
International Finance	A. Ziegler	1 <sup>er</sup>	4
International Financial Accounting	A. Stettler	1 <sup>er</sup>	2
International Trade	O. Cadot	1 <sup>er</sup>	3
Business Research Methods	A.-P. Hameri	2 <sup>e</sup>	3
Control in International Environment	D. Oyon	2 <sup>e</sup>	4
Global Marketing	G. Cestre	2 <sup>e</sup>	4
Legal and Fiscal Aspects of International Transactions	T. Steinmann	2 <sup>e</sup>	3
Preparation to the Field Trip	M. Dubosson	2 <sup>e</sup>	1

\* Les cours se déroulent sur un semestre, organisé en deux trimestres

## Master of Science in Management of Technology (MoT)

Courses	Professors
Introduction module	Micol Schwartz Surlemont
Accounting & finance I	A. Stettler
From science to technology	J. Micol
Accounting & finance II	A. Stettler
International economics	F. Hashemi
Research & development	A. Wegmann
Entrepreneurial finance	D. Cossin Ph. Claude
Industrialization & production	R. Giardon
Marketing & sales	G. Cestre
Industrial competitiveness	O. Cadot
Building the team	A. Bergmann
From technology to products	E. Voit
New venture strategy	B. Surlemont
Managing the project	R. Sauter
Management of Innovation	D. Foray
Venture legal aspects	G. Müller J-L. Chenaux
Negotiations & communications	A. van Ackere
Strategic control for new ventures	D. Oyon
New information technology	C. Stricker
Summer term at the University of Texas	
Industrial restructuring	G. Bédard
Enterprise & society	J. Micol
MoT Event + BP presentation	J. Micol B. Surlemont
Program synthesis exam	MoT organization
Project work	

## Diplôme postgrade en économie et administration de la santé (MHEM)

Cours obligatoires (45 crédits)	enseignant	semestre	crédits
<b>Première année</b>			
Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti	H	3
La pratique médicale: caractéristiques et perspectives	J.B. Wasserfallien	H	3
Outils de microéconomie pour l'économie de la santé	F. Abbé-Decartoux	H	3
Méthodes de statistique de la santé I	A. Marazzi	H	3
Management des institutions sanitaires Introduction	J-J. Chalé	E	3
Méthodes de statistique de la santé II	A. Marazzi	E	3
Economie de la santé avancée A	P. Huard	E03-04	3
Réseaux, filières: de la théorie à la pratique			
Economie de la santé avancée B:	P. Huard	E02-03	
Dynamiques des systèmes de santé			
Droit de la santé	O. Guilloid	E	3
Socio-anthropologie du corps et de la santé	E. Pernin	E	3
Droit des assurances sociales	J.L. Duc	HE	2
Séminaire multidisciplinaire		HE	1
<b>Deuxième année</b>			
Cours-ateliers - Management des organisations sanitaires: Sujets avancés	L. Schenker	H	3
Epidémiologie et santé publique	B Santos-Eggimann	H	3
Economie de la santé avancée A.	P. Huard	E03-04	3
Réseaux, filières: de la théorie à la pratique			

Economie de la santé avancée B:	P. Huard	E02-03	
Dynamiques des systèmes de santé			
Analyse comparative des systèmes de santé	F. Paccaud	E	3
Séminaire multidisciplinaire		HE	3

### Cours à option (6 crédits)

Finances publiques Macro 2002-2003	M. Butler	HE	6
Gestion des ressources humaines I	S. Raub	H	3
Gestion des ressources humaines II	S. Raub	E	3
	J. Antonakis		
Assurances sociales I Assurances sociales: II	R. Schmutz	HE	6
Organisation des systèmes de santé	vacat	H	3
Séminaire d'éthique biomédicale	J. Diezi	H	3
	P. Guex		
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	J. Diezi	H	2
Cours: Introduction à l'histoire de la médecine	V. Barras	H	2
Etudes économétriques en économie de la santé	A. Holly	H	3
Eléments de comptabilité: première partie	D. Oyon	H	3
Incitation, concurrence et régulation du système de santé	vacat	E	3
Risque et assurance	vacat	E	3
Système d'information sanitaire	vacat	E	3
Principes généraux d'informatique première partie	S. Ghernaouti-Hélie	H	3
Principes généraux d'informatique. deuxième partie	S. Ghernaouti-Hélie	E	3
Introduction à la médecine sociale	F. Paccaud	E	2
Cours-séminaire d'éthique	L. Benaroyo	E	2
Cours de Privat-Docent : Recherche sur les services de santé et évaluation	B. Santos-Eggimann	E	1
Microéconomie appliquée	T. von Ungern	E	3
économie de l'environnement et bien-être social			
Sociologie comparée des Etats-providence 2ème partie	FX. Merrien	E	3
(Ascona) Université d'été en administration et gestion des services sanitaires: 3 crédits par semaine de cours		E	

### Mémoire (9 crédits)

Un stage peut être lié à la rédaction du mémoire.

Le cycle d'études s'étend sur quatre semestres. Pour obtenir le diplôme, le candidat doit avoir obtenu 60 crédits.

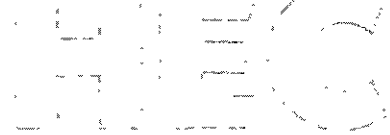
# Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Décanat</b>	<b>Prof. Alexander Bergmann, doyen</b> Secrétaire: M <sup>me</sup> Anne-Mane Aberghouss	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 41 +41 (0)21 692 33 40	+41 (0)21 692 33 45
	<b>Prof. André Dubey, vice-doyen</b>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 72	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Prof. Yves Pigneur, vice-doyen</b>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 16	+41 (0)21 692 34 05
	<b>Prof. Alfred Stettler, vice-doyen</b> Secrétaire: M <sup>me</sup> Huguette Kappeler	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 56 +41 (0)21 692 33 03	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Prof. Thomas von Ungern-Sternberg, vice-doyen</b>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 80	+41 (0)21 692 23 65
	<b>Adjoint de faculté</b> M. Dominique Michel Farcinade	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 31	+41 (0)21 692 33 05
<b>Mobilité des étudiants</b>	<b>Coordinateur départemental</b> Prof. Thomas von Ungern-Sternberg	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 80	+41 (0)21 692 23 65
	<b>Chargée des relations internationales</b> M <sup>me</sup> Madeleine Linard <i>Madeleine.Linard@hec.unil.ch</i>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 07	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Secrétariat de la mobilité</b> M <sup>me</sup> Conne Rossmann <i>Conne.Rossmann@hec.unil.ch</i>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 08	+41 (0)21 692 33 05
<b>Services de l'administration centrale</b>	<b>Réception et information</b> M <sup>me</sup> Marcelle Aprile <i>Marcelle.Aprile@hec.unil.ch</i>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 00	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Gestion des étudiants</b> M <sup>me</sup> Christiane Jeangirard M <sup>me</sup> Corinne Rossmann M <sup>me</sup> Valérie Garcia <i>Christiane.Jeangirard@hec.unil.ch</i> <i>Corinne.Rossmann@hec.unil.ch</i> <i>Valerie.Garcia@hec.unil.ch</i>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 50 +41 (0)21 692 33 08 +41 (0)21 692 33 02	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Examens d'admission (pour candidats sans maturité)</b> M <sup>me</sup> Myriam Daccord <i>Myriam.Daccord@hec.unil.ch</i>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 60	+41 (0)21 692 33 95
	<b>Programme doctoral</b> M <sup>me</sup> Jacqueline Montrone <i>Jacqueline.Montrone@hec.unil.ch</i>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 66	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Promotion</b>	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 61	+41 (0)21 692 33 05



	Responsable	adresse	téléphone	fax
	<b>Formation continue</b> Prof. Bernard Catry	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 53	+41 (0)21 692 33 05
<b>Postgrade en management (MBA)</b>	<b>Directrice</b> Prof. Maya Wentland-Forte	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 29	
	<b>Secrétariat du programme</b> M <sup>me</sup> Béatrice Belogi M <sup>me</sup> Lise Reymond	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 90	+41 (0)21 692 33 95
<b>Postgrade en science économique (MSE)</b>	<b>Directeur</b> Prof. Ernst-Ludwig von Thadden	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 77	+41 (0)21 692 33 65
	<b>Secrétariat du programme</b> M <sup>me</sup> Hélène Kallay	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 20	+41 (0)21 692 33 65
<b>Postgrade en informatique et organisation (MBI)</b>	<b>Directeur</b> Prof. Silvio Munari	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 01	+41 (0)21 692 34 05
	<b>Secrétariat du programme</b> M <sup>me</sup> Ethel Bonvin	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 00	+41 (0)21 692 34 05
<b>Postgrade en management de la technologie (MoT)</b>	Centre de management de la technologie	EPFL 1015 Lausanne	+41 (0)21 693 53 96	+41 (0)21 693 50 60
<b>Postgrade en management international (MIM)</b>	<b>Directeur</b> Prof. Olivier Cadot	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 63	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Secrétariat du programme</b> M <sup>me</sup> Florence Perret	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 10	+41 (0)21 692 33 05
<b>Postgrade en banque et finance (MBF)</b>	<b>Direction</b> Prof. Didier Cossin	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 69	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Secrétariat du programme</b> M <sup>me</sup> Mena Jacquier	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 77	+41 (0)21 692 33 05
<b>Postgrade en économie et administration de la santé</b>	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Hélène Kallay	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 30	+41 (0)21 692 33 65

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Certificats d'études en management</b>	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Christiane Jeangirard	1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 50	+41 (0)21 692 33 05
<b>Département d'économétrie et d'économie politique</b>	<b>Président</b> Prof. Thomas von Ungern	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 40	+41 (0)21 692 33 65
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Jacqueline Montrone	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 66	+41 (0)21 692 33 65
	<b>Documentaliste</b> M <sup>me</sup> Claudine Delapierre-Saudan	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 64	+41 (0)21 692 33 65
<b>Département de management (DEMA)</b>	<b>Président</b> Prof. Alfred Stettler	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 56	+41 (0)21 692 34 95
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Myriam Daccord	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 60	+41 (0)21 692 34 95
<b>Institut Créa de macroéconomie appliquée</b>	<b>Directeur</b> Prof. Jean-Christian Lambelet	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 81	+41 (0)21 692 33 55
	<b>Directrice adjointe</b> M <sup>me</sup> Délia Nilles	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 53	+41 (0)21 692 33 55
<b>Institut de banque et finance (IBF)</b>	<b>Directeur</b> Prof. Jean-Pierre Danthine	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 69	+41 (0)21 692 34 85
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Stéphanie Portner	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 82	+41 (0)21 692 34 35
<b>Institut d'informatique et organisation (INFORGE)</b>	<b>Directeur</b> Prof. Yves Pigneur	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 01	+41 (0)21 692 34 05
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Ethel Bonvin	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 00	+41 (0)21 692 34 95
<b>Institut de sciences actuarielles (ISA)</b>	<b>Directeur</b> Prof. André Dubey	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 72	+41 (0)21 692 33 05
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Valérie Garcia	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 02	+41 (0)21 692 33 05



	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Institut universitaire de Management international (IUMI)</b>	Directrice Prof. Ghislaine Cestre	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 55	+41 (0)21 692 33 05
	Secrétariat M <sup>me</sup> Florence Perret	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 10	+41 (0)21 692 33 05
<b>Institut d'économie et de management de la santé (IEMS)</b>	Directeur Prof. Alberto Holly	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 82	+41 (0)21 692 33 65
	Secrétariat M <sup>me</sup> Héléne Kallay	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 20	+41 (0)21 692 33 65
<b>Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC)</b>	Responsable Prof. Albert Stettler	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 56	+41 (0)21 692 33 05
	Secrétariat M <sup>me</sup> Myriam Daccord	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 60	+41 (0)21 692 33 05
<b>Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT)</b>	Responsables Prof. Peter Keller Prof. Francis Scherly	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 88	+41 (0)21 692 33 05
	Secrétariat M <sup>me</sup> Myriam Daccord	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 60	+41 (0)21 692 33 05
<b>Organisations affiliées</b>	AIESEC	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 43	+41 (0)21 692 34 45
	Association des gradués HEC M <sup>me</sup> Maguy Gillot	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 86	+41 (0)21 692 33 85
	HEC - Espace Entreprise	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 34	+41 (0)21 692 33 25
	Comité des étudiants HEC	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 16	+41 (0)21 692 33 15
	Junior Entreprise HEC (JE-HEC)	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 33	+41 (0)21 692 33 35
	Société d'études économiques et sociales (SEES)	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 691 53 47	+41 (0)21 692 33 85



**L'enseignement 2002-2003**



Faculté

des sciences



Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**



## Faculté des sciences

### Définition et finalité des études

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques dans l'industrie et la recherche. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à une licence, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.

### Grades décernés

#### Licence et diplômes

- Licence ès sciences (branche principale et branche secondaire mentionnées)
- Diplôme de mathématicien
- Diplôme de physicien
- Diplôme de biologiste
- Diplôme de géologue
- Diplôme d'ingénieur géologue
- Diplôme en sciences naturelles de l'environnement
- Diplôme fédéral de pharmacien\*
- Diplôme universitaire de pharmacien\*
- Diplôme d'informaticien en commun avec l'Université de Genève

#### Diplômes postgrades

- Diplôme d'études approfondies en bioinformatique  
en commun avec l'Université de Genève et l'Institut suisse de bioinformatique
- Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité  
en commun avec les autres universités de Suisse occidentale
- Diplôme d'études approfondies en sciences de la Terre
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière\*  
en commun avec l'Université de Genève

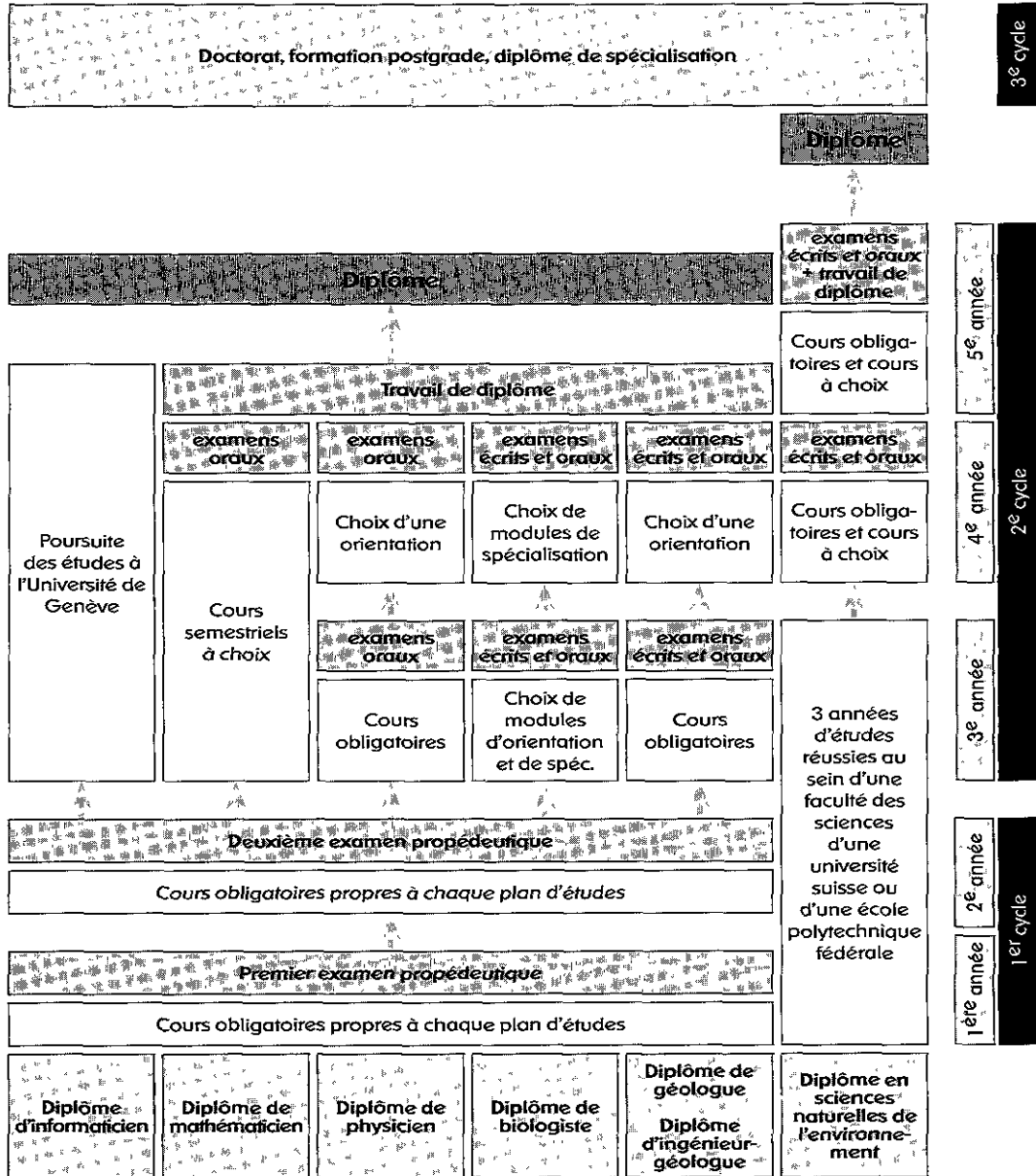
#### Doctorats

- Doctorat ès sciences
- Doctorat ès sciences pharmaceutiques\*
- Doctorat en médecine et ès sciences (MD-PhD)

\* voir la Section de pharmacie

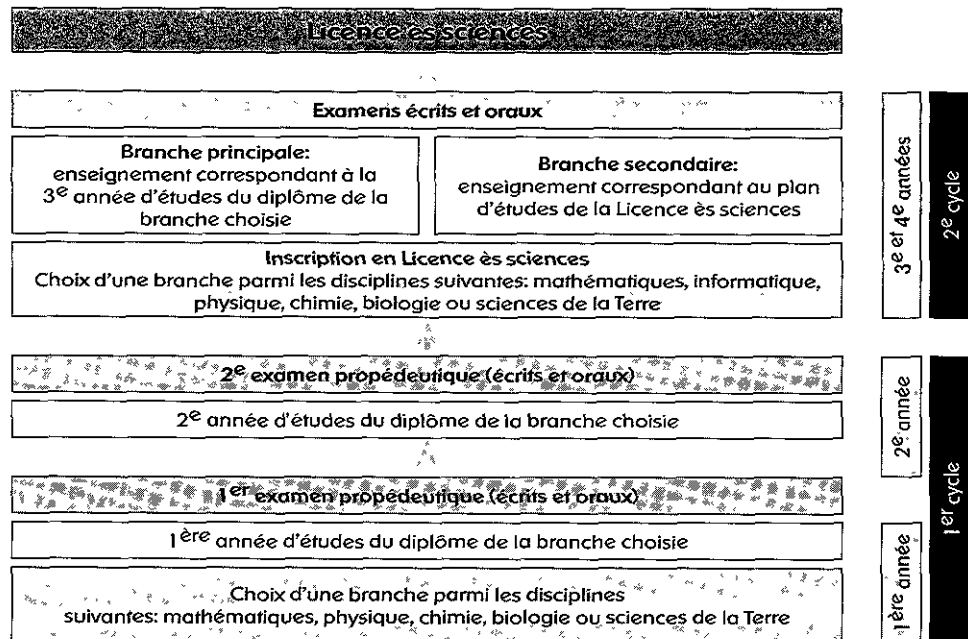
## Plans d'études

### Diplômes





## Licence ès sciences



## Structure des études

Les deux premières années d'études constituent le 1<sup>er</sup> cycle ou cycle propédeutique. La plupart des cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1<sup>er</sup> cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier (60 crédits ECTS) est présenté dès la fin du 2<sup>e</sup> semestre d'études, le second (60 crédits ECTS) à la fin du 4<sup>e</sup> semestre.

Le 2<sup>e</sup> cycle d'études est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades.

Des cours de 3<sup>e</sup> cycle existent en mathématiques, informatique, physique, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

**Licence ès sciences** La licence ès sciences est un titre obtenu après quatre ans d'études (240 crédits ECTS) dans deux disciplines scientifiques choisies parmi les branches suivantes : mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie ou sciences de la Terre.

Les candidats choisissent une branche principale. Après réussite des deux examens propédeutiques dans cette discipline (120 crédits ECTS), ils s'inscrivent en licence ès sciences en choisissant une branche secondaire, différente de la branche principale. En troisième et quatrième année, ils doivent suivre les enseignements correspondant à la troisième année d'étude du diplôme de la branche principale (60 crédits ECTS) et les enseignements prévus au programme de la branche secondaire (60 crédits ECTS) et réussir les examens correspondants. Pour plus d'informations, consultez les plans et règlements d'études.

**Diplômes** Les diplômes de mathématicien, physicien, biologiste, géologue ou ingénieur géologue s'obtiennent *en général après quatre ans et demi d'études, soit neuf semestres (270 crédits ECTS)*. Après avoir réussi les deux examens propédeutiques et les examens correspondants aux enseignements de 2<sup>e</sup> cycle, les candidats doivent effectuer un travail de diplôme et défendre avec succès leur mémoire.

Le diplôme d'informaticien est délivré conjointement par les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne. Il s'obtient après neuf semestres d'études. Les candidats peuvent suivre les deux années propédeutiques à Lausanne; après la réussite du 2<sup>e</sup> examen propédeutique, ils doivent suivre les enseignements de 2<sup>e</sup> cycle à Genève et effectuer un travail de diplôme à Genève ou Lausanne. *La spécificité de ce cursus est de mettre l'accent sur les applications scientifiques de l'informatique, en particulier dans le domaine des sciences de la vie ainsi que celui des sciences humaines.*

Le diplôme en sciences naturelles de l'environnement (DESNE) est proposé aux étudiants en sciences comme aboutissement de leur formation de 2<sup>e</sup> cycle. Cette formation dure 2 ans, après avoir réussi 3 ans d'études en biologie, géologie, chimie, physique ou pharmacie dans une université suisse ou une école polytechnique fédérale. Les candidats venant d'autres pays sont admis s'ils obtiennent l'équivalence de leurs études à trois ans d'études en Suisse. Ce cursus trouve son originalité dans son approche interdisciplinaire, basée sur un enseignement théorique coordonné entre les intervenants des différentes disciplines, et un accent sur les travaux pratiques de terrain. Il permet :

- d'acquérir une vision globale des systèmes naturels et anthropisés par la compréhension des processus physiques et biogéochimiques qui déterminent leur fonctionnement;
- de connaître et maîtriser les outils appropriés permettant d'affronter les défis de la protection de l'environnement;
- d'évaluer l'impact humain sur le fonctionnement des systèmes naturels et d'élaborer des mesures d'atténuation de cet impact.

En automne 2001, la Section de chimie de l'Université de Lausanne a été transférée à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Par conséquent, l'EPFL assure depuis l'année académique 2001-2002 la responsabilité des plans d'études des diplômes de chimistes et d'ingénieurs chimistes et délivre les grades correspondants.

## **Méthodes d'enseignement et d'évaluation**

Les enseignements sont dispensés sous diverses formes:

- cours: enseignements ex cathedra;
- séminaires: groupes de travail dirigés par un enseignant dans lesquels les étudiants participent activement;
- exercices: travaux en petits groupes dirigés par un assistant;
- travaux pratiques: travaux de laboratoire;
- terrain: travaux pratiques sur les terrains, camps d'études.

La méthode d'enseignement est indiquée dans les plans d'études de chaque section.

L'évaluation des enseignements se fait par examen écrit, examen oral, travail personnel ou contrôle continu. Les formes et les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignants responsables et clairement indiquées sur les plans d'études de chaque section. L'évaluation des enseignements se traduit par une note de 1 à 6. L'étudiant acquiert les crédits associés à un enseignement si la note obtenue est égale ou supérieure à 4.

## Formations complémentaires et postgrades

En collaboration avec les Universités de Suisse romande et l'EPFL, la Faculté des sciences propose les formations postgrades suivantes. D'autres enseignements postgrades sont en cours d'élaboration.

### Diplômes postgrades

- **Diplôme d'études approfondies en bioinformatique.** L'objectif de ce DEA est la compréhension et la maîtrise de la bioinformatique. La bioinformatique est opérationnellement définie comme étant l'étude, à l'aide de techniques informatiques, des composants du monde vivant et plus particulièrement des molécules telles que les protéines, les acides nucléiques et les sucres, et de leurs interactions.
- **Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité.** Afin de répondre à une demande croissante de compétences dans les domaines touchant à la gestion de la biodiversité, les Universités de Suisse occidentale organisent un cours postgrade en systématique et gestion de la biodiversité. L'enseignement s'articule sur trois thèmes principaux: taxinomie et systématique; récolte et traitement de l'information; approche et gestion de la biodiversité. Le postgrade dure un an et s'adresse aux diplômés en biologie ou sciences naturelles.
- **Diplôme d'études approfondies en sciences de la Terre.** Ce programme propose aux étudiants diplômés une formation spécialisée dans différents domaines des sciences géologiques, géophysiques, géochimiques et minéralogiques, fondée sur une recherche personnelle complétée par des modules d'enseignement avancé.
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière.** Destinée aux pharmaciens diplômés qui souhaitent compléter leur formation dans le domaine hospitalier, cette filière est commune aux Sections de pharmacie de Lausanne et de Genève (Ecole romande de Pharmacie). La formation pratique et théorique de trois ans se déroule en Hôpital universitaire (CHUV et HUG). Possibilité de débiter une thèse de doctorat.

### Doctorats

Les grades de docteur ès sciences et ès sciences pharmaceutiques sont décernés par l'Université de Lausanne aux personnes ayant présenté un travail original et personnel (thèse) prouvant leur aptitude à la recherche scientifique. Ce travail vise les principaux objectifs suivants :

- exposer l'état de recherche dans le domaine concerné;
- situer le travail dans le contexte de la recherche actuelle;
- expliciter l'ensemble des démarches entreprises qui ont conduit aux résultats qui ont été publiés ou non;
- donner les perspectives ouvertes par le travail;
- préciser quelle est sa contribution à l'avancement de la recherche dans le domaine concerné.

Le grade de docteur en médecine et ès sciences (MD-PhD), décerné par l'Université de Lausanne, est destiné à des personnes titulaires d'un diplôme de médecin très intéressées par la recherche fondamentale et ayant l'intention de suivre une carrière académique. Un travail expérimental constitue le point essentiel du programme de formation. Les connaissances théoriques sont acquises dans des cours et des séminaires spécialement adaptés aux candidats.

### Formation pédagogique pour l'enseignement

Les licenciés de la Faculté des sciences qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement public vaudois doivent suivre une formation complémentaire à la Haute Ecole Pédagogique (HEP VD). Pour y être admis, il faut être porteur d'une licence universitaire attestant de compétences académiques dans deux branches correspondant aux disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois. Au terme de la formation qui dure 3 semestres, la HEP délivre un diplôme de maître spécialiste, avec indication des deux branches de compétences.

Seule la licence ès sciences avec deux branches correspondant à des disciplines enseignées dans les établissements secondaires et les gymnases vaudois (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique) et le diplôme de mathématicien donnent le droit de s'inscrire à la Haute Ecole pédagogique vaudoise (HEP). Jusqu'en 2002, des dispositions transitoires sont adoptées en faveur des gradués ayant commencé leur formation avant l'entrée en vigueur des nouveaux plans d'études de la Faculté des sciences le 1.9.1998.

Les candidats intéressés à enseigner dans d'autres cantons sont priés de se renseigner auprès du Département de l'Instruction publique de leur canton.

## Les sections et leurs instituts

### Section de mathématiques

La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. La section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures et l'informatique. Elle a pour principales missions de former les futurs maîtres de l'enseignement secondaire et de préparer des mathématiciens et des informaticiens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

### Institut de mathématiques (IMA)

L'Institut de mathématiques assure la formation des étudiants candidats au diplôme de mathématicien ou à la licence ès sciences. Il dispense également des cours dans le cadre du 3<sup>e</sup> cycle romand de mathématiques et de l'Ecole doctorale de l'EPFL. Les étudiants qui souhaitent élargir leurs connaissances et effectuer des travaux de recherche peuvent préparer une thèse de doctorat en mathématiques.

Les recherches conduites dans cet institut sont représentatives des principaux domaines des mathématiques pures: algèbre, analyse harmonique, géométrie algébrique, géométrie différentielle, K-théorie algébrique, théorie des groupes, théorie des nombres, topologie algébrique.

L'Institut de mathématiques est aussi responsable de plusieurs cours de service à l'intention d'autres étudiants de la Faculté des sciences et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

### Institut d'informatique (IIS)

Cet Institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences et assure la formation propédeutique des étudiants candidats au diplôme d'informaticien délivré conjointement par les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne. Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de 2<sup>e</sup> cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les titulaires d'un grade universitaire qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du Troisième cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.

L'Institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche : le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes, et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.

### Section de physique

En Section de physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories : les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants en médecine, en police scientifique et aux étudiants d'autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1<sup>er</sup> cycle dont le but est de donner les notions de base aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine, pharmacie et police scientifique qui seront suivis plus tard; pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application des mathématiques.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Une partie de ces enseignements est donnée en commun à l'Université de Lausanne et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

De généraliste qu'il est au 1<sup>er</sup> cycle, l'enseignement de la physique se spécialise partiellement au 2<sup>e</sup> cycle et s'oriente vers les domaines de recherche particuliers de la section de physique : étude des surfaces et des nanostructures, spectroscopie des phénomènes ultrarapides, physique de la matière vivante, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3<sup>e</sup> cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

## Institut de physique de la matière condensée (IPMC)

Les activités de recherche de l'Institut concernent essentiellement les propriétés structurales et dynamiques de systèmes constitués de quelques atomes (par ex. les molécules) à plusieurs milliers d'atomes (nanostructures, molécules biologiques). En particulier, les petits amas d'atomes déposés sur des surfaces font l'objet d'études à l'aide, entre autres, de la microscopie à effet tunnel, tant en ce qui concerne leurs structures que leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre. En physique de la matière vivante, on étudie les interactions ligand-récepteur par microscopie à effet de force ainsi que les machines moléculaires responsables du repliement des protéines. Le développement de nouveaux microscopes à champ proche pour imager les biomacromolécules (cryo AFM et FRET-SNOM) est en cours. Les propriétés spectroscopiques et dynamiques de molécules en milieux condensés (liquides, solides) et de molécules biologiques sont étudiés par des lasers à impulsions ultra brèves (durée de l'ordre de nanoseconde, picoseconde et femtoseconde).

## Institut de physique des hautes énergies (IPHE)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules. Elles sont conduites dans le cadre des collaborations internationales Belle au KEK (Japon) et LHCb au CERN. Les expériences Belle et LHCb sont consacrées à l'étude de la violation de la symétrie CP avec les mésons B. Belle est en phase de prise de données, tandis que LHCb est en construction et sera installée sur le nouvel accélérateur du CERN, le «Large Hadron Collider» (LHC), à partir de 2006. Les projets technologiques de l'Institut sont les développements dans le domaine de la tomographie par émission de positons ainsi que la recherche et le développement des accélérateurs en collaboration avec le CERN.

## Institut de physique théorique (IPT)

Les recherches de l'Institut de physique théorique se font dans deux domaines. En physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques et électroniques des systèmes fortement corrélés à une et deux dimensions. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique. Dans la physique théorique des particules élémentaires et de cosmologie, on étudie la physique au-delà du modèle standard d'interactions fortes et électrofaibles, la théorie du «Big Bang» et des rayons cosmiques à très hautes énergies.

## Institut de cristallographie (IC)

Les recherches actuelles de l'Institut s'orientent vers l'étude des systèmes cristallins aperiodiques, l'étude des transformations structurales en fonction de la température et de la pression, l'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques dans les cristaux. En particulier, nous étudions les structures modulées incommensurables tant du point de vue théorique qu'expérimental. Ces systèmes quasi périodiques sont étudiés par diffraction des rayons X et des neutrons dans le formalisme du superespace. De plus, la modélisation des structures aperiodiques par les méthodes de la dynamique moléculaire fait également partie des recherches de l'Institut.

A l'aide du rayonnement synchrotronique et de la diffraction, on étudie également les intensités diffuses provenant de structures désordonnées tout en développant les modèles mathématiques et numériques qui les caractérisent au mieux.

L'Institut gère une ligne de lumière (SNBL) à Grenoble dans le laboratoire européen de radiation synchrotronique (ESRF). Ses instruments de recherche permettent à toute la communauté des chercheurs suisses de bénéficier de mesure synchrotronique de haute performance pour la diffraction.

## Institut d'astronomie (IA)

L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.

**Section de biologie** La Section de biologie assure, avec le soutien de divers instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3<sup>e</sup> année d'études, assurant une formation cohérente soit en biologie cellulaire et moléculaire, soit en biologie des populations. Dans chacune de ces deux options, l'étudiant peut choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de modules d'une demi-année proposés par les différents instituts. Un travail personnel de diplôme durant le dernier semestre permet à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'UNIL.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants :

- **Biochimie et biophysique:** étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme.
- **Génétique:** étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule ainsi qu'aux processus assurant son renouvellement et son maintien au niveau des populations.
- **Physiologie animale et végétale:** étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme.
- **Mycologie, botanique et zoologie:** étude de la diversité des organismes composant le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent.
- **Ecologie:** étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse du fonctionnement des gènes en relation avec le milieu ou de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces.
- **Microbiologie:** étude des microorganismes, unicellulaires pour la plupart. Les microorganismes constituent un vaste groupe d'organismes fort variés quant à leurs activités dans la nature.

## Laboatoire d'analyse ultrastructurale (LAU)

La spécialité du laboratoire est la microscopie électronique des spécimens hydratés. En particulier, le LAU étudie :

- la structure des éléments les plus délicats de la cellule; ceux qui ne résistent pas aux méthodes classiques de préparation;
- la structure de macromolécules biologiques avec reconstruction de modèles 3-dimensionnels à haute résolution;
- les mécanismes de la recombinaison génétique;
- la forme et la dynamique des filaments d'ADN ainsi que les nœuds qu'ils peuvent former;
- l'eau et son rôle dans la cellule.

## Institut de microbiologie fondamentale (IMF)

Les collaborateurs de l'Institut de microbiologie fondamentale étudient :

- **Génétique et physiologie des bactéries Gram-négatives :**  
L'adaptation de *Pseudomonas aeruginosa*, bactérie pathogène opportuniste, aux conditions de stress et le rôle du «quorum sensing».  
Les interactions entre les *Pseudomonas fluorescens* (bactéries bénéfiques), champignons phytopathogènes et plantes; importance du métabolisme secondaire et régulation post-transcriptionnelle chez *P. fluorescens*.
- **Pathogenèse des bactéries à Gram positif.** Structure, fonction et régulation des molécules bactériennes interférant avec l'environnement eucaryote (facteurs de virulence). Stratégies de colonisation et d'invasion de l'hôte *in vitro* et *in vivo*. Adaptation aux changements du milieu (fièvre, inflammation). Mécanismes de survie (tolérance et résistance aux antibiotiques). Analyse génomique des gènes de virulence.
- **Etude de la paroi chez *Bacillus subtilis*,** bactérie à Gram positif, au niveau cellulaire et moléculaire.

Rôle en tant qu'élément déterminant de l'architecture cellulaire.

Rôle des polymères anioniques pariétaux. Etude des mécanismes moléculaires modulant la transcription des gènes impliqués dans la synthèse de l'acide teichoïque majeur. Rôle des facteurs sigma ECF. Gènes impliqués dans la synthèse des polymères anioniques : identification et analyses biochimiques et enzymatiques. Morphogénèse de la paroi.

- Structure de l'ADN. Séquences intercalaires. Génomique. Analyse chez *Bacillus subtilis* du rôle du bactériophage SPB. Etude des mécanismes de recombinaison. Etude des séquences intercalaires chez les gènes prophagiques de la ribonucléotide réductase.
- Génomique structurale, fonctionnelle et comparative de *Bacillus subtilis*. Distribution des gènes sur le génome bactérien et son rôle dans la croissance cellulaire. Analyses génométriques (algorithmiques et statistiques) de la composition nucléoditique des génomes procaryotes disponibles.

## Institut de biologie animale (IBA)

Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Quatre sujets particuliers font l'objet des recherches de l'institut:

- mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique;
- interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes;
- régulation de l'expression de gènes viraux : étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine;
- développement de biotechnologies pour l'expression de gènes à des fins de médecine humaine et vétérinaire.

## Institut d'écologie (IE)

Cet institut rassemble de nombreux groupes de recherche voués très largement à l'étude du fonctionnement, de la diversité et de l'évolution des organismes, populations et milieux naturels. Les thèmes de recherche principaux sont:

- génomique et bases moléculaires des réactions de défense des plantes supérieures avec des techniques modernes comme l'analyse globale de l'expression des gènes par cDNA microarrays;
- régulation et biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes;
- modifications de structure, étudiées par microscopies photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique;
- synthèse de biopolymères biodégradables dans les plantes génétiquement modifiées;
- étude des gènes impliqués dans le transport des anions;
- biologie du développement des plantes (mousses) par ciblage de gènes, génétique inverse et génomique fonctionnelle;
- génétique et évolution moléculaire des pigments des fleurs et des champignons;
- systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes): étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant la spéciation chez les plantes;
- biologie du mycélium et du développement des carpophores des Hyménomycètes, particulièrement des champignons à lamelles;
- étude des mécanismes de différenciation génétique des populations et de spéciation, particulièrement ceux qui découlent de mutations chromosomiques;
- génétique des populations et estimation des flux de gènes dans des populations de plantes et d'animaux (surtout insectes, mollusques et mammifères);
- études génétiques, comportementales et théoriques des sociétés de fourmis et autres sociétés animales;
- modélisation de dynamique et évolution de populations naturelles, appliquée entre autres à la gestion de ces populations (bouquetin, grand-tétras, etc.);
- biologie moléculaire de la conservation: études génétiques de populations menacées ou sensibles (loup, truite, vipère, grand-tétras, etc);
- phylogéographie et éco physiologie des micromammifères;
- écologie et évolution du parasitisme et des mécanismes de défenses chez les oiseaux et les micromammifères.

## Section des sciences de la Terre

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger: ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé: les deux dernières décennies ont vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau, etc.), la géologie du génie civil, la prévention des risques naturels, et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu, ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à la géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc.) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.

## Institut de géologie et de paléontologie (IGP)

L'institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants:

- la structure et l'origine des montagnes: avant tout dans les Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya;
- l'histoire des océans, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats;
- l'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine.

Dans tous ces domaines, les travaux de terrain sont complétés en laboratoire par des analyses et par l'élaboration de modèles informatisés.

## Institut de minéralogie et géochimie (IMG)

Les recherches de l'Institut de minéralogie et géochimie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux, et de leur interaction chimique avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du soubassement de nos régions alpines, du Plateau et du Jura, et à leur évolution actuelle. L'Institut dispose de laboratoires analytiques perfectionnés (microsonde électronique, spectromètres de masse, microanalyse par ablation laser, etc) qui permettent de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.

## Institut de géophysique (IG)

L'Institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches: vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol.

Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'Institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagrapie et magnéto-tellurisme.

L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil.



### Centre d'analyse minérale (CAM)

Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (par exemple archéologues). Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.

## Infrastructures

Chaque section de la Faculté des sciences met à disposition de ses étudiants une bibliothèque spécialisée, qui propose ouvrages spécifiques et revues spécialisées:

- Bibliothèque de l'Institut de mathématiques (Bâtiment de chimie, salle 1113);
- Bibliothèque de l'Institut d'informatique (Collège propédeutique, salle 334);
- Bibliothèque de la Section de physique (Bâtiment de physique, salle 708);
- Bibliothèque commune des Sections de chimie et de pharmacie pour l'Université de Lausanne et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Bâtiment de chimie, niveau 2 et Bâtiment de pharmacie).
- Bibliothèque de la Section de biologie (Bâtiment de biologie, salle 4104);
- Bibliothèque de la Section des sciences de la Terre (Bâtiment des facultés de sciences humaines II, salle 1142).

## Perspectives professionnelles

- Mathématiques**
- Industrie, sociétés de service, informatique
  - Enseignement et administrations publiques
  - Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale
- Physique**
- Industrie, informatique
  - Enseignement et administrations publiques
  - Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Biologie**
- Institutions nationales et internationales de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
  - Laboratoires divers, publics ou privés: agrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, génie génétique, génie de l'environnement, etc.
  - Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire, musées par ex.)
- Sciences de la Terre**
- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels), hydrogéologie (recherche et protection de l'eau), gestion de l'environnement (géochimie, pollution et déchets, risques naturels, etc.), bureaux privés et administrations
  - A l'étranger: mêmes débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière

### Secteurs d'activité des diplômés en sciences

Secteurs d'activité	Mathématiques	Physique	Biochimie/ Bio. moléculaire	Sciences nat./ Environnem.	Géologie
Assistanat universitaire	32,8%	56%	61,9%	34,5%	39,4%
HES et formations apparentées	2,5%	2,4%	0,4%	1,6%	0,8%
Enseignement secondaire et prof.	14,8%	8,1%	5,6%	10,2%	1,6%
Droit	-	0,2%	-	-	-
Médias	0,5%	-	-	0,9%	-
Culture, musées	1,0%	0,6%	1,3%	2,9%	4,7%
Santé	0,3%	0,2%	5,3%	2,1%	2,4%
Services sociaux, foyers	0,3%	-	-	0,6%	0,8%
Services psychologiques	-	-	-	0,1%	-
Agriculture, sylviculture	-	-	-	1,8%	-
Industrie alimentaire	-	0,2%	2,0%	1,2%	-
Construction	1,3%	1,7%	0,2%	3,5%	17,3%
Autres industries	5,3%	11,4%	13,4%	5,9%	4,7%
Environnement	-	0,4%	0,5%	7,4%	6,3%
Banques	5,0%	2,4%	1,5%	2,1%	3,9%
Assurances	9,0%	0,7%	0,4%	1,2%	0,8%
Informatique	16,5%	6,9%	1,3%	2,7%	3,1%
Consulting	3,8%	2,1%	0,7%	1,0%	0,8%
Instituts de sondage	-	0,2%	0,2%	-	-
Relations publiques, publicité	-	0,2%	0,2%	0,4%	-
Hôtellerie, tourisme	0,3%	0,2%	0,5%	0,6%	3,1%
Autres services privés	2,0%	1,5%	1,3%	3,2%	1,6%
Administrations publiques	3,3%	3,0%	1,8%	10,0%	3,9%
Entreprises publiques	1,3%	1,1%	0,5%	0,4%	0,8%
Eglises, paroisses	0,3%	-	-	-	0,8%
Associations, syndicats	0,3%	0,2%	0,5%	5,0%	3,1%
Organisations internationales	-	0,4%	0,5%	0,7%	-

# Sciences

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des diplômés des facultés suisses de sciences de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).

## Programme des cours

### Légendes et commentaires

nbre c.	nombre total de périodes de cours par année et type d'enseignement
H	hiver
E	été
Ob	obligatoire
Op	optionnel
Fac	facultatif
C	cours
S	séminaire
EX	exercices
TP	travaux pratiques
T	terrain
Cp	camp

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'UNIL: [www.unil.ch/acad/cours](http://www.unil.ch/acad/cours)

Mathématiques	1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits	
	Algèbre linéaire I	Jacques Thévenaz	H	Ob	42C/28Ex	5.5	
	Algèbre linéaire II	Jacques Thévenaz	E	Ob	42C/28Ex	5.5	
	Analyse I	Tudor Ratu	H	Ob	56C/56Ex	8	
	Analyse II	Tudor Ratu	E	Ob	56C/56Ex	8	
	Géométrie I	Peter Buser	H	Ob	42C/28Ex	5.5	
	Géométrie II	Peter Buser	E	Ob	42C/28Ex	5.5	
	Informatique I	François Grize	H	Ob	14C/28Ex	2.5	
	Informatique II	François Grize	E	Ob	14C/28Ex	2.5	
	Physique I	Minh-Tam Tran	H	Ob	56TP	1.5	
	Physique II	Minh-Tam Tran	E	Ob	56TP	1.5	
	Physique générale I	Elyahou Kapon	H	Ob	28C/28Ex	7	
	Physique générale II	Elyahou Kapon	E	Ob	56C/28Ex	7	
	<b>2<sup>e</sup> année</b>						
	Algèbre I	Jacques Boéchat	H	Ob	42C/28Ex	7	
	Algèbre II	Jacques Boéchat	E	Ob	42C/28Ex	7	
	Analyse III (pour mathématiciens)	Oscar Karl Burlet	H	Ob	42C/28Ex	7	
	Analyse IV (pour mathématiciens)	Oscar Karl Burlet	E	Ob	42C/28Ex	7	
	Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Op	28C/28Ex	4.5	
	Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Op	28C/28Ex	4.5	
	Electrodynamique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Op	42C/28Ex	9	
	Mécanique analytique	Frédéric Mila	H	Op	28C/28Ex	9	
	Physique III	Jean-Luc Martin	H	Op	56C/28Ex	9	
	Probabilités et statistique I	Stephan Morgenthaler	H	Ob	28C/28Ex	4.5	
	Probabilités et statistique II	Stephan Morgenthaler	E	Ob	28C/28Ex	4.5	
	Topologie générale et espaces fonctionnels I	Antoine Denghetti	H	Ob	42C/28Ex	7	
	Topologie générale et espaces fonctionnels II	Antoine Denghetti	E	Ob	42C/28Ex	7	
	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>						
	<b>Liste A: Algèbre</b>						
	Disquisitiones arithmeticae	Jacques Boéchat	H	Op	28C/28Ex	7.5	
	Equations algébriques I	Manuel Ojanguren	H	Op	28C/28Ex	7.5	
	Equations algébriques II	Manuel Ojanguren	E	Op	28C/28Ex	7.5	
	Introduction aux algèbres de Lie	Donna Testerman	H	Op	28C/28Ex	7.5	
	Représentations de groupes finis	Jacques Boéchat	E	Op	28C/28Ex	7.5	
	Sommes de carrés	Manuel Ojanguren	H	Op	28C/28Ex	7.5	

**Liste B: Analyse**

Analyse algébrique et rotations I	Serge Maumary	H	Op	28C/28Ex	7.5
Analyse algébrique et rotations II	Serge Maumary	E	Op	28C/28Ex	7.5
Théorie de l'intégration I	Antoine Derighetti	H	Op	28C/28Ex	7.5
Théorie de l'intégration II	Antoine Derighetti	E	Op	28C/28Ex	7.5

**Liste C: Géométrie**

Courbes elliptiques	Jacques Thévenoz	E	Op	28C/28Ex	7.5
Formes automorphes I	Henri Jons	H	Op	28C/28Ex	7.5
Formes automorphes II	Henri Jons	E	Op	28C/28Ex	7.5
Géométrie différentielle	Oscar Karl Bulet	E	Op	28C/28Ex	7.5

**Liste D: Topologie**

Théorie de l'homotopie I	Dominique Arlettaz	H	Op	28C/28Ex	7.5
Théorie de l'homotopie II	Dominique Arlettaz	E	Op	28C/28Ex	7.5
Topologie algébrique et rotations I	Serge Maumary	H	Op	28C/28Ex	7.5
Topologie algébrique et rotations II	Serge Maumary	E	Op	28C/28Ex	7.5

**Liste E: Cours extérieurs à l'Institut de mathématiques**

Analyse de données	Jean-Marie Helbling	E	Op	28C/14Ex	7.5
Analyse numérique des EDP	Jacques Rappaz	H	Op	28C/14Ex	7.5
Astronomie et Astrophysique III : étoiles et matière interstellaire	vacat	H	Op	28C/28Ex	7.5
Astronomie et Astrophysique IV	vacat	E	Op	28C/28Ex	7.5
Astronomie et astrophysique I : les objets célestes	vacat	E	Op	28C/28Ex	7.5
Astronomie et astrophysique II : matière et rayonnement	vacat	E	Op	28C/28Ex	7.5
Atomes et rayonnement	Christian Bressler	E	Op	28C/14Ex	7.5
Chapitres choisis d'algorithmique I	Thomas Liebling Alain Prodon	H	Op	28C/14Ex	7.5
Chapitres choisis d'algorithmique II	Thomas Liebling Alain Prodon	E	Op	28C/14Ex	7.5
Chaînes de Markov et mouvement Brownien	Robert Dalang	E	Op	28C/14Ex	7.5
Combinatoire	Alain Prodon	E	Op	28C/14Ex	7.5
Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Op	28C/28Ex	7.5
Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Op	28C/28Ex	7.5
Cours à option du 2 <sup>e</sup> cycle de la Section de mathématiques UNIGE		HE	Op	28C/28Ex	15
Cristallographie I : Structure de la matière condensée	Gervais Chapuis	E	Op	28C/28Ex	7.5
Cristallographie II. Propriétés tensorielles	Howard D. Flack	H	Op	28C/28Ex	7.5
Equations différentielles ordinaires: dynamique non linéaire	Philippe Metzener	E	Op	28C/14Ex	7.5
Groupes et surfaces	Peter Buser	H	Op	28C/14Ex	7.5
Géométrie intégrale	Marc Troyanov	E	Op	28C/14Ex	7.5
Introduction aux équations différentielles ordinaires	Joachim Stubbe	H	Op	28C/14Ex	7.5
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques et électroniques	François Reuse	E	Op	28C/28Ex	7.5
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques et électroniques	François Reuse	H	Op	28C/28Ex	7.5
Introduction à la théorie algébrique des nombres	Eva Bayer Flückiger	E	Op	28C/14Ex	7.5
Logique formelle I	Daniel Pitteloud	H	Op	28C/28Ex	7.5
Logique formelle II	Daniel Pitteloud	E	Op	28C/28Ex	7.5
Lois limites de la probabilité	Thomas Mountford	E	Op	28C/14Ex	7.5
Marches aléatoires et martingales	Hervé Guoi	H	Op	28C/14Ex	7.5
Modèles de décision	Thomas Liebling	H	Ob/Op	28C/14Ex	7.5
Modélisation mathématique du système cardiovasculaire (BM)	Alfio Quarteroni	H	Op	28C/14Ex	7.5
Mécanique quantique avancée I	Mikhail E. Chapochnikov	H	Op	28C/28Ex	7.5

Mécanique quantique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28Ex	7.5
Optimisation I	Dominique De Werra	H	Op	28C/14Ex	7.5
Optimisation II	Dominique De Werra	E	Op	28C/14Ex	7.5
Physique nucléaire et corpusculaire I	Olivier Schneider	H	Op	28C/28Ex	7.5
Physique nucléaire et corpusculaire II	Olivier Schneider	E	Op	28C/28Ex	7.5
Physique quantique I	Christian Gruber	E	Op	28C/28Ex	7.5
Physique quantique II	Christian Gruber	H	Op	28C/28Ex	7.5
Physique statistique I	Philippe Martin	H	Op	28C/28Ex	7.5
Physique statistique II	Philippe Martin	E	Op	28C/28Ex	7.5
Relativité et cosmologie I	Christian Gruber	H	Op	28C/14Ex	7.5
Relativité et cosmologie II	Christian Gruber	E	Op	28C/14Ex	7.5
Représentations des algèbres de Lie	Kathryn Hess Bellwald	E	Op	28C/14Ex	7.5
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfredo Pasquarello	H	Op	28C/14Ex	7.5
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfredo Pasquarello	E	Op	28C/14Ex	7.5
Statistique mathématique et modèles linéaires généralisés	Stephan Morgenthaler	H	Op	28C/14Ex	7.5
Statistique multivariée	Stephan Morgenthaler	E	Op	28C/14Ex	7.5
Séries temporelles	Anthony Davison	H	Op	28C/14Ex	7.5

Informatique	1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
	Algorithmique II	François Grize	E	Ob	28C/28Ex	4
	Architecture et technologie des ordinateurs	Gianluca Tempesti	E	Ob	28C/14Ex	3.5
	Atelier mathématique et informatique	Felice Ronga	E	Ob	28TP	3
	Chapitres choisis de mathématiques I	Oscar Karl Butlet	H	Ob	28C/14Ex	3.5
	Chapitres choisis de mathématiques II	Francisco Gonzalez	E	Ob	28C/14Ex	3.5
	Informatique I	François Grize	H	Ob	14C/28Ex	3
	Informatique II	François Grize	E	Ob	14C/28Ex	3
	Introduction à la biologie moléculaire et à la biotechnologie	Nicolas Mermoud Florian Wurm	E	Ob	28C/14Ex	3.5
	Logique formelle I	Daniel Pitteloud	H	Ob	28C/28Ex	4
	Logique formelle II	Daniel Pitteloud	E	Ob	28C/28Ex	4
	Mathématiques générales I	Henri Jons	H	Ob	42C/14Ex	5
	Mathématiques générales II ST	Henri Jons	E	Ob	42C/14Ex	5
	Physique générale I (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	H	Ob	28C/28Ex/ 21TP	5.5
	Physique générale II (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	E	Ob	28C/28Ex/ 14TP	5
	Systèmes logiques	Eduardo Sanchez	H	Ob	28C/28Ex	4
	<b>2<sup>e</sup> année</b>					
	Analyse numérique	vacat	E	Ob	28C/14Ex	4
	Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Ob	28C/28Ex	5
	Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Ob	28C/28Ex	5
	Éléments d'informatique théorique I	José Palazzo Rolim	H	Ob	28C/28TP	5
	Éléments d'informatique théorique II	José Palazzo Rolim	E	Ob	28C/28TP	5
	Mathématiques générales III	Manuel Ojanguren	E	Ob	28C/14Ex	4
	Notions et principes généraux d'informatique: bases de données	Yves Pigneur	H	Ob	28C/28Ex	5
	Notions et principes généraux d'informatique: télécommunications	Solange Ghemaouti Hélie	E	Ob	28C/28Ex	5
	Statistique II	André Berchtold	H	Ob	28C/28TP	5
	Systèmes informatiques I	Jürgen Harms	E	Ob	28C/28Ex/56TP	8.5
	Systèmes informatiques II	Jürgen Harms	H	Ob	28C/28Ex/56TP	8.5

Physique	1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
	Algèbre linéaire I	Jacques Thévenaz	H	Ob	42C/28Ex	5.5
	Algèbre linéaire II	Jacques Thévenaz	E	Ob	42C/28Ex	5.5
	Analyse I	Tudor Ratiu	H	Ob	56C/56Ex	8
	Analyse II	Tudor Ratiu	E	Ob	56C/56Ex	8
	Analyse numérique	vacat	E	Ob	28C/14Ex	3
	Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob	84C	9
	Chimie générale et minérale	Gabor Laurenczy-Batta Raymond Roulet	E	Ob	42TP	1.5
	Géométrie II	Peter Buser	E	Ob	42C/28Ex	6
	Informatique I (EPFL)	Wulfram Gerstner Claude Petitpierre	H	Ob	28C/28TP	4
	Informatique II (EPFL)	Wulfram Gerstner Claude Petitpierre	E	Ob	28C/28TP	4
	Physique I	Minh-Tam Tran	H	Ob	56TP	1.5
	Physique I	Willy Benoît Gianfranco D'Anna	H	Ob	56C/28Ex	7.5
	Physique II	Minh-Tam Tran	E	Ob	56TP	1.5
	Physique II	Willy Benoît Gianfranco D'Anna	E	Ob	70C/28Ex	7.5

### 2<sup>e</sup> année

	Analyse III (pour physiciens)	Hichem Hajarej	H	Ob	42C/28Ex	5
	Analyse IV (pour physiciens)	Charles Stuart	E	Ob	42C/28Ex	5
	Analyse numérique	vacat	E	Ob	28C/14Ex	3
	Astronomie et astrophysique I : les objets célestes	vacat	E	Ob	28C/28Ex	4
	Cristallographie I : Structure de la matière condensée	Gervais Chapuis	E	Ob	28C/28Ex/ 28TP	5
	Electrodynamique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Ob	42C/28Ex	5.5
	Expérimentation numérique		E	Op	14C/14TP	2
	Expérimentation numérique	Alfonso Baldereschi	E	Op	14C/14TP	2
	Initiation à l'électronique	Michel Declercq	H	Ob	28C/14Ex	4
	Mécanique analytique	Frédéric Mila	H	Ob	28C/28Ex	6
	Physique III	Jean-Luc Martin	H	Ob	56C/28Ex	5.5
	Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	56TP	1
	Physique IV	Jean-Luc Martin	E	Ob	56C/28Ex	4
	Physique IV	Wolf-Dieter Schneider	E	Ob	28TP	2
	Physique quantique I	Christian Gruber	E	Ob	28C/28Ex	4
	Probabilité et statistique	Charles Pfister	H	Ob	28C/28Ex	3
	Sciences du vivant	Horst Vogel	E	Op	28C/14Ex	3

### 3<sup>e</sup> année

	Astronomie et astrophysique II : matière et rayonnement	vacat	E	Op	28C/28Ex	5
	Atomes et rayonnement	Christian Bressler	E	Op	28C/14Ex	5
	Compléments d'algèbre et d'analyse pour physiciens	Paolo De Los Rios	E	Ob	42C/28Ex	5.5
	Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Ob	28C/28Ex	4.5
	Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Ob	28C/28Ex	4.5
	Cristallographie II : Propriétés tensorielles	Howard D. Flack	H	Op	28C/28Ex	5
	Electronique II	vacat	E	Op	28C/14Ex	5
	Physique du solide I	Harald Brune Christian Felix	H	Ob	28C/28Ex	6
	Physique du solide I	vacat Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	112TP	3
	Physique du solide II	Harald Brune Christian Felix	E	Ob	28C/28Ex	6
	Physique du solide II	Majed Chergui Wolf-Dieter Schneider	E	Ob	112TP	3
	Physique nucléaire et corpusculaire I	Olivier Schneider	H	Ob	28C/28Ex	3.75

Physique nucléaire et corpusculaire II	Olivier Schneider	E	Ob	28C/28Ex/56TP	6.25
Physique quantique II	Christian Gruber	H	Ob	28C/28Ex	4.5
Physique statistique I	Philippe Martin	H	Ob	28C/28Ex	6
Physique statistique II	Philippe Martin	E	Ob	28C/28Ex	6
Séminaire général de physique I	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique II	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75

4 <sup>e</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
<b>Option Physique de la matière vivante</b>					
Atomes et rayonnement	Christian Bressler	E	Op	28C/14Ex	3.75
Biophysique I	Jean-Louis Beny	H	Op	28C/14Ex	3.75
Biophysique I	Jean-Louis Beny	H	Op	28C/14Ex	3.75
	Jean-Jacques Meister				
Biophysique II	vacat	E	Op	28C/14Ex	3.75
Chapitres choisis de physique de la matière vivante	Giovanni Dietler	H	Op	28C/14Ex	4
Chapitres choisis de physique théorique I	Paolo De Los Rios	H	Op	28C/14Ex	3.75
Chapitres choisis de physique théorique II	vacat	E	Op	28C/14Ex	3.75
Cristallographie (diplôme)	Gervais Chapuis	E	Op	168TP	6
Cristallographie III	Radovan Cerny	H	Op	28C/14Ex/28TP	4.5
	Gervais Chapuis				
Cristallographie IV	vacat	E	Op	28C/14Ex	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules I	Christian Bressler	H	Op	28C/14Ex	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules II	Giovanni Dietler	E	Op	28C/14Ex	3.75
Evolution et physique	vacat	H	Op	28C/14Ex	3.75
Génie médical I : physique du système cardiovasculaire	Nikolaos Stergiopoulos	H	Op	28C/14Ex	3.75
Génie médical II: Techniques biomédicales	Jean-Jacques Meister	E	Op	28C/14Ex	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques et électroniques	François Reuse	E	Op	28C/28Ex	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques et électroniques	François Reuse	H	Op	28C/28Ex	3.75
Introduction à la tomographie par émission de positons	Christian Morel	E	Fac	28C	0
Mécanique quantique avancée I	Mikhail E. Chapochnikov	H	Op	28C/28Ex	3.75
Mécanique quantique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28Ex	3.75
Optique I	Benoit Deveaud-Plédran	E	Op	28C/28Ex	3.75
Optique quantique	Marc-André Dupertuis	E	Op	28C/28Ex	3.75
Physique de la matière vivante I	Giovanni Dietler	H	Fac	14S	0.75
Physique de la matière vivante II	Giovanni Dietler	E	Fac	14S	0.75
Physique du solide III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	168TP	6
Physique du solide IV	Majed Chergui	E	Op	168TP	6
Physique du solide avancée I	Frédéric Mila	H	Op	28C/28Ex	3.75
Physique du solide avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28Ex	3.75
Physique moléculaire et chimie physique I	Majed Chergui	H	Fac	28S	0.75
	Thomas Rizzo				
Physique moléculaire et chimie physique II	Majed Chergui	E	Fac	28S	0.75
	Thomas Rizzo				
Physique statistique avancée I	vacat	H	Op	28C/28Ex	3.75
Physique statistique avancée II	vacat	E	Op	28C/28Ex	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Fac/Op	14S/56TP	2.75
	Paolo De Los Rios				
	Frédéric Mila				
Phénomènes ultrarapides I	Frank Van Mourik	H	Op	28C/14Ex	3.75
Phénomènes ultrarapides II	Majed Chergui	E	Op	28C/14Ex	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfredo Pasquarello	H	Op	28C/14Ex	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfredo Pasquarello	E	Op	28C/14Ex	3.75
Séminaire de Cristallographie I	Gervais Chapuis	H	Fac	14S	0.75
Séminaire de Cristallographie II	Gervais Chapuis	E	Fac	14S	0.75
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75



Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
<b>Option Physique du solide &amp; cristallographie</b>					
Atomes et rayonnement	Christian Bressler	E	Op	28C/14Ex	3.75
Choix I: un enseignement des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		H	Op	28C/28Ex	4.5
Choix II: un enseignement des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		E	Op	28C/28Ex	4.5
Cristallographie (diplôme)	Gervais Chapuis	E	Op	168TP	6
Cristallographie III	Radovan Cerny Gervais Chapuis	H	Op	28C/14Ex/28TP	4.5
Cristallographie IV	vacat	E	Op	28C/14Ex	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules I	Christian Bressler	H	Op	28C/14Ex	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules II	Giovanni Dietler	E	Op	28C/14Ex	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques et électroniques	François Reuse	E	Op	28C/28Ex	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques et électroniques	François Reuse	H	Op	28C/28Ex	3.75
Mécanique quantique avancée I	Mikhail E. Chapochnikov	H	Op	28C/28Ex	3.75
Mécanique quantique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28Ex	3.75
Optique I	Benoit Deveaud-Plédran	E	Op	28C/28Ex	3.75
Optique quantique	Marc-André Dupertuis	E	Op	28C/28Ex	3.75
Physique des surfaces II	Harald Brune Wolf-Dieter Schneider	E	Fac	14S	0.75
Physique des surfaces, interfaces et clusters I	René Monot Wolf-Dieter Schneider	H	Op	28C/14Ex	3.75
Physique des surfaces, interfaces et clusters II	Wolfgang Harbich Klaus Kern	E	Op	28C/14Ex	3.75
Physique du solide III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	168TP	6
Physique du solide IV	Majed Chergui	E	Op	168TP	6
Physique du solide avancée I	Frédéric Mila	H	Op	28C/28Ex	3.75
Physique du solide avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28Ex	3.75
Physique moléculaire et chimie physique I	Majed Chergui Thomas Rizzo	H	Fac	28S	0.75
Physique moléculaire et chimie physique II	Majed Chergui Thomas Rizzo	E	Fac	28S	0.75
Physique statistique avancée I	vacat	H	Op	28C/28Ex	3.75
Physique statistique avancée II	vacat	E	Op	28C/28Ex	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapochnikov Paolo De Los Rios Frédéric Mila	E	Fac/Op	14S/56TP	2.75
Phénomènes ultrarapides I	Frank Van Mourik	H	Op	28C/14Ex	3.75
Phénomènes ultrarapides II	Majed Chergui	E	Op	28C/14Ex	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfredo Pasquarello	H	Op	28C/14Ex	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfredo Pasquarello	E	Op	28C/14Ex	3.75
Séminaire de Cristallographie I	Gervais Chapuis	H	Fac	14S	0.75
Séminaire de Cristallographie II	Gervais Chapuis	E	Fac	14S	0.75
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
<b>Option Physique nucléaire et corpusculaire &amp; astrophysique</b>					
Accélérateurs de particules et faisceaux	Jean-Pierre Perroud	H	Op	28C	3
Astronomie et Astrophysique III : étoiles et matière interstellaire	vacat	H	Op	28C/28Ex/168TP	10.5
Astronomie et Astrophysique IV	vacat	E	Op	28C/28Ex/168TP	10.5
Astronomie et Astrophysique V	André Maeder	H	Op	28C	3
Astronomie et Astrophysique VI	André Maeder	E	Op	28C	3
Atomes et rayonnement	Christian Bressler	E	Op	28C/14Ex	3.75
Champs quantiques relativistes I	Mikhail E. Chapochnikov	H	Op	28C/28Ex	3.75
Champs quantiques relativistes II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Op	28C/28Ex	3.75
Choix I. un enseignement des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		H	Op	28C/28Ex	4.5

Choix II: un enseignement des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		E	Op	28C/28Ex	4.5
Détection des particules	vacat	E	Op	28C/14Ex	3
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques et électroniques	François Reuse	E	Op	28C/28Ex	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques et électroniques	François Reuse	H	Op	28C/28Ex	3.75
Introduction à la physique des astroparticules	Aurelio Bay Petr Tiniakov	E	Op	28C/14Ex	3.75
Modèles nucléaires	Olivier Schneider	H	Op	28C/14Ex	3.75
Mécanique quantique avancée I	Mikhail E. Chapochnikov	H	Op	28C/28Ex	3.75
Mécanique quantique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28Ex	3.75
Particules élémentaires I	Aurelio Bay	H	Op	28C/14Ex	3.75
Particules élémentaires II	Aurelio Bay	E	Op	28C/14Ex	3.75
Particules élémentaires II	Aurelio Bay Tatsuya Nakada	E	Op	28C/14Ex	3.75
Photométrie I	vacat	H	Fac	14S	0.75
Photométrie II	vacat	E	Fac	14S	0.75
Physique des particules I	Aurelio Bay	H	Fac/Op	28S/168TP	7.5
Physique des particules I	Aurelio Bay Olivier Schneider	H	Fac/Op	28S/168TP	7.5
Physique des particules II	Aurelio Bay	E	Fac/Op	28S/168TP	7.5
Physique des particules II	Aurelio Bay Olivier Schneider	E	Fac/Op	28S/168TP	7.5
Physique des systèmes énergétiques I	Rakesh Chawla	H	Op	28C/14Ex	3.75
Physique des systèmes énergétiques II	Rakesh Chawla Pierre-André Haldi	E	Op	28C/14Ex	3.75
Physique statistique avancée I	vacat	H	Op	28C/28Ex	3.75
Physique statistique avancée II	vacat	E	Op	28C/28Ex	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapochnikov Paolo De Los Rios Frédéric Mila	E	Fac/Op	14S/56TP	2.75
Relativité et cosmologie I	Christian Gruber	H	Op	28C/14Ex	3.75
Relativité et cosmologie II	Christian Gruber	E	Op	28C/14Ex	3.75
Réactions nucléaires et collisions d'ions relativistes	Aurelio Bay Christian Morel	E	Op	28C/14Ex	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfredo Pasquarello	H	Op	28C/14Ex	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfredo Pasquarello	E	Op	28C/14Ex	3.75
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
Topologie générale et espaces fonctionnels I	Antoine Denghetti	H	Op	42C/28Ex	6
Topologie générale et espaces fonctionnels II	Antoine Derighetti	E	Op	42C/28Ex	6

### Enseignements de Privat-docents

	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
Introduction à la tomographie par émission de positons	Christian Morel	E	Fac	28C	0

Biologie	1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
	Chimie générale I (pour sciences de la vie)	Jean-Claude Bünzli	H	Ob	56C/14Ex	9.5
	Chimie générale I (pour sciences de la vie)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	H	Ob	56C/14Ex	9.5
	Chimie générale II (pour sciences de la vie)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	E	Ob	56TP	
	Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Ob	42C	4
	Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Ob	8C/6Ex	1
	Mathématiques générales I	Henri Jors	H	Ob	42C/14Ex	5
	Mathématiques générales II Biol	Henri Jors	E	Ob	14C/14Ex	2
	Physique générale I (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	H	Ob	28C/28Ex/21TP	6
	Physique générale II (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	E	Ob	28C/28Ex/14TP	5
	Bloc thématique A : Biologie moléculaire		HE	Op	C	6
	A1 Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Ob	40C	3.5
	A2 Génétique I	Duri Rungger	H	Ob	28C	2.5
	Bloc thématique B: Biologie comparée des organismes		HE	Op	C	14
	B1 Botanique systématique générale et pharmaceutique I	Nicole Galland	H	Ob	42C	4
	B2 Botanique systématique générale et pharmaceutique II	Nicole Galland	E	Ob	14C/35TP	3.5
	B3 Zoologie comparée I	Peter Vogel	H	Ob	14C/36TP	3.5
	B4 Zoologie comparée II	Peter Vogel	E	Ob	28C	3
	Bloc thématique C : Biologie cellulaire et tissulaire		HE	Op	C	7.5
	C1 Biologie végétale I	Pierre Goloubinoff	H	Ob	28C/21TP	4
	C2 Biologie animale I	Duri Rungger	H	Ob	28C/14TP	3.5
	C2 Biologie animale I	Liliane Michalik Walter Wahl	H	Ob	28C/14TP	3.5
	<b>2<sup>e</sup> année</b>					
	Biologie animale I	Liliane Michalik Walter Wahl	H	Ob	28C/14TP	3.5
	Ethique, communication et sécurité	Béatrice Desvergne Jacques Dubochet Riccardo Wittek	H	Ob	12C/16Ex	2.5
	Chimie organique III (pour biologistes)	Manfred Mutter	H	Ob	14C	1.5
	Bloc thématique D : Biostatistique et informatique		HE	Op	C	11
	D1 Statistiques pour biologistes I	Jérôme Goudet Alfio Marazzi	H	Ob	28C/28Ex	4
	D2 Statistiques pour biologistes II	Jérôme Goudet Alfio Marazzi	E	Ob	14C/28Ex	3
	D3 Informatique pour biologistes I	Marco Tomassini	H	Ob	21C/35TP	4
	Bloc thématique E : Biochimie		HE	Op	C	10.5
	E1 Biochimie végétale I	François Widmer	H	Ob	14C/28TP	3
	E2 Biochimie végétale II	François Widmer	E	Ob	28C	3
	E3 Biochimie du métabolisme	Jacques Maué	E	Ob	42C	4
	E4 Introduction à l'immunologie	Riccardo Wittek	H	Ob	7C	0.5
	Bloc thématique F : Physiologie comparée		HE	Op	C	15
	F1 Biologie animale II	Peter Vogel	E	Ob	28C/40TP	5
	F2 Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd	H	Ob	28C	2.5
	F3 Biologie végétale III	Jean-Pierre Zryd	E	Ob	28C/28TP	4.5
	F4 Physiologie générale	Paul Honegger Pavel Kucera Pierre Magistretti	E	Ob	32C	3

Bloc thématique G : Microbiologie		HE	Op	C	4
G1 Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob	16C	3
G2 Microbiologie générale II	Dieter Haas	E	Ob	30TP	0
	Christoph Keel				
G3 Microbiologie des eucaryotes	Ian Sanders	H	Ob	12C	1
Génétiq ue I	Nicolas Mermod	H	Ob	28C	2.5
Bloc thématique H : Ecologie et évolution		HE	Op	C	7
H1 Ecologie générale	Nicolas Perrin	H	Ob	28C	2.5
H2 Evolution	Laurent Keller	H	Ob	28C	2.5
H3 Génétiq ue des populations I	Jacques Hausser	E	Ob	14C/14Ex	2
Bloc thématique I : Génétiq ue moléculaire		HE	Op	C	2.5
I1 Génétiq ue II	Béatrice Desvergne	H	Ob	14C	1.5
	Jean-Pierre Zryd				
I2 Génétiq ue	Béatrice Desvergne	E	Ob	28TP	1
	Nicolas Mermod				
	Jean-Pierre Zryd				

2 <sup>e</sup> cycle	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
<b>Enseignements complémentaires de 3<sup>e</sup> année</b>					
Importance biologique de l'oxygène	Eric Raddatz	H	Fac	14C	0
Introduction à la neurotoxicologie expérimentale	Paul Honegger	H	Op	20C/8Ex	0
Introduction à la pharmacologie et toxicologie	Bernard Thorens	H	Op	28C	0
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	Gabriele Angelo Losa	H	Fac	14C	0
Protéines recombinantes: applications en recherche et en médecine	Blaise Corthésy	H	Fac	14C	0
Sciences et société	Francesco Panese	H	Op	28C	0
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire analysés par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (EMR) et Nucléaire (NMR)	Nestor Fournier	H	Fac	14C	0
Séminaires interfacultaires d'éthique biomédicale	Jacques Dubochet	H	Op	14S	0
<b>Module d'immunologie moléculaire</b>					
Chapitres choisis d'immunologie	Hans Acha-Orbea	E	Ob	32C	3
Immunologie cellulaire	Jacques Louis	E	Ob	10C	1
Immunologie moléculaire	Hans Acha-Orbea	E	Ob	30C/56TP	5
Immunologie moléculaire, projet de recherche personnelle	Jürg Tschopp	E	Ob	TP	21
<b>Module d'écologie</b>					
Ecologie appliquée	Cornelis Neet	H	Ob	14C/28TP	3
Ecologie comportementale I	Philipp Heeb	H	Ob	14C/16TP	2
Ecologie des peuplements piscicoles	Jean-François Rubin	H	Fac	14C	0
Ecologie et évolution du parasitisme	Philippe Christe	H	Fac	14C	0
Ecologie quantitative	Jacques Hausser	H	Ob	14C/14Ex	2.5
Ecologie théorique	Nicolas Perrin	H	Ob	28C/28Ex	4.5
Ecologie, projet de recherche personnelle	Jacques Hausser	H	Ob	TP	14
	Philipp Heeb				
	Laurent Keller				
	Nicolas Perrin				
	Peter Vogel				
Ecophysiologie	Peter Vogel	H	Ob	14C/28TP	3
Séminaire du module d'écologie	Nicolas Perrin	H	Ob	14S	1
Génétiq ue de la conservation	Luca Fumagulli	H	Fac	14C	0
<b>Module d'évolution et de génetique des populations</b>					
Analyses moléculaires	Jacques Hausser	E	Ob	7C/42Ex	2
Bioinformatique évolutive	Cédric Notredame	E	Ob	28C/14Ex	4
Ecologie comportementale II	Philipp Heeb	E	Ob	14C/16TP	2
Génétiq ue des populations	Jérôme Goudet	E	Ob	14C/14Ex/28TP	6

Type: spécialisation, 3<sup>e</sup> semestre  
 Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente. Le module de Biochimie cellulaire est recommandé.  
 Responsable: Prof. H. Acha-Orbea  
 Capacité d'accueil: 12 étudiants

Type: spécialisation, 7<sup>e</sup> semestre  
 Préalables requis: Module de Biologie des populations ou formation équivalente.  
 Responsable: Prof. N. Perrin  
 Capacité d'accueil: 20 étudiants

Type: spécialisation, 6<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> sem  
 Préalables requis: Module de Biologie des populations ou formation équivalente  
 Responsable: Prof. L. Keller  
 Capacité d'accueil: 10 étudiants

Génétique des populations	Michel Chapuisat	E	Ob	14C/14Ex/28TP	6
Génétique des populations et systématique moléculaire, projet de recherche personnelle	Jérôme Goudet Jérôme Goudet Jacques Hausser Philipp Heeb Laurent Keller Nicolas Perrin	E	Ob	TP	7
Mécanismes évolutifs	Laurent Keller	E	Ob	28C	3
Symbioses	Ian Sanders	E	Ob	14C	1.5
Séminaire du module d'évolution et génétique des populations	Laurent Keller	E	Ob	14S	1
Techniques moléculaires	Yves Poirier	E	Ob	14C/56TP	3.5

## Module de biochimie cellulaire

Type: spécialisation, 7<sup>e</sup> semestre  
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente  
Responsable: Prof. J Tschopp  
Capacité d'accueil: 20 étudiants

Biochimie cellulaire	Jean-Pierre Kraehenbuhl Lukas Kühn Jürg Tschopp	H	Ob	60C/30TP	7
Biochimie cellulaire, projet de recherche personnelle	Giampietro Corradin Jürg Tschopp	H	Ob	TP	6
Biochimie structurale	Giampietro Corradin Cornelis Victor Jongeneel Jürg Tschopp	H	Ob	36C/14S/146TP	10
Biologie moléculaire	Nicolas Fasel	H	Ob	42C/5S/78TP	7

## Module de biochimie et biotechnologie végétales

Type: spécialisation, 6<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> sem.  
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou module de Biologie des populations, ou formation équivalente  
Responsable: Prof F Widmer  
Capacité d'accueil: 8 étudiants

Biochimie et biotechnologie végétales, projet de recherche personnelle	François Widmer Jean-Pierre Zryd	E	Ob	TP	16
Biochimie végétale IV	Pierre Goloubinoff	E	Ob	10C/4Ex/28TP	1
Biochimie, physiologie et biotechnologie de la photosynthèse	Reto Strasser	E	Ob	7C/7S	2
Culture des cellules végétales	Jean-Paul Schwitzguebel Jean-Pierre Zryd	E	Ob	16C/40TP	3.5
Culture des cellules végétales	Jean-Pierre Zryd	E	Ob	16C/40TP	3.5
E3 Biochimie végétale III	François Widmer	E	Ob	14C/14Ex/80TP	6
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	Alain Chanson	E	Fac	14C	0
Quelques méthodes analytiques modernes et leurs applications en biologie	Laurent Rivier	E	Fac	14C	0
Régulations enzymatiques	François Widmer	E	Ob	14C	1.5

## Module de biologie cellulaire et moléculaire

Type: orientation, 5<sup>e</sup> semestre  
Préalables requis: 2 années propédeutiques ou formation équivalente  
Responsables: Prof J. Dubochet, partie a (semaines 1 à 7)  
Prof R. Wittek, partie b (semaines 8 à 14)  
Capacité d'accueil: 44 étudiants

Biologie cellulaire et moléculaire, travail personnel	Riccardo Wittek	H	Ob	TP	1.5
Biologie moléculaire et biotechnologie des végétaux	Edward Elliston Farmer	H	Ob	21C	2
Enseignements complémentaires		H	Ob	28C	3
Génétique moléculaire I	Edward Elliston Farmer	H	Op	112TP	4
Génétique moléculaire II	Dieter Haas Nicolas Mermod Liliane Michalik Cornelia Reimann Walter Wahli Riccardo Wittek	H	Op	112TP	4
Réplication de l'ADN et cycle cellulaire	Nicolas Mermod	H	Ob	8C	0.5
Structure du matériel génétique	Andrzej Stasiak	H	Ob	4C	0.5
Structures et fonction cellulaire et moléculaire	Giampietro Corradin Jacques Dubochet Stanislav Fakan	H	Ob	40C/12Ex/8S/72TP	11
Structures et fonction cellulaire et moléculaire	Giampietro Corradin Jacques Dubochet Stanislav Fakan Andrzej Stasiak	H	Ob	40C/12Ex/8S/72TP	11

Structures et fonction cellulaire et moléculaire, travail personnel	Giampietro Corradin Jacques Dubochet Stanislav Fakan Andrzej Stasiak	H	Ob	TP	2
Sécurité biologique	Christoph Keel Riccardo Wittek	H	Ob	7C	0.5
Séminaire PUMA du module de biologie cellulaire et moléculaire	Andrzej Stasiak	H	Ob	14S	1
Séminaire de génétique moléculaire	Christoph Keel	H	Ob	7S	0.5
Transcription et maturation de l'ARN	Liliane Michalik Walter Wahli	H	Ob	14C	1.5
Virologie	Riccardo Wittek	H	Ob	21C	2

## Module de biologie des populations

Type: spécialisation, 5<sup>e</sup> semestre  
Préalables requis: 2 années propédeutiques ou formation équivalente.  
Responsable: Prof. J. Hausser  
Capacité d'accueil: 40 étudiants

Acquisition et analyse des données en écologie et systématique	Jacques Hausser	H	Ob	21C/28Ex/56TP	6.5
Biogéographie évolutive	Antoine Guisan Peter Vogel	H	Ob	28C/28Ex/56TP	7
Biologie des populations	Laurent Keller	H	Ob	21C/28Ex/56TP	6.5
Biologie des populations	Nicolas Perrin	H	Ob	21C/28Ex/56TP	6.5
Biologie des populations, travail personnel	Jacques Hausser	H	Ob	TP	2.5
Comportement animal	Philipp Heeb	H	Ob	14C	1.5
Enseignements complémentaires		H	Ob	28C	3
Statistiques et procédures expérimentales des populations	Laurent Keller Nicolas Perrin	H	Ob	14C/28Ex	2.5
Séminaire du module de biologie	Jacques Hausser	H	Ob	14S	1

## Module de biologie, génétique et génomique végétales

Type: spécialisation, 7<sup>e</sup> semestre  
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou module de Biologie des populations, ou formation équivalente  
Responsable: Prof. Yves Poirier  
Capacité d'accueil: 8 étudiants

Agriculture et biotechnologies végétales	Roland Beffa	H	Fac	28C	0
Bioinformatique	Cédric Notredame	H	Ob	6C/6Ex	2
Biologie et génétique des plantes, projet de recherche personnelle	Pierre Goloubinoff Yves Poirier Jean-Pierre Zryd	H	Ob	TP	7
Biologie et physiologie du stress	Pierre Goloubinoff	H	Ob	10C/4Ex/28TP	3
Génie génétique et métabolisme	Yves Poirier	H	Ob	28C/14Ex	4
Génomique fonctionnelle: méthodes et applications	Philippe Reymond	H	Ob	10C/4Ex/40TP	3.5
Phylogénétique I	Yves Poirier	H	Ob	28C/14Ex/56TP	6
Phylogénétique II	Jean-Pierre Zryd	H	Ob	14C/14Ex/56TP	4.5

## Module de botanique

Type: spécialisation, 6<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> semestre  
Préalables requis: 2 années propédeutiques ou formation équivalente. Le module de Biologie des populations est recommandé.  
Responsable: Prof. A. Guisan  
Capacité d'accueil: 18 étudiants

Analyse et modélisation spatiale de la végétation	Antoine Guisan	E	Ob	26C/48TP	5
Botanique systématique	Pierre-André Loizeau	E	Ob	28C/48TP	5
Botanique, projet de recherche personnelle	Nicole Galland Antoine Guisan Ian Sanders	E	Ob	TP	7
Cytogéographie	Gino Müller	E	Fac	14C	0
Ecologie évolutive des végétaux	Ian Sanders	E	Ob	14C/28Ex	3.5
Ecologie évolutive des végétaux	Luc Gigord Ian Sanders	E	Ob	14C/28Ex	3.5
Excursions de botanique	Antoine Guisan	E	Ob	96Excursion	3
Polyploidie et évolution	Nicole Galland	E	Ob	14C	1.5
Pédologie	Claire Guénot	E	Ob	28C	3
Stages phyto-écologiques	Nicole Galland Antoine Guisan	E	Ob	80T	2

Type: spécialisation, à suivre au 7 <sup>e</sup> semestre Préalable requis: Aucun Responsable: Prof. Ph. Moreillon Capacité d'accueil: 8 étudiants	<b>Module de microbiologie expérimentale</b>						
	Chapitres choisis de microbiologie	Dieter Haas Catherine Mauel Philippe Moreillon Harold Pooley	H	Ob	14C/14Ex	2.5	
	Microbiologie appliquée	Dieter Haas Catherine Mauel Philippe Moreillon Harold Pooley	H	Ob	7S	0.5	
	Microbiologie expérimentale	Dieter Haas Catherine Mauel Philippe Moreillon Harold Pooley	H	Ob	84C	9	
	Microbiologie, projet de recherche personnelle	Dieter Haas Catherine Mauel Philippe Moreillon Harold Pooley	H	Ob	TP	11.5	
	TP structurés de microbiologie	Dieter Haas Catherine Mauel Philippe Moreillon Harold Pooley	H	Ob	120TP	6.5	
Préalable requis: Module de biologie cellulaire et moléculaire ou formation jugée équivalente Responsable: Dr D. Sanglard	<b>Module de microbiologie médicale</b>						
	Epidémiologie	Dominique Sanglard	E	Ob	11C	2	
	Introduction générale à la microbiologie médicale	Denise Nardelli Haefliger	E	Ob	12C	2	
	Microbiologie médicale: projet de recherche personnel	Dominique Sanglard	E	Ob	TP	21	
	Microorganismes comme outils en biologie expérimentale	Françoise Stutz	E	Ob	9C	1	
	Pathogénèse cellulaire et systémique	Pascal Meylan	E	Ob	29C	3	
	Prévention et thérapie des maladies infectieuses	Denise Nardelli Haefliger	E	Ob	7C	1	
Type: spécialisation, à suivre au 6 <sup>e</sup> ou au 8 <sup>e</sup> semestre Préalable requis: un module d'orientation Responsable: Prof. R. Regazzi Capacité d'accueil: 8 étudiants	<b>Module de neurobiologie et métabolisme cellulaires</b>						
	Biologie du développement et du système nerveux	Jean-Pierre Hornung	E	Ob	19C/3S/8TP	2.5	
	Communication et échanges métaboliques neurones-glie	Romano Regazzi	E	Ob	24C/6S/4TP	3	
	Facteurs de croissance et plasticité neuronale	Jean-Luc Martin	E	Ob	16C/2S	2	
	Neurobiologie et métabolisme, projet de recherche personnelle	Paul Honegger Jean-Pierre Hornung Jean-Luc Martin Romano Regazzi	E	Ob	TP	20	
		Techniques d'analyse de la structure et des fonctions cellulaires	Paul Honegger	E	Ob	16C/16TP	2.5
Type: spécialisation, à suivre au 6 <sup>e</sup> ou au 8 <sup>e</sup> semestre Préalable requis: Physiologie (cours du 2 <sup>e</sup> examen propédeutique) Responsable: Prof. F. de Ribaupierre Capacité d'accueil: 8 étudiants	<b>Module de neurosciences et endocrinologie</b>						
	Chapitres choisis de neurosciences	Luc Peillerin	E	Ob	10C	1	
	Cortex cérébral	Stéphanie Clarke Hosek	E	Ob	10C/2Ex	1	
	Cortex moteur	Eric Rouiller	E	Ob	10C/2Ex	1	
	Endocrinologie	Luc Tappy	E	Ob	32C/2Ex	3	
	Neurosciences	Egbert Welker	E	Ob	62C/2Ex	7	
	Neurosciences et endocrinologie, projet de recherche personnelle	François De Ribaupierre Pavel Kucera Pierre Magistretti Jean-Luc Martin Luc Peillerin Luc Tappy	E	Ob	TP	16	
		TP de neurosciences et endocrinologie	François De Ribaupierre Pierre Magistretti Luc Tappy	E	Ob	33TP	1

Type: spécialisation, 6<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> sem.  
 Préalables requis: Module de biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente.  
 Responsable: Prof. K. Geering  
 Capacité d'accueil: 18 étudiants

## Module de pharmacologie et toxicologie

Génomique fonctionnelle	Dmitri Firsov	E	Ob	4C	0.5
Homéostasie glucose	Bernard Thorens	E	Ob	16C/2S	3
Le rôle physiologique et pathophysiologique de la dégradation cellulaire des protéines	Olivier Staub	E	Ob	6C	1
Pharmacodynamie/Pharmacocinétique	Jean-Daniel Horisberger	E	Ob	8C/2Ex	1
Pharmacologie et toxicologie, projet de recherche personnelle	Susanna Corecchia Kaethi Geering Jean-Daniel Horisberger Bernard Rossier Laurent Schild Bernard Thorens	E	Ob	TP	8.5
Pharmacologie/Système nerveux	Marie-Christine Broillet Bernard Rossier Laurent Schild	E	Ob	12C/2S	3.5
Récepteurs stéroïdiens	Edith Hummler Beermann	E	Ob	4C/2S	1
Récepteurs/Hormones peptidiques	Kaethi Geering	E	Ob	18C/2Ex/2S	2
Toxicologie	Jacques Diezi Emanuela Felley-Bosco Phaik Mooi Morgenthaler-Leong	E	Ob	16C/3S	4
Transductions sensorielles	Marie-Christine Broillet	E	Ob	6C	1
Transport membranaire I	Jean-Daniel Horisberger	E	Ob	10C/2S	3
Transport membranaire II	Bernard Rossier	E	Ob	8C/2S	0.5
Transport membranaire III	Laurent Schild	E	Ob	8C/2S	1

Type: spécialisation, à suivre au 7<sup>e</sup> semestre  
 Préalables requis: Physiologie (cours du 2<sup>e</sup> examen propédeutique)  
 Responsable: Prof. P. Kucera  
 Capacité d'accueil: 8 étudiants

## Module de physiologie de systèmes

Métabolisme	Luc Tappy	H	Ob	6C	1
Nutrition	Yves Schütz	H	Ob	6C	1
Physiologie, projet de recherche personnelle	François De Ribaupierre Pavel Kucera Luc Tappy	H	Ob	TP	11
Rein et voies urinaires	François De Ribaupierre	H	Ob	16C/3Ex	2.5
Respiration	Luc Tappy	H	Ob	32C/3Ex	4
Système cardio-vasculaire	Pavel Kucera	H	Ob	32C/3Ex	4
Système digestif	Pavel Kucera	H	Ob	21C/3Ex	2.5
TP particuliers: système cardio-vasculaire et respiration	François De Ribaupierre Pavel Kucera Luc Tappy	H	Ob	16TP	4

Type: spécialisation, à suivre au 8<sup>e</sup> semestre  
 Préalables requis: Module de biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente.  
 Responsable: Prof. N. Mermod  
 Capacité d'accueil: 12 étudiants

## Module de signaux et régulations génétiques

Du récepteur membranaire au gène	Nicolas Mermod	E	Ob	28C	3
Hormones et développement embryonnaire	Béatrice Desvergne	E	Ob	10C	1
Interactions entre procaryotes et eucaryotes: régulation génétique et signaux	Dieter Haas Christoph Keel	E	Ob	16C	1.5
Interactions virus-cellule hôte	Riccardo Wittek	E	Ob	12C	1.5
Récepteurs nucléaires et régulation génétique	Liliane Michalik Walter Wahli	E	Ob	12C	1.5
Signaux et régulations génétiques, projet de recherche personnelle	Béatrice Desvergne Edward Elliston Farmer Dieter Haas Christoph Keel Nicolas Mermod Walter Wahli Riccardo Wittek	E	Ob	TP	15
Transmission de signaux dans la défense des plantes	Edward Elliston Farmer	E	Ob	28C	3



Transmission des signaux génétiques	Béatrice Desvergne Edward Elliston Farmer Dieter Haas Christoph Keel Nicolas Mermod Walter Wahl Riccardo Wittek	E	Ob	56S	3
Voies de signalisation dans le développement embryonnaire	Michel Aguet	E	Ob	4C	0.5

### Module de zoologie

Type spécialisation, 6<sup>e</sup> ou au 8<sup>e</sup> sem.  
Préalables requis: Module de biologie des populations ou formation équivalente  
Responsable Prof P Vogel  
Capacité d'accueil 20 étudiants

Biologie des poissons	Jean-François Rubin	E	Fac	14C	0
Biologie marine	Jacques Hausser	E	Ob	14C/84TP	4
Biologie marine	Jacques Hausser	E	Ob	14C/84TP	4
	Nicolas Perrin				
Entomologie faunistique	Daniel Cherx	E	Ob	28C/28Ex/28TP	7
Evolution des sociétés animales	Michel Chapuisat	E	Ob	14C	15
Faunistique et analyse du milieu	Peter Vogel	E	Ob	21C/70TP	5
Séminaire du module de zoologie	Peter Vogel	E	Ob	14S	1
Zoologie, projet de recherche personnelle	Daniel Cherx	E	Ob	TP	11.5
	Jacques Hausser				
	Laurent Keller				
	Nicolas Perrin				
	Peter Vogel				

Travail de diplôme de biologiste	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
Travail de diplôme de biologiste		HE	Ob	TP	0

### Enseignements de privat-docents

Agriculture et biotechnologies végétales	Roland Beffa	H	Fac	28C	0
Cytogéographie	Gino Müller	E	Fac	14C	0
Ecologie des peuplements piscicoles	Jean-François Rubin	H	Fac	14C	0
Biologie des poissons	Jean-François Rubin	E	Fac	14C	0
Ecologie et évolution du parasitisme	Philippe Christe	H	Fac	14C	0
Génétique de la conservation	Luca Fumagalli	H	Fac	14C	0
Importance biologique de l'oxygène	Eric Raddaiz	H	Fac	14C	0
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	Alain Chanson	E	Fac	14C	0
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	Gabriele Angelo Losa	H	Fac	14C	0
Protéines recombinantes: applications en recherche et en médecine	Blaise Corthésy	H	Fac	14C	0
Quelques méthodes analytiques modernes et leurs applications en biologie	Laurent Rivier	E	Fac	14C	0
Rôles biologiques des acides gras et lipides chez les plantes	Johann Weber	H	Fac	7C	0
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire	Nestor Fournier	H	Fac	14C	0
analysés par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (EMR) et Nucléaire (NMR)					
Neurotoxicologie expérimentale	Fionanne Tschudi-Monnet	H	Fac	14C	0

## Sciences de la Terre Diplôme de Géologue

1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
Chimie analytique (pour géologues)	Gabor Laurenczy-Batta	H	Ob	14C	1
Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob	84C	5
Chimie générale I (pour géologues)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	H	Ob	56TP	1.5
Chimie générale II (pour géologues)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	E	Ob	56TP	1.5
Compléments de chimie générale et minérale	Gabor Laurenczy-Batta	E	Ob	28C	1
Compléments de physique I (pour géologues)	Minh-Tam Tran	H	Ob	14C/21TP	2.5
Compléments de physique II (pour géologues)	Minh-Tam Tran	E	Ob	14C/14TP	2.5
Géologie I	Gérard Stampfli	H	Ob	28C/28TP	6
Géologie II	Jean Hernandez	E	Ob	28C/32T/16TP	5
Géologie II	vacat	E	Ob	28C/32T/16TP	5
Géologie: camp de terrain	vacat Peter Baumgartner Henri Masson	E	Ob	96T	4
Informatique I	François Grize	H	Ob	14C/28Ex	1
Informatique II	François Grize	E	Ob	14C/28Ex	1
Mathématiques générales I	Henri Joris	H	Ob	42C/14Ex	3
Mathématiques générales II ST	Henri Joris	E	Ob	42C/14Ex	3
Minéralogie I	Jean Hernandez	H	Ob	28C/28TP	6
Minéralogie II	Jean Hernandez	E	Ob	38C/58TP	9
Physique générale I (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	H	Ob	28C/28Ex/21TP	5
Physique générale II (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	E	Ob	28C/28Ex/14TP	5
<b>2<sup>e</sup> année</b>					
Géochimie générale	vacat	H	Ob	28C/28TP	3
Géochimie isotopique magmatique	vacat	H	Ob	14C	1
Géologie régionale	Henri Masson	H	Ob	28C	2
Géologie structurale I	Jean-Luc Epard	H	Ob	28C/56TP	4
Géomorphologie et Quaternaire	Walter Wildi	H	Ob	28C/28TP	3
Minéralogie III	Lukas Baumgartner Philippe Thélin	H	Ob	28C/56TP	4
Paléontologie I	Jean Guex	H	Ob	28C/56TP	3.5
Paléontologie II	Jean Guex	E	Ob	160T	7
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner	H	Ob	28C/28TP	3
Pétrologie I	Jean Hernandez	H	Ob	28C/56TP	2
Pétrologie II	Jean Hernandez	E	Ob	160T	7
Statistiques (pour géologues)	Michel Maignan	H	Ob	12C/16Ex	2
Sédimentologie I	Peter Baumgartner	H	Ob	28C/56TP	3.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	0
Topographie d'exploration	Raymond Olivier	E	Ob	96T	6
<b>2<sup>e</sup> cycle, 3<sup>e</sup> année</b>					
Géochimie de l'environnement	Hans-Rudolf Pfeifer	E	Ob	20C/20Ex	2.5
Géodynamique I	Gérard Stampfli	H	Ob	28C	2
Géologie de l'ingénieur I	Aurèle Parriaux	H	Ob	14C	1
Géologie de l'ingénieur II	Aurèle Parriaux	E	Ob	24T	1.5
Géologie structurale II	Henri Masson	H	Ob	28C/56TP	4
Géophysique appliquée	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Manllier Raymond Olivier	H	Ob	42C/56TP	5

Géophysique appliquée, camp	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Manllier Raymond Olivier	E	Ob	160Cp	10
Géostatistique	Michel Maignan	H	Ob	16C/16Ex	3
Gîtes métallifères	Luis Fontboté	H	Op	28C/42TP	3
Histoire de la Terre	Peter Baumgartner	H	Ob	28C	2
Hydrogéologie générale	François Zwahlen	E	Ob	14C	1
Micropaléontologie I	Louissette Zaninetti	H	Op	28C/42TP	3
Métamorphisme I	Lukas Baumgartner	H	Ob	28C/56TP	4
Métamorphisme II	Lukas Baumgartner	H	Ob	14C/42TP	3
Métamorphisme III	Lukas Baumgartner	E	Ob	144T	7.5
Stratigraphie	Jean Guex	H	Ob	28C	2
Sédimentologie II	Peter Baumgartner	H	Ob	28C/56TP	4
Sédimentologie III	Peter Baumgartner	E	Ob	144T	7.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	0
Thermodynamique minéralogique	Lukas Baumgartner Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	14C/14Ex	1.5

4 <sup>e</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
<b>Orientation Géologie structurale et alpine</b>					
Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12Ex	1.5
Granitoïdes	Jean Hernandez	E	Op	48T	3
Géochimie aquatique I	Hans-Rudolf Pfeifer	E	Op	12C/16Ex	2
Géochimie isotopique	vacat, Michael Cosca	H	Op	28C	3
Géodynamique II	Gérard Stampfli	E	Op	40T	2.5
Géologie des Alpes	Henri Masson	H	Op	28C	3
Géologie glaciaire	Walter Wildi	E	Op	40T	2.5
Géologie structurale III	Henri Masson	H	Op	14C/28Ex	3
Géologie structurale IV, camp	Jean-Luc Epard Henri Masson	E	Op	96Cp	6
Géotransverse alpine	Henri Masson	E	Op	48T	3
Instabilité des versants	Jean-Daniel Rouillier	E	Op	32T	2
Microanalyse minéralogique I	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12Ex	1.5
Microanalyse minéralogique II	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12Ex	1.5
Minéralogie analytique	vacat Philippe Thélin	H	Op	14C/42TP	3
Modélisation géologique	Jean-Luc Epard Pierre Perrochet Laurent Tacher	H	Op	9C/12Ex	1.5
Mécanique des roches	François Descoeurdes	E	Op	9C/12Ex	1.5
Mécanique des solides	François Frey	E	Op	9C/12Ex	1.5
Mécanique des sols	Laurent Vulliet	E	Op	9C/12Ex	1.5
Métamorphisme IV	vacat	H	Op	9C/12Ex	1.5
Métamorphisme IV	vacat Jean-Claude Vannay	H	Op	9C/12Ex	1.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Op	9C/12Ex	1.5
Pétrologie du granite	François Bussy Jean Hernandez	E	Op	18C/24Ex	3
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12Ex	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14
<b>Orientation Géologie sédimentaire</b>					
Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Op	9C/12Ex	1.5
Diagraphies pétrolières	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24Ex	3
Diagraphies, camp	Dominique-M. Chapellier	E	Op	16Cp	1
Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12Ex	1.5
Gravimétrie	Raymond Olivier	H	Op	18C/24Ex	3
Gravimétrie, camp	Raymond Olivier	E	Op	40Cp	2.5
Géodynamique II	Gérard Stampfli	E	Op	40T	2.5
Géologie de la matière organique	Georges Edouard Gorin	H	Op	9C/12Ex	1.5

Géologie du pétrole	Bruno Caline	E	Op	15C/20Ex	2.5
Géologie structurale III	Henn Masson	H	Op	14C/28Ex	3
Géologie structurale IV, camp	Jean-Luc Epard Henri Masson	E	Op	96Cp	6
Géomatique II	Jean-Michel Jaquet	E	Op	21C/28TP	3.5
Géotraverse alpine	Henri Masson	E	Op	48T	3
Micropaléontologie. Crétacé supérieur et tertiaire	Roland Wernli	E	Op	15C/20TP	2.5
Micropaléontologie: Mésozoïque	Roland Wernli Louissette Zaninetti	E	Op	9C/12TP	1.5
Micropaléontologie: Paléozoïque et Mésozoïque	Rossana Martini Louissette Zaninetti	E	Op	9C/12TP	1.5
Micropaléontologie: Radiolaires	Peter Baumgartner	E	Op	9C/12Ex	1.5
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Paléocéanologie et paléoclimatologie	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12Ex	1.5
Plateformes carbonatées	Pascal Kindler	E	Op	9C/12Ex/16T	2.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Op	9C/12Ex	1.5
Ressources naturelles I	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	3
Ressources naturelles II	Jean-Michel Jaquet	E	Op	10S	0
Sismique réfraction et réflexion	François Marillier	H	Op	18C/24Ex	3
Sismique réfraction et réflexion, camp	François Marillier	E	Op	48Cp	3
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12Ex	1.5
Statistiques spatiales	Michel Maignan	H	Op	9C/12Ex	1.5
Sédimentologie des dépôts continentaux et littoraux	Eric Jean Davaud Georges Edouard Gorin	E	Op	48Cp	3
Sédimentologie du domaine pélagique	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12Ex	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14

#### **Orientation Géosciences de l'environnement**

Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Op	9C/12Ex	1.5
Cartographie du quaternaire alpin	Michel Marthaler	E	Op	24T	1.5
Diagraphie en environnement	Dominique-M. Chapellier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Diagraphies, camp	Dominique-M. Chapellier	E	Op	16Cp	1
Electricité	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24Ex	3
Electricité, camp	Dominique-M. Chapellier	E	Op	40Camp	2.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée	Pierre Gex	H	Op	9C/12Ex	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée, camp	Pierre Gex	E	Op	40Cp	2.5
Gravimétrie, camp	Raymond Olivier	H	Op	18C/24Ex	3
Géochimie isotopique	Raymond Olivier vacat	E	Op	40Cp	2.5
	vacat	H	Op	28C	3
Géologie des déchets	Michael Cosca Aurèle Parnaux	E	Op	16C/16Ex	2
	Walter Wildi				
Géologie glaciaire	Walter Wildi	E	Op	40T	2.5
Géomatique II	Jean-Michel Jaquet	E	Op	21C	3.5
Géoradar	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Géoradar, camp	François Marillier	E	Op	24Cp	1.5
Hydrogéologie opérationnelle	Daniel Hunkeleier François Zwahlen	H	Op	9C/12Ex	1.5
Hydrogéologie quantitative et circulations profondes	Pierre Perrochet Hans-Rudolf Pfeifer François Vuataz François Zwahlen	H	Op	9C/12Ex	1.5
Hydrologie générale et appliquée	André Musy	H	Op	9C/12Ex	1.5
Instabilité des versants	Jean-Daniel Rouiller	E	Op	32T	2
Magnétisme et aéromagnétisme I	Raymond Olivier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme II	Raymond Olivier	E	Op	40Cp	2.5
Modélisation gravimétrique	Raymond Olivier	H	Op	18C/24Ex	3
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Pédologie	Jean-Claude Védry	E	Op	9C/12Ex/16T	2.5
Ressources naturelles I	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	2.5
Ressources naturelles II	Jean-Michel Jaquet	E	Op	10S	0
Sismique réfraction et réflexion	François Marillier	H	Op	18C/24Ex	3

Sismique réfraction et réflexion, camp Sites contaminés	François Marillier Aurèle Parnaux Jean-Claude Védy Walter Wildi	E H	Op Op	48Cp 9C/12Ex	3 1.5
Statistiques spatiales	Michel Maignan	H	Op	9C/12Ex	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14

#### Orientation Magmatisme et volcanisme

Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Op	9C/12Ex	1.5
Applications du LA-ICP-MS et de la microsonde Raman	François Bussy Robert Moritz	H	Op	9C/12Ex	1.5
Camp de volcanologie	Michael Dungan	E	Op	49T	3.5
Géochimie aquatique I	Hans-Rudolf Pfeifer	E	Op	12C/16Ex	2
Géochimie isotopique	vacat Michael Cosca	H	Op	28C	3
Géotransverse alpine	Henri Masson	E	Op	48T	2.5
Gîtologie avancée	Lluis Fontboté	H	Op	18C/24Ex	3.5
Hydrogéologie quantitative et circulations profondes	Pierre Perrochet Hans-Rudolf Pfeifer François Vuataz François Zwahlen	H	Op	9C/12Ex	1.5
Inclusions fluides	Robert Moritz	H	Op	9C/12Ex	1.5
Large Igneous Provinces	Jean Hernandez	H	Op	9C/12Ex	1.5
Microanalyse minéralogique I	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12Ex	1.5
Microanalyse minéralogique II	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12Ex	1.5
Microscopie des minéraux opaques	Lluis Fontboté	H	Op	15C/20Ex	2.5
Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	E	Op	15C/20Ex	2.5
Modélisation magmatique	Michaël Dungan	H	Op	21C/28Ex	5
Ophiolites et fonds océaniques	Jean Bertrand	E	Op	9C/12Ex	1.5
Paléomagmatisme	Jean Hernandez	H	Op	9C/12Ex	1.5
Pétrologie du granite	François Bussy Jean Hernandez	E	Op	18C/24Ex	3
Statistiques spatiales	Michel Maignan	H	Op	9C/12Ex	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1
Thermodynamique des fluides	Robert Moritz	H	Op	18C/24Ex	3
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14

Travail de diplôme de géologue	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
Travail de diplôme de géologue	vacat	H, E	Ob	OTP	30

## Diplôme d'ingénieur géologue

Filières de 4 <sup>e</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
<b>Filière Bassins sédimentaires</b>					
Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Op	9C/12Ex	1.5
Diagraphies pétrolières	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24Ex	3
Diagraphies, camp	Dominique-M. Chapellier	E	Op	16Cp	1
Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12Ex	1.5
Enseignements à choix		H	Ob	0C	0
Gravimétrie	Raymond Olivier	H	Op	18C/24Ex	3
Gravimétrie, camp	Raymond Olivier	E	Op	40Cp	2.5
Géologie de la matière organique	Georges Edouard Gonn	H	Op	9C/12Ex	1.5
Géologie du pétrole	Bruno Caline	E	Op	15C/20Ex	2.5
Géomatique II	Jean-Michel Jaquet	E	Op	21C/28TP	3.5
Hydrogéologie opérationnelle	Daniel Hunkeler	H	Op	9C/12Ex	1.5
	François Zwahlen				
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Palynologie	Roger Jan Du Chêne	H	Ob	9C/12TP	1.5
Plateformes carbonatées	Pascal Kindler	E	Op	9C/12Ex/16T	2.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Sismique réfraction et réflexion	François Marillier	H	Op	18C/24Ex	3
Sismique réfraction et réflexion, camp	François Marillier	E	Op	48Cp	3
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12Ex	1.5
Statistiques spatiales	Michel Maignan	H	Op	9C/12Ex	1.5
Sédimentologie des dépôts continentaux et littoraux	Eric Jean Davaud	E	Op	48Cp	3
	Georges Edouard Gorin				
Sédimentologie du domaine pélagique	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12Ex	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14
<b>Filière Géologie de l'ingénieur</b>					
Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Op	9C/12Ex	1.5
Diagraphie en environnement	Dominique-M. Chapellier	H	Ob/Op	9C/12Ex	1.5
Diagraphies pétrolières	Dominique-M. Chapellier	H	Ob/Op	18C/24Ex	3
Diagraphies, camp	Dominique-M. Chapellier	E	Op	16Cp	1
Electricité	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24Ex	3
Electricité, camp	Dominique-M. Chapellier	E	Op	40Cp	2.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée	Pierre Gex	H	Op	9C/12Ex	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée, camp	Pierre Gex	E	Op	40Cp	2.5
Gravimétrie	Raymond Olivier	H	Op	18C/24Ex	3
Gravimétrie, camp	Raymond Olivier	E	Op	40Cp	2.5
Géochimie isotopique (isotopes stables)	vacat	H	Op	14C	1.5
Géologie de l'ingénieur, camp	Aurèle Parriaux	E	Ob	80Cp	4.5
Géologie des déchets	Aurèle Parriaux	E	Op	16C/16Ex	2
	Walter Wildi				
Géologie structurale III	Henri Masson	H	Op	14C/28Ex	3
Géologie structurale IV (Ing. géol.)	Jean-Luc Epard	E	Op	40Cp	3
	Henri Masson				
Géomatique II (ing. géol.)	Jean-Michel Jaquet	E	Op	9C/12TP	1.5
Géoradar	François Marillier	H	Ob/Op	9C/12Ex	1.5
Géoradar, camp	François Marillier	E	Op	24Cp	1.5
Hydrogéologie opérationnelle	Daniel Hunkeler	H	Op	9C/12Ex	1.5
	François Zwahlen				
Hydrogéologie quantitative et circulations profondes	Pierre Perrochet	H	Op	9C/12Ex	1.5
	Hans-Rudolf Pfeifer				
	François Vuataz				
	François Zwahlen				
Hydrologie générale et appliquée	André Musy	H	Op	9C/12Ex	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme I	Raymond Olivier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme II	Raymond Olivier	E	Op	40Cp	2.5
Minéralogie analytique	vacat	H	Op	14C/42TP	3
	Philippe Thélin				

Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	E	Op	15C/20Ex	2.5
Modélisation géologique	Jean-Luc Epard Pierre Perrochet Laurent Tacher	H	Op	9C/12Ex	1.5
Mécanique des roches	François Descoedres	E	Ob	9C/12Ex	1.5
Mécanique des solides	François Frey	E	Ob	9C/12Ex	1.5
Mécanique des sols	Laurent Vulliet	E	Ob	9C/12Ex	1.5
Méthodes de reconnaissance in situ	Aurèle Parriaux	H	Ob	9C/12Ex	1
Pédologie	Jean-Claude Védy	E	Op	9C/12Ex/16T	2.5
Risques géologiques	Aurèle Parriaux	E	Op	15C/20Ex	2.5
Sismique réfraction et réflexion	François Marillier	H	Op	18C/24Ex	3
Sismique réfraction et réflexion, camp	François Marillier	E	Op	48Cp	3
Sites contaminés	Aurèle Parriaux Jean-Claude Védy Walter Wildi	H	Op	9C/12Ex	1.5
Statistiques directionnelles et échantillonnage	Laurent Tacher	H	Op	6C/8Ex	1
Statistiques spatiales	Michel Maignan	H	Op	9C/12Ex	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14
<b>Filière Géophysique appliquée</b>					
Diagraphie en environnement	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Diagraphies pétrolières	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	18C/24Ex	3
Diagraphies, camp	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	16Cp	1
Electricité	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	18C/24Ex	3
Electricité, camp	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	40Cp	2.5
Electromagnétisme et polarsation spontanée	Pierre Gex	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Electromagnétisme et polarsation spontanée, camp	Pierre Gex	E	Ob	40Cp	2.5
Gravimétrie	Raymond Olivier	H	Ob	18C/24Ex	3
Gravimétrie, camp	Raymond Olivier	E	Ob	40Cp	2.5
Géologie du pétrole	Bruno Caline	E	Op	15C/20Ex	2.5
Géologie glaciaire	Walter Wildi	E	Op	40T	2.5
Géoradar	François Marillier	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Géoradar, camp	François Marillier	E	Ob	24Cp	1.5
Hydrogéologie opérationnelle	Daniel Hunkeler François Zwahlen	H	Op	9C/12Ex	3
Magnétisme et aéromagnétisme I	Raymond Olivier	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme II	Raymond Olivier	E	Ob	40Cp	2.5
Modélisation gravimétrique	Raymond Olivier	H	Op	18C/24Ex	3
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gonn	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Sismique réfraction et réflexion	François Marillier	H	Ob	18C/24Ex	3
Sismique réfraction et réflexion, camp	François Marillier	E	Ob	48Cp	3
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12Ex	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14
<b>Filière Gîtes métallifères</b>					
Analyse de données	Eric Jean Davaud	E	Ob	9C/12Ex	1.5
Analyse de la fracturation	Mario Sartori	H	Op	9C/12Ex	1.5
Applications du LA-ICP-MS et de la Raman microsonde	François Bussy Robert Moritz	H	Op	9C/12Ex	1.5
Camp de géophysique minière	Pierre Gex Raymond Olivier	E	Ob	40Cp	2.5
Cartographie minière	Lluís Fontboté	E	Ob	40T	2
Electromagnétisme et PS I (GMet)	Pierre Gex	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Gravimétrie I (GMet)	Raymond Olivier	H	Ob	3C/4Ex	0.5
Géochimie d'exploration	Lluís Fontboté	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Géochimie isotopique	vacat Michael Cosca	H	Op	28C	3
Gîtologie avancée	Lluís Fontboté	H	Ob	18C/24Ex	3.5
Gîtologie: Excursion minière	Lluís Fontboté	E	Ob	64T	3.5

# Sciences

Inclusions fluides	Robert Moritz	H	Op	9C/12Ex	1.5
Introduction aux logiciels pour l'exploration et miniers	Lluis Fontboté	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme (G Met) I	Raymond Olivier	H	Ob	3C/4Ex	0.5
Microanalyse minéralogique I	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12Ex	1.5
Microanalyse minéralogique II	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12Ex	1.5
Microscopie des minéraux opaques	Lluis Fontboté	H	Ob	15C/20Ex	2.5
Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	E	Op	15C/20Ex	2.5
Modèles de gisements métallifères	Lluis Fontboté	H	Ob	9C/12Ex	2
Modélisation magmatique	Michael Dungan	H	Op	21C/28Ex	4.5
Méthodes d'exploration et notions d'économie des ressources minérales	Lluis Fontboté	H	Ob	9C/12Ex	1.5
PP et mise à la masse I (GMet)	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	3C/4Ex	0.5
Prospection minière: exercice de simulation	Lluis Fontboté	H	Ob	84TP	7.5
Ressources naturelles I	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	2.5
Ressources naturelles II	Jean-Michel Jaquet	E	Op	10S	0
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1
Thermodynamique et modélisation des fluides hydrothermaux	Robert Moritz	H	Op	18C	3
Thermodynamique et modélisation des fluides hydrothermaux	Robert Moritz	H	Op	24Ex	0
Traitement des minerais et problèmes environnementaux des rejets de flottation	Lluis Fontboté Robert Moritz	H	Ob	9C/12Ex	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14

<u>Enseignements de privat-docents</u>	<u>enseignant</u>	<u>semestre</u>	<u>statut</u>	<u>nbre c.</u>	<u>crédits</u>
Approches quantitatives du métamorphisme: théorie et applications	Jean-Claude Vannay	H	Fac	14C	0
Géochronologie des chaînes orogéniques anciennes et récentes	Michael Cosca	H	Fac	14C	0
Minéralogie des argiles	Philippe Thélin	H	Fac	14C	0
Pétrologie du granite: approche géochimique intégrée	François Bussy	H	Fac	14C	0



**Sciences naturelles de  
l'environnement**

1 <sup>ère</sup> année: cours obligatoires	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
Analyse systématique et modélisation de l'environnement	Jean-Luc Loizeau	H	Ob	30C	3
Biologie	Emmanuel Castella Jacques Hausser Claude Penel Rodolphe-E Spichiger Jean Wüest	H	Ob	45C	3.3
Chimie	Serge Stoll	H	Ob	45C	3.3
Colloques et séminaires I (SNE)	Janusz Dominik Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	14S	1.5
Colloques et séminaires II (SNE)	Janusz Dominik Hans-Rudolf Pfeifer	E	Ob	14S	1.5
Echanges et cycles globaux	Janusz Dominik	H	Ob	30C	3.2
Energie	Bernard Marie Lachal	H	Ob	20C	1.5
Evaluation d'impacts sur l'environnement	Philippe Arrizabalaga Janusz Dominik Jean-Luc Loizeau	H	Ob	78Ex	7
Introduction à la physique et à la chimie de l'atmosphère	Michel Grenon	H	Ob	12C	1
Milieu lacustre	Janusz Dominik Jean-Luc Loizeau Raffael Peduzzi Hans-Rudolf Pfeifer Kevin Wilkinson	E	Ob	100TP	4
Milieu terrestre-fluvial	Jean-B. Lachavanne Jean-Luc Loizeau Hans-Rudolf Pfeifer Jean-Claude Védý	E	Ob	100TP	4
Milieu urbain	Philippe Arrizabalaga François Cupellin Mario Levental	E	Ob	28TP	3
Pédologie biologique	Claude Rossier Jean-Claude Védý	H	Ob	10C	1
Sciences de la Terre	Hans-Rudolf Pfeifer Walter Wildt	H	Ob	40C	2.9
<b>2<sup>e</sup> année: cours obligatoires</b>					
Colloques et Séminaires III (SNE)	Janusz Dominik Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	14S	0.75
Colloques et Séminaires IV (SNE)	Janusz Dominik Hans-Rudolf Pfeifer	E	Ob	14S	0.75
Droit de l'environnement	Anne Petitpierre-Sauvain	H	Ob	24C	2.5
<b>Cours à choix large</b>					
Analyse et présentation de données environnementales	Janusz Dominik Jean-Luc Loizeau	H	Op	14C	1.5
Bactériologie générale	Jocelyne Louise Favet	H	Op	18C/54TP	4.8
Biogéographie évolutive	Antoine Guisan Peter Vogel	H	Op	28C/28Ex/ 56TP	7
Biologie des insectes I	Jean Wüest	H	Op	28C	3
Biologie des insectes II	Jean Wüest	E	Op	28C	3
Biologie du comportement (SNE)	André Langaney Claude Rossier	E	Op	28C	3
Biologie systématique et pharmaceutique I	Daniel Jeanmonod	H	Op	28C	3
Biologie systématique et pharmaceutique II	Daniel Jeanmonod	E	Op	28C/56TP	4.5
Botanique tropicale I	Rodolphe-E. Spichiger	H	Op	28C	3
Botanique tropicale II	Rodolphe-E. Spichiger	E	Op	28C	3

Chimie de l'environnement II	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	E	Ob	42C	45
Comportement des radionucléides dans les eaux souterraines		H	Op	28C	3
Diagraphie en environnement	Dominique-M. Chapellier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Diagraphies pétrolières	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24Ex	3
Ecologie II (SNE)	Jean-Bernard Lachavanne	E	Op	28C	3
Ecologie des eaux douces et des zones humides I	Jean-Bernard Lachavanne	H	Op	28C	3
Ecologie des eaux douces et des zones humides II	Jean-B. Lachavanne	E	Op	28C/28TP	4.5
Ecologie quantitative	Jacques Hausser	H	Op	14C/14Ex	2.25
Electricité	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24Ex	3
Electromagnétisme et polarisation spontanée	Pierre Gex	H	Op	9C/12Ex	1.5
Energie solaire I	Pierre Ineichen Bernard Marie Lachal André Mermoud	H	Op	28C	3
Energie solaire II	Pierre Ineichen Bernard Marie Lachal André Mermoud	E	Op	28C	3
Evolution I (SNE)	Laurent Excoffier N. Hubert Van Blyenburgh André Langaney Michel Mayor Louisette Zaninetti	H	Op	28C	3
Evolution II (SNE)	Laurent Excoffier N. Hubert Van Blyenburgh André Langaney Michel Mayor Louisette Zaninetti	E	Op	28C	3
Faunistique des invertébrés de la Suisse	Volker Mahner	E	Op	42C	45
G1 Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Op	28C	3
Gravimétrie	Raymond Olivier	H	Op	18C/24Ex	3
Géochimie aquatique I	Hans-Rudolf Pfeifer	E	Op	12C/16Ex	2
Géochimie de l'environnement	Hans-Rudolf Pfeifer	E	Op	20C/20Ex	5
Géologie des déchets	Aurèle Pariaux Walter Wildi	E	Op	16C/16Ex	3
Géologie glaciaire	Walter Wildi Jörg Winistörfer	E	Op	48C	5
Géomorphologie et Quaternaire	Walter Wildi	H	Op	28C	1.5
Géophysique appliquée	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Marillier Raymond Olivier	H	Op	42C/56TP	7
Histoire de la Terre	Peter Baumgartner	H	Op	28C	3
Hydrobiologie microbienne I	Raffael Peduzzi	H	Op	14C	1.5
Hydrobiologie microbienne II	Raffael Peduzzi	E	Op	14C	1.5
Hydrogéologie quantitative et circulations profondes	Pierre Perrochet Hans-Rudolf Pfeifer François Vuataz François Zwahlen	H	Op	9C/12Ex	1.5
Introduction à la télédétection et aux systèmes d'information géoréférencés	Jean-Michel Jaquet	E	Op	24C/40TP	4.9
Microbiologie (SNE)	Dieter Haas Christoph Keel	E	Op	40TP	2
Minéralogie des argiles	Philippe Thélin	H	Op	14C	1.5
Modélisation gravimétrique	Raymond Olivier	H	Op	18C/24Ex	3
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12Ex	1.5
Paléocéanologie et paléoclimatologie	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12Ex	1.5
Sismique réfraction et réflexion	François Marillier	H	Op	18C/24Ex	3
Spectrométrie de masse	Fazil Gülaçar	E	Op	56C/42TP	8.3
Toxicologie: principes et applications, écotoxicologie	Jean-Claude Landry	H	Op	56C	6

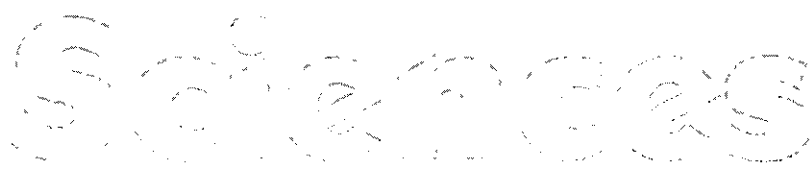
### Cours à choix restreint

Chimie de l'environnement I	Jacques Buffle Michel Guillemain Hubert Van Den Bergh	H	Op	42C	3
Ecologie I (SNE)	Jean-B. Lachavanne	H	Op	28C	3
Ecologie humaine A	Cédric Lambert	E	Op	40C	4
Economie de l'environnement	Roderick Lawrence	E	Op	28C	3
Energie, économie et environnement	Andrea Baranzini Fabrizio Carlevaro	E	Op	28C	3
Ressources naturelles I	Bernard Marie Lachal Franco Romero	H	Op	28C	3
	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	3

### Licence ès sciences: branches secondaires

Mathématiques	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
<b>Branche principale: Chimie, Biologie, Géologie</b>					
Algèbre linéaire I	Jacques Thévenaz	H	Ob	42C/28Ex	7
Algèbre linéaire II	Jacques Thévenaz	E	Ob	42C/28Ex	7
Analyse III (pour mathématiciens)	Oscar Karl Burlet	H	Ob	42C/28Ex	7
Chapitres choisis de mathématiques I	Oscar Karl Burlet	H	Ob	28C/14Ex	5
Chapitres choisis de mathématiques II	Francisco Gonzalez	E	Ob	28C/14Ex	5
Géométrie I	Peter Buser	H	Ob	42C/28Ex	7
Géométrie II	Peter Buser	E	Ob	42C/28Ex	7
Travail personnel de mathématiques		H	Ob	OTP	15
<b>Branche principale: Physique</b>					
Algèbre I	Jacques Boéchat	H	Ob	42C/28Ex	7.5
Algèbre II	Jacques Boéchat	E	Ob	42C/28Ex	7.5
Enseignements de mathématiques à option		HE	Op	0C	15
Topologie générale et espaces fonctionnels I	Antoine Derighetti	H	Ob	42C/28Ex	7.5
Topologie générale et espaces fonctionnels II	Antoine Derighetti	E	Ob	42C/28Ex	7.5
Travail personnel de mathématiques		H	Ob	OTP	15
<b>Informatique</b>					
<b>Branche principale: Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie</b>					
Algorithmique I	Marco Tomassini	H	Ob	28C/28Ex	5
Algorithmique II	François Grize	E	Ob	28C/28Ex	5
Algorithmique et structures de données	Pierre Bonzon	H	Op	42C/14Ex	7
Architecture et technologie des ordinateurs	Gianluca Tempesti	E	Ob	28C/14Ex	5
Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Op	28C/28Ex	5.5
Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Op	28C/28Ex	5.5
Logique formelle I	Daniel Pitteloud	H	Op	28C/28Ex	5.5
Logique formelle II	Daniel Pitteloud	E	Op	28C/28Ex	5.5
Notions et principes généraux d'informatique: bases de données	Yves Pigneur	H	Op	28C/28Ex	5.5
Notions et principes généraux d'informatique: télécommunications	Solange Ghernaoui Héte	E	Op	28C/28Ex	5.5
Systèmes logiques	Eduardo Sanchez	H	Ob	28C/28Ex	5
Travail personnel d'informatique		H	Ob	OTP	15

Physique	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
<b>Branche principale: Mathématiques</b>					
Astronomie et astrophysique I : les objets célestes	vacat	E	Op	28C/28Ex	6
Astronomie et astrophysique II : matière et rayonnement	vacat	E	Op	28C/28Ex	6
Cristallographie I : Structure de la matière condensée	Gervais Chapuis	E	Op	28C/28Ex/ 28TP	8
Cristallographie II : Propriétés tensorielles	Howard D. Flack	H	Op	28C/28Ex	6
Mécanique analytique	Frédéric Mila	H	Ob	28C/28Ex	6
Physique III	Jean-Luc Martin	H	Ob	56C/28Ex	9
Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	56TP	3
Physique IV	Jean-Luc Martin	E	Ob	56C/28Ex	9
Physique IV	Wolf-Dieter Schneider	E	Ob	28TP	3
Physique quantique I	Christian Gruber	E	Ob	28C/28Ex	6
Travail personnel de physique		H	Ob	0TP	15
<b>Branche principale: Biologie, Géologie</b>					
Analyse vectorielle	Dario Zürcher	H	Ob	8C	1
Astronomie et astrophysique I : les objets célestes	vacat	E	Ob	28C/28Ex	6
Astronomie et astrophysique II : matière et rayonnement	vacat	E	Ob	28C/28Ex	6
Compléments de physique générale	Léonard Studer	E	Ob	28C/14Ex	5
Physique I	Willy Benoît	H	Ob	56C/28Ex	9
	Gianfranco D'Anna				
Physique II	Willy Benoît	E	Ob	70C/28Ex	12
	Gianfranco D'Anna				
Physique III	Jean-Luc Martin	H	Ob	56C/28Ex	9
Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	56TP	4
Physique IV	Jean-Luc Martin	E	Op	56C/28Ex	9
Travail personnel de physique		H	Ob	0TP	15
<b>Branche principale: Chimie</b>					
Analyse vectorielle	Dario Zürcher	H	Ob	8C	1
Astronomie et astrophysique I : les objets célestes	vacat	E	Op	28C/28Ex	6
Astronomie et astrophysique II : matière et rayonnement	vacat	E	Op	28C/28Ex	6
Compléments de physique générale	Léonard Studer	E	Ob	28C/14Ex	5
Cristallographie I : Structure de la matière condensée	Gervais Chapuis	E	Op	28C/28Ex/ 28TP	8
Cristallographie III	Radovan Cerny	H	Op	28C/14Ex/ 28TP	7
	Gervais Chapuis				
Physique III	Jean-Luc Martin	H	Ob	56C/28Ex	9
Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	56TP	3
Physique IV	Jean-Luc Martin	E	Ob	56C/28Ex	9
Physique IV	Wolf-Dieter Schneider	E	Ob	28TP	3
Travail personnel de physique		H	Ob	0TP	15
<b>Biologie</b>					
<b>Branche principale: Mathématiques, Physique, Chimie, Géologie</b>					
A1 Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Ob	40C	6
A2 Génétique I	Duri Rungger	H	Ob	28C	4
B1 Botanique systématique générale et pharmaceutique I	Nicole Galland	H	Op	42C	7
B2 Botanique systématique générale et pharmaceutique II	Nicole Galland	E	Op	14C/35TP	4
B3 Zoologie comparée I	Peter Vogel	H	Op	14C/36TP	5
B4 Zoologie comparée II	Peter Vogel	E	Op	28C	4



C1 Biologie végétale I	Pierre Goloubinoff	H	Op	28C/21TP	5
C2 Biologie animale I	Duri Rungger	H	Ob	28C/14TP	5
C2 Biologie animale I	Liliane Michalik Walter Wahli	H	Ob	28C/14TP	5
Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Op	42C	1
Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Op	8C/6Ex	5
E1 Biochimie végétale I	François Widmer	H	Ob	14C/28TP	2
E2 Biochimie végétale II	François Widmer	E	Ob	28C	6
E3 Biochimie du métabolisme	Jacques Maué	E	Ob	42C	6
F1 Biologie animale II	Peter Vogel	E	Op	28C/40TP	6
F2 Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd	H	Op	28C	4
F3 Biologie végétale III	Jean-Pierre Zryd	E	Op	28C/28TP	6
F4 Physiologie générale	Paul Honegger Pavel Kucera Pierre Magistretti	E	Op	32C	4
G1 Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob	16C	2
G2 Microbiologie générale II	Dieter Haas Christoph Keel	E	Op	30TP	2
G3 Microbiologie des eucaryotes	Ian Sanders	H	Ob	12C	2
H1 Ecologie générale	Nicolas Perrin	H	Ob	28C	4
H2 Evolution	Laurent Keller	H	Op	28C	4
H3 Génétique des populations I	Jacques Hausser	E	Op	14C/14Ex	3
Travail personnel de biologie		H	Ob	0TP	15

Chimie	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
<b>Branche principale: Mathématiques</b>					
A1 Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Op	40C	5
Analyse organique	Pierre Vogel	H	Op	28C	4
Chimie générale I (pour sciences de la vie)	Jean-Claude Bünzli	H	Ob	56C/14Ex	10
Chimie générale I (pour sciences de la vie)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	H	Ob	56C/14Ex	10
Chimie générale II (pour sciences de la vie)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	E	Ob	56TP	0
Chimie générale III (pour biologistes)	Olimpia Mamula	E	Ob	14C	4
Chimie inorganique théorique / infochimie	Lothar Helm	H	Ob	28C	4
Chimie minérale I	Ursula Rotlisberger Jean-Claude Bünzli Lothar Helm	H	Op	28C	4
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli	E	Op	28C	4
Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	Ob	28C	4
Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Ob	42C	5
Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Ob	8C/6Ex	2
Chimie organique III (pour biologistes)	Manfred Mutter	H	Op	14C	2
Chimie organique pour licence	Manfred Mutter	H	Op	56TP	4
Chimie physique avancée	Hubert Girault Michael Gratzel Thomas Rizzo Horst Vogel	H	Op	56TP	4
Chimie quantique et Spectroscopie I	Thomas Rizzo	H	Op	42C/14Ex	7
Chimie quantique et Spectroscopie II	Thomas Rizzo	E	Op	42C/14Ex	7
Electrochimie des solutions	Hubert Girault	E	Op	28C/14Ex	5
Mécanismes de réactions organiques I	Kai Johnsson	E	Op	14C	2
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Op	28C	4
Travail personnel de chimie		H	Ob	0TP	15

## Branche principale: Biologie

Analyse organique	Pierre Vogel	H	Op	28C	4
Chimie inorganique théorique / infochimie	Lothar Helm	H	Op	28C	4
	Ursula Rötflisberger				
Chimie minérale I	Jean-Claude Bünzli	H	Op	28C	4
	Lothar Helm				
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli	E	Op	28C	4
Chimie organique pour licence	Manfred Mutter	H	Op	56TP	4
Chimie physique I	Hubert Girault	E	Ob	56TPLB1	4
	Michael Grätzel				
	Thomas Rizzo				
	Horst Vogel				
Chimie physique I	Hubert Girault	E	Op	56TPLB2	4
	Michael Grätzel				
	Thomas Rizzo				
	Horst Vogel				
Chimie quantique et Spectroscopie I	Thomas Rizzo	H	Ob	42C/14Ex	7
Chimie quantique et Spectroscopie II	Thomas Rizzo	E	Op	42C/14Ex	7
Electrochimie des solutions	Hubert Girault	E	Op	28C/14Ex	5
Introduction au génie chimique I	Thierry Meyer	H	Op	28C	4
	Urs Von Stockar				
Introduction au génie chimique II	Thierry Meyer				
	Urs Von Stockar	E	Op	28C	4
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Op	28C	4
Thermodynamique I	Michael Grätzel	H	Ob	28C/14Ex	5
Thermodynamique II	Michael Grätzel	E	Ob	28C/14Ex	5
Travail personnel de biologie		H	Ob	0TP	15

## Branche principale: Physique, Géologie

A1 Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Op	40C	5
Analyse instrumentale I	Hubert Girault	H	Op	28C	4
	Gabor Laurenczy-Batta				
Analyse organique	Pierre Vogel	H	Op	28C	4
Chimie analytique	Hubert Girault	E	Ob	42TP	4
	Gabor Laurenczy-Batta				
Chimie analytique générale	André Merbach	H	Ob	28C	4
Chimie inorganique théorique / infochimie	Lothar Helm	H	Op	28C	4
	Ursula Rötflisberger				
Chimie minérale I	Jean-Claude Bünzli	H	Op	28C	4
	Lothar Helm				
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli	E	Op	28C	4
Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	Ob	28C	4
Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Ob	42C	3.5
Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Ob	8C/6Ex	3.5
Chimie organique pour licence	Manfred Mutter	H	Ob	56TP	4
Chimie physique I	Hubert Girault	E	Op	56TPLB2	4
	Michael Grätzel				
	Thomas Rizzo				
	Horst Vogel				
Chimie quantique et Spectroscopie I	Thomas Rizzo	H	Op	42C/14Ex	7
Chimie quantique et Spectroscopie II	Thomas Rizzo	E	Op	42C/14Ex	7
Electrochimie des solutions	Hubert Girault	E	Op	28C/14Ex	5
Mécanismes de réactions organiques I	Kai Johnsson	E	Op	14C	2
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Op	28C	4
Travail personnel de chimie		H	Ob	0TP	15

Sciences de la Terre	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
<b>Branche principale: Mathématiques, Physique, Chimie</b>					
Géochimie générale	vacat	H	Op	28C/28TP	6
Géologie I	Gérard Stampfli	H	Ob	28C/28TP	6
Géologie II	Jean Hernandez	E	Ob	28C/32T/16TP	7
Géologie II	vacat	E	Ob	28C/32T/16TP	7
Géologie régionale	Henri Masson	H	Op	28C	4
Géologie structurale I	Jean-Luc Epard	H	Op	28C/56TP	8
Géomorphologie et Quaternaire	Walter Wildi	H	Op	28C/28TP	6
Géophysique appliquée	Dominique-M. Chapellier	H	Op	42C/56TP	9
	Pierre Gex				
	François Marillier				
	Raymond Olivier				
Histoire de la Terre	Peter Baumgartner	H	Op	28C	4
Minéralogie I	Jean Hernandez	H	Ob	28C/28TP	6
Minéralogie II	Jean Hernandez	E	Ob	38C/58TP	9
Minéralogie III	Lukas Baumgartner	H	Op	28C/56TP	8
	Philippe Thélin				
Métamorphisme I	Lukas Baumgartner	H	Op	28C/56TP	8
Métamorphisme II	Lukas Baumgartner	H	Op	14C/42TP	5
Paléontologie I	Jean Guex	H	Op	28C/56TP	7
Paléontologie II	Jean Guex	E	Op	160T	11
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner	H	Op	28C/28TP	6
Pétrologie I	Jean Hernandez	H	Op	28C	4
Stratigraphie	Jean Guex	H	Op	28C	4
Sédimentologie I	Peter Baumgartner	H	Op	28C/56TP	7
Travail personnel en sciences de la Terre		H	Ob	0TP	15

# Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Décanat</b>	<b>Prof. Dominique Arlettaz, doyen</b> <i>Dominique.Arlettaz@ima.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 01	+41 (0)21 692 35 05
	<b>Prof. Aurelio Bay, vice-doyen</b> <i>Aurelio.Bay@pfe.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 37 02	+41 (0)21 692 35 05
	<b>Prof. Nicolas Mermod, vice-doyen</b> <i>Nicolas.Mermod@iba.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 693 76 16	+41 (0)21 692 35 05
	<b>Prof. Jean Hernandez, vice-doyen</b> <i>Jean.Hernandez@img.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 44 52	+41 (0)21 692 35 05
<b>Secrétariat académique</b>	<b>Horaires des cours, examens, Réservation des salles CP, Règlements d'études, Affaires militaires</b> M. Gérald Savary <i>GéraldMarcel.Savary@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 03	+41 (0)21 692 35 05
	<b>Affaires étudiantes 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles, Postgrades, Mobilité</b> M <sup>me</sup> Almudena Vazquez (matin) <i>Almudena.Vazquez@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 12	+41 (0)21 692 35 05
	<b>Doctorants</b> M <sup>me</sup> Marinette Donadeo (matin) <i>Marinette.Donadeo@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 06	+41 (0)21 692 35 05
<b>Mobilité des étudiants</b>	<b>Coordinateur mobilité et ECTS</b> Professeur Jean-Luc Epard <i>Jean-Luc.Epard@igp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 lausanne	+41 (0)21 692 43 66	+41 (0)21 692 43 05
	<b>Secrétariat de la mobilité</b> M <sup>me</sup> Almudena Vazquez (matin) <i>Almudena.Vazquez@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 12	+41 (0)21 692 35 05
<b>Secrétariat général</b>	<b>M. Jean-Pierre Girardin, adjoint</b> <i>Jean-Pierre.Girardin@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 02	+41 (0)21 692 35 05
	<b>Secrétariat du Doyen</b> M <sup>me</sup> Françoise Miglio <i>FrancoiseMane.Miglio@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 00	+41 (0)21 692 35 05
	<b>Secrétariat des commissions</b> M <sup>me</sup> Christine Rosselli (matin) <i>Christine.Rosselli@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 10	+41 (0)21 692 35 05





	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Mathématiques et informatique</b>	<b>Institut de mathématiques</b> M <sup>me</sup> Elisabeth Fournier <i>secretariat@ima.unil.ch</i>	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 35 50	+41 (0)21 692 35 55
	<b>Institut d'informatique (sciences)</b> M <sup>me</sup> Elisabeth Fournier <i>Elisabeth.FournierPulfer@iis.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 35 80	+41 (0)21 692 35 85
<b>Physique</b>	<b>Physique</b> M <sup>me</sup> Franca Pretzsch <i>Franca.Pretzsch@ipmc.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 36 60	+41 (0)21 692 36 35
	<b>Institut d'astronomie</b> M <sup>me</sup> Nicole Tharin <i>Nicole.Thann@astro.unil.ch</i>	Observatoire de Sauverny	+41 (0)22 755 26 11	+41 (0)22 755 39 83
	<b>Institut de cristallographie</b> M <sup>me</sup> Rossana Papaux <i>Rossana.Papaux@ic.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 37 70	+41 (0)21 692 36 05
	<b>Institut de physique de la matière condensée</b> M <sup>me</sup> Franca Pretzsch <i>Franca.Pretzsch@ipmc.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 36 60	+41 (0)21 692 36 35
	<b>Institut de physique des hautes énergies</b> M <sup>mes</sup> Erika Luthi et Monique Romaniszin <i>Erika.Luthi@iphe.unil.ch</i> et <i>Monique.Romaniszin@iphe.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 37 00	+41 (0)21 692 37 05
	<b>Institut de physique théorique</b> M <sup>me</sup> Dorothy Watson <i>Dorothy.Watson@ipt.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 37 50	+41 (0)21 692 37 65
	<b>Biologie</b>	<b>Biologie</b> M <sup>me</sup> Christine Longchamp <i>Christine.Longchamp@sbiol.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 41 00
	<b>Institut de biologie animale</b> M <sup>me</sup> Joanna Françoise Schwab <i>JoannaFrancoise.Schwab@iba.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 41 10	+41 (0)21 692 41 15
	<b>Institut d'écologie</b> M <sup>me</sup> Marie-Madeleine Defago <i>Marie-Madeleine.DefagoParoz@ie-bpv.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 41 90	+41 (0)21 692 41 95
	<b>Laboratoire d'analyse ultrastructurale</b> M <sup>me</sup> Gesa Daetwyler <i>Gesa.Daetwyler@lau.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 42 80	+41 (0)21 692 41 05
	<b>Institut de microbiologie fondamentale</b> M <sup>me</sup> Suzanne Soto-Eberle <i>Suzanne.Soto-Eberle@ibm.unil.ch</i> M <sup>me</sup> Nadine Thomas <i>Nadine.Thomas@igbm.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 40 00	+41 (0)21 692 41 05

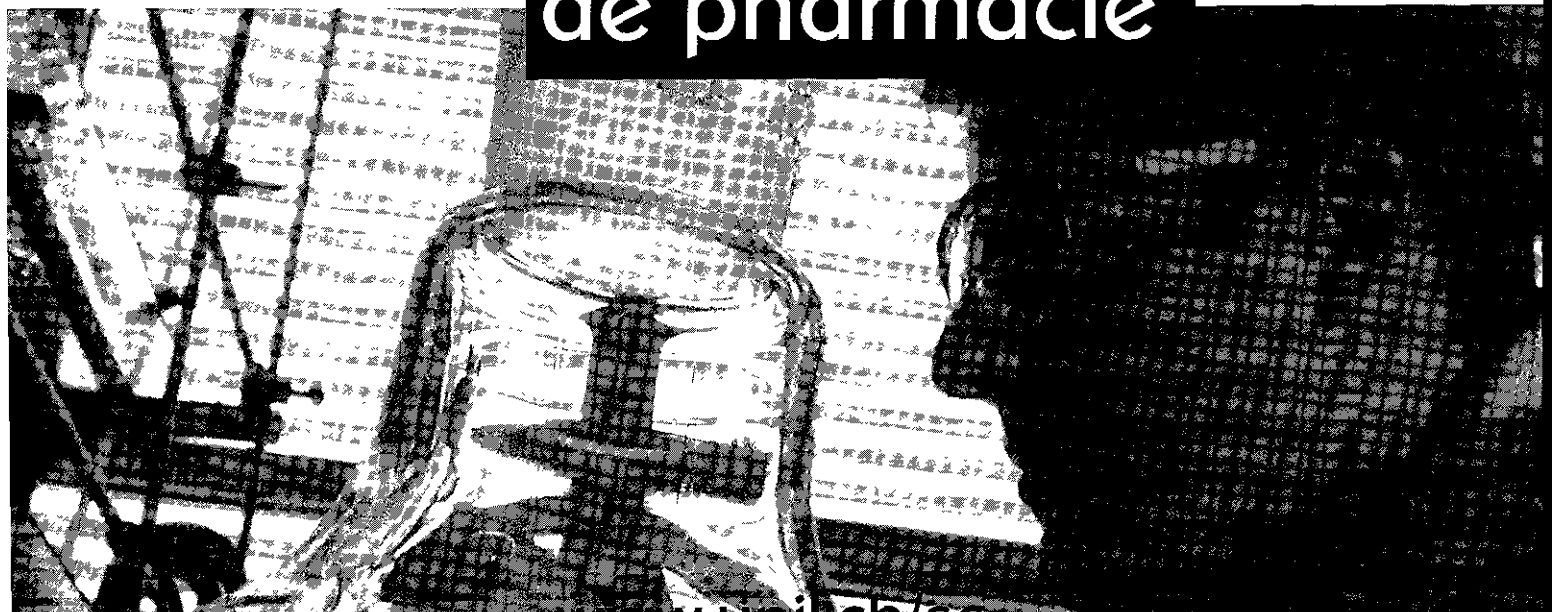
# Sciences

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Sciences de la Terre</b>	<b>Sciences de la Terre</b> M <sup>me</sup> Néjja Ghazinoun <i>Nejja.Ghazinouri@sst.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 43 00	+41 (0)21 692 43 05
	<b>Institut de géologie et de paléontologie</b> M <sup>me</sup> Néjja Ghazinouri <i>Nejja.Ghazinouri@sst.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 43 00	+41 (0)21 692 43 05
	<b>Institut de géophysique</b> M <sup>me</sup> Pascale Zbinden <i>Pascale.Zbinden@ig.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 44 00	+41 (0)21 692 44 05
	<b>Institut de minéralogie et de géochimie</b> M <sup>me</sup> Néjja Ghazinouri <i>Nejja.Ghazinoun@sst.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 43 00	+41 (0)21 692 43 05



**Section**

**de pharmacie**



Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**

---



# Section de pharmacie

## Faculté des sciences

### Définition et finalité des études

La Section de pharmacie de l'UNIL constitue, avec son homologue de l'Université de Genève, l'Ecole romande de pharmacie, qui forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980 et selon l'Ordonnance du 4 octobre 2001.

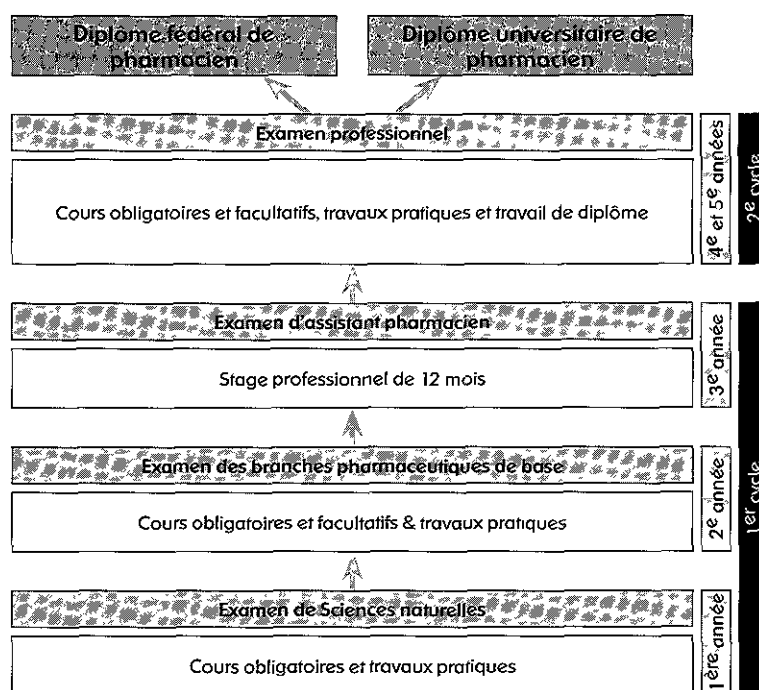
La mission de la Section de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- L'enseignement du 2<sup>e</sup> cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie.
- La recherche, indissociable de l'enseignement. Deux instituts et un groupe forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées.
- Le service à la collectivité : des organismes privés ou publics sollicitent conseils, analyses ou expertises auprès de la Section de pharmacie.

### Grades décernés

- Diplôme fédéral de pharmacien
- Diplôme universitaire de pharmacien
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière (postgrade)
- Doctorat ès sciences pharmaceutiques
- Doctorat ès sciences

### Plan d'études



Le plan d'étude présenté fait l'objet d'une réforme qui va s'opérer à partir de 2003. Les étudiants peuvent obtenir des compléments d'information concernant les modifications du cursus auprès de la Section de Pharmacie.

## Structure des études

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- Le 1<sup>er</sup> cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie et physique) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines).
- Le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et en hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien.
- Le 2<sup>e</sup> cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie.

Le plan d'étude présenté ci-dessus, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le diplôme fédéral de pharmacien et pour le diplôme universitaire de pharmacien. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.

Ces deux diplômes s'obtiennent en général après 5 ans d'études, soit 10 semestres et toutes les conditions d'obtention sont identiques (réussite des trois examens propédeutiques et de l'examen final).

Pendant l'année académique 2002-2003, le stage obligatoire de 3<sup>e</sup> année aura lieu pour la dernière fois. Dès l'automne 2003, les études de pharmacie seront divisées en 3 phases :

- 1<sup>er</sup> cycle, ponctué par deux examens propédeutiques
- 2<sup>e</sup> cycle (sciences pharmaceutiques) comprenant cours obligatoires, cours à options et travail de diplôme et conduisant au diplôme universitaire en sciences pharmaceutiques
- Année d'assistantat (5<sup>e</sup> année) comprenant cours obligatoires, cours à options et stage pratique à l'officine et conduisant au diplôme fédéral de pharmacien

## Méthodes d'enseignement et d'évaluation

Les enseignements sont dispensés sous diverses formes:

- cours: enseignements ex cathedra;
- séminaires: groupes de travail dirigés par un enseignant dans lesquels les étudiants participent activement;
- exercices: travaux en petits groupes dirigés par un assistant;
- travaux pratiques: travaux de laboratoire;
- travaux de diplôme;

La méthode d'enseignement est indiquée dans les plans d'études de chaque section.

L'évaluation des enseignements se fait par examen oral, travail personnel ou contrôle continu. Les formes et les modalités d'évaluation sont fixées par l'ordonnance fédérale (du 16 avril 1980 et du 4 octobre 2001). L'évaluation des enseignements se traduit par une note de 1 à 6. L'étudiant acquiert les crédits associés à un enseignement si la note obtenue est égale ou supérieure à 4.

## Formations complémentaires et postgrades

### DESS en pharmacie hospitalière

Filière commune aux Sections de pharmacie de Lausanne et de Genève (Ecole romande de Pharmacie).  
Formation pratique et théorique de 3 ans en Hôpital universitaire (CHUV et HUG).  
Possibilité de débiter une thèse de doctorat.  
Renseignements : Prof. A. Pannatier, Pharmacien-chef, CHUV, 1011 Lausanne.

**Doctorat** Les grades de docteur ès sciences et ès sciences pharmaceutiques sont décernés par l'Université de Lausanne aux personnes ayant présenté un travail original et personnel (thèse) prouvant leur aptitude à la recherche scientifique. Ce travail vise les principaux objectifs suivants :

- exposer l'état de recherche dans le domaine concerné;
- situer le travail dans le contexte de la recherche actuelle;
- expliciter l'ensemble des démarches entreprises qui ont conduit aux résultats publiés ou non;
- donner les perspectives ouvertes par le travail;
- préciser quelle est sa contribution à l'avancement de la recherche dans le domaine concerné.

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut être autorisée à entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 3 ans et demi à 4 ans environ. La Section de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent être autorisés à se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences en Section de pharmacie.

## Perspectives professionnelles

- 5 secteurs principaux**
- Officines
  - Hôpitaux
  - Industries pharmaceutique et chimique
  - Enseignement et recherche
  - Administrations

### **Une situation plutôt favorable**

En 1999, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait relativement bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires: quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation plutôt favorable s'explique notamment par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, permettent une entrée rapide dans le monde professionnel. Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue.

### **Secteurs d'activité des gradués en pharmacie**

#### Secteurs d'activité

Santé	71,2%
Industries (autres qu'industrie alimentaire)	15,3%
Assistanat universitaire	11,5%
Organisations internationales	0,5%
Enseignement secondaire et professionnel	0,3%
Industrie alimentaire	0,3%
Banques	0,3%
Autres services privés	0,3%
Administrations publiques	0,3%

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des gradués en pharmacie des hautes écoles suisses de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).

## Programme des cours

### Légendes et commentaires

nbre c.	nombre total de périodes de cours par année et type d'enseignement
C	cours
S	séminaire
Ex	exercices
TP	travaux pratiques
H	hiver
E	été
Ob	obligatoire
Fac	facultatif

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'UNIL: [www.unif.ch/acad/cours](http://www.unif.ch/acad/cours)

Diplôme de pharmacien	1 <sup>ère</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits	
	B1 Botanique systématique générale et pharmaceutique I	Nicole Galland	H	Ob	42C	3	
	B2 Botanique systématique générale et pharmaceutique II	Nicole Galland	E	Ob	14C/35TP	3	
	Biologie animale et génétique I	Béatrice Desvergne	H	Ob	28C	3	
	Biologie animale et génétique II	Béatrice Desvergne	E	Ob	18TP	1	
	C1 Biologie végétale I	Pierre Goloubinoff	H	Ob	28C/21TP	4	
	Chimie analytique I (pour pharmaciens)	André Merbach	H	Ob	168TP	5.5	
	Chimie analytique II (pour pharmaciens)	André Merbach	E	Ob	154TP	5.5	
	Chimie analytique générale	André Merbach	H	Ob	28C	3	
	Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob	84C	9	
	Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	Ob	28C	3	
	Chimie organique générale	Geoffrey Bodenhausen Kai Johnsson	E	Ob	56C	6	
	F2 Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd	H	Ob	28C	3.5	
	F3 Biologie végétale III	Jean-Pierre Zryd	E	Ob	28C/32TP	3.5	
	Mathématiques générales I	Henri Joris	H	Ob	21C/7Ex	2	
	Mécanismes de réactions organiques I	Kai Johnsson	E	Ob	14C/14Ex	2.5	
	Physique expérimentale I	Aurelio Bay	H	Ob	56C	6	
	Physique expérimentale II	Giovanni Dietler	E	Ob	36C/32TP	6	
	Stoechiométrie et chimie des solutions I	Eva Jakab Toth	H	Ob	14C	1.5	
	Stoechiométrie et chimie des solutions II	Eva Jakab Toth	E	Ob	14C	1.5	
	<b>2<sup>e</sup> année</b>						
	Analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach	E	Ob	42C/28TP	8	
	Analyse organique	Pierre Vogel	H	Ob	28C	3	
	Anatomie	Peter Clarke	H	Ob	28C	3	
	Bases de l'analyse biologique médicale	Claude Bron Denis Rivier	H	Ob	20C	2.25	
	Biochimie des hormones	Urs Ruegg	E	Ob	24C	3	
	Biochimie générale (pour pharmaciens)	Nicolas Fasel Urs Rüegg	H	Ob	28C	3	
	Chimie organique I	Sandrine Gerber Pierre Vogel	H	Ob	224TP	11	
	Compléments de biochimie générale	vacat	E	Ob	28C	3	
	D1 Statistiques pour biologistes I	Jacques Mauel Jérôme Goudet	H	Ob	28C/14Ex	3	
	D3 Informatique pour biologistes I	Alfio Marazzi	H	Fac	21C/35Ex	2	
	E3 Biochimie du métabolisme	Jacques Mauel	E	Ob	42C	4.5	
	G1 Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob	28C	3	
	G2 Microbiologie générale II	Dieter Haas Christoph Keel	E	Ob	40TP	3	



Glycochimie	Pierre Vogel	E	Ob	14C	1.5
Hétérocycles	Pierre Vogel	E	Ob	14C	1.5
Immunologie	Béatrice Desvergne Riccardo Wittek	H	Ob	28C	3
Informatique pour biologistes II	Marco Tomassini	E	Fac	14C/28Ex	2
Introduction à la pharmacie pratique	Philippe Laurent	E	Ob	28C	3
Microbiologie médicale	Jacques Bille Patrick Francioli Dieter Haas Jacques Louis Pascal Meylan	E	Ob	28C	3
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Ob	28C	3
Physiologie I	François De Ribaupierre Paul Honegger Jean-Luc Martin	H	Ob	28C	3
Physiologie II	François De Ribaupierre Paul Honegger Jean-Luc Martin	E	Ob	28C	3

2 <sup>e</sup> cycle, 4 <sup>e</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
Analyse pharmaceutique I	Gérard Hopfgartner Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey	H	Ob	28C	3
Analyse pharmaceutique II	Gérard Hopfgartner Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey	E	Ob	36C	4
Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire	E	Fac	14C	0
Chimie thérapeutique I	Pierre-Alain Carrupt Bernard Testa	H	Ob	28C	3
Chimie thérapeutique II	Yogeshvar Kalia Jean-Richard Neeser Bernard Testa	E	Ob	36C	4
Conseil pharmaceutique	Marcel Mesnil	H	Fac	14C	0
Dosage des médicaments dans les liquides biologiques, applications pour leurs développements cliniques et leurs suivis thérapeutiques	Laurent Décosterd	H	Fac	14C	0
Médecine sociale et préventive	Jean Martin Fred Michel Paccaud	H	Ob	14C	1
Nutrition et diététique	Yves Schutz	E	Ob	20C	1
Organisation et déontologie	Jean-Luc Salomon	H	Ob	14C	1
Pharmacie galénique I	Florence Delie Eric Doelker Robert Gurny	H	Ob	36C	4
Pharmacie galénique et biopharmacie II	Florence Delie Eric Doelker Robert Gurny Richard Guy	E	Ob	44C	4
Pharmacognosie et phytochimie I	Kurt Hostettmann Andrew Marston Jean-Luc Wolfender	H	Ob	28C	3
Pharmacognosie et phytochimie II	Kurt Hostettmann Andrew Marston Jean-Luc Wolfender	E	Ob	36C	4
Pharmacologie et toxicologie I	Susanna Cotecchia Jacques Diezi Jean-Daniel Horisberger Urs Ruegg Laurent Schild	H	Ob	56C	6
Pharmacologie et toxicologie II	Susanna Cotecchia Jacques Diezi Jean-Daniel Horisberger Urs Ruegg Laurent Schild	E	Ob	36C	4

Qualité en officine : sécurité, efficacité et économie des prestations pharmaceutiques	Olivier Bugnon	H	Fac	14C	
TP intégrés d'analyse pharmaceutique, de pharmacognosie et de phytochimie	Kurt Hostettmann Andrew Marston Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey Jean-Luc Wolfender	H	Ob	224TP	10
TP intégrés de chimie thérapeutique, biopharmacie et galénique	Pierre-Alain Carrupt Robert Gurny Richard Guy Norbert Lange Bernard Testa	E	Ob	224TP	10

5 <sup>e</sup> année	enseignant	semestre	statut	nbre c.	crédits
Analyse pharmaceutique III	Gérard Hopfgartner Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey	H	Ob	28C	3
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	Stephan Marty	H	Fac	14C	
Bibliographie diplôme		H	Ob	32TP	
Chimie thérapeutique III	Yogeshvar Kalia Bernard Testa	H	Ob	28C	3
Pharmacie galénique et biopharmacie III	Florence Delie Eric Doelker Robert Gurny Richard Guy	H	Ob	36C	4
Pharmacie hospitalière	André Pannatier	H	Fac	14C	
Pharmacochimie avancée	Pierre-Alain Carrupt	H	Fac	14C	
Pharmacognosie et phytochimie III	Kurt Hostettmann Jean-Luc Wolfender	H	Ob	28C	3
Pharmacologie clinique	Jérôme Biollaz	H	Ob	42C	5
Séminaire de pharmacologie clinique et de pharmacologie	Jérôme Biollaz	H	Fac	205	
Travail de diplôme de pharmacien	Urs Rüegg	E	Ob	448TP	30
TP de pharmacologie	Urs Rüegg	H	Ob	32TP	2
TP options 1	Robert Gurny Kurt Hostettmann Bernard Testa Jean-Luc Veuthey	H	Ob	80TP	4
TP options 2	Robert Gurny Kurt Hostettmann Bernard Testa Jean-Luc Veuthey	H	Ob	80TP	4

### Enseignements de privat-docents

Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	Stephan Marty	H	Fac	14C	
Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire	E	Fac	14C	
Conseil pharmaceutique	Marcel Mesnil	H	Fac	14C	
Dosage des médicaments dans les liquides biologiques. applications pour leurs développements cliniques et leurs suivis thérapeutiques	Laurent Décosterd	H	Fac	14C	
Pharmacochimie avancée	Pierre-Alain Carrupt	H	Fac	14C	
Qualité en officine: sécurité, efficacité et économie des prestations pharmaceutiques	Olivier Bugnon	H	Fac	14C	

# Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Direction et administration</b>	<b>Prof. Jean-Luc Wolfender Président</b> <i>Jean-Luc.Wolfender@ipp.unil.ch</i>	BEP 1015 lausanne	+41 (0)21 692 45 00	+41 (0)21 692 45 05
	<b>Groupe de Pharmacologie</b> Prof. Urs Ruegg <i>Urs.Ruegg@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 lausanne	+41 (0)21 692 45 31	+41 (0)21 692 45 15
	<b>Secrétariat de la Section de Pharmacie</b> M <sup>me</sup> Anne-Marie Berjano (étudiants) <i>Anne-Marie.Berjano@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 lausanne	+41 (0)21 692 44 91	+41 (0)21 692 45 05
	M <sup>me</sup> Patricia Olachea (comptabilité) <i>Patricia.Olachea@dpharm.unil.ch</i>		+41 (0)21 692 45 06	+41 (0)21 692 45 05
	M <sup>me</sup> Erika Raetz <i>Erika.Raetz@dpharm.unil.ch</i>		+41 (0)21 692 45 02	+41 (0)21 692 45 05
	<b>Bibliothèque</b> M <sup>me</sup> Bozena Ménétrey (après-midi) <i>Bozena.Menetrey@dpharm.unil.ch</i>	Section de pharmacie Bibliothèque commune chimie/pharmacie BCH	+41 (0)21 692 45 08 +41 (0)21 692 38 00	+41 (0)21 692 45 05 +41 (0)21 692 45 05
	<b>Magasin central</b> M <sup>me</sup> Ildiko Agoston M <sup>me</sup> Marlyne Berger (matin)	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 44 80 +41 (0)21 692 44 81	+41 (0)21 692 45 05 +41 (0)21 692 45 05
<b>Mobilité des étudiants</b>	<b>Coordinateur mobilité</b> Prof. Urs Ruegg <i>Urs.Ruegg@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 31	+41 (0)21 692 45 15
	<b>Secrétariat</b> M <sup>me</sup> Almudena Vazquez <i>Almudena.Vazquez@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 35 12	+41 (0)21 692 35 05
<b>Institut de chimie thérapeutique</b>	<b>Dr. Bernard Testa Directeur</b> <i>Bernard.Testa@ict.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 21	+41 (0)21 692 45 25
	<b>Groupe Galénique</b> Prof. Norbert Lange	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 81	+41 (0)21 692 45 05
	<b>Secrétariat de l'Institut</b>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 00	+41 (0)21 692 45 25

# Pharmacie

	Responsable	adresse	téléphone	fax
<b>Institut de pharmacognosie et phytochimie</b>	Prof. Kurt Hostettmann <b>Directeur</b> <i>Kurt.Hostettmann@ipp.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 61	+41 (0)21 692 45 65
	<b>Groupe d'Analyse Pharmaceutique</b> Dr Christian Terreaux <i>Christian.Terreaux@ipp.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 68	+41 (0)21 692 45 45
	<b>Secrétariat de l'Institut</b>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 00	+41 (0)21 692 45 65

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



# Faculté de médecine

[www.unil.ch/med](http://www.unil.ch/med)

L'enseignement

2002-2003

Pour des raisons de commodité de lecture,  
nous avons renoncé à féminiser  
les catégories de personnes dans ce document.  
Merci de votre compréhension.

**L'enseignement 2002-2003**

**246**



# Faculté de médecine

## Définition et finalité des études

Comme le stipule l'Ordonnance fédérale suisse réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra:

- connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;
- être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation.

La Faculté de médecine de l'UNIL est forte d'environ 900 étudiants. Durant les années cliniques, chaque volée regroupe 110 à 140 étudiants. La Faculté de médecine réunit différents instituts de recherche de base et de recherche clinique, ainsi que des services hospitaliers. Elle travaille en étroite collaboration avec le Centre Hospitalier Universitaire vaudois (CHUV), son voisin, lié au Service des Hospices Cantonaux.

Bâtiment moderne de 870 lits, le CHUV fonctionne comme hôpital de zone pour la région lausannoise et comme hôpital de référence pour le canton de Vaud et les cantons voisins. Il englobe tous les services d'un hôpital universitaire moderne. Il occupe environ 5'000 personnes et reçoit près de 33'000 patients chaque année.

La Faculté de médecine travaille également en collaboration avec les principaux hôpitaux de Suisse romande en ce qui concerne l'enseignement au lit du malade, l'année de stages et certains cours théoriques.

## Grades décernés

**Diplôme fédéral de médecin** (*pour les citoyens suisses, les étrangers et les réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour dans notre pays, sous réserve de certaines conditions à remplir*)

**Diplôme de médecin de l'Université**

**Diplômes postgrades**

- Diplôme postgrade en économie et administration de la santé
- Diplôme en ingénierie biomédicale
- Diplôme de santé au travail
- Certificat d'études complémentaires en toxicologie
- Certificat d'études complémentaires en recherche cardiovasculaire

**Doctorat en médecine**

**Diplôme de médecin spécialiste de l'Université** (*réservé aux candidats étrangers*)

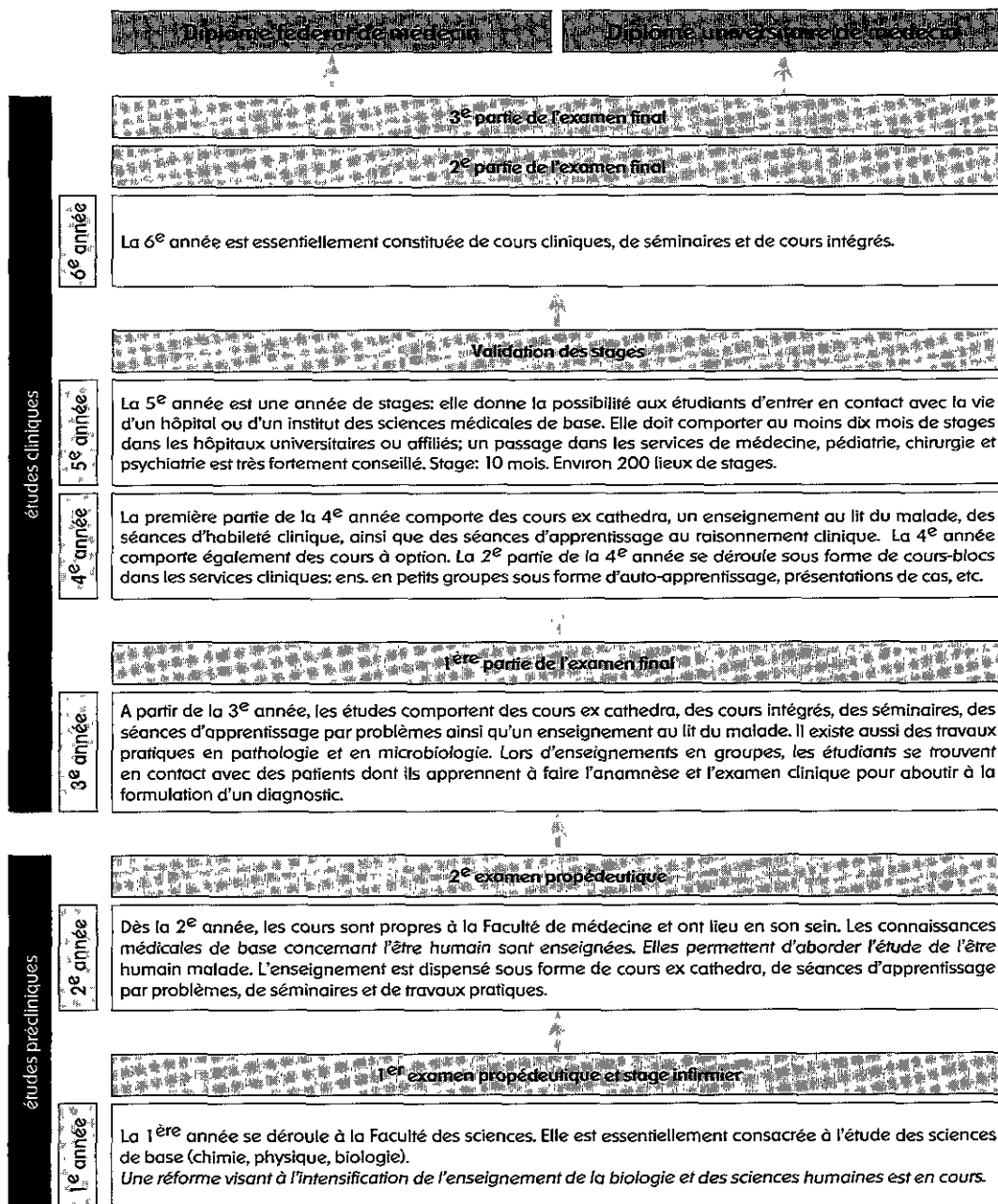
## Structure et durée des études

Le diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «années précliniques», permettent d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de séances d'apprentissage par problèmes (APP), de travaux pratiques (TP) et de séminaires. En outre, à l'occasion de séances d'enseignement au lit du malade ainsi que de cours-blocs qui se déroulent en petits groupes sous la supervision d'un enseignant expérimenté, ils sont en contact avec des patients, ce qui leur permet d'apprendre l'examen clinique, la prise de l'anamnèse et l'établissement d'un diagnostic différentiel. La cinquième année, «année des stages à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital. L'enseignement au cours de la sixième année privilégie la résolution de problèmes et l'établissement d'une démarche diagnostique et thérapeutique à partir de situations cliniques.

Actuellement, la Faculté de médecine s'est engagée dans un processus de réforme des études médicales visant à promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la communauté.

Ce processus d'amélioration se fonde sur les principes de l'intégration des branches médicales, l'auto-apprentissage (apprentissage par problèmes, apprentissage au raisonnement clinique) en petits groupes et l'intégration des domaines «savoir», «savoir-être» et «savoir-faire».

## Plan d'études



Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier donne le droit aux ressortissants suisses ainsi qu'aux étrangers et réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour d'exercer la médecine en Suisse. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit de pratiquer la médecine en Suisse de manière indépendante. En Suisse, ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.



## Méthodes d'enseignement et d'évaluation

- Types d'enseignement**
- **Apprentissage par problèmes (APP):** les étudiants répartis en petits groupes travaillent à la résolution d'un problème, à partir d'une vignette clinique, sous la supervision d'un tuteur.
  - **Apprentissage au raisonnement clinique (ARC):** 2 étudiants préparent l'histoire d'un patient, avec l'aide d'un enseignant, et le présentent ensuite au reste de la volée, afin d'en discuter.
  - **Cours intégrés:** cours multidisciplinaires centrés sur un système ou un organe.
  - **Cours généraux:** enseignements portant sur une discipline.
  - **Habilités cliniques:** les étudiants, répartis en petits groupes, acquièrent une expérience pratique dans différents domaines.
  - **Module d'entraînement à une consultation ambulatoire:** séance d'entraînement à une consultation ambulatoire de médecine interne/générale.
  - **Séminaire:** enseignement privilégiant l'interaction.
  - **Travaux pratiques:** mise en pratique des connaissances acquises aux cours.
  - **Enseignement au lit du malade (ELM):** enseignement prodigué en petits groupes, en présence d'un patient.
  - **Cours-bloc:** enseignement en milieu clinique, avec présence permanente des étudiants dans les services.
  - **Cours à option:** cours facultatif permettant aux étudiants d'approfondir un sujet.

**Examens** Les épreuves sont actuellement régies par ordonnance fédérale et s'appliquent à toutes les facultés de médecine suisses, mais une nouvelle loi est en consultation.

**Le 1<sup>er</sup> examen propédeutique (après la 1<sup>ère</sup> année d'études)**

Il se compose de 4 épreuves théoriques dans les domaines de la physique, de la chimie, de la biologie générale et de la biologie humaine ainsi qu'en anatomie, physiologie et histologie.

**Le 2<sup>e</sup> examen propédeutique (après la 2<sup>e</sup> année d'études)**

Il se compose de 4 épreuves comprenant chacune une partie théorique et une partie pratique: physiologie, biochimie, histologie, embryologie et anatomie.

**L'examen final**

La 1<sup>ère</sup> partie de l'examen final se passe après la 3<sup>e</sup> ou la 4<sup>e</sup> année d'études dans les domaines suivants: QCM de physiopathologie, pharmacologie et toxicologie, pathologie générale, microbiologie, bases de la médecine psychosociale (examen pratique).

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties de l'examen final se passent après la 6<sup>e</sup> année d'études.

La 2<sup>e</sup> partie de l'examen final comprend:

- des examens théoriques en médecine interne et pharmacothérapie, chirurgie, y compris médecine de catastrophe et anesthésiologie, pédiatrie, gynécologie et obstétrique, médecine sociale et préventive, y compris médecine du travail et des assurances, oto-rhino-laryngologie, dermatologie et vénérologie, ophtalmologie;
- des examens pratiques en médecine interne, y compris neurologie et rhumatologie, psychiatrie, gynécologie et obstétrique, oto-rhino-laryngologie, dermatologie et vénérologie, ophtalmologie, pathologie spéciale, radiologie médicale, médecine légale.

La 3<sup>e</sup> partie de l'examen final comporte les épreuves suivantes: médecine interne, chirurgie, pédiatrie. Elle consiste en un examen théorique et pratique au lit du malade.

**Evaluation** Chaque épreuve est notée par un chiffre de 1 (=très mauvais) à 6 (=très bien), à part la 3<sup>e</sup> partie de l'examen final jugée par la mention «réussi» ou «non réussi». La majorité des épreuves est sanctionnée de notes dites principales et quelques unes de notes dites partielles. Un examen est considéré comme non réussi lorsque la moyenne des notes principales est inférieure à 4 ou qu'une note principale ou 2 notes partielles sont inférieures à 2. Pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> propédeutiques, le candidat peut répéter une fois cet examen et pour les trois parties du final, deux fois, en principe lors de la session qui suit.

# Médecine

## Formations complémentaires et postgrades

**Doctorat** L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'obtention du grade.

La thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études. Même s'il n'est plus obligatoire pour l'obtention d'un titre FMH, le doctorat en médecine reste un grade indispensable pour la poursuite d'une carrière en milieu universitaire.

### Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

Pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste de l'Université de Lausanne conféré aux étrangers, le candidat doit:

- avoir été accepté par le professeur responsable de l'enseignement de la spécialité à la Faculté;
- être immatriculé à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne et inscrit en tant que candidat au diplôme de médecin spécialiste pour toute la durée de la formation placée sous la responsabilité de la Faculté de médecine;
- être porteur du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent par la Faculté;
- remplir les mêmes conditions que les médecins suisses candidats au titre de spécialiste FMH dans la spécialité et avoir accompli, après la fin des études, des stages de la même durée et dans les mêmes disciplines. Les stages peuvent être accomplis dans des hôpitaux et instituts suisses ou étrangers reconnus par le règlement de la FMH.

La durée des stages est équivalente à celle prévue par le règlement pour l'obtention du titre de spécialiste FMH, mais les deux dernières années doivent obligatoirement être accomplies à la Faculté de médecine de Lausanne.

Le candidat remet au Doyen de la Faculté une attestation du ou des directeurs de stages certifiant qu'il a accompli ses stages d'une façon satisfaisante pour l'obtention du titre visé. Le diplôme est conféré par l'Université sur rapport du Doyen.

### Diplômes et certificats postgrades

En collaboration avec d'autres Hautes écoles, la Faculté de médecine propose les diplômes et certificats postgrades suivants:

- **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé** en collaboration avec l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne.

Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine.

- **Diplôme en ingénierie biomédicale** en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et l'Université de Genève (Faculté de médecine).

L'ingénierie biomédicale concerne l'application des sciences et des techniques de l'ingénieur en biologie et en médecine. Cette discipline intéresse et emploie un nombre croissant d'ingénieurs, de médecins et de biologistes travaillant en équipes pluridisciplinaires au sein d'universités, d'hôpitaux, de centres de recherches industriels et d'organismes de santé publique.

L'accroissement de l'activité de recherche académique et industrielle, observé sur le plan international, correspond à un besoin de plus en plus affirmé du corps médical de posséder des moyens diagnostiques et thérapeutiques précis, efficaces et non-invasifs. C'est pour répondre à cette attente que ce cycle postgrade a été élaboré. Le caractère pluridisciplinaire de l'ingénierie biomédicale a naturellement conduit à proposer une formation donnée par des biologistes, des ingénieurs et des médecins. Les participants bénéficieront de la contribution d'enseignants et de chercheurs de différentes universités suisses, européennes et américaines, de médecins hospitaliers ainsi que de plusieurs professionnels de l'industrie.

- **Diplôme ETHZ/UNIL du Cours postgrade de Santé au Travail (CPST)**

Le Cours Postgrade de Santé au Travail a pour objectif la formation interdisciplinaire et proche de la pratique d'hygiénistes et de médecins du travail. Il constitue une formation de base requise pour les spécialistes MSST (Médecins du travail et autres Spécialistes de Sécurité au Travail) reconnus par la loi. Le recours aux MSST a été redéfini dès 1993 dans l'Ordonnance fédérale sur la Prévention des Accidents et des maladies professionnelles (OPA) et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Ce changement de loi augure d'un besoin accru de spécialistes MSST pour les années à venir ([www.iurst.ch/](http://www.iurst.ch/)).

- **Certificat d'études complémentaires en toxicologie (CECT)** en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Le programme du certificat vise en premier lieu à élargir et approfondir le niveau des connaissances des candidats au doctorat dans le domaine de la toxicologie.

La formation (30 crédits ECTS) inclut plusieurs modules de 20 heures dans des secteurs actuels de la toxicologie (Toxicologie générale, Ecotoxicologie, Toxicologie génétique, Neurotoxicologie, Ecobitans (life cycle assessment), Cancérogénèse, Toxicologie analytique).

- **Certificat d'études complémentaires en recherche cardiovasculaire (CECRC)**

Le programme du Certificat d'Etudes Complémentaires en Recherche Cardiovasculaire (CECRC) vise en premier lieu à élargir le niveau des connaissances des candidat(e)s au doctorat dans le domaine du système cardiovasculaire.

## Spécialisation FMH après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est réglée par la Fédération des Médecins Suisses (FMH), d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

Voici la liste des spécialités FMH :

Allergologie et immunologie clinique • Médecine générale • Anesthésiologie • Angiologie • Médecine du travail • Chirurgie • Dermatologie et vénéréologie • Endocrinologie-diabétologie pédiatrique • Endocrinologie/diabétologie • Gastroentérologie • Gynécologie et obstétrique • Cytologie gynécologique • Hématologie • Hématologie pédiatrique • Chirurgie de la main • Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique • Infectiologie • Médecine interne • Médecine intensive • Cardiologie • Cardiologie pédiatrique • Chirurgie maxillo-faciale • Pédiatrie • Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents • Chirurgie pédiatrique • Pharmacologie et toxicologie cliniques • Cytopathologie clinique • Génétique médicale • Oncologie médicale • Néphrologie • Néphrologie pédiatrique • Neurochirurgie • Neurologie • Neuropédiatrie • Neuroradiologie • Médecine nucléaire • Oncologie-hématologie • Oncologie-hématologie pédiatrique • Ophtalmologie • Chirurgie orthopédique • Oto-rhino-laryngologie • Radiologie pédiatrique • Pathologie • Médecine pharmaceutique • Médecine physique et réadaptation • Chirurgie plastique et reconstructive • Pneumologie • Pneumologie pédiatrique • Prévention et santé publique • Psychiatrie et psychothérapie • Radio-oncologie/radiothérapie • Radiologie • Médecine légale • Rhumatologie • Médecine tropicale • Urologie

## Perspectives professionnelles

**Quel avenir?** Comme on peut le voir en examinant le tableau ci-dessous, la très grande majorité des jeunes diplômés en médecine exerce son art dans le secteur de la santé, et cela avec un faible taux d'inactivité. Pourtant, il faut souligner une tendance marquée au début des années 90: l'augmentation des inscriptions en faculté de médecine. Cette augmentation a pour conséquence que le nombre d'étudiants dépasse les capacités d'accueil au stade des études précliniques et cliniques. Les autorités universitaires tentent d'y remédier à court terme avec différents types de mesures: une augmentation des places d'accueil, un déplacement des étudiants d'une faculté de médecine à l'autre, une sévérité accrue lors du 1<sup>er</sup> examen propédeutique et, dans certaines facultés, l'introduction d'un test d'aptitudes pré-universitaire. Reste inconnu à l'horizon des futurs diplômés en médecine l'effet des mesures politiques et financières qui seront prises pour limiter les coûts de la santé.

Enfin, rappelons que la Suisse connaît la plus forte densité médicale d'Europe. Au demeurant, de grandes différences subsistent entre les sous-secteurs du marché du travail d'une part, et entre les régions d'autre part. On sait que certaines spécialités FMH sont surencombrées alors que la médecine générale, par exemple, offre encore un relatif équilibre entre l'offre et la demande. Ce sont ici les sociétés de spécialistes qui devront définir plus précisément les besoins annuels par rapport à la population. On sait aussi que des études récentes comparant les cantons suisses ont fait apparaître des différences allant du simple au double pour la densité médicale (pourcentage des médecins par nombre d'habitants).

### Secteurs d'activité des diplômés en médecine

#### Secteurs d'activité

Santé	89,2%
Assistantat universitaire	8,7%
Administrations publiques	0,7%
Culture, musées	0,2%
Industrie alimentaire	0,2%
Autres industries	0,2%
Consulting	0,2%
Tourisme, hôtellerie	0,2%
Associations, syndicats	0,2%
Enseignement secondaire et professionnel	0,1%
Services sociaux, foyers	0,1%
Instituts de sondage	0,1%

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses). L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus sont une moyenne des résultats obtenus auprès des diplômés des facultés suisses de médecine de 1995 à 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un aperçu des résultats de la dernière enquête (2001) auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032 713 60 60).



3 <sup>e</sup> année		enseignant	durée totale
	Introduction au curriculum et évaluation		5h
	Apprentissage par problèmes/ 8 x 4h (immunologie et cours intégrés)		32h
	Sémiologie	Sergio Fanconi	46h
	Pathologie générale	Ivan Stamenkovic	32h
	Physiopathologie	Bernard Waeber	30h
	Pharmacologie et toxicologie	Bernard Rossier	43h
		Laurent Schild	
	Microbiologie et maladies infectieuses	Jacques Bille	48h
		Patrick Francioli	
	Immunologie générale	Jean-Charles Cerottini	8h
	Immunologie clinique, allergologie	Giuseppe Pantaleo	14h
	Médecine psycho-sociale	Patrice Guex	22h
	Principes de médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye	2h
	Introduction à la physique de la radiologie médicale	Pierre Schnyder	4h
		Jean-François Valley	
	Droit médical	Patrice Mangin	6h
		Thomas Krompecher	
<b>Travaux pratiques</b>	Pathologie	Fred Bosman	38h
	Microbiologie	Jacques Bille	20h
<b>Cours intégrés</b>	Angéiologie	Daniel Hayoz	14h
	Cardiologie	Lukas Kappenberger	35h
	Croissance et vieillissement	C. Bula	18h
		Sergio Fanconi	
	Endocrinologie et métabolisme	Rolf Gaillard	30h
	Gastro-entérologie, hépatologie et voies biliaires	Pierre Michetti	41h
	Hématologie	Marc Schapira	26h
	Pneumologie	Philippe Leuenberger	28h
	Reins et voies urinaires, hypertension artérielle	M. Bumier	35h
		Hans-Jürg Leisinger	
<b>Enseignement au lit du malade (ELM)</b>	Enseignement au lit du malade/ 24 x 6h		144h

4 <sup>e</sup> année			
	Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger	2h
	Dermatologie et Vénérologie I	Renato Panizzon	26h
	Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann	5h
	Epidémiologie infectieuse	Patrick Francioli	5h
	Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Jacques Diezi	16h
	Génétique médicale	Daniel Schorderet	12h
	Génatne	Peter Burckhardt	10h
	Gynécologie-obstétrique	Pierre De Grandi	57h
		Patrick Hohlfeld	
	Immunologie clinique	Giuseppe Pantaleo	4h
	Médecine générale	Alain Pécoud en collaboration avec l'Unité de Médecine Générale	6h
	Médecine palliative	Claudia Mazzocato	8h
		Fredrich Stiefel	
	Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud	18h
	Neurologie	Julien Bogousslavsky	24h
	Ophthalmologie	Leonidas Zografos	24h
	Oto-rhino-laryngologie	Philippe Monnier	24h
	Pathologie spéciale	Louis Guillou	8h
	Polyclinique médicale et thérapeutique médicale	Alain Pécoud	30h
	Introduction à la psychiatrie	François Borgeat	17h
		Henri Veillon	
	Radiologie médicale	Pierre Schnyder	31h
	Radio-oncologie	René-Olivier Minmanoff	9h

	Médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye	6h	
	Rhumatologie et médecine physique	Alexander So	10h	
	Exercice d'interprétation d'électrocardiogramme	Jean-Jacques Goy	5h	
<b>Apprentissage au raisonnement clinique (ARC)</b>	Chirurgie	Michel Gillet	10h	
	Médecine	Peter Burckhardt	15h	
	Pédiatrie	Pascal Nicod Sergio Fanconi	12h	
<b>Cours intégrés</b>	Chirurgie de l'appareil locomoteur	Daniel-Vincent Egloff Pierre-François Leyvraz	36h	
	Sénologie	Pierre De Grandi	12h	
	Urgences	Augustin Besson	15h	
<b>Cours à option</b>	Introduction à l'Histoire de la médecine	Vincent Barras	16h	
	Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi	13h	
<b>Cours-blocs</b>	Chirurgie générale/ 1 semaine	Michel Gillet Hans-Beat Ris Jean-Claude Givel	40h	
	Chirurgie spécialités/ 1 semaine	Daniel-Vincent Egloff /Chir. de la main et chir. plastique et reconstructive Jean-Patrice Gardaz/ Anesthésiologie Peter Frey, Judith Hohlfeld/ Chir. pédiatrique Patrice Jichlinski/ Urologie Pierre-François Leyvraz/ Orthopédie et traumatologie	40h	
	Gynécologie/ obstétrique/ 1 semaine	Jean-Guy Villemure/ Neurochirurgie Ludwig Von Segesser/Chir. cardio-vasculaire Pierre De Grandi Patrick Hohlfeld	40h	
	Médecine interne/ 3 semaines	Peter Burckhardt	120h	
	Oto-rhino-laryngologie/ 1 semaine	Philippe Monnier	40h	
	Pédiatrie/ 2 semaines	Sergio Fanconi Adrien Moessinger	80h	
	Psychiatrie/ 2 semaines	Sadi Mustapha Mazouni François Borgeat Olivier Halfon François Ansermet Bruno Gravier Panteleimon Giannakopoulos	80h	
	<b>Enseignement au lit du malade (ELM)</b>	Enseignement au lit du malade/ 10 x 4h		40h
	<b>Habilités cliniques</b>	Habilités cliniques/ 8 x 4h		32h

## 5<sup>e</sup> année

**Année d'études à option** *Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande.*

6 <sup>e</sup> année	enseignant	durée totale
Anesthésiologie	Donat Rudolf Spahn	10h
Chirurgie thoracique, cardiaque et vasculaire	Hans-Beat Ris Ludwig Von Segesser	16h
Chirurgie digestive, endocrinienne et de la paroi	Michel Gillet	25h
Urologie	Hans-Jürg Leisinger	7h

Traumatologie et orthopédie	Pierre-François Leyvraz	8h
Neurochirurgie	Jean-Guy Villemure	7h
Chirurgie plastique et reconstructive	Daniel-Vincent Egloff	5h
Chirurgie pédiatrique	Judith Hohlfeld	8h
Dermatologie et Vénérologie II	Renato Panizzon	16h
Gynécologie et Obstétrique	Pierre De Grandi	20h
	Patrick Hohlfeld	
Enseignement de la Médecine : à propos de cas	Peter Burckhardt	24h
	Pascal Nicod	
Séminaires de médecine interne	Claude Bachmann/ Médecine de laboratoire	32h
	Hans-R. Brunner/ Hypertension, angiologie	
	Patrick Francioli/ Maladies infectieuses	
	Rolf Gaillard/ Endocrinologie et métabolisme	
	Lukas Kappenberger/ Cardiologie	
	Philippe Leuenberger/ Pneumologie	
	Pierre Michetti/ Gastro-entérologie	
	Fred Paccaud/ Médecine basée sur les preuves	
	Giuseppe Pantaleo/ Immunologie et allergologie	
	Marc Schapira/ Hématologie	
	M. Burnier/ Néphrologie	
Médecine interne ambulatoire	Alain Pécoud	12h
Médecine générale	Alain Pécoud <i>en collaboration avec l'Unité de Médecine Générale</i>	6h
	Alain Pécoud <i>en collaboration avec l'Unité de Médecine Générale</i>	2h
Module d'entraînement à une consultation ambulatoire de médecine interne/générale	Jean-Claude Givel	10h
Médecine humanitaire et de catastrophe	Michel Roulet	
Médecine légale	Patrice Mangin	30h
	Thomas Krompecher	
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud	20h
Médecine du travail	Marcel-André Boillat	8h
Economie de la santé et assécurologie	Fred Paccaud	12h
	Roger Darioli	
Neurologie	Julien Bogousslavsky	14h
Ophthalmologie	Leonidas Zografos	12h
Oto-rhino-laryngologie	Philippe Monnier	20h
Pathologie spéciale (microscopie)	Fred Bosman	20h
	Louis Guillou	
Séminaires de Pathologie macroscopique	Fred Bosman	24h
Pédiatrie	Sergio Fanconi	30h
	Adrien Moessinger	
Pharmacologie clinique et pharmacothérapie	Jérôme Biollaz	20h
Psychopathologie et thérapeutique en psychiatrie de l'adulte et psychogériatrie	François Borgeat	40h
	V. Camus	
	Jean-Michel Porret	
	Charles Bonsack	
Pédopsychiatrie	Olivier Halfon	18h
	François Ansermet	
Rhumatologie et réhabilitation	Alexander So	12h
Séminaires de Radiologie	Pierre Schnyder	28h
<b>Cours intégrés</b>		
Maltraitance	Sergio Fanconi	12h
	Bruno Gravier	
Maladies sexuellement transmissibles	Renato Panizzon	10h
Oncologie	Fred Bosman	10h
	Ferdj Lejeune	
Sexologie	Patrice Guex	10h
	Hans-Jürg Leisinger	
Toxicodépendance	Jacques Besson	10h
	Bertrand Yersin	
Traitement de la douleur	Jérôme Biollaz	10h
Transplantation d'organes	Michel Gillet	10h
	vacat	



## Privats-docents

## enseignant

Pathologies inflammatoires chroniques des bronches et du parenchyme pulmonaire	John-David Aubert
Oncologie ophtalmo-pédiatrique	Aubin Balmer
Urgences en maladies infectieuses	Jean-Daniel Baumgartner
Éthique et philosophie en médecine	Lazare Benaroyo
Les comas métaboliques	Jean-Pierre Berger
Réanimation du grand brûlé	Mette-M. Berger
Le développement des médicaments - Aspects pratiques	Kamel P. Besseghir
Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée	Augustin Besson
Maladies fonctionnelles digestives	Georges-Antoine Borel
Perte visuelle : investigations, signes et symptômes primordiaux en neuro-ophtalmologie	François-Xavier Borruat
Transition épidémiologique et maladies cardio-vasculaires dans les pays en développement	Pascal Bovet
Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer	Franz Buchegger
Mécanismes moléculaires des interactions des rétrovirus avec la cellule-hôte	Elena Buetti
Épidémiologie clinique : bases de la médecine factuelle	Bernard Burnand
Introduction à l'imagerie par microscopie à fluorescence pour l'analyse de cellules vivantes	Jean-Yves Chatton
Marqueurs génétiques, épigénétiques et peptidiques du cancer en pathologie clinique et expérimentale	Pascal Chaubert
Urgences traumatologiques de l'appareil moteur	François Chevalley
Développement du système nerveux	Peter Clarke
Prévention et traitement des infections chez l'hôte immunosupprimé et chez le patient de soins intensifs	Alain Cometta
La prévention en pratique clinique	Jacques Cornuz
Helicobacter pylori. De la recherche fondamentale à la clinique. L'aventure lausannoise aboutira-t-elle à un vaccin efficace chez l'homme ?	Irène Corthésy-Theulaz
Radiobiologie	Philippe Coucke
Hématopathologie	Françoise Delacrétaz
La reconnaissance des antigènes par les lymphocytes T	Stéphane Demotz
Imagerie diagnostique et interventionnelle moderne du foie et des voies biliaires	Alban Denys
Investigations neurosonologiques et cliniques des maladies cérébro-vasculaires	Gérald Devuyst
Interactions entre les neurosciences et les maladies du système nerveux central	Kim Quang Do Cuenod
Introduction à l'endoscopie digestive	Gian Dorta
Évaluation en santé publique	Françoise Dubois-Arber
Immuno-hématologie et médecine de transplantation	Michel Duchosal
Pathologie de l'orbite	Nicolas Ducroy
Imagerie de la sphère O.R.L.	Bertrand Duvoisin
Pharmacogénétique des psychotropes	Chin Bin Eap
Introduction à la cardiologie interventionnelle	Eric Eeckhout
Développements et applications des méthodes d'analyse ultrastructurale en recherche biomédicale	Stanislav Fakan
Développement des nouveau-nés à risque : techniques d'investigation de la naissance à cinq ans	Claire-Lise Fawer
Physio-pathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive	François Fehl
Activité de la monoxyde d'azote synthase inductible : rôle dans différentes pathologies humaines	Emanuela Felley-Bosco
La communication non verbale en clinique	Elisabeth Fivaz
Malformations urogénitales	Peter Frey
Contrôle de qualité en gastro-entérologie	Florian Froehlich
Techniques spéciales en anesthésiologie	Jean-Patrice Gardaz
Les cerveaux de l'homme	Jacques Gasser
Médecine des voyages, vaccinologie, épidémiologie tropicale	Blaise Genton
Traitements de la stérilité de couple et procréation médicalement assistée	Marc Germond
Mouvements anormaux, présentation clinique et thérapeutique	Joseph Ghika
Le système respiratoire en anesthésiologie-réanimation	Nicolas Gilliard
Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et techniques de rééducation	Charles Gobelet
Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophysio-gonadique	Fulgencio Gomez
Les neuropeptides : implications en physiopathologie	Eric Grouzmann
Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive	Rose-May Guignard
Communication cellulaire en médecine expérimentale et humaine par les canaux fonctionnels du type GAP	Jacques-Antoine Haefliger

# Médecine

Maladies oculaires inflammatoires et virales  
Pathophysiologie et méthodologie d'investigation des infections sévères et du choc septique expérimental  
Médecine moléculaire du diabète sucré  
Chirurgie réparatrice de la face  
La cardiomyopathie hypertrophique (CMH)  
Oncologie urologique  
Mécanismes de progression des cancers et ciblage cellulaire des thérapies  
Neuropathies focales, plexopathies et syndromes radiculaires  
Les voies aéro-digestives supérieures de l'enfant vues par l'ORL  
Vieillessement cérébral normal et pathologique  
Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive  
IRM en neuroradiologie et neuroradiologie fonctionnelle  
Plasties et reconstructions orbito-palpébrales (faciales)  
Audiophonologie et phoniatry  
Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques  
Aspects cliniques, physiologiques et techniques de la chirurgie utilisant l'implantation de matériel artificiel  
Le glaucome  
*Le diagnostic et le traitement de l'incontinence urinaire et des troubles statiques des organes pelviens chez la femme*  
Pathogenèse des infections à virus de l'immunodéficience acquise humaine (VIH)  
Pédiatrie d'urgence  
La dégénérescence du système nerveux central  
Chapitres de mycologie médicale  
Nouvelles méthodes de revascularisation myocardique  
Oculogénétique  
Infections de la muqueuse génitale par les papillomavirus et stratégies vaccinales *contre le cancer du col de l'utérus*  
La radiothérapie des maladies hématologiques  
Techniques reconstructives en carcinologie ORL. Septorhinoplastie fonctionnelle et esthétique  
Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique  
Voies d'activation intracellulaires dans l'hypertrophie cardiaque  
Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant  
Établissement de modèles de cellules humaines métabolico-compétentes pour une utilisation dans le développement de médicaments et de toxicologie  
Répercussions cardio-vasculaires de quelques affections endocriniennes  
Aspect neurochirurgical du rachis  
Problématique des états limites  
Endocrinologie expérimentale  
Introduction à l'épidémiologie psychiatrique  
Epidémiologie des accidents d'enfants  
La ventilation mécanique en médecine intensive  
Neuroendocrinologie des fonctions reproductive et thyroïdienne : aspects expérimentaux et cliniques  
La structure et les fonctions du squelette cellulaire  
Contrôle des mouvements volontaires chez les primates : propriétés des multiples aires corticales motrices  
Nutrition clinique  
Approche neuropédiatrique des troubles psychologiques de l'enfant  
La thérapie de famille  
Mycologie médicale : de l'importance clinique des champignons à leur étude  
Recherche sur les services de santé & évaluation (RSS&E)  
Médecine intensive  
La famille du TNF : structure et fonction  
Infectiologie chirurgicale  
Bases physiologiques de la nutrition humaine  
Perfusions et nutrition intraveineuse  
Gènes suppresseurs de tumeurs  
Le phénotype tumoral malin, invasif et métastatique  
La dégradation des protéines et son rôle en physiologie et en pathophysiologie  
Transport nucléo-cytoplasmique  
Chirurgie de l'obésité : du bypass jéjuno-iléal à l'approche laparoscopique  
Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique  
Urgences hospitalières en médecine interne

Carl P. Herbot  
Didier Heumann

Patrick Iynedjian  
Bertrand Jaques  
Xavier Jeanrenaud  
Patrice Jichilinski  
Lucienne Juillerat-Jeanneret  
Thierry Kuntzer  
Florian Lang  
Geneviève Leuba Gfeller  
Pierre-William Loup  
Philippe Maeder  
Gaston-François Maillard  
Mary-Louise Marco-Dutoit  
Jean Martin  
Marco Merini

André Mermoud  
Sylvain Meyer

Pascal Meylan  
Jean-Léopold Michel  
Judit Miklossy  
Michel Monod  
Xavier Müller  
Francis Munier  
Denise Nardelli Haefliger

Esat Mahmut Ozsahin  
Philippe Pasche

Maurice Payot  
Thierry Pedrazzini  
Bernard Pelet  
Andrea Pfeifer

Ralf Polikar  
François Porchet  
Jean-Michel Porret  
François Pralong  
Martin Preisig  
Olivier Reinberg  
Jean-Pierre Reveilly  
Marianne Reymond

Béat Riederer  
Eric Roullier

Michel Roulet  
Eliane Roulet Perez  
Gérard Salem  
Dominique Sanglard  
Brigitte Santos-Eggimann  
Marie-Denise Schaller  
Pascal Schneider  
Rémi Pascal Schneider  
Yves Schütz  
Dominique Schwander  
Philipp Shaw  
Bernard Sordat  
Oliver Staub  
Françoise Stutz  
Michel Suter  
Luc Tappy  
Gustave Turri

# Programme

Neuroradiologie diagnostique et interventionnelle  
La qualité des soins en médecine  
Mécanismes physiopathologiques de l'arthrose et possibilités thérapeutiques  
Bases statistiques pour la recherche médicale  
Thérapie génique cardiovasculaire  
Les syndromes parkinsoniens  
Traitement invasif et non invasif à la phase aiguë de l'infarctus du myocarde  
Immuno-oncologie expérimentale et clinique  
Les cultures de tissus et leur application clinique et expérimentale  
Principes de base pour une Ontopraxis (Thérapies d'inspiration spirituelle)  
Dégénérescence et régénérescence dans le système nerveux : aspects cellulaires et moléculaires

Antoine Uske  
John-Paul Vader  
Daniel Van Linthoudt  
Guy Van Melle  
Giuseppe Vassalli  
François Vingerhoets  
Pierre Vogt  
Vladimir Von Fliedner  
Ibissam Walter Barakat  
Ferdinand Wullemier  
Anne Zum

